N° 565 33e Année. Tome CLIII 1er Janvier 1922

MERCVRE DE FRANCE

Parait le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



—

PRIX DU NUMÉRO

France** .... **3 fr. 50** | **Etranger** .... **4 fr.

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe



MERCVRE DE FRANCE

TOME CENT CINQUANTE-TROISIÈME

1er Janvier - 15 Février 1922

1er Janvier - 15 Février 1922 — Tome CLIII

MERCVRE DE FRANCE

(*Série Moderne*)

Parait le 1er et le 15 de chaque mois



PARIS
MERCVRE DE FRANCE
XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

MCMXXII

LA CHINE

ET LA CONFÉRENCE DE WASHINGTON

—

Dans la salle neuve d'un palais neuf, — car ceci se passe dans un pays dont l'histoire et les traditions ne datent que d'hier, — des hommes se sont assemblés qui représentent les plus puissantes nations de la terre et quelques-unes des plus civilisées. Ils ont débarqué sur la rive du Nouveau-Monde, non de la barque de Simon le Pêcheur, mais de confortables transatlantiques, vêtus, non de la robe blanche des Disciples, mais de vestons démocratiques, et pourtant, ils se sont rencontrés en « pêcheurs d'hommes », les mains dans l'attitude de la bénédiction.

— « Paix aux hommes », ont dit les advenants. — « Aimons-nous les uns les autres », a répondu l'apôtre Harding. Et de toutes parts ont plu les paroles évangéliques, les anathèmes contre la guerre, les attendrissements fraternels, les hymnes à la paix. Dans l'*United Press*, le prince Tokugawa, dont le nom seul évoque tout le pur et grand Japon d'avant Perry, fait écho aux déclarations de M. Chamberlain à la Chambre des Communes, et dans cette nuit du Quatre Août internationale, le Chef de la délégation nippone insinue à l'Envoyé britannique qu'il est prêt à déchirer le traité sino-japonais sur l'autel de la Concorde universelle !

Renchérissant sur le tout, le Président Harding, soulevé par cet humanitarisme mystique qui est l'autre face

de l'effroyable esprit utilitaire des yankees (à onze heures du matin en Amérique, l'homme d'affaires qui, à dix heures, signait les plus rudes billets d'anthropophagisme économique, brandit un drapeau à de pieuses processions), le président Harding, au matin du 12 novembre prêchait :

... Le devoir de la Conférence est de renforcer les aspirations et les désirs de fraternité résultant précisément de la grande guerre... Nous désirons nous asseoir avec vous autour de cette table de la bonne volonté et de la compréhension internationales... Nous nous sommes réunis ici pour servir l'humanité...

Ce que valent ces effusions, nous l'examinerons tout à l'heure. Remarquons seulement, sans attendre, que le message de M. Briand, débarrassé de tout ce lyrisme biblique, mais envoyé du *La Fayette*, au nom du seul pays vraiment crucifié par la grande guerre, avait un tout autre accent, une autre profondeur, une autre sincérité : « J'en crois les témoins qui se font égorger », disait à peu près Pascal.

Si les nobles paroles des représentants de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Japon n'avaient réellement pas d'autre sens que ce qu'elles disent, si elles jaillissaient du fond du cœur des hommes qui les prononcent et non de leur intelligence, qui est le laboratoire de la restriction mentale, de la combinaison diplomatique, nul au monde n'oserait parler de la Conférence de Washington autrement qu'avec le balbutiement qu'inspirent les grandes heures de la terre et les grandes espérances humaines.

Mais à serrer la réalité d'un peu près, ce n'est nullement le cas. Au moment même où les Semeurs de paix célébraient leurs intentions et poussaient ce cri fraternel, les actes de leur politique démentaient leurs litanies et leurs répons. Quelle joie doit éprouver l'Angleterre, avide de sentir le monde retourner à une allégresse pacifique, à constater qu'un des foyers de guerre, — et non un des moindres, — s'éteint ! Pas du tout. Elle proteste contre l'accord franco-turc d'Angora et prétend que la guerre se

poursuive aux frontières de la Cilicie ! Même des indulgences vis-à-vis d'une Allemagne impénitente, mais cliente possible, et les compromissions de son ambassadeur à Berlin n'excluent pas de plus effroyables risques.

Et le président, qui tend ses bras d'amour à l'humanité tout entière et qui atteste le geste généreux de sa Patrie envoyant ses meilleurs fils sur la terre d'Europe pour défendre le Droit et sauver la Justice ? A-t-il rappelé M. Harvey, son ambassadeur à Londres, qui, dans le même temps où il faisait préparer la réception, — à leurs frais d'ailleurs, — des délégués à sa conférence, proclamait de tous ses poumons sur le sol britannique l'égoïsme des Etats-Unis et protestait contre l'idée que les soldats de Washington soient venus en Europe pour sauver la France, l'Italie, la Belgique, l'Angleterre ?...

Il y a donc derrière la « limitation des armements en vue de consolider la paix » des réalités plus directes, c'est-à-dire des ambitions des Etats-Unis et du Japon, le désir de l'Angleterre de redresser sa politique extrême-orientale suivant les volontés apportées au dernier conseil d'Empire par les principaux Dominions. La France, seule des grandes puissances, se présente à la table des délibérations les mains nettes et les intentions pures. Epuisée par une guerre dont elle a porté le plus lourd poids, accaparée par les problèmes de sa reconstitution, engagée d'autre part, depuis la Révolution, dans une politique toute de principes, elle est la seule, parce que son intérêt et sa doctrine se rencontrent pour le lui conseiller, à apporter dans la salle de la Conférence de Washington une flamme d'idéal et à s'asseoir au tapis vert pour y délibérer du programme sans arrière-pensée.

C'est donc bien, comme le portait l'invitation primitive, le problème du Pacifique — et rien que lui — qu'il s'agit de résoudre à Washington et il n'y a aucune invraisemblance à ce que l'idée première et profonde de cette conférence soit née de la conjonction d'une suggestion

anglaise, en vue de liquider la compromettante alliance avec le Japon, et du dessein américain de se faire garantir par l'Europe, et contre un veto armé nippon, la libre conquête de la Chine.

Il est vite fait, quand on parle des Etats-Unis, de vanter ce peuple jeune et fort ; il faudrait pousser l'analyse de cette force et de cette jeunesse. Elles sont faites d'une immense émigration européenne. Or l'émigration, toute émigration, se compose, à l'ordinaire, de deux éléments: un élément qui a de sérieux motifs — et bien rarement très moraux — de quitter la mère-patrie ; un second élément, le plus nombreux, qui n'est poussé que par une ambition, —bien entendu exclusivement matérialiste : la soif de s'enrichir. Ceci est difficilement niable, puisque les Etats-Unis, constitués enfin en nation, ont dû prendre des mesures draconiennes contre cette émigration dont ils sont nés et dont ils connaissent bien la valeur morale. Si nous indiquons de cette façon sommaire un des éléments fondamentaux de la psychologie américaine, c'est pour conclure qu'en dépit des grands mots, des grandes phrases et des « oraisons » officielles il se pourrait bien que M. Harvey eût raison quand il affirme que son pays est entré en guerre pour défendre des intérêts purement américains ou du moins que ce fut sinon la seule, du moins l'essentielle raison de son déclanchement. Si cette supposition est une injustice, du moins on ne peut nier qu'elle ne soit dans la logique des mobiles et de l'esprit qui ont constitué la grande République. Or cette mentalité réaliste, positive, et surtout financière, qui est la vraie caractéristique du Yankee et sa raison d'être, a été fortement émue par la situation que la guerre ou l'après-guerre a créée aux Etats-Unis, situation qu'elle n'avait pas prévue et qui se présente sous la forme d'un véritable paradoxe. Enrichie dans le conflit, au point de détenir presque tout l'or du monde, l'Amérique du Nord traverse pourtant une crise de misère épouvantable :

chômage, impossibilité d'exporter, toutes les calamités économiques, les seules qui frappent vraiment les citoyens d'outre-Atlantique, se sont abattues sur le pays en même temps qu'un change exceptionnellement magnifique et qu'une abondance inespérée de trésors. Il est donc venu immédiatement à l'esprit de ces hommes pratiques qu'il fallait désormais s'assurer un débouché autre que le débouché européen, un champ d'action où leur influence prépondérante et quasi-dominatrice leur permît d'écouler leurs produits et leurs matières premières dans des conditions de change qu'ils règleraient eux-mêmes et qui échapperait, dans la mesure du possible, aux lois économiques dont le jeu était devenu si dangereux pour eux à l'Est. Puisqu'ils étaient impuissants en Europe à régler la valeur de l'argent qui dépend de multiples circonstances et de la vie propre du vieux continent qu'ils ne peuvent contrôler, il était urgent qu'ils eussent à leur disposition un pays d'Asie qu'ils puissent manier, diriger, organiser à leur gré et qui ne présentât pas à leur commerce les mêmes périls que leur ancienne clientèle. La Chine est là, immense, prête, pensent-ils, à recevoir toutes les autorités et, s'imaginent-ils, assez dépourvue d'organisation propre et vivante pour accepter et subir celle qu'ils lui imposeront. Et l'on vit, pendant la guerre même, les missions de toutes sortes, économiques, financières, religieuses, pédagogiques, récréatives, cingler de Frisco vers l'Empire du Milieu.

A ce moment, le Japon commença à s'inquiéter. Pour d'autres raisons que les Etats-Unis, même pour des raisons contraires, lui aussi avait besoin d'étendre sur la vaste république jaune son influence. Avant tout pour des raisons de matières premières : dépourvu de fer et de charbon, il est pour lui d'une importance vitale d'en posséder sans dépendre d'aucune puissante nation. De plus, ses 77 millions d'habitants étouffent dans un pays grand tout juste comme la France et, coûte que coûte, il doit

leur chercher des terres d'immigration. Enfin, les Etats-Unis établis en Chine, c'était à sa porte un ennemi qui lui manifeste depuis de nombreuses années une haine tenace et un irréductible mépris de race, puisque, d'après la conception yankee, le jaune, qui est un être exquis quand on va chez lui pour recevoir son argent, devient intolérable quand il réclame simplement la réciprocité.

La situation devenait très délicate pour l'Angleterre, qui, dans le conflit menaçant, allait être obligée de tenir les engagements contenus dans le traité qu'elle a signé avec le Japon. Suggéra-t-elle à Washington la solution de la Conférence du désarmement qui allait lui permettre de se dégager ? Peut-être. En tous cas, elle sauta avec empressement sur l'idée du Président Harding, qui, par ailleurs, en faisant dépendre d'elle surtout le succès de ses projets, mettait à la merci de sa volonté toute la politique du parti républicain. M. Briand, de son côté, répondit à l'invitation avec enthousiasme, parce que l'honnêteté française, qui sera peut-être un peu déçue, ne pouvait admettre que le problème de la sécurité, c'est-à-dire de la vie même de la France, demeurât dans l'ombre à une réunion de ce genre où les Etats-Unis posaient une question infiniment moins grave et moins vitale : la sécurité de leur impérialisme économique.

Le 12 novembre, à la première séance tenue dans la salle des Filles de la Révolution, les cartes furent immédiatement abattues et le problème, enveloppé des draperies de l'éloquence américaine, reposé dans ses vrais termes. Le Président Harding, dans son prône d'ouverture, a eu bien soin de stipuler :

> Je ne veux pas dire qu'il faille abandonner le droit à la liberté, *réprimer les aspirations, ignorer les nécessités nationales*, notre République ne demande pas plus ces choses qu'elle ne voudrait les accorder.

Est-ce que ces paroles un peu énigmatiques signifient

qu'il va être fait droit aux justes inquiétudes de la France, qu'on va lui accorder les sécurités qu'elle réclame ? M. Hughes s'est chargé de mettre les points sur les i. Il n'est question ni de la France, ni de l'Allemagne. Il ne s'agit que de réduire les armements maritimes, auxquels la France a renoncé pour le moment, mais auxquels le Japon, les Etats-Unis et l'Angleterre se livrent avec frénésie. Il s'agit de les réduire de façon à ce que la marine confédérale possède encore 18 unités de combat de première classe (500.650 tonnes), l'Angleterre, qui n'opère pas dans les mêmes parages que les Etats-Unis, 22 (604.450 tonnes), mais que le Japon qui navigue dans le Pacifique ne puisse plus aligner que 10 gros navires seulement (299.700 tonnes). L'Amérique s'est adjugée un supplément de 8 navires, « étant donné l'étendue de ses côtes ? » C'est donc qu'elle pense avoir à les défendre. C'est au moins avouer proprement toute l'hypocrisie que comporte « la réduction » des armements. Réduits *proportionnellement*, les armements demeurent exactement les mêmes instruments de guerre. Leur totale suppression seule a un sens. Désarmer sans désarmer tout en désarmant n'est que tartufferie. Encore une fois, seul M. Briand a prononcé des paroles sensées et loyales quand il a terminé son improvisation par ces mots :

Si demain sa sécurité est assurée, la France est prête à dire : « Bas les Armes ! »

Le Président Harding a donc proclamé que la République américaine ne renonçait pas aux nécessités nationales. M. Hughes a proposé implicitement de laisser cette même République dominer le Pacifique : 28 millions d'habitants de plus que le Japon pour partir à la conquête économique de la Chine, 8 supercuirassés de plus que le Mikado pour réfréner ses velléités, ce sont là de forts atouts, et si l'Amérique réussit à se les faire servir, elle jouera une belle partie. Et pendant qu'officiellement

on se désintéresse, pour le moment, des affaires d'Europe, on les « réintègre » en sous-main dans la politique générale par la partie financière qui s'organise en cabinet particulier et à laquelle s'attable une équipe de quelques hommes d'affaires anglo-saxons et allemands qui, plus que jamais, se partagent le monde.

§

L'enjeu, c'est donc la Chine. Il n'y a pas de doute. L'accord à quatre dont les Américains font si grand état, stipule bien involontairement qu'il ne s'agit *que des îles du Pacifique.* C'est un symptôme. En soutenant ici cette thèse que ni les Etats-Unis, ni le Japon, ni jamais personne ne le gagnera, cet enjeu chinois, nous n'avons nul dessein d'apporter des textes, des documents, des statistiques, des extraits ou des citations. Nous n'entreprenons pas une discussion savante de géographe, d'économiste ou de financier. Nous voulons exposer simplement, en feuilletant des notes de voyage, quelques traits de cette psychologie, de cet état social et moral qui font l'incomparable grandeur des Célestes et qui les mettent à l'abri, pour toujours, des convoitises impuissantes.

Il est d'une singulière présomption, même pour qui a résidé de nombreuses années en Chine, de prétendre connaître à fond l'âme de cette nation. Non seulement elle est immense et diverse, mais encore elle se dissimule soigneusement et s'entretient dans une farouche pudeur à se dévoiler : même en face d'Européens qui lui sont familiers, avec lesquels il entretient depuis longtemps des relations amicales ou commerciales, le Chinois ne se révèle jamais. Ce qu'il dit à ses compatriotes, la forme d'esprit qu'il leur manifeste, la sensibilité ou l'intelligence qui préside à leur vie intime, ce qu'ils pensent entre eux, il faut renoncer pour le moment à l'apprendre, à le connaître. A l'usage, pour ses rapports, intéressés ou simplement

mondains, avec les étrangers d'Occident, les Célestes se sont composé un masque, une attitude, une manière d'être derrière laquelle ils cachent leur réelle personnalité. C'est l'aveu même d'un vieux résident sincère qui, après les avoir pratiqués et aimés pendant trente-deux ans, déclarait ne les pénétrer qu'à peine. Ce préambule n'est pas inutile puisque déjà, et dès le seuil de cette étude, il expose la quasi-impossibilité de dominer un peuple qu'on ne peut comprendre et que rien ne force à se dévoiler. Pourtant, quand on a voyagé longtemps chez lui sans souci de commercer ou d'évangéliser, avec la seule préoccupation de voir, d'apprendre et souvent de deviner, on peut tirer de sa vie extérieure certaines conclusions qui vont plus loin qu'il ne semble d'abord. De plus, en vivant parmi les Chinois, on recueille naturellement des faits, on assiste à des manifestations de leur vie sociale, intellectuelle, affective, qu'ils ne peuvent dissimuler. Or, pour connaître une nation comme la nation chinoise au sein de laquelle la coupure est si profonde, si complète entre le peuple lui-même (artisans, coolies, ouvriers, paysans, commerçants, bourgeois) et l'élite, le mandarinat, ces documents de l'existence courante sont plus instructifs et plus révélateurs que tous les textes religieux, philosophiques ou littéraires.

Il est considéré comme vérité courante que la civilisation chinoise, à laquelle on veut bien reconnaître un développement très ancien,—personne n'ose dire très complet, — se soit figée soudain, il y a quelques centaines d'années, se soit endormie et ne se soit plus jamais réveillée. Cette vérité est à ce point admise et indiscutée que sur elle se sont fondées toutes les convoitises aujourd'hui en plein jeu ; en dépit de son inexactitude, c'est elle qui a aiguisé et excité tous les appétits : que ne peut-on pas espérer à prendre en charge et en tutelle ce vieux peuple momifié, à galvaniser cet éternel agonisant ? N'est-ce pas un devoir, d'ailleurs, d'apporter dans cette civili-

sation morte tous les bienfaits de notre civilisation active, vivante, « évoluée », comme disent les théosophes ? La doter de l'électricité et de la spéculation, de la vapeur et des bandits en auto, des aéroplanes et de la soif de l'argent, du téléphone et des gaz asphyxiants, du side-car et de la passion des boxeurs, du métro et des grands couturiers, du télégraphe et des nouveaux riches, du trottoir roulant et des dancings, de mitrailleuses et du culte des cabots, la « mettre à la page » en un mot, quel rêve ! Et quels profits !

Mais cette vérité admise est-elle une vérité ? S'il était réel que la civilisation chinoise, ayant atteint un apogée, s'y soit immobilisée, elle constituerait déjà de ce fait un exemple unique et miraculeux dans l'histoire, qui ferait de la Chine une sorte de nation privilégiée et prédestinée, un cas sans pareil et vénérable au plus haut point. Une loi constante, et à laquelle les annales ne fournissent aucun démenti, veut que toute race, toute civilisation ayant atteint un point culminant, c'est-à-dire qui a cessé de progresser, redescende la pente et décline, s'étiole, puis disparaisse : telle a été la destinée de l'Assyrie, de la Perse, de l'Égypte, de la Grèce, de Rome, des Incas, pour n'évoquer que le souvenir de quelques disparus, et tel est peut-être le destin de notre vieille Europe enfin, dont beaucoup soutiennent, à de terribles symptômes, qu'elle a, elle aussi, à son tour, réalisé son effort complet et que 1914 a été le point terminus de son ascension. La civilisation chinoise a donc seule survécu à tant de civilisations défuntes, et il faut avouer que ce n'est pas un fait négligeable. Il n'est pas stupide de supposer que cette anomalie n'est le fait ni du hasard, ni de la chance, mais que les « civilisateurs » de la Chine ont probablement été beaucoup plus intelligents et plus perspicaces que les conducteurs des peuples écroulés, et qu'ils se sont par ailleurs adressés à une race d'élite. Dédaignant d'appliquer leur sagesse, leur science et leur génie à un perfec-

tionnement, c'est-à-dire à une complication matérielle de la nation qu'ils façonnaient, ils lui ont créé un état d'âme tel qu'il a pu trouver en lui-même ses propres limites et se stabiliser pour ainsi dire automatiquement aussitôt qu'il eut atteint la forme de vie adaptée à la race, à ses besoins, à ses aspirations, en tous cas avant d'avoir gravi l'extrême sommet de son développement sur lequel une réalisation complète n'aurait pu se tenir, — et pas longtemps, — qu'en équilibre. La Chine n'est donc pas morte, sa civilisation n'est pas assoupie, mais elle s'est simplement constituée suivant une forme personnelle adaptée à la sensibilité et à la mentalité de la nation, dans la relativité qui est une sauvegarde et avant d'avoir connu l'absolu, qui est par essence la destruction, étant la réalisation parfaite et idéale.

Ainsi, la Chine offre au monde cet exemple inouï de sagesse de ne s'être pas laissée entraîner à cette forme universelle de civilisation partout stupidement identique à elle-même et interchangeable, doublement redoutable parce qu'elle n'a affecté que les conditions extérieures et matérielles de la vie sans déterminer une évolution parallèle de l'âme et parce qu'elle prétend appliquer indifféremment aux races les plus diverses et les plus opposées, sans s'occuper de leurs caractères propres, une même formule de soi-disant progrès.

Il y a mieux encore dans l'exemple de la Chine. Toute civilisation comporte un but, une idée motrice, un idéal vers lequel elle tend et qui la met en mouvement. Sans lui une agglomération quelconque d'hommes demeure à l'état de peuplade, de tribu dépourvue d'organisation et uniquement préoccupée d'assurer à chacun de ses membres et à la collectivité la vie matérielle au jour le jour. Or, si l'on excepte quelques républiques de l'ancienne Grèce, on scrute l'histoire sans trouver aux civilisations abolies dont elle est le cimetière d'autre volonté qu'une volonté de puissance et de domination. A leur origine et

dans leur développement, point d'autre conception que l'impérialiste : le citoyen ou le sujet, sa vie, son industrie, sa pensée ne sont que les éléments nécessaires à réaliser un dessein de force et de conquérante autorité. Toutes les énergies individuelles sont tendues, par l'esprit même de la civilisation dont elles participent et par son organisation, vers l'alimentation, le « nourrissement », l'affermissement et en fin de compte l'hypertrophie de l'autorité organisatrice et directrice qui, parce qu'elle incarne la nation, absorbe pour elle seule et retient les avantages issus de cette puissance réalisée. La conception louis-quatorzième, napoléonienne, surtout la conception allemande de l'État, ne sont que les fruits mûris du principe civilisateur qui a mené le monde. Il faut arriver jusqu'à la France de la Révolution pour découvrir, non encore l'application, mais les indices d'une autre notion en Europe, et encore d'une notion à laquelle l'ambiance impose de singulières timidités et qu'elle alimente d'éléments contradictoires.

L'essence de la civilisation chinoise est à l'antipode. Son but unique et direct, sa raison d'être, sa force mouvante, le sens de son éclosion et de son évolution, c'est le bonheur, c'est-à-dire la seule réalité vers laquelle tende consciemment ou inconsciemment la vie des nations et des individus. Non ce bonheur métaphysique et moral dont on tente de bercer toutes les misères, non ce bonheur collectif dans lequel aucune peine personnelle ne s'oublie, non ce bonheur concentré en une tête régnante qui l'offre en spectacle de consolation aux souffrances des peuples. Non, il s'agit bien dans la civilisation chinoise de ce bonheur de l'individu, de ce bonheur courant, quotidien, vulgaire, tangible, de ce bonheur de chaque heure et de chaque instant. Et d'abord, la religion, qui est un des puissants éléments de la civilisation, tout en conservant de hautes notions, évite au Chinois les angoisses du dieu impérieux, rancunier, menaçant à la manière du terrible Jé-

hovah. Elle l'affranchit et totalement d'une des plus lancinantes hallucinations de la pauvre humanité : la peur de la mort. Elle offre en pâture à son besoin, commun à tous les êtres, de combattre les forces obscures qui les assaillent et les menacent, la fable de bons petits mauvais esprits que des pétards, tirés devant la maison d'un malade ou auprès du navire qui emporte un être aimé, suffisent à mettre en fuite. C'est un trompe-l'œil légendaire dont le Céleste se contente et qu'il ne scrute pas. Libéré de la crainte de la mort, c'est-à-dire de la notion de l'existence qui passe, le Chinois se trouve du même coup préservé de l'idée du temps, c'est-à-dire de la hâte de vivre. La vieillesse non plus ne l'effraye pas, puisque les rides de son front ou la blancheur de ses cheveux le rapprochent des divinités ancestrales, lui confèrent déjà un peu de ce respect si doux que leur rend la famille, l'assimilent peu à peu à ces dieux lares qui sont vénérés dans leur allégresse.

On comprendra aisément qu'en possession de cet optimisme religieux qui lui fait la vie et la mort également agréables, qui l'incite à goûter le mieux possible les plaisirs de l'heure et les joies du jour, le Chinois n'est guère disposé à prêter l'oreille à ceux qui viennent lui offrir les terreurs et les châtiments de l'au delà, les méditations sombres des prières éplorées et toute une métaphysique terrifiante qui n'est probablement pas du tout dans les desseins de la divinité, mais qui constitue un excellent moyen de dominer en son nom. Le Chinois y échappe. Il n'a nulle envie de changer son état d'âme contre notre état d'esprit. La ressource de le conquérir en le convertissant est totalement illusoire. Il faudrait d'abord le convaincre que son état d'euphorie dans la vie et pour l'au delà est un leurre.

Débarquez dans une ville chinoise, vous vous enfoncerez dans l'allégresse et la gaîté : les passants sans hâte portent sur leurs figures des expressions paisibles, dé-

tendues, des visages joyeux. La rue est continuellement pavoisée d'oriflammes brodés, d'enseignes gigantesques à lettres d'or, de poissons ou d'oiseaux de papiers coloriés, de mille spectacles lumineux et éclairés. Elle est encombrée de petites estrades où l'on vend du plaisir à bon marché, elle est bruyante de rires, de musique, de chants : c'est une fête perpétuelle. Quand le Chinois pénètre dans une concession européenne, Shanghaï, Hong-Kong, Tien-Tsin, qu'y voit-il ? Des gens affairés, soucieux, inquiets, des visages contractés par la lutte, des êtres affolés de soucis, pressés, hâtifs qui trépident entre des « buildings » moroses de pierres grises, qui se jettent en hâte des chiffres, des ordres, et qui ne s'arrêtent de haleter sous l'aiguillon de la bataille quotidienne que pour entrer dans un temple et y exhaler leur affreuse terreur. La comparaison n'a rien de tentant. Et quand il apprend à connaître par les échos qu'il recueille, par certaines lectures, par ses compatriotes qui rentrent de voyage, ce qu'est l'enfer européen ou américain, ce que vaut notre vie fiévreuse et énervée, ce qu'elle comporte de drames intimes ou publics, de guerres, d'anthropophagies, de conflits permanents et quotidiens que déchaîne notre soif de richesse et de puissance, de haines politiques ou religieuses, de concurrences économiques, de besoins farouches et innombrables, de désirs exaspérés, il considère avec une certaine ironie ceux qui traversent les mers pour le « civiliser » et lui proposer tout bêtement de troquer son paradis contre notre enfer.

Tel est, brièvement résumé, l'état d'esprit contre lequel viendront se heurter tous les conquérants pacifiques ou autres de la Chine. Il tient par trop de racines, de trop vieilles et de trop puissantes, à l'âme chinoise, pour qu'on y change rien, aurait-on l'empire sous le canon des cuirassés ou les fusils de corps d'armées, le couvrirait-on de missions ou de civilisateurs ? Je me souviens d'avoir fait une fois une expérience dont les constatations en ensei-

gnent long sur l'impossibilité qu'il y a à convaincre une nation de changer une civilisation,qu'elle a créée suivant son instinct et qui la rend heureuse, pour une autre qui ne correspond à rien de ses instincts et de ses aspirations et qui, par ailleurs, est nettement inférieure à la sienne propre. Petit fait, dira-t-on, infime document... Voire... les menus détails de la vie quotidienne, quand ils ne sont pas exceptionnels, quand ils se répètent quatre cent millions de fois sur le territoire d'un pays immense,sont autrement révélateurs que les crises passagères ou les sursauts momentanés des obstacles qu'un peuple peut dresser devant les desseins de l'étranger. C'était à Hong-Kong, cité pourtant contaminée par l'européanisme. Je me rendis un jour, vers midi, sur un chantier de construction peuplé d'ouvriers chinois et où je savais qu'on devait effectuer la paye. Je choisis du regard un maçon, au hasard, et je résolus de le suivre dans la vie pendant quelques heures. Il encaissa, à son tour, son salaire de trois jours avec une visible satisfaction et, de cette minute, n'eut plus d'autre préoccupation que de faire rendre à cette modique somme d'argent,— mettons cinq ou six francs (1),— le maximum de jouissances possible. Nos prolétaires européens ne manifestent évidemment pas d'autres dispositions, avec cette différence pourtant que l'âpreté de notre vie et les rouages de notre existence les empêchent de réaliser le programme vers lequel ils tendent et que, d'autre part, leur rêve latent et secret est, au fond, de thésauriser à leur tour, si leurs gains leur en donnaient, par leur importance, l'entraînement et la possibilité. Mais où la différence s'accentue, remarquons-le en passant, c'est qu'en Chine, sauf quelques hommes d'affaires de premier ordre, des banquiers surtout, qui par leurs rapports commerciaux ont subi fortement l'influence européenne, ce ne sont pas les prolétaires seulement, mais toute la classe moyenne

(1) Ceci se passait en 1905. Mais des voyageurs m'ont assuré que, sauf le montant des salaires et la hausse sur certains objets, le rythme de la vie n'était pas changé.

ou populaire qui ignorent les charmes de la fortune placée ou immobilière, les voluptés négatives de l'argent en coffre ou en portefeuille. Il n'est dans le Céleste Empire que le moyen du plaisir ; même les fortunes du mandarinat le plus opulent consistent en collections, en bijoux, en objets rares, c'est-à-dire en jouissances tout à fait extra-financières et qui déjà sont un produit de l'argent, mais non plus l'argent lui-même. Dans ces conditions, les blancs auront — heureusement — beaucoup de peine à écouler entre Canton et Pékin leurs émissions.

Mon ouvrier, plus fier, plus libre et plus heureux que s'il portait dans sa poche les trésors d'un marchand de cochons, s'en fut donc, à travers le port, vers la ville chinoise. Sur sa route, il rencontra un *fantan* (1) en plein vent et, bien entendu, s'y arrêta. Durant trois quarts d'heure au moins,et avec un modeste capital de quelques cents, il s'offrit des jouissances supérieures et telles qu'on les ignorera toujours à Monte-Carlo ou à Aix-les-Bains. Car le Chinois, joueur enragé par nature, n'apporte pas à cette distraction la passion folle et dévastatrice de l'Européen . Il y cherche avant tout une dérivation d'esprit, une détente des nerfs, il joue toujours avec gaieté et joie ne goûtant l'émotion que jusqu'à la limite où sa violence la rend douloureuse. Puis mon homme continua son chemin. Au coin d'une rue, devant un petit temple curieusement laqué et doré, il s'arrêta net, prodigieusement intéressé. Je m'approchai du groupe qui avait sollicité son attention : il prenait place pour assister à un concours de chant. Le Chinois aisé se promène volontiers en portant sur son doigt tendu un oiseau chanteur qu'il a parfois acquis à prix d'or et que la cécité a rendu plus profondément artiste. C'est son orgueil et son plaisir de posséder le meilleur petit ténor de sa rue ou de son quartier; le soir, il le conduit aux endroits fréquentés et l'inscrit aux concours en plein vent qu'organisent entre eux les pro-

(1) Curieux jeu chinois qu'on pratique surtout à Macao.

priétaires de ces bestioles à roulades. Une quête parmi les spectateurs fournit le montant des prix. Mon travailleur n'hésita pas à prélever une part de sa très petite fortune pour avoir le plaisir d'entendre chanter des oiseaux bien entraînés. Puis, après s'être longuement réjoui d'harmonie, le temple proche le sollicitant, il acheta quelques baguettes d'encens. Il alla sans solennité les balancer, après les avoir enflammées, sous le nez d'un dieu aimable qui lui répondait par un sourire doré et grimaçant qui parut le divertir fort.

L'heure du dîner était venue. Sur une petite place, face à l'éventaire d'un pharmacien, où se présentaient dans des boîtes multicolores des poudres de cornes de cerf et d'œil de tigre, des tisanes prodigieuses, des pilules grosses comme des noix et destinées à faire accoucher les femmes enceintes de filles ou de garçons à volonté, étaient rangés les tréteaux volants des marchands de comestibles. Notre homme se munit, moyennant quelque menue monnaie, d'un bol de riz ; tout en plaisantant et en bourrant amicalement la foule des clients, — la bonne humeur facilite la digestion et la cordialité est la règle des Chinois entre eux, — il passa en revue les victuailles qui le sollicitaient : viandes de rat tapées, écuelles préparées de pousses de bambou ou de bulbes d'iris confits, pâtes de haricots fermentés, arrosées de sauce, menus morceaux de volailles laquées... Il s'arrêta enfin devant l'étalage du marchand de poissons. Il s'empara de baguettes mises à sa disposition, saisit successivement un morceau de raie, un filet de thon, un maquereau, un beau tronçon de congre saignant, examina chacun d'eux en connaisseur, les flaira, les considéra en transparence, médita sur la qualité des chairs, se pencha pour les voir de plus près, puis, après avoir incontestablement vécu quelques minutes d'élite en faisant ce long choix que nous, gens hâtifs et sans goût, eussions effectué en trente secondes, il se décida pour le congre. Pauvres Européens sans raffinement que nous

sommes! nous nous contentons de manger ce que le cuisinier veut bien nous envoyer! Un Céleste n'est pas satisfait à si bon compte. Au fond de la place, devant une boutique de lanternes en papier huilé, un industriel ambulant offrait à ses éventuels chalands... un feu de braise et un gril avec quelques petits gobelets de sauce « choïou ». C'est vers lui que se dirigea mon homme, portant son congre triomphalement comme un trophée, et, après avoir attendu son tour et versé une petite somme, il fit cuire lui-même son poisson selon son goût et son désir. Quand il fut au point qu'il souhaitait, il commença, — avec quelle allégresse, — à le déguster, l'imbibant de la sauce noire et l'accompagnant du riz de son écuelle. Le repas terminé par deux rasades de thé vert, — et je jure que la table de Lucullus ne connut jamais de pareilles voluptés, — il reprit le cours de ses distractions : il se rendit en premier lieu vers un sorcier de coin de rue, qui lui tira, avec un rituel compliqué, une bonne aventure bien favorable sans doute, car aux vaticinations bruyantes et chantantes du devin il répondait par des malices et de francs éclats de rire, qui découvraient ses belles dents blanches, plissaient ses bons yeux loyaux, secouaient son front, ses épaules, son ventre et n'avaient rien du pénible sourire-rictus des civilisés occidentaux. Le Chinois, en effet, de nature moqueuse, plaisante volontiers les mystères de la divination et autres auxquels il croit pourtant. Rassuré sur son avenir, il s'offrit quelques souvenirs : bibelots parfaitement inutiles mais charmants, en plumes d'oiseaux, cailloux de formes et de couleurs curieuses... Il acquit encore un petit paquet de tabac pâle et très fin, puis il entra au théâtre. Je l'abandonnai là, sachant par expérience que les directeurs chinois n'offrent pas à leurs clients des spectacles qui, comme les nôtres, commencent tard et finissent tôt.

Je retournai le lendemain au chantier. Mon homme ne s'y présenta pas. Le contre maître ne l'y attendait d'ail-

leurs pas. Il m'expliqua qu'ayant probablement encore quelque argent en poche, il ne reprendrait sa besogne que quand il aurait épuisé sa fortune. Le Chinois ne travaille que pour pouvoir se nourrir et s'amuser. Il chôme ensuite jusqu'à ce qu'il n'ait plus de quoi satisfaire ses besoins et ses goûts. Mais, quand il est à la besogne, il travaille bien plus et bien mieux que n'importe quel ouvrier blanc. Quand, sur une concession ou dans une ville américaine, vous voyez une lumière isolée briller dans une boutique alors que toutes les devantures sont déjà closes, vous pouvez être certain que ce sont des artisans chinois qui prolongent leur journée.

La soirée que je viens de conter est celle de millions et de millions de Célestes. Notez que l'homme que j'ai suivi était employé dans des travaux européens de grosse industrie. C'est là une condition spéciale et rare en Chine. L'immense majorité de ses compatriotes gagnent leur vie et leur joie dans les boutiques ou les minuscules entreprises indigènes. Leurs distractions, leurs plaisirs, leur existence restent les mêmes avec pourtant cette différence avantageuse qu'ils vivent à la table et dans la famille du petit patron qu'ils servent, participent à ses modestes bénéfices.

Que veut-on faire contre une organisation sociale conçue avec ce sens de la justice, qui a, à sa base, cette familiarité, cet esprit de collaboration, cette sentimentalité, cette solidarité ? Que peut-on entreprendre contre cette mentalité pétrie exactement de cette unique préoccupation de réaliser dans chaque vie individuelle — et par de petits moyens — un maximum de jouissances ? Nous touchons là à l'âme profonde du peuple chinois sur laquelle rien ne mordra. Souple, fine, perspicace comme elle est, je ne dis pas qu'elle se fût, de parti pris, cabrée devant l'offre d'éléments constitutifs meilleurs et dont elle eût senti qu'elle pouvait les adapter à son instinct de bonheur. Mais on ne les lui a jamais apportés. Le Chinois est assez

renseigné sur nous, sur notre monde blanc et sur notre sinistre civilisation pour avoir conclu depuis longtemps qu'il n'y avait rien d'assimilable pour lui, ni aucun apport intéressant sa conception de la vie dans les malles des commis-voyageurs, dans les bouquins des missionnaires ou dans les coffres des Conseils d'administration. Les bourgeois, les artisans, les ouvriers sont fixés, avertis par leur instinct, par le spectacle que leur offre les concessions européennes, par les récits de quelques rapatriés. Les mandarins eux-mêmes, ces grands orientaux assoiffés de luxe, — autre forme du plaisir et de la joie, — n'ont rien découvert en Europe ou ailleurs qui pût ajouter à leurs jardins de rêve, à leurs palais de féerie, à leur sensualité, à leur raffinement, à leur délicatesse. « Je bois à la France et à la Chine, aux deux plus grands peuples du monde, aux deux seuls qui aient inventé une cuisine et une politesse », disait un mandarin, en recevant un diplomate du Quai d'Orsay, formulant bien ainsi qu'il estimait n'avoir rien à apprendre ni à recevoir.

Et qu'auraient-ils à recevoir, en effet, ces fils racés de la plus vieille des cultures humaines, justement fiers d'avoir trouvé depuis longtemps dans leur civilisation originale et bien personnelle ce qu'on ne fait encore qu'entrevoir de l'autre côté du Pacifique ? On mangeait encore avec les doigts en Europe et on s'essuyait à la nappe, que déjà leurs ancêtres avaient inventé ces délicates baguettes infiniment plus propres que les fourchettes, peu commodes à bien laver. On se soûlait déjà à pleins bords au pays de Lloyd George et dans bien d'autres royaumes, que le Chinois avait érigé en règle intangible la mesure, le tact, la décence en toutes choses, dans l'usage de l'opium comme dans celui de l'alcool, pipe ou tasse en main. Il faudrait écrire des volumes pour préciser le sens qui s'attache à la différence entre cette cuisine de la Chine, dont le mandarin se montrait si justement orgueilleux, — la cuisine n'est-elle pas la mesure exacte du degré de ci-

vilisation d'une nation ?— et les répugnantes baffrades des citoyens yankees ? Quelle leçon d'urbanité et de goût ne pourraient pas donner aux compatriotes de M. Wilson, avalant pêle-mêle et en même temps, potages, ragoûts, desserts, liqueurs, poissons, crèmes, et poussant cette gueuletonnade à coups de grands verres d'eau fraîche, ces Célestes délicats, dégustateurs impeccables et sûrs de poulets aux amandes, de nids d'hirondelles, de canards laqués et de tant d'autres merveilles qu'accompagnent des crus d'alcools de grand choix !

Une cuisine et une politesse ! Oui, les deux signes de vieille civilisation et de mentalité d'élite ! Qui, en dehors des Chinois et des Français, peut se vanter de les arborer ? Les Italiens ? Peut-être. Les Anglais ? Ils se saoulent et gardent leur casquette sur la tête devant une femme. Les Américains ? les Allemands ? Il n'en est pas question. Je me souviens, en écrivant ces lignes,— et avec quelle émotion,— de réceptions chez des grands Chinois. On pourrait paraphraser pour en évoquer les charmes et les délicieuses nuances, la phrase de Siéyès : « Quiconque n'a pas été accueilli au moins une fois à une table de mandarin n'a pas connu la douceur de la société ». Nous ne parlerons pas ici de la délicatesse de la chère, de sa recherche, de ses incomparables détails, de ses puissantes symphonies. Ce serait affaire d'une étude spéciale. Mais quels hôtes autour de ces tables succulentes, attentifs à votre bonheur, empressés et vigilants, scrupuleux observateurs de la politesse la plus raffinée, du tact le plus impérieux en même temps qu'amènes, cordiaux et tout confits en une grâce abandonnée qui vous confère immédiatement vos aises ! Et il arrive souvent qu'après vous avoir offert un magnifique repas national, entièrement ordonné suivant les vieux rites du pays, votre hôte fait un signe et sur la table du salon voisin dont on ouvre les portes, vous découvrez, préparé à votre intention, un non moins beau repas à l'européenne escorté des plus grands vins ! Je le

demande encore : Quel est le « Blanc » qui, recevant un hôte étranger, trouve au fond de sa délicatesse l'inspiration de satisfaire la curiosité de son invité et, au cas où le goût de celui-ci ne s'accommoderait pas des gastronomies indigènes, lui prépare le repas coutumier destiné à lui rappeler la patrie absente ?

Tout homme de bonne foi verra dans cette haute culture de la politesse un signe de sensibilité qui révèle les plus hautes personnalités humaines.

La conscience très nette et très ferme de sa supériorité, cette constatation, devant le spectacle qui ne lui échappe pas du monde contemporain, que sa civilisation a atteint un but et que chacun des individus de l'Empire s'épanouit dans un résultat, ne comporte pas que des propositions affirmatives. La conception chinoise du bonheur est formée d'un grand nombre d'éléments négatifs. Chemin faisant, nous avons noté hâtivement déjà l'horreur qu'a le Céleste de la vie pressée, c'est-à-dire de la vie moderne, sa répulsion foncière pour les complications, et surtout qu'il refuse, — à l'exception de quelques financiers frottés d'européanisme et qui forment à eux seuls le capital des banques, des entreprises industrielles et des emprunts sino-européens, — toute valeur absolue à l'argent. C'est avoir creusé déjà entre son monde et le nôtre un abîme quasi-infranchissable et une bonne protection.

Il y a, à toute pénétration de la Chine, c'est-à-dire à l'établissement de toute influence effective sur elle, des oppositions plus sérieuses encore. Le peu de prix que le Chinois attache à l'argent pour lui-même (1) relève d'une indifférence générale qu'il ressent pour la puissance que celui-ci confère. L'ambition, — sauf l'ambition du bonheur

(1) Un exemple frappant de cette tournure d'esprit si différente de la nôtre : Quand, sur les quais d'un port chinois, passe un mandarin gros et gras, béat et imposant, les maigres coolies ne disent pas, en contemplant et en enviant probablement sa démarche magnifique : « Voilà un homme qui doit être riche », mais : « Voilà un homme qui doit manger beaucoup de graisse », désignant ainsi le bien le plus précieux — aux yeux d'un prolétaire chinois — que peut procurer l'argent et non l'argent lui-même.

immédiat, quotidien, tangible,— lui est inconnue. Il n'aperçoit aucune joie à dominer, à diriger, à conduire ses semblables et ce mépris de l'argent s'accompagne en son âme d'un mépris encore plus grand pour la politique dont les finances sont une forme ou qui est, si l'on veut, une forme de la finance. Mépris ?... Ou plutôt éloignement, ignorance totale. On sait, — cela a été maintes fois répété,— que le Chinois n'a que dédain pour tout ce qui est militaire. L'armée, les armées plutôt, car chaque général en a une en propre et à sa solde, sont composées d'une infime fraction de la population masculine de l'empire, d'une sorte de clientèle. La militarisation de la Chine est œuvre impossible. Mais je crois que la répulsion du Chinois pour la politique est encore plus complète, plus absolue. Il est entendu qu'il y a en Chine des partis politiques, un personnel, un mouvement politique. Mais ces partis, ce personnel constituent un monde à part et infiniment petit, réduit, mesquin. Mettons, c'est un chiffre au hasard, mais qui ne veut exprimer qu'une proportion, que deux millions de cerveaux se sont consacrés à ce genre d'activité ou s'occupent des événements qui s'y rattachent : qu'est-ce en regard de la masse des quatre cents millions de Chinois absolument, complètement détachés des conceptions qu'elle engendre et dont elle dépend ? Nous abordons là un ordre d'idées difficile à préciser clairement, parce qu'il n'a aucun point de rapport avec le nôtre par où nous puissions le saisir : le Chinois n'est pas indifférent à la politique. Cet état d'âme supposerait qu'il connaît son existence. Or, il l'ignore de manière totale. Elle n'occupe ni positivement ni négativement aucune place dans son cerveau. Elle est complètement absente du domaine de sa connaissance. République ou empire à Pékin ?... Le nom des ministres, des vice-rois, des hauts fonctionnaires même de sa province ?... Compétitions, principes, systèmes ?... Lettre morte pour lui. Il ne sait même pas à qui, pour qui, pour

quoi il paye des impôts, la seule preuve de civisme, non qu'il donne, mais qu'on lui impose. Les événements qui se déroulent du fait des politiciens, constitution de royaumes, batailles, coups d'Etat, débats, négociations, traités, n'occupent pas une minute la pensée, n'affectent en rien la vie de la presque totalité des Célestes.

Cet état d'esprit, unique parmi les peuples civilisés, est issu, comme nous l'avons dit, du mépris de la puissance, mais d'autres dispositions encore. La forme politique de l'activité cérébrale ne trouve pas place dans la conception du bonheur que s'est faite le Chinois, et qui est sa préoccupation unique. La cité seule lui importe. Or, son ordre, son cadre, sans lesquels il n'y a point de sécurité pour son instinct de joie, sont déterminés depuis longtemps par une séculaire organisation sociale à l'abri de toutes vicissitudes et de toutes transformations et dont il n'a plus, par conséquent, à s'inquiéter. L'Etat lointain, qu'il n'entrevoit qu'à travers un épais rideau de fonctionnaires, ne l'intéresse à aucun degré, puisqu'il ne se manifeste que par un organisme ou qui le gêne ou qui sort de ses aspirations. Si, d'autre part, il désire,— et il en a souvent le goût,— s'entretenir en société d'autre chose que de ses sujets familiers : la nature, les arts, le plaisir en général, s'élever au-dessus des joies terrestres, la politique n'est point assez haute pour le satisfaire : il a les dieux, les ancêtres, la légende. Où serait dans cet état d'esprit la place des ambitions, des intrigues, des idées même des quelques politiciens de Pékin ou d'ailleurs ? Il faut donc renoncer à conquérir, à persuader les Chinois sur le terrain de la politique.

Peut-on au moins songer à entamer l'organisation économique de l'Empire, à y glisser les convoitises et les appétits des pseudos civilisés qui convoitent ses richesses ? Car c'est elles que visent la plupart d'entre eux, même, surtout, quand, en proclamant la souveraineté de la Chine, son intangibilité, son indépendance, ils lui offrent leurs

bons services désintéressés par la même occasion. De toute évidence l'aventure est tentante. Quelle autre région de la terre peut offrir aux fondateurs de sociétés anonymes ou autres une telle abondance de matières premières variées, de main-d'œuvre avantageuse et en même temps un marché d'absorption de cette capacité ! Il vaut donc la peine de discuter, comme l'a fait cyniquement Lord Curzon, s'il convient de n'étendre le bénéfice d'une bienveillance pateline et hypocrite qu'aux dix-huit provinces constitutives de la Chine, ou, au contraire, poussant jusqu'au bout ce respect héroïque de la liberté d'un grand peuple, s'il faut abandonner toutes visées même sur la Mandchourie et sur le Thibet. Discussion simplement scandaleuse, qu'on n'oserait soulever à propos de nulle autre puissance souveraine, et où se dévoilent bien les arrière-pensées d'une conférence de Washington. Eh bien, à notre avis, l'exploitation économique de la Chine, dont mainte nation se forge une félicité, n'est, elle aussi, qu'un leurre. Elle ne sera jamais possible que dans la mesure où les Célestes l'autoriseront, et dans leur sens profond des réalités ils ne l'autoriseront que dans la mesure où ils pourront l'adapter à leurs commodités, à leurs profits et à leur bonheur. Ils ont laissé établir des chemins de fer dans certaines régions — car ils sont trop intelligents pour repousser indistinctement tout ce que peut leur apporter le monde occidental. Ils laisseront peut-être exploiter quelques mines. Mais quand je vois les gros yeux des capitalistes jaunes ou blancs rouler vers la Chine des regards gloutons et concupiscents, je me rappelle une tentative dont j'ai jadis recueilli l'histoire sur place et qui a une indéniable signification. La Chine est le pays du monde qui consomme le plus de bois travaillé : jonques, maisons, temples, tout y est en bois. Les planches sont débitées dans tout l'empire par de modestes entreprises indigènes de scieurs à la main. Une société, je crois bien américaine, à qui ce détail n'avait pas échappé, pensa que

des scieries mécaniques parviendraient aisément à supplanter cette petite industrie et à accaparer l'immense marché qui lui assurait une vente certaine de ses produits. Des usines considérables de sciage mécanique, appuyées sur un gros capital de plusieurs millions,furent donc installées en divers points de l'Empire.Deux ans plus tard, elles avaient dû fermer leurs portes, battues, démolies, terrassées par le geste machinal et traditionnel des petits scieurs de long ; le ronflement de leurs puissantes machines avait été étouffé par le rythme grinçant des outils des patients scieurs à main. N'y a-t-il pas là un phénomène curieux, imprévu, très symptomatique ? Comment l'expliquer ? Par des raisons matérielles d'abord. Le Chinois, — et c'est là la principale, — est le peuple du monde qui se contente du bénéfice le plus minime. Dans ces conditions, comment craindrait-il la concurrence d'entreprises dont les prix de vente, immédiatement grevés de frais généraux énormes, ne pourront jamais lutter avec les siens ? Mais il y a aussi, pour expliquer ce surprenant résultat, de puissants facteurs moraux : la tradition d'abord, contre laquelle, en Chine, il est quasi-impossible de réagir et qui poussera un Céleste à toujours se méfier des innovations, tant qu'on ne pourra lui prouver qu'elles lui sont avantageuses, ce qui est rarement le cas. La solidarité nationale ensuite, qui fait que tant qu'un Chinois en aura la possibilité, il s'adressera à un compatriote plutôt qu'à un étranger pour ses achats. Si l'on veut comprendre jusqu'à quel point cette solidarité, qui a pour corollaire une fierté nationale très agissante, constitue vraiment une force avec laquelle il faut compter, puisqu'elle arrive à venir à bout même d'une puissante entreprise capitaliste américaine, il faut en connaître quelques exemples et en constater quelques effets. A Manille, il n'existe qu'un seul moyen de circulation en ville : de petites voitures, appelées « caromata», qui, sans être très coûteuses, arrivent pourtant à des prix assez onéreux. Un groupe d'Américains pensa donc tirer de

gros bénéfices en faisant venir de Chine un nombre important de pousses-pousses et aussi des Chinois pour les traîner, car il faut posséder certaines conditions physiques et de l'expérience pour s'atteler entre les brancards de ces petits véhicules. Les riches banquiers et commerçants chinois établis dans la capitale des Philippines ne purent supporter l'idée que leurs compatriotes allaient, dans cette ville où ils jouissaient de hautes situations, en être réduits, au profit de blancs, à ce demi-esclavage et à cette besogne un peu dégradante. Ils captèrent au débarcadère les Célestes importés, les entretinrent complètement à leurs frais et les empêchèrent de travailler. On dut les rembarquer. Autre exemple de solidarité nationale : dans une cimenterie de Hong-Kong, un contremaître indigène est renvoyé. Les ouvriers prennent fait et cause pour lui : grève purement locale, déterminée par une petite querelle d'usine et non par des principes que l'ouvrier chinois ignore d'ailleurs. Par ces moyens mystérieux qui fleurissent en Extrême-Orient, le bruit de cette grève se répand immédiatement jusqu'aux régions les plus lointaines d'une province plus grande que la France et la direction de l'usine, qui tentait de recruter de-ci delà un nouveau personnel, ne trouve pas un seul homme qui veuille remplacer des compatriotes, même parmi les plus malheureux des sans-travail.

Méconnaître la valeur d'un sentiment moral d'une telle puissance est impossible, et on ne voit pas trop comment les acharnés « protecteurs » de la Chine s'y prendront pour dissocier une telle cohésion, pour émietter une telle solidarité, opération préliminaire indispensable à l'établissement de toute sérieuse et lucrative influence. Opération pas très propre, d'ailleurs, puisqu'elle consisterait à anéantir une des plus hautes manifestations d'un noble sentiment humain. Elle ne sera, en tout cas, pas aisée. D'abord, parce que le monde chinois, nous l'avons dit plus haut, est — et comme on le comprend ! — prodigieu-

sement fermé et que le patriotisme, enceinte défensive de ce peuple, est d'une nature très spéciale. Cette masse énorme de 400 millions d'individus englobe plusieurs races.Mais n'est-ce pas le cas de presque tous les pays ? Quel état, à l'exception du Japon, peut se vanter d'être constitué par des êtres de même origine et de même histoire ? Cependant en Chine — comme dans d'autres patries encore — il existe une unité. En Chine, elle est assez particulière. Inutile d'espérer, comme aux Indes, d'y gouverner en dressant Bouddha contre Mahomet. Il y a entre les divers éléments qui constituent la nation chinoise une communauté de vues morales, une unité de conception de vie, une cohésion de doctrine quant au but de l'existence, qui fait de cette immense fourmilière humaine une société impossible à entamer.

L'intérêt, au moins, peut-il jouer un rôle dans les louches projets des Blancs qui rôdent autour du Céleste Empire ?... L'intérêt, maître du monde américano-européen, dernier argument pour nombre de peuples, ultime raison de vingt siècles de civilisation, souverain incontesté de beaucoup de destinées, surtout chez les races anglo-saxonnes ! Je ne le pense pas non plus. L'argent atteindra quelques centaines d'individus déjà corrompus par leur contact avec les pionniers de la civilisation orientale. C'est tout. Car le Chinois, quel que soit le prix qu'il peut attacher à l'argent pour les joies qu'il comporte, est incapable instinctivement de lui subordonner les sentiments, les impulsions ou les grands principes qui constituent proprement l'essence de sa personnalité et de sa vie morale. Son honnêteté est faite de cette matière, et partant, bien plus rigide que la nôtre, liée à une conscience qui, le plus souvent, a le tort d'évoluer en même temps que ladite honnêteté fluctue. Quand un Chinois se ruine et ruine les siens pour ne pas trahir sa parole ou sa signature, pour « sauver la face » (le cas est fréquent), il y a derrière son acte toute la noblesse de ses aïeux morts,

toute la vieille vénération de sa race pour la règle morale, pour une tenue de vie qui se suffit à elle-même sans invoquer des raisons extra-terrestres, tout un scrupule d'ordre établi. Il n'y a pas besoin, comme dans le corps des notaires parisiens, que des règlements écrits imposent la solidarité professionnelle : on a vu souvent des corporations répondre spontanément des dettes d'un de leurs membres et régler en son nom pour que l'honneur collectif demeure sauf. De gros marchés se traitent entre les Chinois et les étrangers, uniquement sur la parole que ceux-là donnent et qu'ils tiennent toujours, même au prix de leur propre fortune. Et ceci se passe dans un monde de négociants pourtant quelque peu contaminés déjà par l'Occident. Quelle apparence donc que la cavalerie de Saint-Georges entame une telle moralité ?

§

Nous n'avons recueilli là que quelques traits superficiels de la mentalité chinoise, — pour autant qu'on la puisse connaître, — et de l'immense civilisation qu'elle a créée. Mais peut-être suffisent-ils pour entourer de la sympathie qu'elle mérite la noble victime que les avidités américaines et nippones guettent au coin des Hawaï ou de Formose. Comment l'attaqueront-elles ? Nous venons de voir qu'elle est bien cuirassée. Ici, il ne s'agit point d'envelopper du prétexte hypocrite habituel de « civilisation » les calculs d'ambition et les désirs de richesses. La proie convoitée est mille fois plus civilisée que ceux qui la convoitent. En 1840, au moins, les Anglais eurent la franchise de ne point trop chercher de prétextes quand ils entrèrent en guerre contre la Chine pour l'empêcher de supprimer chez elle l'usage de l'opium dont la fourniture enrichissait et enrichit encore l'Inde. « Civilisation » peut-être ? On a donc pour le cas de la Chine inventé « la politique de la porte ouverte ». La Chine est puissance souveraine. N'est-elle donc pas libre comme les Etats-Unis

ou le Japon d'ouvrir ou de fermer sa porte à son gré ? Comment, pourquoi cette question est-elle posée à la Conférence de Washington et non au Conseil des Ministres de Pékin ? S'interroger à ce sujet, c'est découvrir immédiatement ce qui se dissimule derrière ces vocables fallacieux : Pour l'Amérique, naïve malgré tout, un marché immense : Pour le Japon, qui connaît mieux la Chine, qui sait quelles forces de résistance se dissimulent derrière son apparente immobilité, qui a par ailleurs plus besoin de matières premières et de terre d'immigration, que de marchés, ce sont des concessions minières, ferroviaires, des exploitations agricoles. L'Amérique a besoin de mettre la main sur la Chine elle-même. Le Japon n'a besoin que de tenir le gouvernement chinois. En tout état de cause et pour beaucoup de raisons que nous ne pouvons développer ici,nous nous rangeons à l'avis de M. Georges Batault dans son étude sur le *Pacifisme et la Question du Pacifique* : Si la Chine doit subir une emprise étrangère, il vaut mieux, de toutes façons, que ce soit le Japon qui l'exerce. C'est l'intérêt de la Justice, de l'Europe et de la Chine elle-même. C'est à lui que vont nos vœux. Nous employons à dessein ces mots « a besoin » en parlant des peuples intéressés à la situation actuelle dans le Pacifique. C'est en effet la fatalité tragique du problème. Comme nous l'exposions au début de cet article, les intérêts *vitaux* des deux antagonistes d'aujourd'hui, peut-être, en dépit des conférences, des deux ennemis de demain, sont engagés. Au moins le Japon, dont la politique est infiniment plus franche et les arguments plus loyaux, peut-il légitimement arguer qu'il n'en serait pas réduit à cette extrémité, qui n'a moralement rien de très noble, si les Etats-Unis eux-mêmes ne l'avaient contraint à sortir jadis de ses destinées traditionnelles pour éviter le sort dont ils menacent actuellement sa grande voisine. Car, il faut le constater, la politique odieuse de force et d'injustice qui s'impose aujourd'hui aux futurs conquérants

de la Chine, — ou du moins à ceux qui espèrent la conquérir, ce qui nous paraît impossible, — cette politique est une des impasses sanglantes où la civilisation à contre-sens qu'elle a acceptée a conduit l'humanité. Il y en a quelques autres par le monde, dans la vie internationale et dans la vie personnelle des nations. Le développement à outrance de la prospérité et de la complication matérielle, le perfectionnement de la vie physique, que n'accompagnait pas un perfectionnement parallèle de l'âme des hommes, ne pouvaient pas comporter une impunité indéfinie. Ils mûrissaient leur terme et le germe de leur châtiment. Et il faut que ce cataclysme moral que constitue cette obligation de deux peuples d'asservir une noble et haute race pour continuer eux-mêmes à subsister et à prospérer se produise en face et aux dépens de cette Chine merveilleuse, seul témoin des civilisations abolies auxquelles la sienne a survécu, parce qu'elle a été conçue pour le seul but qui soit réel sur cette terre : pour le bonheur à l'exclusion de la puissance et qu'ayant ardemment dressé ce principe de vérité des monts du Thibet aux rives du Pacifique, elle a su, dans son développement, harmoniser le rythme de son âme et l'ordre de sa vie. Mais, n'en déplaise aux mauvais réalistes de la politique de force, d'influence ou de persuasion, cette civilisation a engendré des vertus assez puissantes pour décevoir tous les calculs et ébrécher toutes les dents.

MARCEL ROUFF.

NINON, MOLIÈRE ET LES DÉVOTS

—

On ne racontera pas ici «les persécutions que les Dévots firent subir à la pauvre Ninon». Pendant quinze ans la Société du Saint-Sacrement s'acharne avec une rage pieuse contre cette «célèbre prostituée». En 1643, ils l'obligent à se retirer dans un couvent; en 1648, ils lui imposent un long exil à Lyon; en 1651, ils la menacent d'un «embarquement aux Canadas» et Mademoiselle de Lenclos en est réduite à se cacher pendant trois ans à Valliquerville; en 1656 enfin, ils réussissent à la faire interner aux Madelonnettes d'abord, à Lagny ensuite. Elle ne doit sa délivrance qu'à de hautes protections et rentre enfin à Paris, qu'elle ne quittera plus jusqu'à sa mort.

Les Confrères, en même temps qu'ils organisent la chasse aux prostituées, mènent avec une ardeur égale la chasse aux comédiens. Ils traquent la troupe des Béjart et la réduisent enfin en 1645 à partir pour la province. C'est un long exil de treize ans et le texte de Faillon est formel: «Molière attendit en province la mort du curé de Saint-Sulpice pour rentrer à Paris». (*Vie de M. Olier*, II, 374.)

Il n'y rentre donc qu'en 1658, à peu près en même temps que Mademoiselle de Lenclos. Ils ont eu à cette date à subir les persécutions des mêmes ennemis; ils ont à l'égard des Dévots la même haine; la même humeur «vituperosa» les pousse à n'incliner que mollement au pardon des injures. Cependant, la même prudence les porte aussi à ne point risquer de dangereuse attaque. Tous deux ont une situation fragile et qu'une saute de mode peut renverser. Que les confrères les laissent enfin exercer librement leur profes-

sion, et ils laisseront volontiers au pouvoir royal le soin difficile d'anéantir la Cabale. Mais, si on les persécute à nouveau, ils se trouveront associés dans la résistance et la contre-attaque. Conscients d'avoir avec eux l'opinion publique, l'appui de la jeune cour et comme la complicité du roi, ils rendront avec usure les coups reçus.

§

Le 18 novembre 1659, c'est la première représentation des *Précieuses ridicules* et Bret (p. 59) n'hésite point, à son ordinaire, à affirmer que « Mademoiselle de Lenclos fut des premières à applaudir aux heureux commencements de cet astre de comédie... lorsque Molière, par ses *Précieuses*, vint pulvériser ces ennemis de la belle nature, contre lesquels Ninon n'avait jamais cessé de déclamer et de servir d'exemple ». Tant de fumée cache-t-il au moins un peu de feu ?

Remarquez qu'en un certain sens Ninon est une précieuse. Somaize la met, et deux fois, dans son Dictionnaire. Mademoiselle de Scudéry lui fait place dans la Clélie. Cependant Mademoiselle de Lenclos a pris soin de nous dire elle-même en quoi elle est une précieuse et en quoi elle cesse de l'être. La *Coquette vengée* peut aider fort utilement à démêler le problème, qui demeure complexe, de la préciosité. Ninon travaille à l'écrire à peu près en même temps que Molière compose ou retouche ses *Précieuses*. L'opuscule et la comédie paraissent à quelques mois l'un de l'autre; leur succès actuel fut presque égal, et la postérité n'a point peut-être été tout à fait juste à l'égard de cet amusant pamphlet qui a la double valeur d'un petit chef-d'œuvre et d'un document essentiel.

Les portraits sont excellents et d'un réalisme délicieusement ironique. Un trait de crayon précis campe le personnage dans une attitude vivante. La langue est alerte et limpide. C'est du meilleur Saint-Evremont, sans qu'il y ait d'ailleurs de raison sérieuse pour croire que Saint-Evre-

mont ait tenu la plume. Le style de la *Coquette* est celui des lettres de Ninon, — de celles du moins dont l'authenticité est certaine.

Cet hurluberlu de Félix de Juvenel de Carlincas débarque un jour de Pézenas à Paris (de Pézenas où Molière avait passé), traînant avec lui une vingtaine de gros manuscrits in-folio. C'est un type cocasse de savant, compilateur, pédant, dogmatique et bel esprit. Les précieuses lui font bon accueil. Il collabore à la Guirlande de Julie et sème un peu partout ses madrigaux, ses épigrammes, ses romans et ses livres d'histoire. Surtout, il disserte sur l'amour. Il ramasse en formules « cette passion qui n'est pas une vertu et qui ne devient pas vertu par sa durée, mais seulement une longue passion ». Pour ne point se perdre dans la nature et le nombre de ces vertus et de ces passions, ce Trissotin philosophe les avait mises en deux tables, si faciles à consulter qu'on y trouvait du premier coup la définition cherchée. Question : « Qu'est-ce que l'amour ? » Réponse : « L'amour est une inclination de l'appétit au bien sensible considéré absolument ». Et cela est fort bien dit, mais le ridicule de ce philosophe est de philosopher chez Ninon sur la danse et sur l'amour, devant des professionnels de l'amour et de la danse. Philidor, qui est un gentilhomme adroit et spirituel, raille agréablement ces courtes définitions :

> Vous travaillez admirablement en petit. Quoi ! Il n'y a qu'une ligne pour l'Amour ! Voilà une divinité bien serrée ! Si toute la philosophie de cet homme-là est de même, savez-vous ce que j'en pense ? C'est une reine bien pauvre et bien maigre, dont les tables sont bien mal servies !

Catégorique, impertinent, le Carlincas fait si bien qu'il attire sur lui une conjuration universelle. On se rue sur le philosophe, on lui donne une nasarde, on le crible de grands coups d'épingles, on le chasse en le houspillant — et la scène s'achève en farce énorme, cependant que l'homme

aux tables crie de toutes ses forces en s'en allant : « Coquettes ! coquettes ! je saurai bien me venger ! »

Il se vengea. Rentré dans son Pézenas, il écrivit *Le Portrait de la Coquette — ou la lettre d'Aristandre à Timagène.* [Sercy 1659.]

Toutes les coquettes du Marais reçoivent leur paquet. C'est une revue fort méthodique et souvent pénétrante de toutes les formes de coquetterie. Mais plus spécialement l'auteur attaque la préciosité galante, autrement dit les théories des précieuses et surtout de Ninon en matière d'amour.

Ninon réplique du tac au tac par sa *Coquette vengée*, et le livre a pour nous ce vivant intérêt de nous montrer jusqu'à quel point Ninon est une précieuse, et jusqu'à quel point les précieuses étaient des coquettes.

« L'amour n'est point un squelette tout sec, écrit Ninon, sans embonpoint ni vigueur. » — « Il n'y a rien de beau ni de si plein que l'amour. » Toute la philosophie sur ce sujet est de n'avoir point de philosophie. Qu'on en parle, oui, comme de la danse ou de la musique, mais qu'on n'oublie pas d'en jouir en s'y livrant. Et l'on voit par quelle porte Ninon peut entrer dans la galerie des précieuses. Les précieuses, en effet, ont rendu à l'amour une importance qu'il avait perdue; elles l'ont remis à la mode. « Il faut, dit Mlle de Scudéry, que tous les hommes soient amoureux et que toutes les dames soient aimées ». Programme où Ninon trouve son compte. En faisant de l'amour la chose essentielle, les précieuses rendent service à Mlle de Lenclos; voilà pourquoi et comment elle est précieuse.

Mais elle est une précieuse d'extrême gauche. Elle suit leur programme jusqu'à un certain point, mais elle suit aussi le sien qui est proprement celui du libertinage. Faire de l'amour une distraction de l'esprit, un jeu subtil, aller et venir à travers le pays de Tendre, Ninon n'y répugne pas, mais il lui faut aussi que la route mène quelque part, et chacun sait où. Avec toute la maladresse nécessaire, on

doit encore le répéter : l'amour est pour elle un métier, tout comme le théâtre est un métier pour Molière.

Cela ne va pas sans des conséquences sérieuses : tous deux professionnels sont entraînés à juger toute question du point de vue de leur profession. Ce qui favorise l'exercice de cette profession est bon, ce qui l'entrave est mauvais ; et sans que cela suffise à expliquer *toute* la philosophie de Molière ou de Ninon, cela peut aider à comprendre leur philosophie.

Lors de la visite que lui fit à Lagny la reine de Suède, Ninon avait donné des précieuses cette définition : « Les Précieuses sont les jansénistes de l'amour ». (Des Maireaux, *Vie de Saint-Evremont* — XLII.) Le mot fit fortune. Saint-Evremont le recueillit dans sa petite pièce du Cercle, et Scarron l'utilise dans une lettre à Marigny du 8 mai 1659.

On a voulu découvrir à la plaisante définition donnée par Ninon cent significations profondes, mais personne n'en a fourni un meilleur commentaire que Saint-Evremont : « L'amour est encore un Dieu pour les précieuses. Il n'excite pas de passion en leur âme, il y forme une espèce de religion ». Pour cette religion, Ninon a autant d'aversion que pour toute autre. L'amour est un Dieu pour les précieuses, et un Dieu garde toujours quelque chose de terrible ou du moins d'ignoré ; l'amour tel que l'entend Mlle de Lenclos n'a rien de tel ; disons qu'il est pour elle un bon camarade, un utile compagnon avec qui les subtilités théologiques ne sont point de mise.

Les fausses délicates, dit encore Saint-Evremont, ont ôté à l'amour ce qu'il a de plus naturel, pensant lui donner quelque chose de plus précieux. Elles ont tiré une passion, toute sensible du cœur à l'esprit et converti des mouvements en idées.

On ne saurait mieux dire, ni mettre en formule plus claire l'essence même de la préciosité. Quand on ergote trop longtemps sur la grâce, on perd la foi ; quand on ergote trop subtilement sur l'amour, on perd la faculté d'aimer. Ainsi les précieuses sont, sans le vouloir, les auxi-

liaires de l'indifférence, tout comme on a pu reprocher aux jansénistes d'être les avant-coureurs du scepticisme. Ninon flaire le danger et d'un mot spirituel remet les choses au point.

Menacée dans ses goûts et dans sa profession, elle a sur ce sujet une opinion professionnelle. Or, à son tour, c'est aussi pour des raisons professionnelles, raisons de comédien et d'auteur comique, que Molière intervient dans la mêlée, pour y donner son avis et son coup de poing.

Molière n'a point, bien entendu, ridiculisé sur son théâtre tous les vices individuels et sociaux. Il choisit. Il a sa méthode, et sa méthode est de frapper d'abord à tour de bras sur ce qui peut nuire au théâtre comique en général et à sa troupe en particulier. Il a un flair professionnel pour dépister les coteries qui, le voulant ou sans le vouloir, risquent de détourner le public de ses tréteaux.

Les précieuses, les premières, risquent de lui nuire. Elles visent à purifier les mœurs, à réagir contre la licence des manières, à nettoyer le langage souillé de mots obscènes. A supposer qu'elles réussissent absolument dans leur louable entreprise, le théâtre comique n'a plus qu'à disparaître. Toute espèce de puritanisme se hâte de chasser hors de la cité moralisée et moralisante la farce et les farceurs.

Précisément, en 1658, quand Molière rentre de province à Paris, la farce commence à se démoder. Or, Molière, à cette date, est un farceur, et sa farce, comme toutes les farces, ne vit que d'une certaine grossièreté de mœurs et de langage. Un public de gens parfaitement délicats refuserait de rire à ces plaisanteries un peu trop salées et un peu trop sales. Molière, à la vérité, atténuera plus tard cette verdeur ; mais pour l'instant la *Jalousie du Barbouillé* et le *Médecin volant* sont le fond de son répertoire comique, et si la mode détourne brusquement le public de ces grossièretés de mœurs et de langage, c'est la faillite de la farce et la faillite de la troupe. La situation de Molière en 1659 est loin encore d'être tout à fait solide. Une saute de vent, un

changement de goût de la part du public, peuvent ruiner son théâtre et le ruiner lui-même. Il prend les devants et, menacé, il attaque.

Vers 1659, les précieuses ont reçu déjà pas mal de coups : c'est le moment de leur porter le coup définitif. Cependant, si la farce des *Précieuses ridicules* est un succès, elle n'est pas une victoire aussi certaine et aussi immédiate que Molière l'espérait. « Un alcôviste de qualité, dit Somaize, eut le crédit de faire interdire la pièce », qui ne reparut que le 2 décembre 1659. Il y a là un coup monté par une cabale obscure et puissante ; une « manigance » qui, toutes proportions gardées, ressemble à celles dont les Dévots useront plus tard contre *Tartufe*. Molière est obligé de retirer sa pièce. L'alcôviste de qualité, dont nous ne connaissons pas le nom, dispose évidemment d'un crédit solide et se sent soutenu, ou poussé par un parti considérable. Il a fallu, pour obtenir l'interdiction, agir auprès du pouvoir. On a profité d'un moment où le roi et Monsieur sont absents de Paris, parce qu'on redoute, semble-t-il, que l'auteur condamné n'en appelle directement à Sa Majesté. C'est cependant le parti que prend Molière, puisqu'il fait parvenir au roi, alors dans les Pyrénées, une copie manuscrite de ses *Précieuses* (Segraisiana, 212-213). On ne sait rien de la suite de l'affaire, sinon que l'interdiction fut levée, et que la pièce, reprise le 2 décembre 1659, se maintint sur l'affiche jusqu'à la clôture de Pâques.

Pour la seconde fois, Molière a appris à ses dépens quels risques on court à s'attaquer à une coterie qui prétend avoir pour elle le monopole de la morale et de l'honnêteté. Avec quelle prudence cependant il avait eu soin de ne pas attaquer de front les précieuses. Leur œuvre était essentiellement une œuvre morale et leur réforme du langage n'était qu'un moyen de parvenir à la réforme des mœurs : habilement, Molière n'avait ridiculisé que le moyen. Et en outre, il multiplie dans sa préface les distingo subtils entre véritables et fausses précieuses, comme il aura soin plus

tard de distinguer entre faux et véritables dévots. Précaution inutile. Les *Précieuses ridicules* marquent le commencement d'une longue lutte contre les ennemis avoués ou cachés de la comédie, contre l'esprit de morale et de pudeur absolue et rigide, contre les Dévots et les Dévotions.

Car nous ne sommes pas aussi loin des Dévots qu'il peut paraître. Les précieuses sont les auxiliaires mondains de la Compagnie. Leurs efforts vont dans le même sens que ceux de ces Messieurs. Elles sont les jansénistes de l'amour, parce qu'elles ont des pudeurs jansénistes.

Entre les précieuses, d'une part, et Molière et Ninon d'autre part, il y a incompatibilité d'humeur et d'intérêts. Non point que la courtisane et le comédien ne comprennent rien à la réforme tentée, ou n'aient pour elle que haine et mépris. Ninon est, à sa façon, une précieuse, et Molière, dans sa préface, ne ménage point aux « véritables précieuses » des éloges dont la sincérité ne paraît pas contestable. Mais il y a précieuses et précieuses. Il y a les précieux qui s'amusent à la comédie, applaudissent et paient leur place. Il y a les précieux qui, sortant du réduit à la mode, apportent à Mlle de Lenclos leur tribut d'hommages monnayés. Avec ceux-ci et avec celles-là il y a plaisir et profit à s'entendre. Mais il y a aussi dans le parti une extrême droite de moralistes zélés, dangereux et ridicules qui ne visent à rien moins qu'à chasser de la cité, sans même les couvrir de fleurs, les danseuses et les baladins. Ces intransigeants ont eu beau s'habiller à la mode du jour, Ninon et Molière ont reconnu l'ennemi sous son déguisement. Précieuses outrées ou Dévots, c'est tout un. Que ceux-ci ou celles-là triomphent et Ninon n'a plus qu'à reprendre le chemin des Madelonnettes, Molière celui des lointaines provinces. Voilà pourquoi la lutte qu'ils mènent contre les précieuses n'est, en somme, qu'un épisode de leur lutte contre les Dévots.

§

Cependant, les libertins, forts de l'appui de la jeune cour et de la bienveillance du roi, reprennent pied. Les Dévots perdent du terrain. Le public, qui n'a jamais été pour eux, ose se tourner contre eux. Molière sent venir l'heure où les rieurs seront de son côté. Mais la Cabale ne cèdera pas sans se défendre et la lutte va durer dix ans.

Après les *Précieuses*, Molière donne *le Cocu imaginaire*, proclamation presque insolente de la victoire remportée sur les fausses pudeurs des précieuses qui se trouvent être les pudeurs des Dévots. Le roi voit la pièce neuf fois. Pouvait-il plus clairement manifester son goût pour une morale immorale et sa sympathie pour un comédien qui l'amuse? Cependant, en plein succès de *Sganarelle*, le lundi 11 octobre, « Monsieur de Ratabon, surintendant des bâtiments du Roi, fait commencer la démolition de la salle du Petit-Bourbon sans avoir averti la troupe, ni laissé à son chef le temps de faire enlever le matériel. La méchante intention de M. de Ratabon était évidente ». (La Grange.) Voilà les comédiens sur le pavé. On a tenté d'arrêter les *Précieuses* en plein succès ; on tente, en plein succès de *Sganarelle*, de disloquer la troupe. Contre un mal de même nature, Molière emploie le remède qui lui a déjà réussi : il s'adresse directement au roi. Le roi intime à son surintendant l'ordre de faire de grosses réparations à la salle du Palais-Royal, et Molière est autorisé à enlever du Petit-Bourbon le matériel lui appartenant. La Grange, racontant cette histoire obscure, en parle comme d'une « bourrasque » et c'est une bourrasque en effet : si le sieur de Ratabon avait travaillé pour le compte des Dévots, il n'aurait agi ni plus vite ni avec plus d'adroite hypocrisie.

Au Palais-Royal, Molière, après l'échec de *Don Garcie*, donne *L'Ecole des Maris*. A l'esprit de dévotion il oppose hardiment l'esprit de bon sens. Avec *L'Ecole des Femmes* il affirme que la comédie peut donner aux honnêtes gens

d'utiles leçons. Plus de couvents, plus de grilles qui déplaisaient tant au roi. Entre deux systèmes d'éducation il faut choisir, et le choix de Molière est fait.

Les Dévots ne s'y trompent point. Ils comprennent que le comédien n'est pas un adversaire dont ils auront facilement raison. Ils ont, il est vrai, la reine-mère pour eux ; mais Molière a pour lui le roi et la jeune cour. Fort subtilement, les Dévots engagent le combat de biais. Molière, en tant que comédien et auteur comique, a des rivaux. Les Dévots les poussent à l'attaque, et c'est la « guerre comique », laquelle ne fut pas une guerre littéraire tout simplement. Molière, avec une audace de beau joueur, dédie la *Critique* à la personne qui, au su de toute la France, est à la cour le plus ferme appui du parti dévot, à la reine-mère; et dans la dédicace, il la loue précisément de donner un exemple de la dévotion véritable en ne dédaignant pas de rire « de cette même bouche dont elle prie Dieu ». Non que le comédien ait pu penser imposer ainsi silence à tous ses ennemis, mais cela devait au moins en embarrasser quelques-uns, bons courtisans ; les autres, Molière leur répond encore, on sait comment, dans l'*Impromptu de Versailles* ; puis il juge avoir assez fait contre les moucherons littéraires : c'est la Cabale qui s'agite derrière qu'il faudrait atteindre, coterie plus puissante, plus habile, plus insaisissable aussi ; une piécette de circonstance, Critique ou Impromptu, n'y suffira pas. Molière y songe et prépare contre les Dévots un coup plus terrible, bien sûr qu'il est de détruire en eux ses plus anciens, ses plus acharnés adversaires, ceux-là mêmes qui savent trop bien faire lancer par d'autres les traits qu'ils ne veulent pas lancer eux-mêmes.

D'ailleurs, le moment est propice : le comédien jouit de la pleine faveur du roi, qui lui en donne chaque jour de nouvelles preuves; la Cabale, au contraire, va connaître de sombres heures. Des camps les plus opposés les coups pleuvent sur les Confrères : Nicole, La Rochefoucauld,

Tallemant racontent à voix plus ou moins basse les secrets de la Cabale; les Dévots ont tourné tout le monde contre eux, ici les paysans (affaire de Séez), là, les prêtres (libelle de Dufour), à Paris les bourgeois (correspondance de Guy Patin), ailleurs les magistrats (arrêts de Bordeaux et de Caen), et enfin nombre d'écrivains, toute la jeune cour et le jeune roi et jusqu'aux évêques qui parlent d'anéantir la Compagnie. (D'Argenson A. 275.)

Pendant le premier trimestre de 1664 Molière met *Tartufe* sur le chantier.

§

Le sujet de *Tartufe*, ou du moins l'intention de ridiculiser les Dévots, était dans l'air. Dès 1651, Garaby de la Luzerne songeait à une satire contre l'hypocrisie, mais ce n'est qu'en 1662 qu'il risqua ses *Pharisiens du temps* ou *le Dévot hypocrite*, dans lequel il vise sans détour la Compagnie. En 1670, il pourra parler de son « Tartufe aîné de celui de Molière de sept à huit ans », sans que nous devions voir là d'ailleurs une source évidente du vrai *Tartufe;* l'essentiel est de rappeler que d'autres que Molière, en même temps que lui, s'essayaient à ridiculiser la Cabale.

Et nous en dirions autant de Scarron, ajoutant toutefois que Molière a certainement connu la nouvelle des *Hypocrites*, qui parut en 1661, et qu'il lui doit quelque chose, ne fût-ce que le nom de son personnage. Quoique Bret dise qu' « avant de finir sa pièce Molière ne savait pas encore quel nom donner à son imposteur », ce nom tournait autour des syllabes du Montufar de Scarron; l'aventure vraie ou fausse des deux ecclésiastiques s'écriant devant un plat de truffes : Tartuffoli ! Tartuffoli ! n'a pu que préciser et fixer une association de sons déjà faite.

Au moment où meurt Scarron, un Tartufe *en puissance* existe déjà avec son nom de sonorité sourde, fourrée, son allure, ses mines, ses vêtements; fantoche et tête de Turc, tout le monde le connaît, il est à tout le monde ; qui le

veut ou le peut a le droit de s'emparer de lui. Il semble bien que Chapelle l'ait tenté, et Grimarest, qui a lancé ce bruit, veut même que ce soit Molière qui ait proposé le sujet à son ami. Quoi qu'il en soit, Chapelle n'en put rien faire qu'« un recueil de bons mots », dont tout au plus on peut supposer que Molière retint les meilleurs.

D'après le Père Rapin, ce serait le roi qui aurait donné à Molière le conseil de « jouer les dévots sur le théâtre ». (*Mém.*, I, 294.) Le P. Rapin n'est pas un témoin auquel nous puissions faire plein crédit : retenons du moins qu'il savait, — comme tout le monde d'ailleurs, — que le vrai sujet de *Tartufe* était les Dévots. Fin mars ou commencement d'avril 1664, Molière récita au roi les premiers actes de la pièce qu'il était en train de composer ; le passage de la correspondance entre Brossette et Boileau à ce sujet est bien éclairci maintenant : il s'agit d'une lecture. La pièce étant assez avancée, l'auteur est pressé de connaître l'avis du roi ; le roi ne l'est pas moins de connaître la pièce : chez l'un et l'autre on reconnaît la même préoccupation de porter devant l'opinion publique la question des Dévots. Le roi parle avantageusement de la pièce, et la Cabale s'inquiète. En effet, le 17 avril la Compagnie, en séance, agite la question de *Tartufe*. « On parla fort, ce jour-là, de travailler à procurer la suppression de la méchante comédie de *Tartufe*. Chacun se chargea d'en parler à ses amis qui avaient quelque crédit à la cour pour empêcher sa représentation. » (*Annales*, p. 125 ; Allier, 399.)

Les *amis* ne durent point tarder à se mettre en campagne. Précisément de belles fêtes se préparent à Versailles pour le mois de mai. Des deux côtés la lutte est engagée autour de la personne du roi : il suffirait d'un mot de celui-ci pour empêcher la méchante comédie ; car, n'oublions pas que tout le monde est averti de l'existence de la pièce en ce mois de mai. Cependant, « les trois premiers actes de cette comédie ont été représentés à Versailles pour le roi le 12e jour de mai 1664 ». (Registre de La Grange.) Molière a gagné la

première partie, mais les Dévots ne lâchent pas pour cela leur adversaire. La grande chose, celle qui compte avant tout, c'est d'empêcher toute représentation publique de *Tartufe*. A cet effet, ils agissent vite et bien ; l'archevêque de Paris lui-même se fait l'avocat de la bonne cause auprès du roi. Celui-ci finit par céder ; sans rien rétracter des éloges qu'il avait déjà faits, sans douter même des bonnes intentions de l'auteur, « il la défendit pourtant en public et se priva soi-même de ce plaisir » pour ne pas égarer, dans un sujet si délicat, les bonnes âmes « moins capables d'en faire un juste discernement ». (Relation des fêtes.)

Le coup est porté. Les Dévots triomphent, et ils chantent victoire. Dans la *Gazette* du 17 mai, à propos d'un édit condamnant les cinq propositions de Jansénius, on nous apprend que le roi montra son zèle de fils aîné de l'Eglise « en faisant défenses de représenter une pièce de théâtre intitulée *L'Hypocrite*, que Sa Majesté, pleinement éclairée en toutes choses, jugea absolument injurieuse à la religion et capable de produire de très dangereux effets ». Rapprochez ce texte de la Relation officielle ; le roi tout à l'heure atténuait son interdiction, et maintenant il l'aggrave. Ce qu'il n'a point dit, les Dévots le lui font dire.

Entre eux, dans l'assemblée du 27 mai, ces Messieurs se félicitent du résultat acquis. « On rapporte que le roi, bien informé par M. de Péréfixe des mauvais effets que pouvait produire la comédie de *Tartufe*, l'avait absolument défendue. » (D'Argenson). De son côté, Molière, qui a suivi le roi à Fontainebleau, plaide pour sa pièce (Loret, 24 mai). Le roi a de bonnes et vagues paroles, mais l'interdiction demeure.

Si, en moins de quinze jours, Molière a perdu la seconde partie, il est bien décidé à ne pas laisser tomber dans l'oubli l'œuvre que l'on veut tuer. Il commence alors la série des lectures en privé, lecture chez Ninon, lecture devant le Cardinal Chigi, lecture dans un salon janséniste, lecture

chez M. de Monmor. Il semble bien que c'est partout les trois premiers actes qu'il lit, seuls achevés alors. Que, du reste, ces trois actes ne soient pas les trois premiers du *Tartufe* que nous possédons, cela nous paraît évident, ne fût-ce qu'à cause de la briéveté à laquelle se serait réduit le rôle de l'hypocrite dans cette pièce sur l'hypocrisie ; mais nous reviendrons plus loin sur cette question de *Tartufe* en 1664. Qu'il suffise pour le moment de rappeler l'habileté, l'activité avec laquelle l'auteur entretient la curiosité dans les cercles les plus divers.

Les Dévots ne peuvent voir cela sans colère. Il ne peut leur suffire que le roi ait interdit la représentation publique : ce qu'il aurait dû ordonner, c'est de faire brûler la pièce à défaut de l'auteur. Telle est la substance du violent pamphlet, « le Roy glorieux au monde... » lancé vers la fin de juillet par Roullé, curé de Saint-Barthélemy. Sa colère hypocrite feint de croire que Sa Majesté a ordonné à Molière, « sous peine de vie, de déchirer, supprimer, étouffer et brûler tout ce qui était de son *Tartufe* ». (Retenons en passant qu'à cette date Roullé lui aussi considère *Tartufe* comme inachevé.) Toute la diatribe est comme un formidable coup d'audace pour imposer au roi un programme de rigueurs contre les comédiens, les jansénistes, les duellistes, les protestants et tous ceux dont le père Annat rêvait candidement la totale extermination. Roullé semble d'ailleurs avoir agi « en isolé ». La Saint-Barthélemy qu'il prêche en termes enflammés était impraticable et ridicule. Or les Dévots étaient gens pratiques qui ne se souciaient que de projets réalisables.

Cependant, maladroit ou non, le coup tombait sur Molière. Molière pour la troisième fois en appelle au roi et rédige son premier placet qui est de la fin d'août 1664. Ce premier placet est « secret ». L'auteur ne le fait point imprimer ni répandre. Le public l'ignorera jusqu'en 1669, et les renseignements que contient cette lettre toute personnelle sont d'autant plus précieux.

Nous y apprenons quel sens exact avaient eu les paroles du roi lorsqu'il ordonna au comédien de « supprimer son ouvrage». Il voulait dire « défense de le produire en public» et il a avoué, autant qu'il le pouvait faire, qu'en l'interdisant il obéissait, à regret, aux instances répétées et « sous main des originaux qui ont fait supprimer la copie ».

Fort subtilement, Molière range le roi de son côté, et ce n'est pas subtilité pure. Le roi était « pour » *Tartufe* et tout le monde le savait.

Molière a le sentiment très net que le roi est embarrassé et surtout qu'il n'est pas libre. Cependant, le comédien demande, avec une touchante dignité, le droit de se justifier des accusations calomnieuses portées contre lui, et il sollicite le retrait de l'interdiction prononcée. Il insiste sur ceci qu'on a condamné sa comédie « sans l'avoir vue ». En bref, et malgré tous les adoucissements et toutes les politesses obligatoires, il fait appel à l'esprit de justice du roi.

Si donc sa pièce, à cette date (fin août 1664), n'était pas achevée, elle était bien près de l'être, et Molière, directeur de troupe, demandant au roi de « faire voir au public que sa comédie n'est rien moins que ce qu'elle veut qu'on soit », Molière, dis-je, connaît assez ce même public pour n'aller pas lui présenter une comédie inachevée. Que le roi accorde seulement l'autorisation sollicitée et *Tartufe*, un *Tartufe* en cinq actes, sera bientôt prêt à monter sur les planches. Mais le roi ne donne point cette autorisation.

Entre Molière et les Dévots, c'est pour une fois, un coup fourré. Le roi évite de prendre parti, du moins ouvertement ; il est « pour » Molière, avec une foi qu'on a toutes raisons de croire sincère, et qui cependant n'agit point.

La Compagnie juge alors qu'il est prudent de se contenter de ce demi-succès : Dans sa séance du 14 septembre, « elle résolut de faire exhorter une personne de capacité de ne rien écrire contre la comédie de *Tartufe* et l'on dit qu'il valait mieux l'oublier que de l'attaquer, de peur

d'obliger l'auteur à la défendre ». Conspiration du silence et tactique admirable, si on la juge par ses résultats. C'est lui, l'auteur, qui devra attaquer, risquer les foudres du pouvoir, peut-être la défaveur du roi ; finalement, cinq ans passeront avant que sa pièce soit enfin représentée en public.

Moins de quinze jours après cette réunion, dont naturellement il n'a pas eu connaissance, Molière donne « le 25 septembre, pour la seconde fois, les trois premiers actes de sa comédie à Villers-Cotterets pour S. A. R. Monsieur, frère unique du roi, qui régalait Leurs Majestés et toute la cour. »

Deux mois plus tard, « cette comédie, parfaite, entière et achevée en cinq actes » est représentée au château du Raincy pour S. A. S. Monsieur le Prince, le 29 novembre 1664. La note est de La Grange et La Grange savait de quoi il parlait.

Si, fin septembre, les cinq actes n'étaient pas tout à fait prêts, fin novembre, *Tartufe* était joué « parfait, entier et achevé ». D'ailleurs, nous l'avons vu, dès la date du premier placet, Molière considérait comme possible de présenter la pièce entière au public, sans doute dans un délai assez bref ; mais il faut compter avec les répétitions, peut-être finir de versifier ces deux actes dont le canevas est établi. Et cela a demandé trois mois.

Le roi n'assistait pas à cette représentation du premier *Tartufe* complet. Pendant les quatre années qui vont suivre on ne le verra pas donner à la pièce l'appui de ses applaudissements ; il soutiendra le comédien, pas la comédie. Soucieux avant tout de son autorité, il ne va pas l'engager à la légère sur une pièce de théâtre. Laissez faire le temps, pouvait-il dire au comédien. Et en effet, les Dévots, avec leurs ramifications souterraines et compliquées, se montrent souvent contraires à ce qui vient de la cour. Colbert les a rencontrés plus d'une fois sur son chemin ; leur force est d'être insaisissables : on n'arrivera à bout de ces gens-là qu'en agissant lentement, en profitant de leurs fautes, en les frappant

au moment où personne ne viendra à leur aide. Cela prendra peut-être quelques années; mais qu'est cela pour de bons élèves du grand temporisateur Mazarin. Justement, en novembre 1664, plusieurs personnes du parti dévot se compromettent en faveur de Fouquet. Colbert menace. L'orage s'amoncelle sur la Compagnie; il éclatera en 1665. Au début de 1666, la Société sera dissoute. Mais pendant ce temps la question de *Tartufe* reste stationnaire. Molière renonce ou feint de renoncer à *Tartufe* et au début de 1665 lance *Don Juan*.

§

Don Juan n'est dans la longue lutte engagée qu'une escarmouche, une œuvre hâtive et incertaine réparée par instant de traits de génie, un moyen de fortune, pour porter à la scène en dépit de toute résistance la question des Dévots. Le sujet était vieux. Dorimond et Villiers l'avaient exploité en province et à Paris. Mais auprès du public un *Don Juan* vieux ou neuf est la pièce à machines assurée du succès et pour Molière c'est un sujet qui se prête tant bien que mal à ridiculiser les menées des Confrères. Il s'y prête, en vérité, plus mal que bien. Il n'y a pas dans *Don Juan* d'hypocrisie mais seulement un long couplet contre l'hypocrisie, lequel ne tient pas beaucoup à la pièce et moins encore au caractère de Don Juan. Don Juan est un libertin qui ne se cache pas d'être libertin. Son athéisme s'oppose triomphalement à la foi du charbonnier dont Sganarelle aligne de si plaisante façon les raisons de croire. Il y a bien des hardiesses là-dedans. Qu'en pensait Condé? Qu'en pensaient Bernier et Ninon et les libertins amis de Molière? Qu'en pensaient les Dévots? Les Dévots pensaient qu'il n'y a que demi mal à jouer sur le théâtre le Ciel et la Religion, pourvu que les coups tombent sur la Dévotion plutôt que sur les Dévots. Ils n'attaquèrent Don Juan que parce que Molière « se vantait hautement de faire paraître son *Tartufe* d'une façon ou de l'autre» (*Observations sur le Festin de Pierre*).

A quoi Molière fait répondre par l'« anonyme » que « le Roi savait bien ce qu'il faisait en laissant jouer *le Festin de Pierre* : il ne voulait pas que les tartufes eussent plus d'autorité que lui dans le royaume ». Et Molière retire sa pièce, qui cependant n'est pas interdite : c'est avec *Tartufe* qu'il veut vaincre et non avec une comédie hâtive et dont il est si peu satisfait qu'il la refuse à l'éditeur Billaine.

Pour Molière comme pour les Dévots *Tartufe* est la grosse affaire. Les uns s'appliquent à obtenir du roi le maintien de l'interdiction; l'autre lutte pour en obtenir le retrait. Le roi ne se prononce pas, mais il donne au comédien des marques évidentes de sa faveur. (Cf. La Grange, 14 août 1665 et Boileau : « Discours au Roi ».) Mais, en même temps, il semble adopter la règle prudente d'un bon fonctionnaire : pas d'histoires. Il veut supprimer les Dévots, mais les irriter ne ferait que leur fournir l'occasion souhaitée de se défendre en attaquant. Et puis, après tout, l'affaire de *Tartufe*, si grosse qu'elle ait pu paraître à Molière et nous paraître encore à nous-mêmes, n'est pour le souverain qu'une toute petite affaire. Si Molière s'est vanté hautement de faire paraître sa pièce, il s'est trompé, et voilà tout. Du moins, il y pense sans cesse. Il la retouche et la remanie, et il en parle, car il importe surtout que le public n'oublie pas la comédie en souffrance.

Monsieur le Duc écrivant à la reine de Pologne, le 18 septembre 1665, ne manque point de l'entretenir des pièces nouvelles « d'un comédien nommé Molière qui a autant d'esprit que l'on en peut voir », et d' « une comédie faite contre de certaines gens qui font des pièces à tout le monde, sous prétextes de dévotion et que l'on connaît pour être des hypocrites ».

Monsieur le Prince, qui avait vu le premier *Tartufe* en cinq actes, avait grand désir de le revoir. Il savait que Molière l'avait refait ou était en train de le refaire. Il décide donc de le faire représenter et Monsieur le Duc, au nom de son père, écrit à Ricous, en octobre 1665.

S'il y a quelques rôles à repasser, que Molière les fasse repasser à ses camarades. S'il en voulait faire quelque difficulté, parlez-lui d'une manière qui lui fasse comprendre que Monsieur mon père et moi en avons bien envie, et qu'il nous fera grand plaisir de nous contenter en cela et de n'y point apporter de difficulté.

Et il ajoute :

Si le quatrième acte était fait, demandez-lui s'il ne le pourrait pas jouer ; et ce qu'il lui faut recommander particulièrement, c'est de n'en parler à personne.

Il s'agit donc d'un *Tartufe* nouveau, au moins pour ce qui est du quatrième acte, puisque Monsieur le Prince qui, le 29 novembre de l'année précédente, avait vu jouer un *Tartufe* en cinq actes, fait demander aujourd'hui à Molière si le quatrième acte est fait, c'est-à-dire refait. S'il ne l'était pas encore, il le sera deux mois plus tard et, le 8 novembre, Condé aura la primeur d'un *Tartufe* en cinq actes et inédit; mais ce *Tartufe* nouveau, Molière ne le tient pas encore pour définitif. Il ne cesse d'y travailler. Le 26 février 1666, De Lionne, répondant au secrétaire de Christine qui voulait faire jouer *Tartufe* à Rome, lui dit :

Ce que vous me mandez de la part de la reine de Suède, touchant la comédie de *Tartufe* que Molière avait commencée et n'a jamais achevée, est absolument impossible, et non seulement hors de mon pouvoir, mais de celui du Roi même, à moins qu'il n'usât de grande violence. Car Molière ne voudrait pas hasarder de rendre sa pièce publique pour ne pas se priver de l'avantage qu'il se peut promettre et qui n'irait pas à moins de vingt mille écus pour toute sa troupe, si jamais il obtenait la permission de la représenter. D'un autre côté, le roi ne peut pas employer son autorité à faire voir cette pièce, après en avoir lui-même ordonné la suppression avec grand éclat.

Pesez les termes quasi officiels d'une lettre de ministre libertin, ami des libertins : la pièce n'est pas achevée — ou du moins l'auteur ne l'estime point achevée — et Molière n'est pas en humeur de renoncer à obtenir une autorisation que le roi n'a point refusée à titre définitif.

Il suffit d'attendre : Si le génie est une longue patience, le succès n'est qu'un long entêtement.

Et, précisément, au cours de cette année 1666, la Compagnie est dissoute. Mais l'année aussi est dure pour le comédien : il perd son fils; sa femme le fait souffrir, Racine l'abandonne ; le *Misanthrope* n'est qu'un demi-succès. Si les confrères sont mal en point, Molière, de son côté, est bien malade et si dangereusement qu'on fait courir vers Pâques 1667 le bruit de sa mort. Son théâtre fermé ne rouvre que le 15 mai avec *Attila* et *La Veuve à la mode*. On dirait vraiment que Molière épuisé renonce à Molière.

Et puis, brusquement, le 5 août 1667, il donne *l'Imposteur*, et l'on peut cette fois, sans forcer la note, parler d'un coup de surprise. On sait comment, le lendemain, « un huissier vint de la part du premier président, Monsieur de Lamoignon, défendre la pièce ». Si dévoué qu'on puisse supposer Monsieur de Lamoignon aux ordres de la Cabale, il ne se fût point risqué à aller contre une « autorisation » du roi nettement donnée. Si audacieux qu'on puisse supposer Molière, il ne se serait point risqué à enfreindre une interdiction nettement prononcée. Le roi, sans doute, n'avait dit ni oui ni non et Molière en prit prétexte pour interpréter ce silence comme une approbation. Enervé, il se décide à courir sa chance et joue son va-tout.

L'occasion n'est peut-être pas excellente, mais il redoute de n'en jamais trouver une meilleure. Le roi est absent de Paris. Monsieur de Lamoignon, qui a pleins pouvoirs, est un honnête homme, ami des belles-lettres et des écrivains. Il a protégé Boileau contre ceux qui accusaient de libertinage l'auteur des premières satires (préface du *Lutrin*) ; celui-ci lui a parlé du *Tartufe* et favorablement, on peut le croire ; Ménage lui a garanti que « c'était une pièce dont la morale était excellente ». (Ménagiana.) Mais les Dévots l'ont « travaillé » plus adroitement que Molière et ils ont eu l'art de « jeter dans leur parti ce véritable homme de bien, d'autant plus propre à se laisser tromper

qu'il jugeait d'autrui par lui-même (second placet). Il reçoit donc poliment, mais froidement, Molière présenté par Boileau : « Je fais beaucoup de cas de votre mérite ; je sais que vous êtes un très habile homme qui faites honneur à votre profession et à votre pays ...» Ce ne sont point tartuferies : le ton est grave, sérieux, sincère. Nous sommes là entre honnêtes gens. « Cependant, Monsieur, avec toute la bonne volonté que j'ai pour vous, je ne saurais vous permettre de jouer votre comédie. »

Et le magistrat donne fort clairement les « considérants » de son jugement : « Je suis persuadé qu'elle est fort belle et fort instructive, mais il ne convient pas aux comédiens d'instruire les hommes sur les matières de la religion : ce n'est pas au théâtre à se mêler de prêcher l'Evangile ». La thèse est nette : le théâtre a son domaine et la religion a le sien. Molière (après Corneille) soutiendra dans sa préface en 1669 la thèse contraire, mais pour l'instant « il ne peut surmonter le trouble où l'a jeté Monsieur le Premier Président ».

Celui-ci, d'ailleurs, tenait en réserve un dernier argument:

> Quand le Roi sera de retour, il vous permettra, s'il le juge à propos, de représenter *Tartufe*. Mais pour moi, je croirais abuser de l'autorité que le Roi me fait l'honneur de me confier, si, pendant son absence, je vous accordais l'autorisation que vous me demandez.

Sa responsabilité est engagée et la grandeur de son devoir lui confère de grands droits. Il en use. En abuse-t-il dans son intransigeance jusqu'à se mettre en travers d'une volonté royale ouvertement exprimée ? C'est peu probable.

De son entretien avec Monsieur de Lamoignon Molière sortait vaincu et humilié. On lui faisait sentir que son crédit auprès du roi était moindre qu'il ne se plaisait à le croire. La Cabale, quoique dissoute, triomphait.

Cependant, à cette date, Molière avait pour lui un mot du roi, et ce mot, il le tenait pour si précieux qu'il l'utilisa

immédiatement dans son second placet, et qu'il le recueillit deux ans plus tard, pour en faire la conclusion de sa préface.

Au début d'août 1667, il écrit donc :

Ils (les gens que je peins dans ma comédie) ont l'art de donner de belles couleurs à toutes leurs intentions ; quelque mine qu'ils fassent, ce n'est point du tout l'intérêt de Dieu qui les peut émouvoir ; ils l'ont assez montré dans les comédies qu'ils ont souffert qu'on ait jouées tant de fois en public, sans en dire le moindre mot. Celles-là n'attaquaient que la piété et la religion dont ils se soucient fort peu ; mais celle-ci les attaque et les joue eux-mêmes, et c'est ce qu'ils ne peuvent souffrir.

Boileau, dès 1665, dans son *Discours au Roi*, avait dans les mêmes termes stigmatisé les ennemis de *Tartufe :*

> Leur cœur qui se connaît et qui fuit la lumière,
> S'il se moque de Dieu, craint Tartufe et Molière.

Le mot avait été prononcé par le roi et Condé ; il avait été pieusement recueilli, et on le rappelle au roi, d'abord avec discrétion, en attendant le jour où on lui en fera ouvertement l'honneur.

Cependant, avant de risquer la démarche suprême auprès du maître absent, Molière tâche encore indirectement d'ébranler M. de Lamoignon. Peine perdue ; celui-ci répond « qu'il sait ce qu'il a à faire ». (Brossette.) Le 8 août, Molière envoie au roi, occupé au siège de Lille, La Grange et la Thorillère, porteurs du second placet. Ce second placet est âpre, chagrin et d'un ton étrangement sérieux. C'est un appel pressant « à la puissance du roi ». Le roi est-il, oui ou non, « souverain juge et maître en toutes choses » ? C'est à peine si Molière met, à poser d'aussi brutales questions, la prudence nécessaire. Qui du roi ou de la Cabale doit céder ? Le roi a eu la bonté de permettre la représentation, la Cabale l'a interdite. Il y a conflit de pouvoirs. « Tout Paris est scandalisé de la défense qu'on en a faite. » La question n'est plus littéraire, ni morale : elle est politique au premier chef.

Molière fait encore un pas plus avant. On peut risquer l'anachronisme de dire « qu'il offre sa démission ». « Il est très assuré, Sire, qu'il ne faut plus que je songe à faire des comédies, si les Tartufes ont l'avantage. » De deux choses l'une : ou le roi accordera à Molière une protection efficace, ou Molière renoncera à « délasser sa Majesté des fatigues de ses conquêtes ». Avec toutes les restrictions que l'on voudra, c'est un ultimatum.

Il semble que la Grange et la Thorillère ne parvinrent pas même à remettre leur placet en mains propres. La Grange nota sur son Registre : « Nous fûmes très bien reçus. Monsieur nous protégea à son ordinaire ; Sa Majesté nous fit dire qu'à son retour à Paris elle ferait examiner la pièce de *Tartufe* et que nous la jouerions. Après quoi, nous sommes revenus. Le voyage a coûté mille livres à la troupe. » Mille livres pour ne rapporter que de vagues espérances ! Et ces vagues espérances, l'archevêque de Paris, Hardouin de Péréfixe, achève de les ruiner par son mandement du 11 août : « Faisons très expresses inhibitions et défenses... de représenter, lire, ou entendre réciter la susdite comédie...et ce, sous peine d'excommunication. » C'est le coup de grâce.

Molière, malade, aigri, se réfugie dans sa petite maison d'Auteuil, louée de moitié avec Chapelle. Il écrit ou fait écrire la *Lettre sur la comédie de l'Imposteur*, qui paraît le 20 août, sorte d'appel au public, de plaidoyer découragé où se sent toute la tristesse d'un homme « qui voit réduire à néant son travail effroyable ». Quand Molière, dans son second placet, parlait de renoncer au théâtre, ce n'était point une vaine menace. Il est épuisé ; il sent ses jours comptés et boude, pendant six mois, douloureusement.

Mais bientôt le démon le reprend. Le 13 février 1668, c'est *Amphitryon*, « éclatante flatterie dont Molière achète un raffermissement de la faveur royale » et que, pour achever de mettre tous les atouts dans son jeu, il dédie à Monsieur le Prince. Le 18 juillet, c'est *Georges Dandin* ; le 9 sep-

tembre, *l'Avare*, et au milieu de tout ce travail, il n'oublie point *Tartufe*.

En cette année 1668, il en donne trois représentations privées, et toutes trois chez Monsieur le Prince. La première est du 4 mars ; la seconde est de septembre, et la troisième du 8 novembre, selon le duc d'Aumale, ou du 2, suivant le Registre de La Grange.

Chantilly se trouvait par bonheur en dehors de la juridiction de l'archevêque de Paris, et il faut croire que Condé avait pour *Tartufe* une singulière prédilection, puisqu'en novembre 1668 il n'a pas vu la pièce moins de six fois. Il la connaît dans tous ses états, dans toutes ses variantes. Cependant, si le roi l'avait expressément interdite, Monsieur le Prince se serait, on peut le croire, privé du plaisir de l'entendre. Pour qu'il devançât ainsi l'autorisation officielle, il fallait qu'il la prévît prochaine et certaine.

En effet, « le 5e de février 1669, la permission de représenter cette comédie en public, sans interruption, a été accordée, et dès ce même jour, la pièce fut représentée par la Troupe du Roi » (La Grange). Molière avait été prévenu depuis quelque temps déjà, puisque la représentation se trouva prête quelques heures à peine après que l'autorisation fut arrivée. Et cette autorisation venait cette fois du roi lui-même. Molière le dit, expressément, dans son troisième placet, écrit en hâte et avec allégresse : « Le propre jour de la grande résurrection de *Tartufe*, ressuscité par vos bontés ». Mais il dit aussi, et non moins expressément, dans sa préface, que les Dévots « n'en veulent point démordre et tous les jours encore, ils font crier en public des zélés indiscrets qui me disent des injures pieusement et me damnent par charité ».

Cette grande victoire n'était donc qu'une demi-victoire, tout comme le *Tartufe* enfin autorisé n'était qu'un demi-*Tartufe*, ou du moins un *Tartufe* singulièrement adouci et atténué.

Car il y eut trois *Tartufes* : celui de 1669 que nous lisons ;

celui de 1667, que nous connaissons un peu par la *Lettre sur l'Imposteur*, et celui de 1664 sur lequel nous ne pouvons faire que de douteuses conjectures.

La première rédaction avait pour titre: *Tartufe ou l'Hypocrite*, et il semble qu'à l'exception bien entendu de Molière et des Dévots eux-mêmes, personne ne se soit aperçu qu'elle était dirigée contre la Société du Saint-Sacrement. Tout au plus devinait-on vaguement que quelques coups tombaient sur une cabale.

Les Jansénistes croyaient que les Jésuites étaient joués dans la pièce; les Jésuites, au contraire, se flattaient qu'on en voulait aux Jansénistes (Racine).

Tous ceux qui n'étaient point dans le secret estimaient la pièce innocente et s'étonnèrent d'une interdiction dont les causes leur demeuraient mystérieuses. Ménage tenait la morale de ce premier *Tartufe* pour « excellente ». Le bon Chapelain lui-même la trouvait bonne. Enfin, le premier mot du roi avait été pour déclarer qu'« il ne trouvait rien à redire ».

Nous n'avons aucun moyen de découvrir d'une façon certaine en quoi ce premier *Tartufe* différait des deux suivants. Cependant, on est généralement d'accord pour supposer que le personnage principal apparaissait avant la seconde scène du troisième acte, puisque Molière jouait ou récitait sa comédie en trois actes, ces trois actes devaient donner de l'hypocrite une idée suffisante et ne pas borner son rôle à une centaine de vers.

Qui était ce premier *Tartufe* ? Assurément pas « un homme du monde », puisqu'en 1667 Molière se donnera la peine d'expliquer que dans son deuxième remaniement « il a pris soin de déguiser le personnage sous l'ajustement d'un homme du monde ». Faut-il en conclure que Tartufe était d'abord d'église? La plupart des critiques s'y refusent et ne permettent à l'hypocrite que d'avoir été un directeur laïque avec le grand chapeau, les cheveux courts et le rabat uni. Cependant, il y a quelque difficulté à concilier cette af-

firmation avec les textes suivants qui donnent un certain poids à l'hypothèse d'un premier Tartufe ecclésiastique.

Dans son pamphlet « Le Roy glorieux... » (août 1664) Roullé accusait Molière « d'outrager les sacrements et les officiers les plus nécessaires au salut ». Jean Passavant, dans sa « Vie de la Révérende mère Madeleine Gautron ». écrira : « Quand la comédie de *Tartufe* parut, on dit à l'auteur qu'il aurait mieux fait de donner une épée qu'une soutane à son faux dévot. » Enfin l'« Histoire du Père de la Chaise » (Anonyme-Cologne 1694) déclare que « l'Imposteur parut en 1664 en soutane et en chapeau à grands bords ». L'audace de Molière eût été grande, mais non pas extraordinaire. En tout cas, ce Tartufe ecclésiastique, s'il a jamais existé, ne monta sur la scène que devant le roi et devant le Prince de Condé.

Ce qui paraît un peu plus certain, c'est que l'Hypocrite de 1664 était un personnage de petite extraction et nullement gentilhomme, « un vrai gueux », dit la *Critique* de 1670, qui l'oppose à Panulphe, « faux-riche ». Sans doute, il n'était pas encore question dans ce premier texte de « bien ni de fiefs perdus ». Tartufe devait avoir à peu près les traits traditionnels du dévot comique, du moine de vaudeville et de farce, rabelaisien pour tout dire, venant des fabliaux et des chansons irrévérencieuses. Le teint gras et la mine vermeille, il avait un appétit de curé et buvait comme un capucin. Quand il avait bien bu et bien mangé, il rotait. La tradition voulait que par-dessus le marché il fût paillard, et Molière n'a garde de contredire sur ce point la tradition. N'oublions pas enfin que Tartufe avait été créé par du Croisy, gros homme, fort comique et qui poussait le rôle à la farce.

Mais si Tartufe était d'église, il ne pouvait rechercher la main de Mariane ; et comme, d'autre part, le coup de la cassette paraît bien n'avoir été introduit que dans la version de 1667, il y a lieu de se demander, à l'aide de quelle intrigue Molière faisait en 1664 évoluer son scélérat. La do-

tation ne pouvait fournir à elle seule qu'une action bien mince, et il fallait — presque de toute nécessité, — une histoire de mariage dans une comédie bien faite. Or il y a dans le *Tartufe* de 1669 cinq vers qui, d'abord, causent quelque surprise. A l'acte I, scène 3, Damis dit :

> Si même ardeur enflamme et ma sœur et Valère
> La sœur de cet ami, vous le savez, m'est chère...

et à la scène 4 de l'acte III.

> Le fourbe trop longtemps a gouverné mon père
> Et desservi mes feux avec ceux de Valère.

Est ce la trace légère que Molière aurait oublié d'effacer d'une première intrigue dans laquelle Tartufe, ecclésiastique, se serait appliqué par quelque raison d'intérêt personnel à faire rompre un projet de mariage entre Damis et la sœur de Valère ? En 1667, il supprimera d'ailleurs cette scène 3 de l'acte I rétablie en 1669. Mais il conservera dans la version définitive la colère de Damis et ses raisons personnelles de se venger de Tartufe qui lui nuit. Vous avez, dira Damis à Elmire,

> ...vos raisons pour en user ainsi
> Et pour faire autrement, j'ai les miennes aussi.

En somme, autant qu'on peut deviner, ce premier Tartufe, que Damis rêve de rosser, avait quelque chose de plus gros que les suivants, de plus grossier aussi. C'est une charge un peu lourde contre un type de bigot traditionnel : ce n'est point encore une attaque directe et précise contre les Dévots.

En 1667, Molière s'en prend beaucoup plus ouvertement à la Cabale, et le public, renseigné par de récents scandales, voit mieux sur qui tombent les coups. Notons d'abord qu'à part quelques légères différences sur lesquelles nous aurons à revenir, cette pièce de 1667 est parallèle à celle de 1669, mais que, comparée à celle de 1664, elle est une pièce nouvelle. Et sans doute, l'étude des différences entre ces deux premières rédactions apparaît à première vue comme impos-

sible, puisque nous ne connaissons rien du texte de 1664 et très mal (à travers la *Lettre sur l'Imposteur*) celui de 1667. Mais en appelant à l'aide Mademoiselle de Lenclos, amie de l'auteur et comme lui ennemie et victime des Dévots, peut-être pourrons-nous hasarder quelques vraisemblables hypothèses.

Dans son *Dialogue sur la Musique des Anciens*, paru en 1725, l'abbé de Châteauneuf écrit :

Vous me rappelez dans ce moment une particularité que je tiens de Molière lui-même, qui nous la raconta peu de jours avant qu'il donnât son *Tartufe*... Je me ressouviens, dis-je, que me trouvant dans une compagnie où il était, on parla du pouvoir de l'imitation. Nous lui demandâmes pourquoi le même ridicule qui nous échappe souvent dans l'original nous frappe à coup sûr dans la copie. Il nous répondit que c'est parce que nous le voyons alors par les yeux de l'imitateur, qui sont meilleurs que les nôtres ; car, ajouta-t-il, le talent de l'apercevoir n'est pas donné à tout le monde. Là-dessus, il nous cite Léontium comme la personne du monde qu'il connaissait sur qui le ridicule faisait une plus forte impression ; et il nous apprit qu'ayant été la veille lui dire son *Tartufe*, — selon sa coutume de la consulter sur tout ce qu'il faisait, — elle l'avait payé en même monnaie par le récit d'une aventure qui lui était arrivée avec un scélérat à peu près de cette espèce ; dont elle lui fit le portrait avec des couleurs si vives et si naturelles que si la pièce n'avait pas été faite, nous disait-il, il ne l'aurait jamais entreprise, tant il se serait cru incapable de mettre sur le théâtre rien d'aussi parfait que le *Tartufe* de Léontium.

A quelle date eut lieu cette lecture et que faut-il entendre par « peu de jours avant que Molière donnât son *Tartufe* » ? Il ne peut guère s'agir de l'unique représentation de 1667, — ni moins encore de la première de 1669 : s'il est vrai que Molière consultait Léontium sur tout ce qu'il faisait, il l'aurait consulté bien tard. C'est en 1664 que Molière lit un peu partout sa pièce condamnée : c'est à ce moment que nous devons placer la lecture chez Ninon. (Cf. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, III, 302.)

Qu'est-ce que Ninon a fourni à *Tartufe* ? Rien du tout, s'il faut prendre à la lettre le récit de l'abbé de Châteauneuf, puisque « la pièce de Molière était faite ». Cependant on répète un peu partout que Molière doit à M[lle] de Lenclos l'épisode de la cassette d'Argas ; et on prend prétexte pour raconter tout au long, en bas de page, l'histoire de la cassette de Gourville et du grand pénitencier. Cette histoire, où Ninon joua le beau rôle (1651), fournira à Voltaire l'intrigue du *Dépositaire*; mais elle n'est point une source de *Tartufe* et Châteauneuf, d'ailleurs, ne laisse rien supposer de tel. Ninon fit seulement à Molière, dit-il, le portrait d'un scélérat genre Tartufe avec des couleurs vives et naturelles. Or, ce scélérat, nous le connaissons par une note que Tallemant ajouta à l'historiette de Ninon :

Un abbé qui se faisait appeler l'abbé de Pons, grand hypocrite qui faisait l'homme de qualité et n'était que le fils d'un chapelier de province, la servait assez bien. C'était un drôle qui de rien s'était fait six à sept mille livres de rente ; c'était bien l'original de Tartufe, car un jour il lui déclara sa passion ; il était devenu amoureux d'elle. En traitant son affaire, il lui dit qu'il ne fallait pas qu'elle s'en étonnât, que les plus grands saints avaient été susceptibles de passions sensuelles ; que saint Paul était affectueux et que le bienheureux François de Sales n'avait pu s'en exempter. (Tallemant, VI, 12.)

Châteauneuf et Tallemant se confirment d'un côté ; si, d'un autre, ils semblent se contredire, la contradiction n'est pas irréductible. En effet, en 1664, le scélérat de Ninon peut encore fournir des traits à Tartufe, quoique la pièce soit « faite », puisque nous savons trop bien qu'elle sera souvent encore défaite et refaite.

Ceci posé, revenons à notre comparaison du Panulphe de 1667 au Tartufe de 1664. Car Tartufe est devenu Panulphe, « homme du monde ». Et, sans doute, l'abbé de Pons n'est point l'original de Panulphe, parce qu'il n'y a point « un » original de Panulphe-Tartufe, mais voyez comme les deux bigots se ressemblent. Panulphe est comme l'abbé

de Pons, un drôle, un gueux, un homme de rien, mais qui fait l'homme de qualité et joue au faux-riche. Il a le petit chapeau, de grands cheveux et des dentelles. C'est à l'entendre un gentilhomme qui s'est laissé déposséder de ses biens et qui prétend y rentrer. La *Lettre sur l'Imposteur* nous apprend qu'Orgon revenait par deux fois sur cette noblesse de Panulphe, prônant tout comme l'abbé de Pons son nom et sa naissance. Les deux passages disparurent en 1669, et dans la version définitive, il sera fait moins état de la gentilhommerie du personnage. Mais en 1667 Panulphe, d'hypocrite qu'il était en 1664, est devenu « imposteur » et Molière sait assez le sens précis des mots pour n'avoir point changé de titre sans de bonnes raisons. Son hypocrisie, comme celle du scélérat de Ninon, est sensuelle et barbouillée de mysticisme. Et sans doute, le premier *Tartufe*, celui que Molière lut à Mademoiselle de Lenclos avait déjà ces qualités; mais il est permis de supposer qu'il les avait moins, et tout porte à croire que le récit de Ninon fut utilisé pour corser en 1667 les deux grandes scènes de déclaration. On peut très vraisemblablement supposer que dans les deux passages disparus en 1669 (*Lettre sur l'Imposteur*), Panulphe s'appuyait sur l'autorité comiquement invoquée de saint Paul, du Bienheureux François de Sales et des plus grands saints « qui avaient été susceptibles des passions sensuelles ».

Mais la différence essentielle, à notre avis, entre *l'Hypocrite* de 1664 et *l'Imposteur* de 1667 est en ceci surtout que de l'*Hypocrite* on pouvait à la rigueur ne jouer ou ne lire que les trois premiers actes, tandis que l'*Imposteur* est définitivement une grande comédie en cinq actes, et qui se tiennent. Il faut ici parler avec quelque brutalité. *Tartufe*, pour tout dire, est une pièce en trois mouvements, donc en trois actes. De bons juges se sont aperçus depuis longtemps que la comédie, étirée en cinq actes, avait amené des creux, des trous qu'il a fallu boucher. Le génie et le long travail de Molière ont, autant qu'il était possible, fait disparaître les traces de multiples retouches, mais on peut encore, avec un

peu de patience, distinguer les morceaux ajoutés et apercevoir les raccords.

Il est d'usage d'admirer de confiance le « coup de génie » qui, en 1667, recule jusqu'au troisième acte l'entrée de Tartufe. Mais les raisons qu'en donnera Molière dans sa préface ne laissent-elles pas entendre à demi-mot que cette précaution inspirée par la prudence lui paraît, en somme, assez pénible. Faguet remarque finement que pour préparer la venue du scélérat un seul acte suffisait. A le reculer au troisième, le second devenait terriblement creux. Molière emplit ce second acte avec le mariage de Mariane auquel il coud, d'un fil un peu blanc, la scène à succès du dépit amoureux. De ce remaniement, la comédie du Tartufe, imposteur et homme du monde, sort enrichie d'une intrigue suffisante, et allongée de tout un acte.

Puis il reprend la grande scène entre Elmire et Tartufe, la scène pour laquelle toute la pièce est faite, la scène qui ne peut pas ne pas avoir fait partie de l'*Hypocrite* de 1664, et, puisant peut-être dans le récit de Ninon des traits nouveaux, il la recommence ; il la dédouble. Il cache Orgon comme il avait caché Damis ; il fait tendre par Elmire le même piège où Tartufe, un peu sottement, se fait reprendre ; il prête à la belle-mère la même extravagante crédulité qu'il avait prêtée au mari. Il réussit le tour de force inouï de refaire sans se répéter ce qu'il avait fait admirablement, et par surcroît, de remplir sans remplissage ce quatrième acte qui lui donna tant de peine et qu'il refit tant de fois.

Avec moins de bonheur, il étire le rôle de Cléante qui en 1667 est plus long qu'il ne sera en 1669 et qu'il n'était en 1665. Mais, un acte ajouté, une scène dédoublée, un rôle allongé de quelques vers cela ne suffit pas encore à combler les cinq actes ; cela surtout ne mène point vers un dénouement satisfaisant. Avec la seule dotation d'Orgon, l'intervention du Roi, à supposer que Molière l'ait conçue dès le début, est d'une invraisemblance choquante. Il faut à tout prix la justifier par quelque minimum d'explication. Son-

geant peut-être à la vieille aventure de Ninon et de Gourville, Molière redécouvre dans le magasin aux accessoires, où dorment les bons vieux dénouements, la fameuse cassette qui, depuis les *Bacchides* de Plaute, avait déjà pas mal servi. Il la remplit de papiers d'état propres à corser le cas du scélérat et à justifier, vaille que vaille, l'arbitraire du souverain. Le difficile est de coudre à la pièce ce cinquième acte, où tout est nouveau, à commencer par cette cassette dont personne jusqu'ici ne nous avait parlé. Monsieur Loyal est nouveau; l'exempt est nouveau et sa tirade donne à Molière pas mal de fil à retordre. Elle avait en 1667 une cinquantaine de vers; elle n'en aura plus que quarante en 1669, et les comédiens raccourciront encore de près de moitié ce texte déjà raccourci (éd. de 1682). C'est que Molière avait d'abord prétendu utiliser cette tirade à maintes fins: raccorder le service que le Roi rend à Orgon aux services qu'autrefois, pendant les troubles, Orgon a rendus au Roi; mettre les rieurs du côté de l'auteur; ménager de justes susceptibilités; porter devant le public la lutte engagée par le pouvoir contre la Cabale et glisser au souverain un compliment que Boileau estimait un peu gros et Sa Majesté excellent (Brossette). Ce dénouement de 1667 est essentiellement un dénouement d'actualité et la *Lettre sur l'Imposteur* laisse assez bien deviner que Panulphe apparut aux spectateurs de l'unique représentation comme une œuvre de circonstance. Mais à taper sur les Dévots, Molière, dans sa colère, avait eu la main un peu lourde, il avait cédé un peu trop à la tentation des couplets; couplet sur les Dévots qui s'ingèrent dans les affaires les plus secrètes des familles (I, 2), couplet sur les directeurs modernes (III, 3), couplet sur la direction d'intention (IV, 5), couplet sur le crédit des faux dévots (V, 7). La pièce de 1667 en est toute alourdie; mais l'obligation d'adoucir et le sens dramatique vont contraindre Molière à remanier son texte, une fois encore.

Regrettons autant qu'il nous plaira de ne pas connaître

les deux versions de 1664 et 1667, mais ne soyons pas plus Moliéristes que Molière, qui, plus d'une fois, d'ailleurs, eut le courage de détruire des ébauches qu'il jugeait imparfaites. En 1669, Panulphe est redevenu Tartufe, ne gardant de sa seconde incarnation que d'être homme du monde, et aussi on ne sait quoi de sec, de bilieux, de mordant que n'avait point en 1664 l'homme gras, à la mine vermeille. Il en résulte que ce Tartufe numéro trois doit à sa double origine quelque chose d'incertain, une sorte de contradiction qui par le miracle du génie de Molière devient un trait de son personnage, à la fois benoît et coléreux. Mais c'est surtout le personnage de Cléante qui se trouve modifié en 1669, Cléante d'ailleurs étant le plus aisément modifiable. Il est le raisonneur, mais Dorine aussi est une raisonneuse, et Molière semble quelquefois embarrassé entre ces deux représentants du bon sens. En 1669, le couplet sur Oronte, qui, en 1667, appartenait à Cléante, passe à Dorine. Dans *Panulphe*, Cléante, dès la première scène de l'acte I, adressait à Mme Pernelle une vingtaine de vers qui disparaissent dans la troisième version et viennent s'ajouter à la tirade de la scène 5. C'était en 1667 Cléante, qui à l'acte IV, scène 3, explique à Orgon les dangers de choisir Tartufe pour gendre : en 1669, ce soin revient à Dorine (II, 2) et le rôle de Cléante se trouve allégé de vingt vers encore. Molière lui rogne tout ce qu'il lui peut rogner. Il est le sacrifié du texte définitif, « l'utilité » nécessaire, mais que l'auteur réduit au strict minimum.

De 1667 à 1669, l'économie générale de la pièce ne subit point de modifications profondes. Molière ajoute après la scène 2 de l'acte I la courte scène entre Elmire, Cléante et Damis. Par compensation, il supprime à la fin de l'acte II une scène où Dorine, Elmire et Cléante arrêtaient ensemble le projet de tendre un piège à Tartufe. Au début de la scène 6 de l'acte III, Orgon, en 1667, prenait le premier la parole pour reprocher à Damis de calomnier Panulphe : en 1669, c'est Tartufe qui s'accuse lui-même. Ajoutez enfin un coup de rabot aux couplets trop épais de la seconde version, et

voilà le *Tartufe* de 1669, définitif et parfait. Tout ce qu'il fallait adoucir est adouci, tout ce qu'il fallait fondre est fondu, tous les raccords sont faits. Mais nous ne saurons jamais au prix de quel « travail effroyable » Molière poussa ainsi sa pièce jusqu'au plus haut point de perfection. Ce qui peut n'apparaître que comme de faciles coups de pouce lui coûta en vérité cinq ans d'efforts et de tâtonnements. Car, n'en déplaise à la légende, son génie est une longue patience.

Et toujours mécontent de ce qu'il vient de faire
Il plaît à tout le monde et ne saurait se plaire.

« Voilà la plus belle vérité que vous ayez jamais dite, s'écriait-il en entendant ces vers de son ami et défenseur. Tel que je suis, je n'ai jamais rien fait en ma vie dont je sois tout à fait content. »

§

Et il est trop clair qu'à côté de ce « travail effroyable » la part de Ninon se réduit pour autant dire à rien si l'on prétend à toute force « trouver des sources de Tartufe ». Mais ne sent-on point en quelle mesure elle a aidé Molière à trouver l'atmosphère de sa pièce ?

D'ailleurs, à prendre toute l'œuvre de Molière, si c'est trop avancer que de prétendre y découvrir l'influence de Ninon, on doit du moins reconnaître que les libertés de l'auteur comique s'expliquent mieux si l'on n'oublie pas le libertinage de la courtisane. Tous deux, venus du petit siècle de Mazarin et de la bonne régence, vivent de leur métier au milieu du grand siècle où l'honnête homme n'a pas de métier et y font figure à part. Leur métier, attaqué, persécuté par les mêmes ennemis et pour les mêmes raisons, trouva d'abord des protecteurs dans le même milieu.

Ainsi rapprochés, ils devaient, en effet, être des alliés dans la même lutte ; puis la victoire péniblement gagnée, sur le tard, ils se réconcilièrent avec l'ennemi. Molière, après 1669, n'aura plus un mot qui puisse indisposer le

zèle le plus scrupuleux ; Ninon réparera « de beaucoup d'esprit les désordres de sa conduite », et leur fin à tous deux sera chrétienne.

§

A trois siècles de distance le parallèle peut sembler artificiel et forcé. Le temps a usé Molière.

Alors qu'on voit toujours les demi-mondaines continuer, ou essayer d'être ce que Ninon fut avec succès, on a fait trop volontiers du grand comédien un peu classique l'auteur par excellence pour matinées de familles. On l'a arraché à ce voisinage impur que l'époque lui avait imposé. Et dans l'intervalle, que n'a-t-on point vu en lui ? tour à tour un grand poète ou un mauvais écrivain, un révolutionnaire, un républicain généreux ou un conservateur sans imagination, un vrai fils du peuple ou un plat courtisan, un profond philosophe ou un très moyen penseur.

On a oublié qu'avant tout, il fut un professionnel ; la comédie était pour Molière un métier avant que d'être un art. A ce métier il resta attaché, non moins fortement qu'au sien la courtisane qui vendait ses « faveurs », et, comme elle, il en sentait durement les chaînes. C'est pourquoi, comme elle aussi, hélas ! à l'heure finale où toute vie se juge, il maudit ce métier auquel il avait tant sacrifié. « De quelque sorte que cela soit, écrivait Ninon à Saint-Evremont en 1669, qui m'aurait proposé une telle vie, je me serais pendue. » Et Molière : « Si c'était à recommencer, je ne choisirais pas cette profession (1) ».

JEAN GAUMENT et L. CHOUVILLE.

(1) *Vie de Molière*, Grimarest.

LE CHOIX

—

La Scène est en Panurgie.

LYCURGUE

J'admire votre indifférence devant le crime.

AURÉLIO

Lycurgue, tes tempes grisonnent; ne laisse donc pas échapper de ces paroles excessives qui ne sont tolérables que dans la bouche d'un jeune homme.

LYCURGUE

Je dis que Sigismond est un voleur, qu'il a volé son trône à notre vieux roi Sigebert.

AURÉLIO

Il y a vol et vol. Un petit vol est bien un vol. Mais un grand, et de cette espèce? Ce qui me plaît, c'est que, dans l'affaire que voici, nous autres, les sujets, nous n'avons rien perdu, rien absolument de ce qui est notre bien propre, notre vie, nos maisons, nos champs, et pas même un roi; seulement le nom d'un roi. Possible que le nouveau prince nous soit plus fâcheux que l'ancien. Nous en jugerons à l'épreuve. Mais voilà déjà plus d'un mois que le gouvernement de notre Etat est passé dans des mains nouvelles. Depuis, remarque-le, rien n'est changé pour nous. Le pain n'a pas enchéri, ni le vin, ni la viande, ni l'eau-de-vie. Notre sommeil n'est point troublé, sinon, comme toujours, par l'allégresse matinale de quelques ivrognes de bonne famille, et, dans nos rues, toujours proprement balayées, pas plus de mendiants ni de filous qu'à l'ordinaire. Soyons justes. Notre nouveau prince a conduit son entreprise avec autant d'humanité que de savoir-faire. Il n'a tué ni fait tuer per-

sonne. Il n'a pris que la royauté, laissant à Sigebert tout loisir d'emporter un riche bagage. Et il ne parle pas, du moins encore, de nous acquérir du laurier. Certes, c'est beaucoup.

LYCURGUE

Cependant, il retient toujours dans la prison les familiers de l'ancien roi. Est-ce là son humanité?

AURÉLIO

Oui, Lycurgue. Ils sont là dedans une douzaine d'esprits chagrins qui tardent à se consoler de la perte de leurs privilèges. Je pense qu'il convient de ne point lâcher ces malheureux, avant qu'ils soient devenus sages. Tu n'ignores pas l'éclat qu'ils ont fait. Eux lâchés, c'est la discorde dans la ville, et tu vois le mal qui s'ensuivrait; pour eux-mêmes d'abord, qu'il faudrait pendre, et pour ceux d'entre nos badauds qu'ils finiraient peut-être par séduire à leur cause et qu'ils feraient pendre avec eux.

LYCURGUE

N'est-ce pas un dessein généreux qui les animait? Souvenez-vous qu'ils ont appelé le peuple à la liberté contre le tyran.

AURÉLIO

Le berger ne devient l'ami du troupeau que contre le loup qui menace de lui en ravir la possession. Jusque-là, il ne s'est pas privé de traire, tondre et tuer. C'est ainsi que ces braves gens se sont révélés tout à coup les amis du peuple. Qu'ils l'aient appelé à la liberté, quoi de plus naturel? Liberté, n'est-ce pas trop souvent le mot de passe de l'ambition insatisfaite, le premier cri de la malfaisance domptée? Il n'est guère de tyrans, crois-moi, que pour ceux-là qui convoitent eux-mêmes la tyrannie ou ses faveurs, ou bien qui les eurent et ne les ont plus. Regarde là-bas, Milon, le vannier, il tresse toujours paisiblement ses joncs devant la porte de son logis, au soleil, l'hiver; à l'ombre, l'été. Il chante. Les rois ne le connaissent pas, ni lui les rois. Il ignore ce que c'est que

liberté ou tyrannie. Le tout est qu'il paye l'impôt, et il n'y manque pas, car il est homme de précaution. A ce prix, le voilà tranquille.

LYCURGUE

Tranquille du moins sous notre vieux roi ; rien ne nous assure que, tout bon payeur de l'impôt qu'il est, il ne sera pas inquiété par le nouveau.

AURÉLIO

Un roi n'est vraiment redoutable qu'à ces agités qui recherchent son accointance, et concourent à le servir. Il n'est point de sauvegarde plus certaine contre la malignité des puissants qu'une application constante à fuir leur regard. La plupart de ces despotes, dont l'histoire nous conte les monstrueuses cruautés, furent surtout cruels aux aventureux qui les approchaient ; pour la raison qu'ils les avaient à toute heure comme sous la main. Ainsi font les bêtes sauvages, trop raisonnables pour aller loin chercher une proie négligeable, alors qu'elles ont dans leur voisinage de quoi largement contenter leur avidité.

LYCURGUE

La cruauté des rois est singulièrement capricieuse. Qu'est-ce qu'une fourmilière ? Brindilles et poussières qui ne gênent point le passage. Il nous arrive pourtant de donner du pied dans le misérable édifice, afin seulement de jouir de notre pouvoir de détruire. N'imaginez-vous pas que notre nouveau roi puisse se plaire quelque jour à faire le malheur des plus obscurs de ses sujets? Et, par exemple, qui l'empêchera de prendre à Milon ses corbeilles et son argent et même sa vie?

AURÉLIO

C'est ici le lieu de parler de crime. Il se peut que notre nouveau roi se rende coupable d'un crime pareil, encore que jusqu'à présent nous n'ayons aucune raison de le prévoir. Mais, s'il en venait là, je dirais qu'il a renoncé de lui-même à régner longtemps. Comme il est vrai que les vaisseaux ne

peuvent naviguer partout où l'eau trop basse laisse presque à découvert les rochers du fond, il est aux abus d'un gouvernement certaine limite naturelle où il se brise. Le peuple ne supporte pas longtemps une injustice sans mesure qui, frappant le plus humble dans la cité, menace également toutes les petites gens, c'est-à-dire le plus grand nombre. Alors, remué dans ses profondeurs, il se soulève d'une masse contre le prince injuste, et il l'abat. Mais presque toujours les lois les plus nécessaires à l'ordre d'une société tombent elles-mêmes du coup, personne n'ayant plus la charge ni la force de les maintenir en vigueur. Dès lors, plus de rives à la férocité naturelle des hommes. L'État défaillant, rien ne les défend désormais contre les surprises d'une violence mutuelle. Tout est audace et tout est peur, et personne n'est plus le maître de ses biens ni de sa vie. Rien n'est changé pour l'honnête homme, victime, hier du prince, aujourd'hui, de la populace, que la cause et les circonstances de son malheur.

Aussi devons-nous, mon cher Lycurgue, nous montrer indulgents envers qui gouverne, lorsque les abus de sa puissance se bornent à quelque pillerie, même un peu forte, des deniers publics, et à quelques iniquités qui n'atteignent pas le gros des sujets. Il ne risque point, celui-là, de compromettre la solidité de l'État, sans quoi, nous, les sujets, nous sommes incapables de vivre en bon accord; car tu sais bien que nous sommes incapables d'agir justement les uns à l'égard des autres, si nous n'y sommes pas contraints tous également. L'État est comme l'appareil de cette infirmité originelle, et celui qui nous en assure le bienfait, ne convient-il pas que nous supportions de le payer cher et même très cher ? Le bon prince est celui qui nous assure ce bienfait aux moindres frais possibles et dont les soins sont tels qu'ils nous procurent le soulagement le plus certain au prix de la moindre douleur.

LYCURGUE

Si je vous entends bien, le prince le meilleur est celui

dans les mains de qui l'État nous deviendrait le plus salutaire possible, et en même temps le plus léger à porter, et presque le plus insensible.

AURÉLIO

C'est cela même. Un bon prince doit avoir à peu près les mêmes vertus qu'un médecin non trop avide d'honoraires et fort expérimenté. Autrement, on lui préfère la maladie, je veux dire cette anarchie qui est si funeste aux honnêtes gens. Mais encore faut-il que les sujets aident un peu les vertus du prince. S'ils s'accoutument d'eux-mêmes à vivre en paix les uns avec les autres, et à pratiquer, dans leurs rapports, une justice assez exacte, ils se rendront d'eux-mêmes l'État moins nécessaire à leur tranquillité commune, et donc moins pesant. Où cesse le discord il n'y a plus de pain pour le juge et le soudard. Représente-toi ce qu'il adviendrait le jour où, par miracle, l'État aurait ainsi perdu de son utilité. Nous n'aurions plus besoin de cette multitude de gens occupés à nous accorder ou à régler, en notre nom, beaucoup d'affaires qu'il nous serait possible de régler sans eux entre nous. Il n'y faudrait que le bon vouloir. La plupart de ces accordeurs prendraient aussitôt à nos yeux figure d'insupportables parasites, et laboureurs, artisans, hommes de science, qui sont, eux, le solide de toute société humaine, — et beaucoup plus que les marchands, — se refuseraient peut-être à nourrir et honorer cette oisiveté. Hélas ! tout cela, qui est tant souhaitable, n'est encore qu'un songe ! Va, revenons à ton voleur. Reconnais que, dans le bonheur de son entreprise, il montre beaucoup de modération.

LYCURGUE

Je ne m'y fierai pas. C'est un calcul.

AURÉLIO

Voilà le vrai. Notre nouveau roi craint son peuple. Le signe est excellent. La chose publique est en un bon point d'équilibre entre le despotisme et l'anarchie, partout où celui

qui gouverne se sent, à tout moment, menacé du peuple, et le peuple, à tout moment, menacé par lui.

LYCURGUE

Il ne suffit pas d'être habile pour se faire aimer.

AURÉLIO

Hé ! il s'agit bien d'aimer un roi. Serais-tu sans amis ni maîtresse ? A défaut, n'as-tu pas un chien ? Il s'agit seulement, mon cher Lycurgue, de savoir qui t'est le plus dangereux, de l'infirmité ou du médecin ; puis de te résigner au choix.

GEORGES VILLE.

LA CARESSE DE JOUVENCE

—

I. — *LA BEAUTÉ LA PLUS FEMME*

Beaux cheveux, ô beauté la plus femme des femmes,
A la fois nuage et soleil,
Electrique au toucher comme une ruche d'âmes,
Et douce comme un miel, odorant des fleurs de l'abeille !

Irrésistible aimant qui nous attire,
Si féminin, si radieux et si léger,
Qu'à nos yeux ses baisers mousseux sont des sourires,
Et qu'à nos cœurs tremblants ses sourires sont des baisers !

Beaux cheveux, premier voile d'Ève,
De son cou, de ses flancs ! Lorsqu'elle fut tombée,
Tu restas sur son front, voile d'or de son rêve,
Comme pour dire encor que son Dieu l'avait pardonnée.

Oui, pouvant arracher à la pleurante pécheresse
Ce trésor de rayons, de pudeur et d'amour,
Il fit s'épanouir cette couronne de caresse ;
Car il voulait qu'un jour

La femme, ô charme pur, consolât Dieu lui-même,
Et sur le chemin douloureux
Essuyât de sa main, si douce que tout l'aime,
Les pieds saignants du Christ avec ses fins et longs cheveux.

—

II. — *LA CARESSE DE JOUVENCE*

Quand vous la caressez de vos frissons bien sages,
Mais où joue un amour et scintille un éveil,
Comme si vous étiez autour de son visage
Le souffle et l'esprit du soleil,

Gentils cheveux, quand vous frôlez, frisantes ailes,
Et sa joue et son cou plus pur que l'ange blanc,
Si bien qu'elle sourit, sentant glisser en elle
Vos délicats chatouillements,

O boucles d'hyacinthe, et de miel et de grâce,
Aussi faibles qu'un flot de mousse, dites-lui
Que dans vos jeux, légers comme un blond rêve, il passe
Une étrange force sans bruit,

Et que, si vous baisiez seulement de vos pointes
Son poète sur qui vous régnez, beaux cheveux,
Il tomberait tremblant à ses pieds, les mains jointes,
Pour se relever demi-dieu,

Demi-dieu, lui qui n'est qu'un pauvre homme sur terre,
Demi-dieu malgré l'âge et les soucis pesants,
Demi-dieu plein de ciel, de chants et d'âmes claires,
Et tout fleuri d'un nouveau sang,

Parce que vous avez ces trésors dans vos ondes,
Cheveux bénis, ô vie, amour, charme et beauté,
O Jouvence où de loin mon cœur boit la profonde
Jeunesse de l'humanité,

La jeunesse pareille au premier jet d'aurore
Qui vola d'un regard du Dieu d'avant les croix,
Quand sur le monde aveugle et sans visage encore,
Il dit: Que la lumière soit !

Cette lumière, hélas ! la première de toutes,
Celle des paradis perdus et merveilleux,
Sur ce front d'une enfant, c'est bien elle que goûte
L'ensorcellement de mes yeux.

—

III. — *DANS LA NUIT D'ÉTÉ*

Oh ! tandis qu'elle dort, de ses cheveux voilée
Comme d'un nuage d'amour,
Et que luit sa blancheur dans cette nuit ailée
D'éclairs silencieux, dans l'ombre si brûlée
De chaleur qu'un enfer de voluptés y court,

Moi, bien loin d'elle, en ma solitude où j'adore,
Je me leurre à parler tout bas
A cette chevelure adorable où l'aurore
Qui me fascine et qui m'oppresse, et que j'implore,
Me sourit, mais ne m'entend pas.

Parfois, mon cœur s'endort et soudain se réveille,
En exhalant un sanglot sourd,
Et se débat ainsi qu'en un vase une abeille
Captive qui se meurt dans le silence lourd.

Que le poids de l'été dans la nuit ardente m'est lourd !
Tout bas je chante ma secrète griserie,
Fiévreuse dans ce noir où pantelle en vain mon émoi.
Oh ! je vous chanterai, ma chère amour, toute ma vie,
Ma vie,
Ce néant pâle et vide, ombre étrangère errant sur moi.

—

IV. — *LE DEVOIR DU POÈTE*

Le poète n'est pas ce vain coureur de rimes,
Ce pantin de salon, ce tourmenteur de mots
Et de mots qui jadis furent trouvés sublimes,
Mais depuis si longtemps servent, pauvres victimes,
Qu'ils ont dans tous les cœurs usé tous leurs échos.

Non, le poète, c'est le bon semeur de vie,
Qui, sous terre enfermé comme s'il n'était plus,
Chante au noir de la mort l'aurore épanouie,
Et fait naître et monter de son âme enfouie
La voix, l'aube et la fleur des beaux Edens perdus.

Moi, je fais mon devoir. J'ai subi dès l'enfance
L'impure hostilité des hommes et des dieux.
Dépouillé du seul bien que j'avais, l'Espérance,
Seul, enterré vivant, je n'eus que la navrance
Pour prix de mes travaux. Eh bien, ce fut tant mieux ;

Car j'ai des fibres d'or sous les tombes profondes,
Les rayons du divin, qui m'étaient interdits.
Et ces fibres en moi, ces fines cordes blondes,
Font de mon corps vibrant le violon des mondes,
Pour lancer de l'enfer l'hymne des paradis.

O fibres de soleil, sourires de Dieu même,
O fibres de mon cœur, de mes yeux, ô beauté,
Chevelure, doux astre en moi plongé, qui sème
De feux et de frissons chantants le ciel suprême,
Intime, qu'est mon être, en l'abîme jeté !

Nous lutterons. Si j'ai lutté pour ma patrie,
Je saurai m'arracher au cachot bas et sourd.
Oh ! bondis, ô mon cœur, et délivre et délie,
Dans cette ombre où sourit sur ton rêve et ma vie
Ce drapeau virginal de rayons et d'amour !

LOUIS MANDIN.

LA QUESTION FLAMANDE EN BELGIQUE

EXPOSÉ HISTORIQUE ET PARLEMENTAIRE

—

De tous temps, la Belgique fut un champ clos où les influences germaniques et romanes se sont affrontées : la rivalité des Flamands et des Wallons est un des aspects de cette lutte séculaire, dans laquelle sont profondément engagés les intérêts moraux de la France.

Nous disposons de maintes études consacrées au mouvement flamand. La plus considérable est de M. Paul Fredericq : *La Belgique flamande depuis* 1830 (1). Elle fut rédigée à l'intention des membres du *Willemfonds*, une société de publications populaires et de conférences. Il n'y a pas de page qui n'atteste une mesquine animosité contre la pensée et l'influence françaises. Nombre de faits, dans la partie historique, sont présentés de façon tendancieuse. M. Paul Hamelius a publié chez Rozes, à Bruxelles, en 1894, un petit volume, nourri, fouillé, juste de ton et large d'esprit, des plus remarquables en un mot : *Histoire politique et littéraire du mouvement flamand* ; mais l'auteur s'en est tenu aux activités littéraires et culturelles et en a fait, à tort selon moi, dépendre immédiatement le mouvement politique. Voici une autre œuvre, brève, toute de documentation et d'études faites sur les lieux, sans commentaires oiseux : *La question des langues en Belgique au point de vue social* (2). La question flamande est avant tout une question politique, mais greffée sur une question économique et démographique.

(1) *Vlaamsch Belgie sedert* 1830. *Schets eener geschiedenis der Vlaamsche Beweging*. Gand, 1906-08-09.

(2) Extrait des *Archives de Sociologie de l'Institut Solvay* et publié dans la *Semaine sociale* d'octobre 1912. Misch et Thron, Bruxelles.

Cette enquête de l'Institut de Sociologie fut conduite par M. Emile Waxweiler, un économiste et sociologue d'une merveilleuse lucidité d'intelligence, un animateur, et à qui il était réservé de jouer un rôle prépondérant dans la reconstruction de la Belgique, si une mort stupide n'avait arrêté sa carrière ; et par M. Louis de Raet, disciple et collaborateur de Waxweiler, auteur de brochures de combat pour le relèvement intellectuel de la Flandre. Enfin il faut mentionner un ouvrage d'une érudition des plus consciencieuses et bien documenté étudiant la position respective du français et du flamand dans l'organisation administrative et judiciaire des anciennes provinces belgiques, de M. Jacques des Cressonnières : *Essai sur la question des langues dans l'histoire de la Belgique* (1).

§

Pour envisager la question flamande dans ses origines, il importe de remonter jusqu'au règne de Philippe II. Les Pays-Bas se sont soulevés. Le duc d'Albe s'efforce d'extirper la Réforme par le glaive et le bûcher. Les protestants luttent pour la liberté religieuse. Dans les provinces flamandes et néerlandaises, les classes intruites, industrielles et marchandes ont en grande partie adhéré à la nouvelle confession. L'Artois et le Hainaut sont demeurés fidèles à Rome. Guillaume le Taciturne a conçu d'unir les provinces des Pays-Bas en un État fondé sur la tolérance ; mais celle-ci est absente des mœurs et des esprits. Les calvinistes des Flandres, particulièrement à Gand, se livrent à des exactions vis-à-vis des catholiques. Par représailles, l'Artois et le Hainaut tendent la main aux troupes que l'Espagne a encore en garnison dans la région de Luxembourg et don Juan, qui les commande, bat, grâce à cette aide, le Taciturne à Gembloux. Alexandre Farnèze, ensuite, grand capitaine et habile politique, fait partout échec à Guillaume d'Orange, s'empare de

(1) Lamberty, Bruxelles, 1918.

Maestricht, plus tard d'Anvers et, ayant pour complices la vénalité et la corruption de la haute noblesse et du clergé, il réussit à remettre les provinces méridionales des Pays-Bas sous le joug de l'Espagne...

Alexandre Farnèze ménagea les franchises locales, mais bannit impitoyablement ce qui restait de protestants. Ils eurent un délai de deux ans pour quitter le pays. Savants, naturalistes, géographes, grammairiens se réfugièrent dans la République des Provinces-Unies et y devinrent le principal élément de leur prospérité; ils peuplèrent les chaires de la nouvelle Université de Leyde. Les principales industries de la Flandre et du Brabant se transportèrent en Hollande. Et que restait-il dans les Flandres ? Rien qu'une population misérable, ayant consenti à toutes les capitulations morales, des villes décimées... Alexandre Farnèze rétablit les couvents, qui se multiplièrent ; les jésuites s'installèrent et devinrent tout-puissants.

Représentons-nous maintenant la position des Flandres sous cette domination espagnole d'abord et ensuite autrichienne. La langue flamande, privée de culture littéraire, abandonnée à elle-même, dégénère et n'est plus qu'un parler rustique. Par défiance des Pays-Bas protestants et républicains, tout rapport est interdit et aucun livre ne pénètre. L'enseignement est livré aux prêtres et aux Jésuites et l'Université de Louvain tombe au dernier degré de la barbarie. Le peuple flamand est séparé de la Hollande par la différence des cultes et, en outre, de la France et des provinces wallonnes, par la différence des langues (1). On ne peut mieux comparer les Flandres qu'à un membre ligaturé qui, par la privation de de tout apport nourricier, est voué au dépérissement et à la mort.

Cet isolement, les Flamands ont fini par s'en accom-

(1) Pour le développement de cette idée, voir l'historien hollandais H. T. Colenbrander : *De Belgische Omwenteling*, La Haye, 1905, p. 77.

moder et même par s'y complaire. Un esprit étroitement particulariste s'est développé. Loin de souhaiter que des relations se renouent avec la Hollande et avec la France, ils voient, dans l'un et l'autre pays, un ennemi dont l'influence pourrait menacer leurs traditions et leurs coutumes. C'est le clergé qui a créé et entretenu cet esprit, et nous en verrons mainte manifestation dans le cours de cet exposé. Ainsi, pour le Flamand, resté fidèlement attaché aux disciplines séculaires que l'Église lui a imposées, la Hollande est encore aujourd'hui le pays détesté de Luther et de Calvin et la France le pays de l'incroyance et des mœurs corrompues.

Cet isolement et les maux qu'il engendra sont aggravés du fait que la bourgeoisie instruite a, dans son ensemble, adopté la langue française, seule convenable aux rapports sociaux et administratifs et au commerce des idées. Aucune action civilisatrice n'émane donc des hautes classes de la société et ne se répand sur les inférieures.

L'évolution des régions wallonnes offre un tableau tout opposé. Elles participèrent autant qu'une province française à la vie intellectuelle de la France de Louis XIV et des Encyclopédistes. Même la principauté de Liége, privilégiée parce qu'elle échappa à l'oppression du régime espagnol et autrichien, presque une république sous l'autorité nominale de son évêque, fut un centre littéraire et philosophique et donna asile aux hommes de lettres inquiétés en France pour l'audace de leurs doctrines.

Jusqu'ici, aucune étude du mouvement flamand n'a remonté au-delà de 1830. C'est un tort, car ce n'est que dans les événements de la fin du XVIe siècle que peut se constater l'origine des facteurs qui apparaissent dans les aspects actuels du problème. Ces facteurs sont, pour les énumérer ici : l'isolement du peuple des Flandres vis-à-vis de la Hollande et de la France et vis-à-vis surtout de sa propre bourgeoisie, qui est francisée ; la domination du clergé ; un particularisme poussé jusqu'à

l'aveuglement; une ignorance profonde avec, pour cortège, la misère et la déchéance économique. Cet état de choses est encore accentué par le contraste des provinces wallonnes, instruites et prospères.

Lorsque la Belgique fut devenue indépendante en 1830, aucune action nouvelle n'a corrigé la situation. Le régime manchestérien et anarchique créé, sur le terrain politique, par la constitution belge, n'a fait que maintenir les facteurs énoncés plus haut

§

Il semblerait au premier aspect que le régime hollandais auquel la Belgique fut soumise de 1815 à 1830 eût dû convenir aux Flamands. Il n'en fut rien. Près de deux siècles et demi d'inculture avaient différencié tellement le flamand du hollandais que le peuple, attaché à ses dialectes, considérait la langue néerlandaise comme étrangère. En 1821, un député flamand, M. Angilis, envoyé par la West-Flandre aux Etats généraux, protestait contre l'imposition du hollandais et déclarait que, dans sa province, on ne comprenait pas les dépêches ministérielles expédiées de La Haye et que souvent on y répondait en sens contraire de ce qui y était demandé. L'historien hollandais Colenbrander cite une lettre d'un prêtre, interceptée en 1828 et remise au ministre van Maanen et dont voici un passage : « Opposez-vous toujours autant que cela dépend de vous à l'extension de la langue néerlandaise. Le flamand tel que vos pères l'ont parlé et écrit n'y perdra rien, tandis que le hollandais, écrit même par des personnes savantes et irréprochables, porte toujours avec lui les germes de l'hérésie. »

§

Les Flamands affirment que l'état de choses qui se fonda après 1830 fut tout à leur détriment : la révolution, due, selon eux, aux menées de la France, aurait établi

un système de gouvernement unitaire qui bannit le flamand au bénéfice de la langue française, emblème de cette unité.

Cette thèse, dont s'alimentent les polémiques flamandes, est controuvée.

Remontons aux faits et, d'abord, envisageons le nouveau statut politique de la Belgique. Recherchons s'il est exact que l'État y soit revêtu d'un pouvoir oppressif.

Le Congrès de 1830 élabora une constitution où était mise en application, et cela jusqu'aux dernières conséquences, la formule « liberté en tout et pour tous ! » Transposition politique de la formule manchestérienne du laisser faire et du laisser passer, dont il n'était pas d'esprit qui ne fût imbu.

Donc, dans son ensemble, la constitution belge démantèle l'État et, en toute matière, enseignement, rapports de l'État et de l'Église, emploi des langues, autonomie communale et provinciale, etc., elle proclame la liberté la plus large sans prévoir de garantie contre les abus. Loin d'être oppressif, l'État, en Belgique, est démuni et impuissant; il est plus une fiction qu'une réalité.

L'enseignement fut assimilé à un commerce, l'instituteur enseignant ses connaissances était mis sur le même rang qu'un marchand débitant ses denrées. C'était là une réaction contre l'enseignement d'État de Guillaume Ier. Egalement la Couronne et le pouvoir exécutif furent dépouillés de toute autorité afin d'interdire à jamais que s'installât un gouvernement personnel à l'instar de celui du roi de Hollande. Les constituants étaient candidement persuadés qu'aucun abus des libertés ne pourrait se commettre sans qu'il y fût remédié aussitôt par la censure qu'exerçait l'esprit public.

Cette doctrine de la liberté en tout et pour tous était professée par les catholiques et s'inspirait directement de Lamennais. Elle ne devait profiter qu'à l'Église, parce que toute autorité dont l'État était privé, l'Église

aussitôt se l'appropriait, et réduire l'État à un schéma sans contenu effectif, c'était permettre à l'Église de se substituer à lui, d'être véritablement maîtresse des institutions et de dominer le pays. Aussi, lorsque les Flamands se plaignent que l'État les opprime, ne se trompent-ils qu'en ce qu'ils méconnaissent la supplantation manifeste de l'État par l'Église.

Les libéraux du Congrès, malgré des avertissements réitérés (1), prêtèrent bêtement la main à cette œuvre, dont ils devaient, un jour, devenir la dupe et la victime.

Je ne m'occuperai ici que de l'enseignement, parce qu'il joue dans la question flamande un rôle prépondérant.

Donc, par aversion du monopole de l'État, le Congrès avait instauré la liberté de l'enseignement. Mais, étant données la carence de l'État et l'incapacité des particuliers à organiser un enseignement public, il était fatal que l'enseignement belge devînt le monopole de l'Église. Et c'est ce qui se produisit presque. De 1831 à 1845, chaque fois qu'un ministère libéral s'avisait de proposer une loi organique de l'enseignement, le roi Léopold Ier démettait le ministère. Esprit timoré, imbu par éducation de préjugés réactionnaires, d'autant plus hostile au parti libéral que celui-ci comptait d'anciens partisans de la république et d'anciens orangistes, assailli de conseils ineptes et maladroits par son beau-père Louis-Philippe, Léopold Ier s'était laissé circonvenir par une camarilla où la nonciature, l'épiscopat et la haute noblesse avaient partie liée (2). Il fut le complice de leurs intrigues et de leur obstruction et, jusqu'en 1852, aucune loi orga-

(1) Discours de M. Camille de Smet à la séance du Congrès du 26 décembre 1830 : « Cette liberté illimitée qu'invoque une partie de l'assemblée pour le culte, l'instruction et bientôt pour les corporations, cette liberté *quand même*, qui, dans les mains d'un parti, dégénérera bientôt en oppression, je ne la veux pas. »

Mêmes avertissements dans les discours de MM. Seron, de Brouckere, Dams et leurs prédictions se sont, hélas ! réalisées point par point.

(2) Sur la conduite de Léopold Ier, voir, dans la séance de la Chambre du 21 avril 1846, le discours de M. Ernest d'Elhoungne : « *Les faits démontrent que ce qui sépare le parti libéral du pouvoir, c'est cette influence funeste qui pèse sur la Couronne...* » Voir encore, pour les détails, les volumes consacrés à Charles Rogier et à Frère Orban par E. Discailles et Paul Hymans. Il faut reconnaître, à la décharge

nique ne régla l'instruction publique. Cette défaillance était mise à profit par le clergé, qui créait partout collèges, écoles normales, etc., et il eût fini par détenir le monopole qu'il convoitait si un concurrent imprévu n'avait surgi : les communes et les provinces.

Elles jouissaient de larges prérogatives, survivances des anciennes libertés municipales et qui leur avaient été laissées au détriment toujours du pouvoir central. C'est cette autonomie communale et provinciale qui va se dresser en face de l'Eglise et endiguer ses empiètements. Mais, — et c'est ici un point d'une importance essentielle pour notre sujet, — *seules les provinces et les villes wallonnes* (auxquelles on peut joindre les grandes villes flamandes Gand et Anvers et, si l'on veut la considérer aussi comme telle, Bruxelles) *firent usage de leur liberté pour organiser un bon enseignement.* De la sorte s'explique, sur le terrain culturel et social, cet énorme écart, à quoi se ramène en réalité toute la question flamande, entre la région wallonne, où la population est généralement instruite et bien instruite, et les régions flamandes, où l'enseignement populaire donné par le clergé tend avant tout à borner les esprits. De là que les régions wallonnes peuvent prendre place parmi les contrées les plus avancées de l'Europe et que les Flandres sont, à peu de choses près, comparables à l'Espagne par le nombre inquiétant de leurs illettrés. De là que les chiffres auxquels se mesure l'état arriéré d'une population, mortalité infantile, criminalité, alcoolisme, sont exactement deux fois plus élevés dans les Flandres que dans la Wallonie.

Il n'existe sans doute au monde aucun pays offrant des situations si fortement contrastées et elles doivent déconcerter l'étranger qui les observe. Elles découlent de la constitution manchestérienne de 1830, qui n'a mis aucune limite aux libertés qu'elle proclamait. Les Fla-

de Léopold Ier, qu'il était plus victime que coupable et que son attitude était, pour la plus grande part, une conséquence de la position difficile faite à la Couronne et des circonstances intérieures.

mands, loin d'être la victime d'un étatisme oppresseur, pâtissent uniquement de leur propre incurie et de leur esprit de sujétion qui ont fait d'eux les victimes dociles d'une Église devenue toute-puissante.

Revenons à 1830. Lorsqu'il s'agit de déterminer la langue dans laquelle devaient se publier les documents officiels, le gouvernement provisoire proposa la langue française. Dans les débats, un député flamand, M. Liedts, protesta, mais aussitôt un député du Grand-Duché de Luxembourg, qui à cette époque était belge, fit valoir que si le flamand était placé au même rang que le français, l'allemand avait droit aussi à ce traitement. Il y aurait eu alors trois langues officielles, chose inadmissible. Le français fut donc seul reconnu, et ce, pour des motifs d'ordre pratique, non dans un but de persécution à l'égard du flamand, ainsi que l'assurent aujourd'hui des polémistes de mauvaise foi.

§

Le mouvement flamand apparaît brusquement sur le terrain politique aux environs de 1850. Des pétitions nombreuses furent envoyées aux Chambres, énonçant des griefs, des doléances, des revendications. J'attribue cette manifestation, non pas, comme le font Colenbrander et Paul Hamelius, à l'enseignement hollandais de 1815 à 1830 dont cette génération avait subi l'empreinte, mais à la réforme électorale du ministère Rogier en 1848. L'élargissement considérable du droit de suffrage fit, dans les Flandres, accéder à la vie politique une couche de la population dont, pour une grande partie, le flamand était la langue usuelle. De là que, parmi les plaintes, il en était un grand nombre où les électeurs protestaient contre l'envoi de convocations électorales rédigées en français, une langue qui leur était étrangère.

Le ministre catholique Dedecker institua, par un arrêté du 27 juin 1856, une commission chargée de prendre con-

naissance de ces nombreuses adresses et de rédiger un rapport. Les auteurs qui se sont occupés de la question flamande affirment que M. Dedecker, effrayé des conclusions auxquelles la commission avait abouti, garda le rapport secret. M. Hamelius donne, comme date du dépôt, le 1er mars 1857. Or, dans une interpellation faite à la Chambre le 10 décembre 1858, M. Dedecker, déchu du pouvoir dans l'intervalle, déclara que le rapport lui fut remis le 16 octobre 1857, c'est-à-dire quinze jours avant sa retraite, et qu'il n'eut pas le temps d'en prendre connaissance. Quant au ministère Rogier, qui succéda au ministère Dedecker, il n'était pas engagé par les actes de son prédécesseur et n'avait aucun compte à tenir d'un rapport que M. Dedecker n'avait demandé qu'à titre d'information. Si les faits sont tels que je les présente, les commentaires auxquels se livrent Paul Frederick et Hamelius manquent de fondement.

Donc, le 10 décembre 1858, le ministère Rogier fut interpellé par MM. de Muelenaere et Coomans. Ce dernier énuméra les griefs de ses mandants et se laissa aller à quelque exagération, notamment en donnant au flamand l'appellation de langue nationale. On peut se demander si lui-même connaissait bien cette langue quand, pour deux mots qu'il introduisit dans son discours, on lui voit commettre une méprise des plus risibles : « *On a,* dit-il, *ajourné constamment, c'est ce que nous appelons en flamand : op de lange bank* (au lieu de : op de lange baan) *schuiven !* »

Charles Rogier, chef du gouvernement, répondit. Le véritable interpellé était l'ancien ministre Dedecker. Il prit la parole. Tout son discours se résume dans cette phrase : « *Que les Flamands le sachent, le sort de leur langue est entre leurs mains.* »

Ainsi s'attestait l'impuissance de l'État à intervenir, et d'ailleurs Rogier avait conclu à la même incompétence. Mais il y avait quelque ironie dans ce conseil aux Flamands de se tirer eux-mêmes d'affaire. Il n'aurait tenu

qu'à eux que les tribunaux siégeassent en flamand, que les assemblées locales tinssent leurs séances dans cette langue... Seulement, au préalable, il eût fallu créer tout un enseignement flamand et patienter trente ans avant qu'il eût porté ses fruits. Les Flamands n'étaient même pas capables de concevoir l'utilité d'une telle entreprise.

§

Avant de poursuivre, il faut envisager la position des deux grands partis historiques, du parti catholique et du parti libéral, à l'égard de la question flamande.

Comme les Flandres avaient, pendant deux longs siècles, été tenues par le clergé dans une sorte de léthargie, il était logique que les éléments qui se levèrent pour obtenir l'émancipation intellectuelle de leur pays vissent dans ce clergé le principal ennemi à combattre. Et, en effet, au lendemain de 1830, le mouvement avait un caractère libéral prononcé. Le fait s'attestait dans les tendances de la jeune littérature dont Henri Conscience était le principal représentant. Le vicaire général de l'archevêché de Malines, Van Hemel, prit à tâche d'amener la littérature flamande dans les voies de l'Église et y réussit. Henri Conscience, caractère vénal, se laissa tenter. L'appât des faveurs gouvernementales joua plus que toute autre chose un rôle dans ce revirement. Il remania dans un sens catholique son roman *Wonderjaar*, qui avait paru en 1837. Il soumit *de Leeuw van Vlaanderen* à la censure de Van Hemel, y fit des retouches et supprima la préface. L'impulsion était donnée et désormais la littérature et la presse flamandes eurent nettement un caractère catholique.

Et nous voici en présence du malentendu fondamental, si je puis dire, qui domine toute la question flamande et la rend insoluble : Seul le progamme d'émancipation intellectuelle du parti libéral peut apporter aux régions flamandes le remède aux maux dont elles souffrent ; mais

ce parti ne s'est jamais préoccupé de s'attacher les couches profondes de la population flamande et est resté, ce fut son malheur et le principe de sa déchéance, un parti uniquement recruté dans les classes bourgeoises : or, dans la Wallonie, elles sont indifférentes au mouvement flamand et, dans les Flandres, elles y sont hostiles, parce que francisées. Par contre, le parti catholique, qui, lui, est tout-puissant, est empêché par un intérêt majeur de toucher au régime de l'enseignement dont la réforme serait la seule mesure efficace pour le relèvement économique et social des Flandres. Afin d'échapper à cette nécessité, les gouvernements catholiques ont sans cesse eu recours à des palliatifs, aux plus grossiers subterfuges et ils ont de la sorte porté la question flamande à son état d'acuité actuel.

§

Considérons d'abord le parti libéral. Son influence prédomina de 1847 à 1870 et il détint encore brièvement le pouvoir de 1878 à 1884. D'abord, par de nombreuses mesures administratives, dont un ancien ministre de l'Intérieur du cabinet Rogier, M. Alphonse Vandenpeereboom, a donné un exposé dans un discours parlementaire du 14 mars 1871, puis, plus tard, par une loi du 15 juin 1883, les gouvernements libéraux ont, conformément aux principes de leur politique, tout fait pour développer l'enseignement du flamand. Si ce qu'ils ont accompli apparaît peu de chose, c'est que la tâche était trop vaste. Pour se rendre compte de la situation, il suffit de lire le discours d'une importance capitale que prononça un député libéral de Gand, M. de Maere Limnander, le 14 janvier 1869, dans la discussion du budget de l'Intérieur et dont je donne en note le résumé. Les constatations qu'il fit sont encore actuelles, car rien, hélas ! n'a changé dans l'intervalle (1).

(1) *Prospérité générale* : De 1850 à 1866, le nombre des personnes payant le

§

Interrompons l'exposé de ce qu'accomplit le parti libéral pour nous reporter au parti catholique, détenteur du pouvoir de 1870 à 1878.

Trois « affaires » avaient eu du retentissement dans les provinces flamandes et y avaient soulevé l'opinion.

Par suite d'un délit de presse, M. Karsman, d'Anvers, encourut, en avril 1863, une peine d'amende de cinq francs. Le procès étant venu en appel à Bruxelles, l'avocat de Karsman, M. Jules Vuylsteke, déclara présenter en flamand la défense de son client. Comme trois conseillers ignoraient cette langue, la cour s'y opposa. Elle requit, par un arrêt, que la défense fût présentée en français. Karsman et son avocat quittèrent la salle, après quoi l'inculpé fut frappé de la peine excessive de trois mois de prison.

En 1865, deux ouvriers flamands, domiciliés dans le Hainaut, Jean Coucke et Pierre Goethals, étaient inculpés d'assassinat. Les débats devant la cour d'assises furent conduits en français, une langue que Coucke parlait très difficilement et que son compagnon ne comprenait guère. Les accusés niaient le crime qui leur était mis à charge, ils n'en furent pas moins condamnés, puis exécutés

cens électoral s'était accru de 40 0/0 dans la Wallonie et de 25 0/0 dans les provinces flamandes.

Criminalité : De 1830 à 1860, 493 condamnations à mort dans les provinces flamandes contre 168 dans la Wallonie. Les deux Flandres avaient produit six fois plus d'incendiaires condamnés à mort que les provinces de Hainaut et de Liége. Il y avait, dans la région flamande, un accusé traduit devant les assises sur 35.000 habitants ; dans la Wallonie, un sur 80.000 habitants.

Paupérisme : Les dépenses des bureaux de bienfaisance dans la région flamande: frs. 6. 000.000 ; dans la Wallonie : frs. 2. 826. 000.

Enseignement : En 1864, le nombre d'incorporés militaires capables de lire les règlements était de 43 0/0 dans les provinces flamandes et de 70 0/0 dans la Wallonie.

La région flamande comptait, en 1860, 936 écoles communales et 821 écoles libres ; la Wallonie, 1798 écoles communales et 370 écoles libres. (Ces chiffres illustrent ce que j'ai exposé précédemment au sujet des effets du manchestérianisme scolaire de la constitution de 1830.)

Dans un discours suivant du 2 février 1869 M. de Maere, au moyen d'indices numériques dont le détail serait trop long à donner ici, montrait que l'ignorance dans chaque province correspondait au nombre proportionnellement plus ou moins élevé des écoles du clergé.

le 16 novembre 1865. Six mois plus tard, par suite des aveux des vrais coupables, il fut établi qu'ils étaient innocents.

L'affaire Schoep, qui date de 1872, n'est qu'un incident très surfait dont les historiens du mouvement flamand ont donné un récit inexact et tendancieux. Les faits ont été ramenés à leurs justes proportions dans un rapport au ministre de la Justice de M. Washer, paru dans les documents parlementaires de la session de 1880-81. Il se serait agi du refus d'acter une déclaration d'état civil faite en flamand à l'hôtel de ville de Molenbeek par un certain Gérard Schoep.

Surtout l'affaire Coucke et Goethals indigna l'opinion flamande et il faut constater avec regret que le parti libéral et ses chefs, qui détenaient alors le pouvoir, n'en apprécièrent pas la gravité. M Gerrits, le 11 décembre 1866, protesta violemment contre le sort des Flamands qui, devant les tribunaux, ne comprenaient ni le réquisitoire prononcé contre eux ni la sentence que lisait le juge. Le débat embrassa l'ensemble des griefs flamands. Le chef de cabinet, Frère Orban, et le ministre de la Justice, Jules Bara, refusèrent de les prendre en considération. Il en fut de même un an plus tard, quand neuf membres de la droite déposèrent une proposition de loi exigeant des magistrats, dans la moitié septentrionale du pays, la connaissance de la langue flamande. Ainsi le parti catholique s'affirmait devant le pays comme le défenseur attitré de la cause flamande.

Sous le gouvernement catholique, de 1870 à 1878, furent votées deux lois, l'une du 18 avril 1873, l'autre du 22 mars 1878, réglant respectivement l'emploi du flamand en matière répressive et en matière administrative. Mais toutes deux furent loin de répondre aux vœux de leurs promoteurs, MM. Coremans et de Laet, à cause des tempéraments qu'il fallut apporter à la rédaction primitive ; et, dans la pratique, elles donnèrent lieu à de vives dé-

ceptions, les magistrats et les fonctionnaires appelés à les appliquer n'y étant nullement préparés.

Il faut enregistrer cette faillite pour comprendre la loi libérale du 15 juin 1883 sur l'enseignement du flamand dans les écoles du gouvernement, dont M. Xavier Olin rédigea l'exposé des motifs :

« Le désir d'un grand nombre de parents flamands, dit-il, est de voir leurs enfants étudier le français en ne négligeant en rien la langue maternelle. Les partisans les plus déterminés de la cause flamande n'ont pas réussi à entraîner les pères de famille dans une croisade contre l'enseignement de la langue française. Prenons garde (et cet avertissement est des plus importants et éclaire toute la politique que le gouvernement catholique après 1884 suivra sur ce terrain) de pactiser avec les ennemis de l'enseignement public (c'est-à-dire les catholiques), en donnant à celui-ci une organisation que se garderaient d'imiter les établissements rivaux (c'est-à-dire les écoles du clergé). Par contre, n'hésitons pas à reconnaître la nécessité d'employer plus fréquemment la langue flamande dans l'enseignement des différentes branches du programme, d'en faire en un mot la langue véhiculaire des cours. Etant donné que les administrateurs et les juges ne sont pas familiarisés avec la langue flamande, les lois sur le flamand en matière administrative ou judiciaire (lois de 1873 et 1878) n'ont donné que des satisfactions nominales aux intérêts lésés. Et si, remontant plus haut, nous osons mesurer les effets de cet isolement intellectuel des masses populaires dans la moitié du pays, ne constaterons-nous pas que cette absence forcée de rapports et de communication entre les esprits d'élite et la foule est un obstacle permanent à toute propagande des idées de progrès, à toute initiation au mouvement du monde moderne ? (C'est pour cette raison que le parti catholique avait grand intérêt à éloigner l'un de l'autre les éléments bourgeois et populaire.)

Donc la loi libérale de 1883 établissait pour la première fois dans les Flandres un enseignement flamand, mais l'action de la loi se limitait aux écoles officielles. Les effets de cet enseignement furent relativement peu marquants, attendu que les parents désireux que leurs enfants fussent instruits dans la langue française n'avaient qu'à les retirer des écoles officielles pour les envoyer aux écoles

du clergé, libres d'organiser leur programme à leur guise

Nul jusqu'ici n'a signalé, que je sache, l'énorme portée qu'a cet exposé des motifs de la loi de 1883 non seulement par la justesse profonde des idées qui y sont énoncées mais aussi par les lumières qu'il projette sur le passé du mouvement flamand et sur son avenir, dont un gouvernement catholique va, un an plus tard, devenir l'arbitre.

§

Par les circonstances mêmes de sa victoire en 1884, le parti catholique, pendant ses trente années de pouvoir, sera voué à la plus complète impuissance. M. Woeste, politicien mesquin mais madré, avait ameuté le pays contre les grandes réformes militaires, scolaires, fiscales du ministère Frère Orban. Le gouvernement se vit ainsi réduit à l'inaction. Sur le terrain linguistique, même empêchement de prendre aucune mesure efficace, même recours aux expédients, car quoi qu'il eût pu faire pour remédier à l'infériorité intellectuelle et économique des Flandres, les mesures dans ce but devaient nécessairement porter ombrage au clergé et favoriser, dans les classes rurales, les idées d'émancipation politique.

Fermement résolu à ne rien faire de décisif, le gouvernement ne se montra que plus disposé à prodiguer les mesures qui ne tiraient guère à conséquence.

Telle fut la fondation de l'Académie flamande, établie en 1886. Ses dix-huit titulaires représentaient une douzaine de parfaites nullités cléricales avec, pour appoint, un brelan de personnages qui n'avaient jamais rien eu à voir à la langue flamande. Certains titulaires, fort dans l'embarras, ayant remercié, huit places devinrent vacantes. Les deux uniques membres libéraux, Max Rooses et Jan van Beers, présentèrent, en manière de protestation, des littérateurs flamands éminents précédemment évincés par le ministre. Cette liste fut repoussée. Rooses et van Beers se retirèrent à leur tour. Les édifiants débuts de

cette académie ne contribuèrent guère à son prestige. Il faut y joindre que la presse catholique de la West-Flandre, craignant que l'institution n'eût pour tâche de propager l'influence du néerlandais, toujours suspect d'être un véhicule d'hérésie protestante, menèrent contre la pauvre académie, pourtant bien pensante, une campagne de dénigrement des plus violentes.

Egal empressement à frapper des monnaies à exergues flamands ainsi qu'à imprimer des billets de banque bilingues : mesures des plus louables et qu'on s'étonne de voir prendre si tardivement, mais qui n'engageaient pas le gouvernement à grand'chose et ne procuraient aux populations des Flandres aucun profit palpable.

Pendant dix années, la question flamande fut prudemment écartée de l'ordre du jour de la Chambre. A l'approche des élections législatives de 1898, auxquelles participaient la plupart des arrondissements flamands, le gouvernement voulant complaire aux électeurs déposa une loi, comme quoi le texte officiel des lois serait désormais voté dans les deux langues. Ce projet satisfaisait les sentiments d'amour-propre des Flamands, rien de plus. N'ayant aucune raison d'être, il prenait un caractère de provocation à l'égard des Wallons et excitait leur méfiance.

La loi fut votée à la presque unanimité dans une espèce d'emballement. Dans la masse des discours prononcés je n'ai pu pêcher qu'une seule remarque intelligente, celle du député socialiste Smeets, qui, avec le bon sens goguenard propre aux Liégeois, fit observer que l'unique solution de la question flamande était de bonnes écoles et l'enseignement obligatoire. On ne pouvait mieux dire, mais le parti du clergé n'entendait pas de cette oreille.

Au commencement de 1897, la loi vint devant le Sénat. Là, fort à l'improviste, une vive opposition se manifesta. Faut-il y voir le signe de la plus grande indépendance du Sénat vis-à-vis du corps électoral ou bien l'opinion publique s'était-elle émue des dangers que MM. de Favereau



et de Montpellier avaient dénoncés dans les sections ? Il était hors de doute que la loi ne servait que les intérêts équivoques d'une poignée de politiciens et le gouvernement commettait la faute injustifiable d'agiter, dans un but aussi mesquin, la question la plus périlleuse qui fût.

Alors qu'à la Chambre les débats n'avaient pas même effleuré le fond, au Sénat, la question se posa dans toute son ampleur. Le vote d'un amendement de M. Lejeune fit renvoyer la loi à la Chambre.

Le gouvernement mit tout en œuvre pour éviter un échec. Un des principaux opposants, M. de Favereau, fut gratifié du portefeuille des Affaires étrangères, faveur rare pour un Wallon, la plupart des postes ministériels étant réservés à des Flamands. La nomination de M. de Favereau lui cousait la bouche et il ne prit plus part aux débats. La loi fut fortement attaquée, cette fois, par le banc progressiste de Liége. Naturellement elle passa.

Quant au Sénat, il fut activement travaillé dans l'intervalle et, dans des conciliabules de couloir, on fit entendre qu'il y allait des intérêts les plus graves du parti catholique, vu l'imminence des élections législatives. La loi n'avait été présentée que pour cette circonstance. Le Sénat vint à résipiscence et se montra docile.

§

Parmi les catholiques flamands, il y en avait quand même qui, plus flamands que catholiques, s'indignaient de voir l'enseignement libre bannir le flamand de ses programmes afin de s'attirer la clientèle bourgeoise, ce qui annulait les bons effets que les législateurs avaient attendus de la loi de 1883. Surtout les évêques s'opposaient à ce qu'une loi spéciale permît aux pouvoirs publics de s'immiscer d'une façon quelconque dans l'organisation de leur enseignement. Il en résulta de longues luttes intestines, jusqu'à ce que, en 1901, le vieux leader flamand, M. Coremans, déposa une proposition de loi tendant

à rendre obligatoire, pour la collation des grades académiques, un certificat attestant que le titulaire avait suivi les cours flamands prescrits par la loi de 1883. La loi n'aurait été applicable qu'à la partie flamande du pays (elle ne touchait donc en rien les Wallons) et devait entrer en vigueur dans un délai de six années.

La proposition s'attarda dans les sections jusqu'en... 1907. Le gouvernement travaillait à y faire échec sous prétexte qu'elle était inconstitutionnelle. Le ministre de Trooz soumit, le 23 avril, une contre-proposition sous forme d'amendement, tendant à imposer le flamand dans les écoles de la Wallonie : manœuvre destinée à soulever l'hostilité des provinces wallonnes contre un projet qui, à l'origine, ne les intéressait qu'indirectement. Le but avéré était de créer une telle confusion que la proposition Coremans succombât dans la bagarre.

Un des principaux orateurs du débat (mai, juin, juillet 1907) fut M. Delbeke. Il se tint aux côtés de M. Coremans, montrant la nécessité de faire du flamand la langue usuelle de la bourgeoisie des Flandres afin que celle-ci pût travailler au relèvement du peuple. Vérité évidente, mais à laquelle il était difficile d'adhérer pleinement à cause de ce développement qui suivait (17 mai) :

Les catholiques belges ont avant tout pour devoir d'opposer une solide barrière à l'infiltration chez nous de la civilisation française arrivée à un tel degré de corruption...

Voilà les paroles inouïes qui se prononçaient à la tribune de la Chambre belge! Il poursuivait :

... C'est la civilisation flamande qui, en conservant à notre peuple ses caractères distinctifs, ses mœurs, sa religion, sa langue, peut arrêter les progrès de l'infiltration française...

Ici réapparaît cet esprit odieusement sectaire qui tend à isoler les Flandres et à aggraver les principaux facteurs historiques qui ont contribué à leur déchéance.

La discussion fut des plus embrouillées, avec des con-

troverses sur la constitutionnalité de la loi, des amendements, des sous-amendements, des re-sous-amendements. Le 12 juillet, la Chambre vota, par 74 voix contre 70, un texte de loi tellement défectueux et surtout équivoque qu'elle recula épouvantée devant l'avorton qu'elle avait mis au jour.

Nous avons fait une loi monstrueuse! déclarait M. Paul Janson. Les divergences d'interprétation au sujet de « ce tronçon informe », comme l'appela M. Carton de Wiart, furent telles qu'une commission fut instituée à l'unanimité pour rédiger un nouveau rapport et élaborer un nouveau projet.

Lorsque la commission se réunit, les mêmes divergences surgirent. Six projets furent présentés. Finalement M. Segers en soumit un qui servit de compromis. Il s'écartait fort du texte primitif de M. Coremans. L'accès des Universités dépendait d'un examen de langue flamande : il n'était donc plus exigé que les récipiendaires eussent suivi les cours prévus par la loi de 1883. En conséquence, les établissements libres restaient les maîtres dans le choix des branches enseignées en flamand et pouvaient les changer à leur gré. Le rapporteur appelait cela une bonne et loyale transaction. En réalité, les Flamands étaient bernés une fois de plus.

De leur côté, les populations wallonnes s'étaient vivement alarmées des pièges que semblait recéler la loi avortée de 1907 et du danger que toute loi semblable pouvait comporter pour elles. Jusque-là il n'existait pas de question wallonne ; elle surgit brusquement et avec une soudaineté qui dut déconcerter bien des gens en haut lieu. Quand le roi Albert, après son accession au trône, visita les contrées wallonnes, toutes les villes et surtout Liége arborèrent le drapeau wallon (le coq gaulois sur fond jaune avec les mots : Wallons toujours!) qui flotta jusque dans les quartiers populaires et une foule unanime manifesta par ses cris, ses insignes, la ferme volonté de ne

supporter aucune provocation flamingante, quelle qu'elle fût, dût-on aller jusqu'au séparatisme.

§

Un grave incident se produisit le 9 mars 1910 au Sénat. Il s'agissait d'un projet de loi peu fait en lui-même pour éveiller l'intérêt public et qui concernait les conseils des prud'hommes. Le gouvernement prétendait imposer au greffier des conseils d'appel de la Wallonie la connaissance du flamand. Pour la première fois, un tel principe était introduit dans la législation et c'était surtout contre cette innovation dangereuse que protestèrent les sénateurs Braun et Dupont. Quand la loi fut votée, M. Dupont poussa son cri fameux : Vive la séparation administrative !

§

Il y a lieu, pour finir, de s'occuper brièvement des projets de création d'une Université flamande. Nul jamais n'a contesté aux Flamands le droit de posséder un enseignement supérieur. Mais, avant de poser le toit d'un bâtiment, il faut nécessairement que les murs en soient debout. Une Université flamande n'a de raison d'exister que comme achèvement et couronnement d'un enseignement moyen flamand. Or, les pages qui précèdent ont montré que cet enseignement n'a jamais réussi à s'établir.

Si les Flamands avaient eu la sagesse de reconnaître que les populations septentrionales du pays sont de langues mélangées, et si, en conséquence, ils avaient demandé une Université flamande à Anvers, qui est d'ailleurs le seul centre actif de culture flamande littéraire et artistique, les Wallons eux-mêmes les auraient aidés à réaliser leur vœu. Mais ce que poursuivaient les Flamands, c'était d'anéantir chez eux la culture française, quoiqu'elle fût plusieurs fois séculaire, prétendant qu'elle n'avait dans les Flandres que des droits usurpés.

Deux propositions de loi ont été déposées sur la matière, l'une (1911 et 1912) de M. Franck (« flamandisation » de l'Université française de Gand): l'autre (1913) de M. Verhaegen (cours mixtes dans les Universités de Gand et de Liége). mais elles n'ont pas été jusqu'ici soumises à la discussion publique.

§

Je me suis borné à envisager ici l'essentiel de la question flamande de façon à dégager les causes profondes et lointaines et les facteurs qui ont eu sur elle une influence décisive. Je me suis tenu sur le terrain législatif, négligeant ainsi forcément bien des aspects. Mais quelles que soient les situations nouvelles, les mêmes intérêts antagonistes s'affronteront et les mêmes circonstances amèneront les mêmes faillites. Cela sans issue, car il n'y a pas d'issue. Une séparation administrative ou politique serait la pire des catastrophes, surtout pour les Flamands — et ils le savent !

Les Flamands ne seront jamais de force à réaliser leur salut ; le parti politique auquel les lient des attaches séculaires ne travaille qu'à les opprimer et ils restent impuissants à se révolter contre lui. Le succès remporté par les démocrates flamands (ancienne fraction Coremans) aux élections du 20 novembre dernier, et dû à l'économie de la nouvelle loi électorale plus qu'à un mouvement d'opinion, ne modifie rien à la situation. Peut-être quelques griefs linguistiques seront-ils réparés ; mais, aussi longtemps que continueront à sévir l'ignorantisme, l'esprit sectaire et le particularisme flamingants, la question, qui est essentiellement économique et sociale, restera dans l'état où elle était il y a cinquante ans et où elle est encore aujourd'hui.

LÉON PASCHAL.

LES SOURCES D'INSPIRATION

DU

« BATEAU IVRE »

—

J'aurais pu, en tête de cet essai, placer un autre titre, celui-ci, par exemple, agréable à M. Pierre Mac Orlan : « *Comment s'exalta l'imagination du premier des aventuriers passifs.* » On sait que M. Mac Orlan, écrivant, l'an passé, le singulier et attachant bréviaire du donquichottisme contemporain (1), fit, pour la première fois, le départ, en ce qui concerne les aventuriers, du casse-cou et du sédentaire. De celui-ci, Mac Orlan définit, avec un rare bonheur, les goûts, les joies et les méthodes. De ses observations, on put déduire que l'aventure en chambre est un vice littéraire ; nous savons, maintenant, que, pour une jeunesse exaltée, les ouvrages maritimes : dictionnaires, cartes, romans, jouent le même rôle que les ouvrages de chevalerie sur la selle du maigre Espagnol. Les navigateurs de l'Edition Française illustrée se réclament, non sans une ironique probité, de R. L. Stevenson, de Marcel Schwob, du *captain* Ch. Johnson, de Conrad, de Rudyard Kipling et d'Œxmelin. Je crains qu'ils n'oublient leur principal initiateur : Arthur Rimbaud.

A dire vrai, l'influence du poète de Charleville sur les auteurs en question ne s'exerça pas directement ; elle leur fut transmise par celui des écrivains qui, le premier, voulut concilier les tendances de sa génération vers un art à la fois « fantaisiste et dépouillé » et le dandysme épique exotique, nostalgique et visionnaire de nos amis symbolistes.

(1) *Petit Manuel du parfait Aventurier* (La Sirène, 1920).

Si l'on y prend garde, Guillaume Apollinaire fut le réinventeur du roman d'aventures. Il le fut pour ce qu'il devait lui-même à Rimbaud : cette espèce d'ivresse géographique, cette obsession des atlas, des récits africains, des vieilles photos péruviennes, boliviennes, etc. , des timbres-poste illustrés de volcans, de soleils, de voiliers, de lamas, de bannières, de palmiers, de bonnets phrygiens, d'ancres, de colombes et d'étoiles matutinales. On a, bien souvent, — et mieux que je ne saurais le faire, — étudié cette emprise de Rimbaud sur l'écrivain des *Calligrammes* ; lui-même ne reniait point ce maître. Il ne serait pas indifférent de montrer comment, par quelle filiation, l'influence de Rimbaud a gagné ceux d'entre nous qui subirent l'ascendant d'Apollinaire. Ce serait, je pense, l'objet d'une étude curieuse ; j'en laisse le soin à M. André Billy, dont la narquoise perspicacité nous révélera bien, quelque jour, le dernier itinéraire de la

Planche folle, escortée des hippocampes noirs.

De ces brèves observations je veux seulement retenir que l'influence exercée par Rimbaud (et singulièrement par le Rimbaud du *Bateau Ivre*) n'a point faibli. Cela seul doit suffire à justifier le tardif essai que je me propose. L'actualité, donc, à défaut de la littérature, y peut trouver son compte.

§

La recherche des influences et des sources d'inspiration est un plaisir de cuistre. Il suffit d'entendre un sorbonnard parler de Molière, pour consacrer dorénavant ses jours à ce que Villiers appelait « l'acquisition de l'ignorance ». Cependant les parentés des grands écrivains se retrouvent sans qu'on les cherche. Il suffit d'aimer la lecture, et de l'aimer pour elle-même. Les plus attentifs fouille-livres placent généralement leurs loupes de travers, et il n'en fut aucun, par exemple, qui pensât trouver, chez Pascal, les origines de la vaste mélancolie laforguienne ; il n'en est

aucun qui, raillant avec un professoral dédain le fameux : « Et la lune est ici la même qu'à Paris, que sur le Mississipi, qu'à Bombay (1) », se soit aperçu que ce n'était là ni plus ni moins qu'une paraphrase de ceci, tiré de la *Religion chrétienne* : « La même rivière qui coule là est idem numéro que celle qui coule en même temps à la Chine (2) ».

Fort heureusement pour sa mémoire et notre plaisir, Arthur Rimbaud n'intéressa pas l'Université. Les poètes, seuls, se penchèrent sur ses vers et cherchèrent à savoir quels courants alimentèrent leur flot trouble et parfumé. Etant avéré, selon maints biographes, que Rimbaud fit le *Bateau Ivre* sans avoir jamais vu la mer, les plus fervents d'entre ses contemporains se sont tout d'abord récriés d'admiration, criant au prodige, proclamant le génie divinatoire du poète. On trouve, dans les premiers écrits symbolistes, quantité de ces traits. Pourtant, une fois passée la période hyperbolique, les admirateurs de Rimbaud se sont demandé comment, par le seul jeu d'une merveilleuse imagination, le « Shakespeare enfant » avait pu créer des paysages marins qui se superposassent aussi précisément à la réalité. On ne tarda pas à reconnaître que ses dons de visionnaire, pour exceptionnels qu'ils fussent, n'y avaient pu suffire. Le *Bateau Ivre* fut alors justement considéré comme le jeu d'une imagination extraordinaire, exaltée par des lectures. Quelles lectures ? On se tourna, pour le savoir, vers les biographes de Rimbaud, vers ses professeurs, ses camarades d'enfance, sa famille. On apprit que l'enfant prodige était, dès sa seizième année, au fait de Büchner et de Darwin ; qu'il nourrissait son jeune esprit des *Paroles d'un croyant*, des *Nuits d'octobre*. M. Paterne Berrichon, plus attentif et mieux informé, nous dit qu'il lisait l'*Histoire descriptive de Saint-Domingue* de Marlès, le *Robinson Français* de Morbent et aussi l'*Habitation du Désert*, de Fenimore Cooper.

(1) Mélanges posthumes. *Fin de journée en province*, édition du Mercure, p. 36.
(2) Edition Fougère, 36.

Voilà pour les éléments descriptifs du *Bateau Ivre.* Et Paterne Berrichon ajoute :

Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire d'analyser l'émotion puissamment scientifique tapie derrière le lyrisme de ce merveilleux poème. L'époque où se développait le génie d'Arthur Rimbaud est, rappelons-le, celle de la fin du second Empire et du commencement de la troisième République. On sait qu'en ce temps-là les sciences biologiques commençaient à se répandre, passionnant les mentalités studieuses. La linguistique, l'histoire et la doctrine comparées des religions étaient fort à la mode. Notre affamé de connaissances s'était, à coup sûr, assimilé en outre Darwin, Büchner, aussi bien que les philosophes allemands...(1)

Voilà pour le sens philosophique que l'on veut attribuer au poème de Rimbaud. Voilà, du moins, ce qu'en dit son exégète le plus autorisé; on y pourrait contredire. A quoi bon? En telle matière, la probabilité ne vaut pas mieux que l'incertitude. Nous allons donc admettre que, dans l'esprit d'Arthur Rimbaud, cette sorte de préoccupation se soit introduite. Cela ne nous éclaire point, quant aux directions purement littéraires du jeune poète; il en devait chercher ; il s'attachait certainement à des maîtres dont il essayait de surprendre les procédés, et, lâchons le mot : le tour de main.

Que l'on n'aille point prétendre que nous mésestimons, en parlant ainsi, les inégalables facultés créatrices de Rimbaud. Loin de là. Le signe même de l'originalité, chez un artiste très jeune et pourtant inexpérimenté, c'est ce besoin de trouver tout de suite un moyen de s'exprimer. En cela il diffère du trop habile débutant, qui, n'ayant rien à dire que l'on ne connaît déjà, s'efforce, avant tout, de fabriquer ce qu'il nomme *un style*. Rimbaud débordant d'images, répugnant aux stages de l'apprenti de lettres, devait faire sien le premier « métier » venu, comme il se fût servi du premier encrier tombé sous sa main. On ne peut, certes, nier que Hugo, Barbier, Musset et même Mürger n'aient été mis à contribution par lui au temps de sa première jeunesse et de ses pre-

(1) Paterne Berrichon : *Arthur Rimbaud*, « Mercure de France ».

miers essais. M. Gustave Kahn a révélé les tracas de ces diverses influences dans un admirable portrait (1). Mais, quand il s'agit de préciser les sources d'inspiration du *Bateau Ivre*, Gustave Kahn renonce à ses investigations :

Si le *Bateau ivre*, dit-il, rappelle en intention l'intention du *Voyage* (de Baudelaire), cela n'empêche pas l'œuvre d'être personnelle et jaillie du fond même de Rimbaud et de posséder l'originalité inhérente et nécessaire au chef-d'œuvre.

Les notes assez vagues de Laforgue semblent abonder dans ce sens et même Remy de Gourmont, qui pourtant n'aimait guère Rimbaud, ne conteste point l'entière originalité de son plus fameux poème (2). M. van Bever alla plus loin ; il vit, dans le *Bateau Ivre*, le produit d'un « talent inconscient fait de hâtives notations ». Bref, les commentateurs semblent s'accorder sur ce point que, pour l'inspiration et pour le mode d'exécution, les cent vers du *Bateau Ivre* ne relevaient d'aucun précédent littéraire.

Je me propose d'établir que l'on s'est trompé, de faire la preuve que Rimbaud écrivit son poème sous l'influence d'un poète, lequel ne passe point pour l'un des inspirateurs de sa pensée, ce poète : c'est Théophile Gautier.

§

On trouve dans la *Comédie de la Mort* quatre courtes poésies groupées sous le titre : *Qui sera roi ?* La première est intitulée : *Behemot*, la seconde : *Leviathan*, la troisième : *L'Oiseau rouge* et la dernière : *L'Homme*. Ces vers de « Théo », qui sont de la période « gilet rouge », forment une suite de prosopopées océaniques, où le poète se livre au caprice d'un surprenant et merveilleux désordre verbal. Je dis que, selon toute probabilité, Rimbaud a lu ces vers très peu de temps avant d'écrire le *Bateau Ivre*. Il me paraît même possible que, cédant aux impulsions de cette sorte d'ivresse euphorique qui saisit, à certaines heures, les

(1) *Symbolistes et Décadents : Arthur Rimbaud*, p. 250 et suivantes, Messein, éditeur.

(2) *Le Livre des Masques*, 160 et suiv.

grands créateurs d'images, il se soit mis à l'ouvrage aussitôt après avoir lu *Qui sera roi ?* Peut-être, avant cette lecture, déjà rêvait-il d'écrire le *Bateau Ivre* ; peut-être l'idée de son poème jaillit-elle à l'instant où cette révélation éclairait en lui un monde d'images, de rythmes et de sonorités ? L'étude de cette intervention, considérée comme un phénomène psychique, ne relève point de la critique littéraire. Ce qui me semble certain, c'est que l'intervention eut lieu. On en va pouvoir juger.

Les vers de Gautier ont pu exercer une triple action sur ceux du *Bateau Ivre*, l'une concernant leur *résonance*, l'autre touchant à l'idée même de l'ouvrage, à l'ordre du sujet ; une troisième agissant sur la transcription visuelle des idées. Voici, selon moi, des vers où l'on ne peut s'empêcher de trouver quelque ressemblance sonore aux vers d'Arthur Rimbaud :

> Les phoques monstrueux traînant leurs ventres lourds
> Viennent jusqu'à la table, et leurs larges mâchoires
> S'ouvrent avec des cris et des grognements sourds...

D'autres :

> Je mène chaque soir les difformes troupeaux
> Paître dans les moites campagnes (1).

Et ceux-ci :

> Ces atlas accroupis gonflant leurs nerfs de marbre...
> Les baleines du pôle à l'œil raide et hagard
> Qui soufflent l'eau par la narine.
> . . . .
> La mer qui se soulève à tes reniflements...
> . . . .
> Comme un mortier géant, je vais gâchant les corps....
> Avec leurs plis pendants à des drapeaux pareilles...
> . . . .
> Quand le soleil s'éteint et qu'on n'y peut plus voir...
> Je dessèche son urne avec ma grande trompe.

Bornons là cette première série de citations. Quiconque sait par cœur les quatrains de Rimbaud aura, je pense,

(1) *Leviathan*, str. VIII.

retrouvé dans les vers que voilà quelque chose de leur courbe mélodique. Pour être moins flagrante, l'action purement spirituelle de Gautier n'en n'est pas moins sensible dans les vers que voici :

Dût sombrer le navire avec toute sa charge,
J'aime mieux errer seul sur l'eau profonde et large.

(qui sont à rapprocher des strophes finales du *Bateau*) :

Or mon bateau perdu..., etc.
O que ma quille éclate ! ô que j'aille à la mer !

Je signale pour mémoire que *Behemot* et *Leviathan* (titres de deux des pièces en question) figurent l'un et l'autre dans le *Bateau Ivre* :

Où croupit dans les joncs tout un Leviathan...
Le reste des Behemot, et des Maelstroms épais...

Toutefois l'ascendant de Gautier sur Rimbaud nous doit frapper davantage en ce qui touche les modes descriptifs, par où les deux poèmes se ressemblent singulièrement :

Voici d'abord une strophe de *Behemot :*

Le requin endenté d'un triple rang de dent,
Le dauphin monstrueux aux longs fanons pendants,
Le kraken qu'on prend pour une île,
L'orgue immense et difforme et le lourd cachalot,
Tout le monde squameux qui laboure le flot.

Voici plus loin des paysages :

Dans les terrains galeux clairsemés d'arbres chauves...

Cet autre :

Mes pieds prendraient racine et je deviendrais arbre
Et les oiseaux de nuit percheraient sur mes bras.

et ceci :

tes moines taciturnes
S'entr'ouvrent à l'amour comme des fleurs nocturnes.

et encore :

Le souffle impétueux de mes larges naseaux
Fait comme un tourbillon couler bas les vaisseaux
Avec les pâles équipages.

§

Il est possible que l'évidence de cette similitude ne s'impose pas à tous. Maint censeur, pour qui affinité et plagiat ne font qu'un, vont protester que Rimbaud n'a point *imité* Gautier. Comme s'il s'agissait de cela ! Nul ne saurait prétendre intenter un semblable procès (ni d'ailleurs aucune espèce de procès) à l'auteur du *Bateau Ivre*. Son génie n'est pas en cause, pas plus que ne fut compromise la jeune gloire de Delacroix, parce que Michel-Ange lui enseigna d'abord le secret des fonds soufrés et des ciels d'apocalypse. Rimbaud ne pouvait rien écrire qui ne fût sien, et il était de ceux qui font, aux paroles humaines, exhaler des sens inconnus. Il eût tiré des accents inouïs d'un couplet de Béranger...

Que, dans sa hâte d'exprimer, il empruntât aux grands aînés des formes et des couleurs verbales, c'était, répétons-le, un privilège des adolescences d'exception.

Le propre de ces merveilleuses natures est de donner à l'inexpérience des avantages qui la placent quelquefois au-dessus de la perfection — et toujours au-dessus de l'habileté. Ce fut ici le cas. Rimbaud fit de son *Bateau Ivre* un poème si rempli d'une force enivrée, qu'on l'a pu sans crainte égaler au *Satyre*. Ne serait-il point dérisoire de prêter une telle importance à l'honnête et charmante poésie qui l'inspira ? Et ce qui, selon nous, établit bien les droits de Rimbaud dans cette affaire, c'est que cinquante ans ont pu passer, depuis le jour où il apporta ses vers à Verlaine, sans que nul s'avisât de découvrir la véritable filiation de ce chef-d'œuvre, désormais incontesté.

HENRI BÉRAUD.

L'AFFAIRE FUALDÈS

Tous les soirs, à la Porte Saint-Martin, l'honorable public de *Robert Macaire*,—dont l'action se passe en 1829, — entend s'échanger, entre Robert-Dearly et Bertrand-Morton, le suivant dialogue, aussi riche d'à-propos que spirituel : *Fualdès... Qui est-ce? — Fualdès, voyons, Fualdès, le grand-père de Landru!* Et — car nous n'y sommes point allé voir — nous apprennent les journaux, cette anticipation a le don de mettre la salle en joie. En vérité, Fualdès méritait mieux que cet honneur... ou cette indignité.

On vient, cependant, de nous resservir son aventure dans le ragoût d'un roman. Et la Société des Gens de Lettres n'a rien eu de mieux à faire que de lui attribuer le prix Jean-Revel! M. Armand Praviel, qui en est l'auteur, est l'un des membres toulousains de l'*Action Française*. Est-ce parce que M. Praviel est partisan du retour du Roi, que son *Assassinat de Monsieur Fualdès* respire un tel esprit de partialité ? Que M. Marcel Prévost, qui l'a d'abord publié dans sa *Revue de France*, le juge, — dans un manifeste réimprimé en tête du volume, édité chez Perrin, — roman historique réalisant la plupart des conditions requises à ce genre d'ouvrages, c'est là une opinion qui n'engage que lui. Lorsque parut la dernière partie de cette œuvre dans la revue de M. Prévost, « Les Treize » de *L'Intransigeant* écrivirent, — nº du 31 juillet 1921, — que « l'énigme restait entière » et que l'on était toujours en droit de se poser la troublante question : « Par qui, pour quoi fut tué M. Fualdès ? » Sans doute, mais il n'en reste pas moins

vrai que M. Armand Praviel a écrit son livre pour décharger Bastide et Jausion, en soutenant la thèse que la magistrature bourbonienne de Louis XVIII n'avait pas eu sa liberté d'action : voir en particulier les pages 259 et 297 et suivantes. Quant à Fualdès, ce n'avait été qu'un vulgaire et banal débauché, qui trouva dans une ignoble maison de prostitution une mort bien en harmonie avec sa vie. Cela, comment en douter, si c'est « un saint » qui en a fait la révélation à son lit de mort (p. 320) ?

Une semblable thèse est, malheureusement pour M. Praviel, entièrement dénuée de fondement historique, comme nous le montrerons dans un travail qui nous occupe depuis de longues années et d'où ressortira cette vérité inébranlable que l'affaire Fualdès, si elle fut un déni de justice, elle le fut dans un sens radicalement opposé à celui qu'admet notre écrivain félibréen, puisque, à la suite d'influences *locales* toutes-puissantes, quelques-uns des coupables de l'assassinat purent se soustraire à l'action de Thémis et que si Bastide et Jausion laissèrent leurs têtes dans ce procès, ce fut parce que tous les efforts mis en œuvre pour les sauver étaient condamnés à échouer devant l'insoutenable situation de ces deux criminels. Bien avant qu'un autre docteur en Droit, M. B. Combes de Patris, examinât, aux Archives Nationales, les cartons de l'Affaire Fualdès pour son livre de 1914 : *Un grand Mystère judiciaire : l'Affaire Fualdès* (Emile Paul, éditeur), Jules Lucas, qui a donné, — aux numéros des 20 mars-2 juin 1859 du journal de Villemessant, la *Gazette de Paris*, — le meilleur exposé d'ensemble actuellement existant sur cette Affaire, concluait ainsi son travail : qu'après avoir lu « toutes les correspondances administratives échangées parallèlement à l'instruction », il se voyait en conscience obligé à décharger de tout soupçon l'Administration Centrale de la Justice et à rejeter toute la faute de cette comédie sur la maffia royaliste méridionale. « Seulement, — écrivait-il au n° 165 du journal cité, p. 5, — il paraît certain qu'une influence locale toute-puis-

sante parvint, en dehors du gouvernement, à dérober quelques-uns des coupables à l'action de la justice, comme elle avait tout essayé pour sauver Bastide et Jausion. »

Une telle vérité avait, avant que la formulât Jules Lucas, déjà été insinuée par plusieurs garants. Mais, pour la dégager, il faut connaître à fond la bibliographie de l'Affaire Fualdès et nous ne voyons pas que jusqu'ici nul en ait établi une qui soit satisfaisante. Celle que M. Combes de Patris a annexée aux pages 229 et suivantes de son livre est tellement défectueuse que le travail que nous venons de mentionner de Jules Lucas lui est resté inconnu, car nous ne pouvons le reconnaître dans la confuse mention qu'il fait, p. 237, d'une soi-disant : *Histoire du procès Fualdès* qui serait signée de Villemessant, alors que l'étude de Lucas s'intitule : *Causes Célèbres, Fualdès*, et il n'est que trop certain, par ailleurs, que si M. Combes de Patris avait eu la curiosité de consulter le journal de Villemessant, il y eût vu que ce qu'il appelle, p. 261, des « reproductions de dessins relatifs au Procès » et qui remplissent deux feuilles de la *Gazette de Paris* du jeudi 28 avril 1859, n'était pas autre chose que les propres portraits de Sudre, qui écrivit à cette occasion au journal une lettre des plus précieuses, insérée p. 6 de ce même numéro et où nous apprenons, entre autres détails curieux, que la Manson était :

fort propre dans sa toilette ; elle avait surtout pour sa chevelure un soin tout particulier ; sa figure n'offrait rien de remarquable, mais son regard était très expressif. La taille était moyenne et assez élégante. Madame Manson racontait avec infiniment de charme et on l'écoutait avec plaisir...

M. Combes de Patris eût également trouvé dans ce même journal, n° 156, du samedi 26 mars 1859, une autre lettre, non moins curieuse, d'un contemporain, B. Maurice, qui narre comment, lors du procès, l'on était « en pleine réaction politique et religieuse » et comment les jeunes gens — il y avait là Mermilliod, Wateville et d'autres, du Collège de Bourges — étaient systématiquement tenus « dans l'igno-

rance la plus complète de tout ce qui se pouvait passer dans le monde politique », à tel point que, dans l'Université d'alors, « pas un journal, pour blanc qu'il fût », ne parvenait jusqu'à ces nourrissons de l'*Alma Mater*. Et c'est... dans cette lettre encore que se trouve un détail inédit plein d'intérêt : à savoir que ce fut Wollis qui, — excellent sténographe, mais ne s'étant pas encore fait un nom, — rédigea les articles dont La Touche s'attribuait la gloire... et la plus grosse part de profit.

Nous montrerons en détail, dans notre travail critique sur l'Affaire Fualdès, quelle importance joue, pour son élucidation, la connaissance personnelle et directe de *tout* ce qui a paru sur elle d'un peu sérieux. Or, si M. Combes de Patris est allé demander à la notice de Weiss, au tome XV de la réimpression (1856) de la *Biographie Universelle Michaud*, le peu qu'il dit du passé de Fualdès, d'abord en 1912, à la p. 117 de ses *Procès-verbaux des séances de la Société populaire de Rodez*, puis p. 12 et suivantes de son livre de 1914, pourquoi a-t-il, par contre, si mal recherché l'article, — capital et unique, encore qu'animé de la vive indignation des écrivains libéraux d'alors contre la Restauration, — qu'un anonyme parfaitement au courant des faits de la cause inséra en 1834 aux pages 999-1006 du tome I[er] de la *Biographie* de Rabbe, article dédié à Clémandot et que M. Combes de Patris dit avoir paru à la page 1004 d'un ouvrage sans tomaison ? L'auteur de cet article a dégagé avec une ironie exquise la moralité de la procédure contre les assassins de Fualdès, et c'est sans doute parce que les modernes historiens de celui-ci tiennent à ménager des susceptibilités toujours existantes que ces témoignages, si précis, sont passés sous silence ou dénaturés. Mais des phrases de cet article restent aussi vraies aujourd'hui, — après tant de recherches historiques sur la Terreur Blanche, — qu'elles l'étaient en 1834, sous l'impression encore vivante de cette horrible époque : « En 1817, l'arbitraire de 1815 pesait encore tout entier sur la population ruthé-

noise ; et il n'était personne qui n'imaginât courir un danger réel en provoquant, ou en commençant l'enquête nécessaire pour parvenir à la connaissance de la vérité » (p. 999). Le destin de ce pauvre Clémandot, — responsable de la découverte des criminels, mais non de tous, — n'est-il pas là comme preuve d'une telle allégation ? Et combien plus frappant n'apparaît pas ce destin, si on le compare à celui de la Manson, dont les réticences empêchèrent l'affaire de suivre son cours normal et qui put finir ses jours tranquille grâce à la pension que, pour récompenser sa discrétion, le préfet du Tarn lui fit avoir par l'intermédiaire de son frère, le Duc De Cazes, cependant que son fils était élevé aux frais de l'Etat comme boursier ? Clémandot, héros des campagnes du Niémen, du Mincio, du Danube, de la Moskowa ; Clémandot, prisonnier blessé des Russes pendant deux années et qui n'avait recouvré sa liberté qu'à la suite des événements de 1814, est d'abord renvoyé par De Vautré et puni par lui de deux mois de prison. Puis on l'expédie comme capitaine dans un bataillon colonial, dont le dépôt est à Belle-Isle, où on lui rend la vie impossible, si bien qu'après des duels, il quitte l'uniforme et disparaît au Brésil, sans que jamais il soit désormais question de lui, ni de la seconde partie de ses *Mémoires*, qui eût, sans nul doute, été si instructive. Il n'est pas jusqu'à Fualdès fils dont l'ultérieure destinée ne fasse un criant contraste avec celle de la Manson. Malgré une intervention en sa faveur du *Journal de Paris* (24 juillet 1918), le pauvre diable est abandonné et se voit contraint à établir, rue du Gros-Chenet, une agence d'affaire qui ne prospéra pas !

Ces quelques exemples ouvriront sans doute les yeux du lecteur qu'aucune passion politique ne trouble et il comprendra que, pour parler en connaissance de cause de l'Affaire Fualdès, il ne suffit pas de s'adonner à l'art des dithyrambes, point toujours éloquents. M. Combes de Patris penche pour admettre (v. p. 106), comme M. Praviel après lui, que cet excellent, intègre et bon Fualdès ait été un

« libertin » qui perdit la vie dans quelque rixe à propos de femmes, peut-être même sous les coups du capitaine Enjalran, l'un des deux frères de la Manson. Cette théorie est celle de Romiguières, dans une « opinion » que publia en mars 1855 l'avocat Frédéric Thomas, — le même qui, au fascicule de janvier de cette publication, affirmait, après y être allé voir, que, contrairement à la croyance de ce même Romiguières, il y avait « place pour tous » les criminels supposés dans la cuisine Bancal, « en les serrant un peu », — dans ses *Petites Causes Célèbres*. Mais Romiguières, qui devait à sa défense de Bastide, — lui dont le nom n'était alors que connu dans le Midi, — d'être devenu Pair de France et Conseiller à la Cour de Cassation, ne pouvait pas se rétracter à distance et confesser qu'il avait échafaudé sa fortune sur un plaidoyer en faveur d'un assassin! M. Combes de Patris n'a pas, dans sa défectueuse bibliographie, soufflé mot d'un grand travail, qui, pour être dû à la plume d'un juriste allemand, n'en méritait pas moins les honneurs d'une citation non estropiée, — comme celle, d'ailleurs inexacte, qui se lit p. 244 de son livre (1). Ce travail, c'est celui de P. L. Ch. von Kobbe, qui dénie toute valeur juridique à la farce de Rodez et d'Albi et démontre que toute l'affaire est à reprendre à pied d'œuvre. Il s'intitule : *Fualdes' angebliche Ermordung ; næhere Beleuchtung des merkwürdigsten Criminalfalles unsers Jahrhunderts* et a paru chez Schulze, in-8°, à Celle, en 1831. Il sera repris et complété en 1842, — détail tout aussi ignoré de M. Combes de Patris, — au volume Ier du grand ouvrage en 10 parties, grand in-12, de J. G. Hitzig et W. Haering (c'est-à-dire : Willibald Alexis) : *Der Neue Pitaval, eine Sammlung*

(1) M. Combes de Patris prétend, en effet, à cette place, que la traduction allemande des *Mémoires* de la Manson dont il estropie le libellé et qui parut à Vienne en 1818, est unique. Or, celle qu'il fallait surtout citer, c'était celle de Berlin, 1818, in-18°, par Karl Müchler. Mais M. Combes de Patris ne connaît même pas le si important article sur Fualdès par K. G. Jacob au T. L de l'*Allgemeine Encyclopædie* de Ersch et de Gruber (Leipzig, 1849), où il est dit que Fualdès ÉTAIT PROTESTANT. On savait déjà qu'il était vénérable de la loge franc-maçonnique de Rodez.

der interessantesten Criminalgeschichten, etc., qu'édita de 1842 à 1846 la maison Brockhaus à Leipzig.

Nous avons hâte de produire, après ce long, mais combien nécessaire préambule, le document que, sur l'Affaire Fualdès, conservent les collections d'autographes et de notices manuscrites du Baron de Trémont aux manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Le Baron de Trémont, dont ce recueil a, d'ailleurs, déjà eu les honneurs de publications historiques, était né à Besançon de ce que l'on appelait alors « l'une des meilleures familles » du pays. Il fut créé Baron par Napoléon, son nom véritable étant Louis-Philippe-Joseph Girod de Vienney. Son père était général de brigade et mourut en 1808. Après avoir servi deux ans dans un régiment de dragons, il avait suivi le général en Hollande et à l'armée du Rhin. Une fracture très grave de la jambe le força à quitter le service actif. Nommé adjoint-inspecteur aux revues, il fit en cette qualité trois campagnes : deux en Italie et une en Hollande. Auditeur au Conseil d'Etat en février 1809, il est envoyé en mission auprès de l'Empereur, qui le fait Intendant de la Moravie au lendemain de Wagram, puis, à la remise de cette Province, de la Croatie. Après avoir rempli d'importantes missions en Hongrie, il devint préfet de l'Aveyron le 30 novembre 1810 et ne quitta son poste qu'en juin 1814, ayant été forcé de démissionner à la suite de l'enquête faite sur place par des Commissaires extraordinaires du Roi. Aux Cent Jours, il redevint préfet, mais, cette fois, des Ardennes, poste éphémère qu'il occupa du 22 mars au 14 juillet 1815. Rentré dans la vie privée sous l'ère bourbonienne, il ne reprit du service que sous la monarchie de juillet, époque où nous le voyons occuper pendant quelque temps la préfecture de la Côte-d'Or. Il mourut le 1er juillet 1852 à Saint-Germain-en-Laye. Par testament il léguait à l'Aveyron une rente annuelle de 1430 francs pour l'entretien d'un boursier départemental à l'Ecole Polytechnique. C'est pour cette raison, sans doute, que sur la plaque apposée en 1896 sur la façade de la

préfecture, à Rodez, son nom figure en bonne place parmi les bienfaiteurs du département. Pendant ses loisirs, le Baron de Trémont, homme d'une réelle culture, d'un goût fin et d'une grande largeur de vues, avait rédigé, comme illustration de sa riche collection d'autographes, une notice sur chacun des personnages qui en faisait partie. Ce dut être en 1850 qu'il annonça à la Direction de la Bibliothèque Nationale son intention de lui léguer cette précieuse collection, car des lettres alors échangées entre lui et Naudet roulent sur ce don et nous voyons, dans l'une d'elles, datée du 21 février 1850, Trémont — qui habitait 45, rue Saint-Lazare — y formuler l'espoir que son travail était « celui d'un homme honnête et sincère ». Toujours est-il que ladite Collection, remise après le décès de son auteur et à condition de n'être communiquée au public que 25 ans plus tard, est aujourd'hui veuve de la plupart des autographes qui la composaient ! Elle forme 5 volumes manuscrits, cotés, au Fonds Français : 12756-760 et 12761. Au tome Ier, folios 24-37, Trémont a composé son autobiographie, « à passer par ceux qui n'ont pas de temps à perdre ». Les notices sur Fualdès et la Manson, que nous fondons en une seule pour la commodité de la lecture, se trouvent aux tomes III, folios 197-206, et IV, folios 555-565. Une remarque avertit que « toutes les recherches ont été infructueuses pour se procurer un autographe de Fualdès ; il n'en a point paru dans les ventes... » Celui de la Manson fut fourni à Trémont par Yence, maire de Rodez, le 22 mai 1844, en même temps qu'une lettre dont voici le début — seul intéressant ici :

Monsieur,

Mes recherches, sans être très satisfaisantes, n'ont pas été entièrement sans résultats. Je me suis rappellé (*sic*) que Mme Manson avait eu des relations passablement intimes avec un de nos amis. Je me suis adressé à lui, il m'a donné une partie de romance que la Dame avait composée pour lui, car elle était poète et, comme les événements l'ont prouvé, son goût pour la tragédie atteignait le plus haut degré. Elle eût été digne de figurer à côté

des héroïnes de *Justine* de De Sade et de celles des *Mystères de Paris*. Ah ! quelle horreur que cette femme ! Elle était parvenue au dernier degré de corruption, la passion justifiant tout à ses yeux. Boire le sang de l'homme qui l'avait dédaigné (*sic*) eût été pour elle l'ivresse du bonheur. Elle était prodigieusement laide. En voilà assez sur le compte de ce monstre dont le souvenir m'épouvante encore. J'ai été à même de connaître le fond de sa perversité...

Quant au fragment de « romance », le voici, et on pourra la comparer avec celle, en 6 strophes et sur l'air : *O ma Zélie*, que Mme Manson, — on prononçait : *Manzon*, ce qui explique, dans les documents du temps, cette dernière graphie — dédia à son fils Edouard, âgé, au moment du procès, de cinq ans, et qui se lit dans la *Notice sur les secrets de Mme Manson, etc.*, plaquette de 4 pp. imprimée en 1818 chez Laurens, rue Dauphine, et conservée à la Nationale sous la cote *Ln 27, 13370* :

Toujours, toujours je garde en ma mémoire
de tes serments le tendre souvenir
en me quittant tu vole (*sic*) à la victoire
inspiré pour trouver le vrai bonheur

adieu unique objet de ma tendresse
quoique jamais je ne dois te revoir
tu me trompais... Dieu soutient ma faiblesse,
mourir bientôt voilà mon seul espoir.

On verra que le point de vue de Trémont dans l'Affaire Fualdès est inéquivoque. Cet homme connaissait à fond l'âme de ces hobereaux qui avaient rêvé de se refaire une virginité, grâce à l'aubaine imprévue de la Terreur Blanche. Les *Mémoires privés d'un Ruthénois*, d'Hippolyte de Barrau, publiés en 1900 par le *Journal de l'Aveyron*, au cours du mois d'avril, et que cite M. Pierre Benoît dans son beau volume : *Le Vieux Rodez* (rien de l'auteur de *l'Atlantide*), ne tarissent pas en compliments sur l'amabilité de Trémont, dont la maison, — atteste ce contemporain, — attirait, au brillant carnaval de 1812, « les plus jolies person-

nes, non seulement de la ville, mais de toute la région : il se noua de nombreuses intrigues ». Car, ajoute ce peu suspect garant, Trémont « était galant, enjoué, généreux ; rien ne lui coûtait pour l'ornement des fêtes données à la préfecture » et il eut vite conquis Madame de Bonald. A la veille encore de la Restauration, de Barrau nous peint la continuation de ces « réunions brillantes » chez le Baron, où il avait fait ses débuts mondains avant son départ pour Saint-Cyr. « M. de Trémont — dit-il — était plus élégant, plus spirituel, plus aimable, plus empressé que jamais auprès des dames. Les plus jolies personnes accouraient à ses bals des quatre coins du département, mais les Ruthénoises tenaient encore le haut bout. Ce n'étaient que fêtes, mêlées d'innombrables intrigues... » Il n'est, d'ailleurs, jusqu'à Madame Manson elle-même qui, en 1818, à la p. 45 de la 5e édition de ses *Mémoires*, n'ait rappelé le grand amour de M. de Trémont pour l'étiquette, à Rodez. C'est ce galant amphitryon, — qui savait à l'occasion déployer une rudesse terrible et qu'a durement attaqué, pour ce motif, dans une brochure parue au printemps de 1814 à Toulouse, un futur Doyen toulousain, le légitimiste E. Delpech — qui formulera sur les royalistes de l'Aveyron, à l'occasion de l'assassinat de Fualdès, les terribles accusations que l'on va lire. Ces pages, écrites de mémoire, contiennent diverses erreurs qui, purement matérielles et d'ordre secondaire, tomberont immédiatement sous les yeux de quiconque a étudié l'Affaire ailleurs que dans le roman de M. A. Praviel. Nous ne les relevons pas en note, estimant que l'essentiel, c'est l'impression de ce témoin de la vie à Rodez pendant les années qui précédèrent le crime, et que son récit constitue un document de toute première importance à joindre au déjà si copieux dossier d'un épisode qui attend toujours son historien critique et qui, dépouillé des superfétations dont l'ont enjolivé tant de plumes intéressées à masquer la vérité ou victimes du mal romantique, apparaît comme le crime de gens beaucoup moins intéressants

que leur victime..., mais aussi beaucoup plus révélateurs qu'on ne l'a admis jusqu'ici de l'animalité humaine chez tant de ceux qu'un préjugé stupide nous a si longtemps représentés comme l' « élite » de la société et qui n'en furent communément que les parasites et les profiteurs...

FUALDÈS (Antoine-Bernardin), né dans le Rouergue en 1761, assassiné dans la nuit du 19 au 20 mars 1817. Aucune affaire criminelle n'a eu, de nos jours, le retentissement de celle du malheureux Fualdès ; l'Europe entière s'en est émue et l'intérêt s'est soutenu pendant les longs débats de deux cours d'assises. Un de mes amis, qui voyageait alors en Ecosse, m'a dit que dans les lieux les plus escarpés, les montagnards isolés qui ordinairement n'avaient point de journaux à lire, allaient les chercher à de grandes distances pour suivre avec avidité ce procès, dont l'intérêt s'accroissait par le mobile qui agit le plus puissamment sur l'imagination : le mystère.

Tout ce qui a été publié à ce sujet ne l'éclaircit pas complètement. Nous croyons pouvoir jeter quelque jour, à l'aide de renseignements fournis par une personne qui, peu avant le crime, venait de passer quatre années à Rodez, où elle avait eu des rapports presque journaliers avec Fualdès.

Sur *dix-sept principaux complices* de cette horrible boucherie, Bastide, Josion (1) et Collard ont seuls paru en cause. Quatorze « amateurs » du sang de Fualdès n'ont point été signalés par le Ministère public, qui passa quatre mois entiers sans exercer aucune poursuite. Un pareil déni de justice avait eu lieu en faveur des assassins du maréchal Brune, à Avignon.

Et pourtant, ils n'avaient pas caché leur œuvre. Après avoir traîné Fualdès dans la maison Bancal, l'y avoir lentement égorgé comme un pourceau, la tête renversée dans un baquet, ils sont allés en procession, précédés de lanternes, jeter son cadavre dans la rivière qui est loin, au pied de la ville.

Ils avaient choisi un anniversaire significatif, la nuit du 20 mars.

Des joueurs d'orgue, qui « disparurent », avaient joué toute la soirée dans la rue des Hebdomadiers pour qu'on n'entendît pas les cris de la victime.

(1) Prononciation locale du patronymique de Jausion.

Enfin, la rumeur publique fut éveillée par l'indiscrétion du capitaine Clémandot, aide de camp du général Vautré, commandant le département. Dans un déjeuner d'officiers et de jeunes gens, où le vin de champagne avait librement coulé, il raconta la scène, à laquelle sa maîtresse, Mme Manson, avait, bien malgré elle, assisté. Aussitôt Fualdès fils se porta partie civile et la justice ne put rester plus longtemps inactive. En vain Mme Manson avait-elle dit à son amant qu'elle paierait de sa vie le moindre aveu et « que ces gens-là tenaient à tant de familles ». En vain nia-t-elle, dans ses interrogatoires, dans la première partie du procès — devant la Cour d'Assises de Rodez — et dans ses *Mémoires*, qu'elle eût rien dit à M. Clémandot et qu'elle eût été dans la maison Bancal. Force fut de poursuivre. Mais comment les gens du Roi le firent-ils ? Ils voulurent s'appuyer des dénégations de Mme Manson et ils furent jusqu'à élever des doutes sur les déclarations de M. Clémandot. Celui-ci, vivement blessé, dit qu'il allait prouver ses dires par d'autres détails plus circonstanciés. Alors le Président des Assises et l'Avocat-Général l'interrompirent, déclarèrent ces détails inutiles à la cause et lui interdirent la parole.

Si la justice humaine a manqué à ses devoirs dans cette affaire, c'est du moins au jury que l'on doit ce qui en a été obtenu, car il est évident que s'il avait eu des juges seulement et le huis-clos, le procès se serait terminé par un acquittement.

On connaît les sanglantes réactions du Midi, les assassinats opérés par Trestaillons et Quatretaillons, ceux du maréchal Brune, du général Ramel, de M. Rossignol, ex-secrétaire-général de la Préfecture du Cantal, etc., etc. Mais là, les assassins sont la lie du peuple, ceux qui les dirigent se tiennent dans l'ombre. Tandis qu'à Rodez, ils se donnent le plaisir d'être eux-mêmes exécuteurs.

Pour se faire une idée exacte de cet épouvantable drame, il faut connaître l'esprit qui animait les prétendus « royalistes » du Rouergue. Je dis : *prétendus*, car ce serait souiller le principe de la légitimité que de lui reconnaître de tels soutiens. A de pauvres gentilshommes de très petite noblesse et ce qu'on appelle dans le Midi des « fouette-lièvres », vivant mal à l'aise sur de chétifs domaines, un changement de dynastie était pour eux (*sic*) un besoin et un espoir de fortune. Ils n'avaient point,

comme l'héroïque Vendée, donné le gage de leur sang à une cause dont ils ne voulaient que profiter.

Les revers de Napoléon avaient déterminé le Comité Central siégeant à Paris pour la maison de Bourbon à organiser le soulèvement de quarante-six départements du Midi et de l'Ouest. L'invasion des armées étrangères fit juger que la question ne se déciderait que par les Alliés et sous les murs de Paris. En conséquence, le mouvement insurrectionnel fut contremandé. Cela ne convenait point aux royalistes affamés de l'Aveyron. N'obéissant pas aux ordres reçus, ils voulurent agir pour leur propre compte. Au commencement de 1814, ils armèrent 350 prisonniers russes, placés comme cultivateurs dans les campagnes ; ils s'assurèrent de la collaboration de 400 autres prisonniers de la même nation tenus en dépôt à Rodez et ils marchèrent sur cette ville, le drapeau blanc déployé, pour y proclamer Louis XVIII et surtout pour s'emparer des caisses publiques. Le préfet, homme de résolution, prit les mesures de défense dont il put disposer, mais elles étaient bien faibles. Il n'avait pour toute force qu'une brigade de gendarmerie et 150 douaniers qui avaient évacué les frontières, déjà dépassées par l'armée du Duc de Wellington. Les agresseurs joignaient aux prisonniers russes, des paysans et ouvriers dans leur dépendance, leurs domestiques, et quelques mauvais sujets : gens à tout entreprendre.

Les prisonniers du dépôt offraient plus de dangers que l'attaque extérieure. Le préfet se rendit au milieu d'eux ; il les trouva agités et dans une tenue de propreté qui ne leur était pas habituelle. Il leur dit qu'il connaissait leur dessein, que ses mesures étaient prises et que si, au premier coup de fusil qu'ils entendraient, un seul d'entre eux tentait de forcer les portes, ils seraient tous passés par les armes. Il envoya ensuite un émissaire au-devant des insurgés, qui feignit de s'être échappé de la ville, pour les informer de ce qui s'y passait, entre autres que les Russes avaient voulu sortir du dépôt et « qu'on venait de les décimer ».

Dans ce moment critique, il n'y avait point de général commandant le département. Mais le maire de Rodez, Viala, vieux colonel mutilé, seconda aussi énergiquement le préfet qu'une ville ouverte pût le permettre. De son côté, la partie armée de la Garde Nationale ne se trompa point sur le but de l'attaque et n'hésita pas dans son devoir. Les agresseurs, voyant qu'ils se-

raient vigoureusement reçus, battirent en retraite et se dispersèrent. Les chefs et leurs retraites étaient connus. Ils pouvaient être arrêtés, traduits à une Commission militaire et fusillés dans les vingt-quatre heures. C'était l'avis des personnes qui montrèrent le plus de dévouement à défendre Rodez. Le préfet ne le suivit pas. Il ne voulut point frapper de deuil plusieurs familles innocentes de cette folle imprudence. Il pensa qu'un acte de justice si sévère serait au fond inutile et qu'il ne pourrait exercer aucune influence sur les succès ou les revers de l'Empereur. Il fit même dire aux chefs, qui se cachaient soigneusement, qu'ils ne prissent pas cette peine et qu'il ne les connaîtrait point s'ils se tenaient désormais tranquilles. La population était restée étrangère à leurs menées ; il ne jugea donc point qu'un sanglant exemple fût nécessaire.

Mais voyez le fruit que l'on retire de la modération la plus louable dans de semblables circonstances ! Les hommes qui s'étaient énergiquement montrés pour repousser cette attaque trouvèrent que le préfet faiblissait et qu'il voulait se ménager un titre dans le cas où l'Empereur succomberait. Les événements marchèrent. La bataille de Toulouse eut lieu et lord Wellington, qui n'avait toléré le duc d'Angoulême que sur les derrières de son armée, lui permit de se montrer comme prince français. Aussitôt accoururent près de lui les meneurs de l'échauffourée de l'Aveyron, ils se présentèrent comme défenseurs et victimes de sa cause, venant de risquer leur vie et de subir « la persécution » pour elle. Le Prince n'était pas si ignorant de ce qui s'était passé qu'il ne les reçut froidement. Enfin, la Restauration fut établie et elle ne fit rien pour eux.

Cette leçon ne leur profita point et l'on conçoit que de telles têtes durent trouver tous les moyens bons pour rétablir leurs affaires. Ils devinrent donc acteurs de la tragédie Fualdès. Ils n'y virent point un crime odieux, mais un moyen, une action de se faire valoir. Fualdès, procureur impérial criminel, avait, au commencement de la Révolution, épousé ses principes. C'était un homme de mœurs douces et inoffensives, bon citoyen dans la véritable acception du mot, et excellent père de famille. Bastide-Grammont et son beau-frère Josion avaient seuls un intérêt *direct* à sa mort. Ayant tous deux des affaires très embarrassées, ils lui devaient 26.000 francs, prêtés plus par amitié et relation

de parenté que comme placement. Les billets avaient été plusieurs fois renouvelés et Fualdès, ayant besoin de rentrer dans ses fonds, leur annonça qu'à son grand regret il était décidé à les poursuivre. C'était pour eux une faillite inévitable. La politique n'entra donc pour rien dans le complot de *ces deux débiteurs* et peu importe de savoir si ce sont eux qui ont ourdi le complot contre la vie de Fualdès. Le plus vraisemblable est qu'ils en eurent quelque connaissance et qu'ils parvinrent à s'y associer.

Ce fut Josion, qui, moins inhumain que Bastide, obtint, après de longs efforts, que l'on ferait grâce à Mme Manson. Cette femme, ne pouvant supporter l'affreux spectacle dont elle était le témoin involontaire, fit du bruit en tombant sans connaissance dans le cabinet à porte vitrée où elle s'était cachée. On voulut la tuer, moins pour s'assurer du secret de l'assassinat, — auquel ils prouvèrent, par leur « cortège », qu'ils tenaient peu, – que par honte de la barbarie avec laquelle ils l'avaient exécuté. Après beaucoup d'opposition, on la laissa vivre au prix d'affreux serments, qui déterminèrent toutes ses dénégations.

Aussitôt après, Josion courut chez Fualdès. La servante lui dit qu'il n'était pas encore rentré et que Mme Fualdès, fort inquiète, venait seulement de se jeter sur son lit, en lui ordonnant de veiller et de l'appeler dès que son mari serait de retour. « *J'ai besoin sur-le-champ* », dit Josion, — — « *devant partir demain de grand matin, des papiers que notre maître était convenu de me remettre ce soir. Comme j'ai toute sa confiance, je sais où ils sont et je vais les chercher. Ne dérangez pas Madame, qui est fatiguée.* » La servante, sans soupçon et le sachant familier dans la maison, lui donna une lumière. Il fut dans le cabinet de Fualdès, remua tous les papiers de son bureau et finit par trouver le livre sur lequel Fualdès inscrivait ses comptes. Il en enleva le feuillet qui portait l'obligation de sa dette et de celle de Bastide. Josion, qui faisait fonction d'agent de change à Rodez, avait jusque-là un caractère timide et tranquille. Il a dû être entraîné par son beau-frère. Celui-ci, qui appartenait à l'une des bonnes familles du pays, était violent et dissipateur. Son frère, Bastide d'Almayrac, parfait honnête homme et père de la plus belle famille, est mort de douleur, ainsi que ses enfants, à l'exception, je crois, d'une seule fille.

On remarquera que, devant les deux Cours d'Assises de

l'Aveyron et du Tarn, aucun autre complice de l'assassinat n'a été nommé ou poursuivi; que, hors Bastide et Josion, il n'a figuré au procès que Collard, le portefaix Bousquier, le contrebandier Bach, les Bancal, Rose Perret, Mme Manson et la blanchisseuse Anne Benoît; que Bastide, après avoir entendu sa condamnation à mort, s'écria : *Les murs parleront*; que, pendant son exécution même, ce qu'il avait écrit sur les murs de son cachot fut soigneusement effacé ; que le capitaine Clémandot, pour correction de ses confidences dans les déjeuners de garçons, fut mis dans une compagnie de discipline, puis envoyé au service d'outre-mer ; qu'enfin, la fureur sanguinaire des réacteurs du Midi s'étant arrêtée, le ministre de la Justice, M. de Serre, dit à la tribune de la Chambre des Députés : *que le crime de Rodez avait été un nouvel essai de leur politique*...

Quant à Clarisse Enjalran, elle éprouva, avant son mariage, le malheur qui fait le sujet du vaudeville de Scribe intitulé : *Une faute*. Mais au lieu que ce soit dans un vaudeville, elle fut conduite à figurer dans une horrible tragédie... M. Enjalran, père de Mme Manson, ancien et respectable magistrat, était, avant notre première Révolution, président de la Cour Prévôtale du Rouergue. Depuis, il vivait retiré dans un domaine isolé que, selon la coutume du pays, il faisait valoir. Sa fille, douée d'une constitution ardente, en donna la preuve la plus fâcheuse avec le jeune maître-valet, c'est-à-dire celui qui dirige les travaux de la ferme. Son père, d'un caractère sévère et emporté, manqua de prudence en cette occasion. Dans la solitude où vivait la famille, un tel accident était facile à cacher. Loin de là, il chassa avec indignation sa fille de chez lui. Elle n'eut d'autre refuge qu'une tante, brouillée avec son frère et qui, par ce motif, la recueillit chez elle à Rodez.

Cet éclat n'empêcha pas le capitaine Manson, brave officier retiré du service par suite de blessures, de devenir fort épris de Mlle Enjalran. Ne possédant que sa modique solde de retraite, il vint me dire qu'il serait le plus malheureux des hommes, si je ne lui faisais avoir une perception, qui lui donnât le moyen d'épouser celle qu'il aimait. Mes attributions n'étaient pas de m'opposer à une sottise, mais d'être utile à un officier mutilé en servant son pays. J'obtins donc la perception, et c'est ainsi que je me trouve avoir marié Mme Manson. Le pauvre capitaine n'eut pas

longtemps à se louer de cette union, et sa femme reprit bientôt ses allures de jeune fille. *Ses Mémoires*, rédigés par un jeune littérateur qui vint exprès de Paris, sont un tissu de mensonges et elle a été obligée de les démentir elle-même au second jugement de la Cour d'Assises du Tarn. Jalouse du lieutenant Clémandot, qu'elle soupçonnait de lui être infidèle pour Rose Perret — qui, jolie et fraîche comme son nom de baptême, était fille du capitaine de la compagnie départementale de l'Aveyron, sous les ordres du préfet, — elle voulut les surprendre dans la maison Bancal, où ils s'étaient donné rendez-vous et elle s'y rendit déguisée en homme. Elle y attendait, lorsque la chambre se remplit d'hommes, ce qui la fit se cacher dans un cabinet, d'où elle vit l'épouvantable scène de l'assassinat...

L'effet produit par les événements les plus saisissants n'a qu'un temps. Le retentissement du procès avait été tel, que Rose Perret fut appelée à Paris pour tenir le comptoir du jardin Beaujon, avec promesse de 30.000 francs. Mais il était trop tard ; la curiosité publique était émoussée ; l'entreprise fit banqueroute et la charité donna à la pauvre fille de quoi retourner au lieu de ses égarements. Mme Manson, à laquelle un entrepreneur du même genre avait offert 60.000 francs lorsqu'elle n'était pas encore libre de venir à Paris, ne produisit pas plus de sensation au café du Carrousel. Elle fut réduite à vivre de quelques misérables emprunts. Avant que le hasard m'eût offert une lettre d'elle, je m'étais adressé à M. Yence, maire de Rodez, que je connaissais d'ancienne date. Les recherches furent longtemps infructueuses. Les autographes de Fénelon, de Bossuet, d'Henri IV, de Voltaire, se trouvent facilement moyennant un prix élevé. Mais voyez où la rareté va se nicher : chez l'héroïne de la maison Bancal !

Le fragment que m'a envoyé M. Yence est curieux en ce que, ne connaissant de Mme Manson que la femme galante, on la voit ici poète et poète de la nature, car elle ne savait pas sa langue par principes. L'infidèle sur lequel gémit sa muse — et qui n'est pas M. Clémandot, — a lui-même donné ce fragment, elle aurait pu composer en ce genre un volumineux recueil. La plupart des hommes ont le faible de ne pas résister aux avances que leur fait un laideron, même de mœurs dissolues. Un prompt abandon suit cet aveugle entraînement. Mme Manson n'avait pas les charmes de *Manon Lescaut*. Le seul portrait que je connaisse

d'elle, et que j'ai joint à l'autographe, n'est guère plus vrai que ses *Mémoires*. Elle avait la taille petite, la tournure sans élégance, la peau noire, le nez courbé et pointu et d'assez vilaines dents. Pourtant son visage n'était pas commun et ses yeux, quoique petits, étaient vifs et pénétrants. Elle avait cet esprit naturel, qui, sans règle et sans culture, fait dire tout ce qui passe par la tête. La lettre de M. Yence, que j'ai ajoutée à l'autographe, appuie la sincérité de cette biographie. Mme Manson, sans fortune et ayant manqué l'occasion de s'en assurer une, vécut à Paris de secours, comme je l'ai dit plus haut, puis de la vente de ses *Mémoires*, qu'un très petit nombre de curieux allaient, pour la voir, acheter chez elle. Mais bientôt la mort vint à son aide, le 4 juin 1825, et on dit qu'elle l'accueillit avec un pieux repentir...

Que de réflexions fait naître ce mémorable procès! On voit combien, dans les grandes crises politiques, lorsque le pouvoir manque d'habileté ou qu'il prend la finesse pour de la force, on voit, dis-je, quels légers prétextes il faut à la violence des partis pour que l'ambition individuelle efface entièrement l'intérêt public, de même que le sentiment de la morale. Les soi-disant royalistes de l'Aveyron veulent immoler une victime révolutionnaire, ils n'en trouvent point, Fualdès leur en servira. Il a été patriote de 1789. C'est assez pour en faire un jacobin et un terroriste. Vingt-cinq années se sont écoulées depuis la Terreur. Un régime fort et réparateur l'a remplacée. Peu importe! Fualdès périra assassiné avec plus de cruauté que celle déployée par les Terroristes dans les rues, en 1793...

M. Combes de Patris, qui est, croyons-nous, secrétaire de la rédaction de la *Revue des Etudes Historiques* et par suite familier avec la méthode et les travaux de l'historien, écrivait, en avril 1914, dans le *Journal des Débats*, — où parut originairement, sous les auspices de M. A. Hallays, son Affaire Fualdès, — ces déclarations romanesques :

L'affaire Fualdès évoque dans l'imagination la mémoire d'un vieillard égorgé aux accords de deux vielles romantiques : à de plus avertis elle rappelle un grand procès de la Restauration qui illustra l'Aveyron, déjà connu par son Sauvage, et fut jugé deux fois, à Rodez et à Albi. La légende s'en est emparée, mais la

légende elle-même est aujourd'hui quelque peu oubliée. Pourtant, cette affaire qui passionna non seulement la France, mais l'Europe entière, est infiniment attachante par son côté romanesque et surtout par le mystère qui l'entoure. Un voile d'ombre que l'on ne peut guère espérer de déchirer couvre cette procédure fantastique, où se succédèrent les incidents les plus invraisemblables : à qui s'efforce d'étudier l'affaire Fualdès, dans son histoire, autant que dans sa légende, il reste une impression d'incertitude et de doute, et l'on en vient à se demander si ce fameux procès ne fut pas une grande erreur judiciaire...

C'en fut une, mais pas dans le sens où le croit M. Combes de Patris, dont le faible pour la cause si inutilement défendue par M. Praviel se laisse assez deviner dans son livre. Ah ! quel dommage que Me Henri-Robert n'ait pas eu la bonne idée de pousser jusqu'à l'affaire Fualdès dans sa série de conférences qui viennent de paraître en volume chez Payot sous le titre : *Les grands procès de l'Histoire !* Il y eût, sans doute, réhabilité Fualdès, lui qui est si dur pour Fouquet et qui, s'il eût eu à plaider pour lui, nous eût démontré par a + b sa radicale et foncière innocence. Ainsi avait fait l'ex-bâtonnier de l'Ordre, M. Clunet, lors du procès de Mata-Hari. M. Louis Barthou, qui a préfacé le livre, — et qui a fait paraître sa préface dans le *Gaulois* du 8 décembre, la veille de la publication, — eût eu, sans doute, pour Fualdès, une ligne émue, au lieu de cela nous en restons à M. Praviel, témoin, hélas, bien éloquent de l' « *incertitude* », — selon que s'exprime avec un délicieux atticisme, M. Henry Bidou dans la *Revue de Paris* du 15 novembre, — avec laquelle tant de nos illustres contemporains écrivent l'Histoire...

CAMILLE PITOLLET.

LA ZONE DANGEREUSE[1]

—

III

Ce fut sans aucun remords et avec une grande joie, que, le lendemain du départ de mon mari, je retrouvai Roland sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Mon désir de le revoir en tête à tête était exaspéré par la contrariété subie la veille. S'il m'avait demandé, même par une simple allusion, de revenir à la maison, avec quel bonheur j'aurais dit oui !

Mais Roland était, heureusement, un garçon de bon sens; il me dit, de lui-même, qu'il lui paraissait impossible de me faire visite à si brève échéance après ce qui s'était passé. Mais il ajouta qu'il avait trouvé un moyen de nous réunir si j'y consentais. Je compris tout de suite où il voulait en venir et simulai une indignation qui ne me parut guère l'affecter, puisqu'aussitôt il me développa son projet. Il avait découvert une chambre à louer chez une modiste, honnête et discrète, affirma-t-il un peu légèrement, comme la suite me le prouva. Je n'aurais qu'à entrer par la boutique, sous prétexte d'achats. La rue était d'ailleurs très peu passante et loin de mon quartier. Nous nous y retrouverions le matin, puisque j'avais à ce moment-là un prétexte de sortie; lui se débrouillerait pour faire ses courses avant ou après notre rendez-vous. J'hésitais encore un peu, car je ne me souciais pas de mêler une tierce personne, et une femme par-dessus le marché, à mes affaires. Mais Roland sut si bien parler, il avait des yeux si caressants, un son de voix si charmant en me jurant que j'étais l'oasis de son désert, qu'il pouvait être tué

(1) Voy. *Mercure de France*, n° 565.

un jour ou l'autre sans avoir connu le vrai bonheur que seul pouvait lui donner mon amour sans pareil... Il ajouta encore beaucoup d'autres choses, de celles que les hommes épris, ou ceux qui font semblant de l'être racontent aux femmes pour les enjoler. J'étais, ma foi, sur le point de céder, lorsqu'une détonation formidable me fit tressauter. La place se vida comme par enchantement et le ronronnement d'un moteur ronfla dans le ciel. Roland me saisit, me poussa vers l'Hôtel de Ville dont la porte était entr'ouverte : « Garez-vous ! Garez-vous ! » me disait-il.

Nous nous trouvâmes dans un petit vestibule qu'il traversa en me tenant toujours par la taille jusqu'à ce que l'obscurité d'un réduit obscur nous enveloppât. Là, mon sauveur me prit dans ses bras et m'embrassa si bien et de telle sorte que je lui fis jurer d'être le lendemain matin exact au rendez-vous. Nous sortîmes de l'Hôtel de Ville aussi émus que bien des gens remontant de leurs caves, mais pour une autre raison !

Dans la journée, j'allai reconnaître la rue du Petit-Canal où se trouvait notre chambre. Elle était, en effet, en dehors de la ville. Il fallait même, pour y arriver, traverser une sorte de tunnel, bâti au moyen âge pour le moins et qu'on appelle la Porte Chapelle. On n'y rencontrait à cette époque que des soldats, des convois et des automobiles allant ou revenant du front de l'Aisne, mais presque pas de civils. La boue, par ces temps de pluie et de neige, était affreuse. Mais, quand on aime, que ne braverait-on pas? Le bruit du canon, qui m'énervait jusqu'alors, voilà que je n'y faisais même plus attention ! Moi qui trouvais, quand il faisait mauvais, toutes sortes de bonnes raisons pour ne pas accompagner mes deux vieilles dames à la messe, que n'étais-je pas décidée à affronter pour aller retrouver mon amant ? Hélas ! quand je revois ma vie dans ma pensée, combien je regrette que mes parents, qui m'avaient obligée à passer mon brevet supérieur, ne m'aient pas élevée plus religieusement! Il

ont certainement une grande part de responsabilité dans tout ce qui m'arriva de répréhensible dans ma vie et que je vais raconter avec toute la sincérité possible.

Le magasin de modes de Mlle Phalle,— je lus son nom sur un petit écriteau cloué sur sa porte,— n'était pas, à vrai dire, un magasin, pas même une boutique, mais une pièce au rez-de-chaussée dont une fenêtre seule donnait sur la rue et présentait à la vue des passants, derrière ses rideaux relevés par des rubans de satin rose, deux ou trois chapeaux et une gravure de modes collée sur la vitre. Je pensai tout de suite que cette modiste ne devait pas être une vertu, et cela ne valait-il pas mieux ? Car mes visites dans la chambre du caporal ne la choqueraient pas ni ne risqueraient d'être divulguées et colportées jusqu'à la rue des Goguenettes.

Le lendemain matin, donc, à l'heure dite, j'allai retrouver mon Roland dont il me semble combler les vœux en même temps que les miens. L'agrément que j'y trouvai fut assez fort pour me décider à lui accorder les mêmes joies toutes les fois qu'il me les demanderait ; pour le moment, par un heureux hasard de la guerre, ce bonheur semblait devoir être quotidien.

Je fus naturellement amenée à lier connaissance avec Mme Phalle. C'était une petite brune, potelée, plus très fraîche, mais sachant donner aux restes encore sensibles d'une beauté jadis piquante cette apparence de jeunesse à laquelle les hommes se laissent prendre si facilement, même ceux qui se croient les plus malins ! Sa vivacité, son amabilité ininterrompue, son bagout en faisaient tout à fait une parisienne fin-bec. Elle avait, d'ailleurs, longtemps habité Paris avant de s'installer à Compiègne, où elle était devenue la maîtresse d'un officier de dragons au front depuis le mois d'août 1914 et dont elle n'avait plus de nouvelles. Comme, d'autre part, le propriétaire de sa maison était retenu en pays envahi dans une commune du côté de Ham, elle vivait là, rue du Petit-Canal,

bien tranquille, dans les meubles de son officier et jamais inquiétée relativement à son loyer.

Pour gagner un peu d'argent elle avait accroché à sa porte une petite enseigne de modiste, et par ce moyen elle s'était attirée la visite de quelques militaires en quête, sinon de colifichets féminins, du moins d'une conversation agréable et bonne à faire oublier la rudesse spartiate de la vie au front. Sans doute, avait-elle fait de bonnes affaires, car elle vivait assez largement, — toujours du beurre dans sa cuisine et non du tip, — et s'habillait avec une extrême élégance. Sa conversation spirituelle et son expérience de la vie m'enseignèrent bien des choses sur la façon de se conduire raisonnablement avec les hommes, ce dont j'eusse bien dû profiter.

C'était une femme très adroite ; bien qu'elle reçût d'assez nombreux officiers, elle trouvait toujours le moyen de sérier leurs visites, en sorte qu'on ne voyait pas à sa porte, comme à d'autres, que je pourrais citer, des officiers, ou même des soldats faisant assaut de politesses : « Je vous en prie, cher monsieur ! » ou : « Après vous, mon Capitaine ! » Elle donnait comme une femme du monde des thés bridges où ces messieurs faisaient bon ménage. Ils s'en allaient à la nuit. Un seul restait qui ne repartait que le lendemain matin.

Sans en avoir l'air, elle était très intéressée, arrivant toujours à se faire donner de fortes sommes par ses visiteurs. Elle me racontait en riant que la vieille mégère qui lui servait de bonne s'acquittait à merveille du soin d'évincer les soupirants dont la générosité avait été ou paraissait devoir être insuffisante. — « Petite madame Genlis, me disait-elle, voilà comment il faut traiter les hommes. Plus on est exigeante, plus ils vous apprécient ! »

Pour moi, qui aimais Roland, l'idée de recevoir de l'argent de lui me faisait horreur. Et cependant je n'avais aucun remords d'avoir empoché les trois mille francs de von Kiessen. D'abord, c'était autant de pris aux Alle-

mands et, ensuite, avoir roulé leur service d'espionnage me comblait de joie. Roland m'avait communiqué la haine qu'avec tous les bons Français il portait aux Boches. Je pensais parfois que von Kiessen devait commencer à trouver le temps long si, réellement, il avait besoin, pour gagner la guerre, des papiers que j'avais promis de lui rapporter. Il devait aussi trouver que son armée n'avançait pas beaucoup, vu qu'à peu de choses près, elle en était au même point qu'au moment où il m'avait fait traverser les lignes. Il est vrai que nous avions cédé un peu de terrain dans la région de Soissons, et bien que les Allemands n'eussent pas pu traverser l'Aisne, Belœil avait assez souffert. Le cousin Bontout, pris de peur, s'en était sauvé, emmenant heureusement ses marchandises dans ses voitures. Mais, une fois l'alerte passée, au bout de 15 jours, il y était retourné pour continuer son fructueux négoce. De Royallieu il était venu nous voir avec sa femme et sa fille et nous avait raconté la bataille. Il paraît que ces braves territoriaux, qui se réjouissaient tant d'être tirés à l'arrière, avaient, au contraire, été envoyés au nord de la rivière, où ils eussent sans doute tenu, tout comme ceux de l'active, si un bombardement violent n'avait eu raison de leur courage. On avait cru un moment que les Allemands traverseraient l'Aisne. Mais on réussit à les arrêter. Nous avions vu passer à Compiègne les grosses pièces d'artillerie dont le tir leur barra la route. A ce moment, je me le rappelle, on avait eu grand'peur à Compiègne. Beaucoup de gens s'en étaient allés précipitamment à Paris, avec une petite valise, abandonnant tout le reste. On entendait le canon et les mitrailleuses comme si le combat eût été tout près et nous nous attendions, pour le moins, à un fort bombardement. Mais j'étais prête à tout braver pour rester auprès de Roland. Aussi persuadai-je à ma belle-mère qu'il n'y avait aucun danger. M[me] Pétavy, elle, demeurait inébranlable. Elle était née à Compiègne.

ne l'avait jamais quittée même pour aller à Paris; elle y mourrait, jurait-elle, ensevelie, s'il le fallait, sous les ruines de sa maison.

... Jusqu'à cette époque j'avais été très raisonnable pour mes dépenses de toilette. Il me restait (fin janvier), environ 2.300 francs ; mais, dès que je me fus mise à fréquenter Mme Phalle et constaté combien elle était plus élégante que moi, j'eus honte de la simplicité de ma mise et peur aussi de ne pas faire honneur à Roland. Je résolus donc de me nipper convenablement, comme une dame d'officier que j'étais. Pour cela, il eût fallu aller à Paris. Seulement il était très difficile d'obtenir un sauf-conduit. La Place n'en donnait volontiers qu'à ceux qui quittaient la ville définitivement. L'aller et retour était rarement accordé surtout aux réfugiés, sauf pour les cas de force majeure. Aussi, Mme Phalle, voyant mon embarras, me proposa de m'acheter à Paris tout ce dont j'aurais envie. Elle avait trouvé moyen d'être bien vue aux bureaux de la Place, — on pense comment ! — et obtenait facilement un permis toutes les quinzaines. Elle était à peu près de la même taille que moi, bien que moins fine et pouvait donc, à la rigueur, essayer à ma place. Je pouvais m'en remettre à son goût, qui était parfait, celui d'une vraie parisienne. Elle connaissait les bonnes adresses et savait acheter dans les meilleures conditions. Je fus ainsi amenée à faire d'assez grosses dépenses. Un manteau d'hiver élégant, une robe habillée en satin gris, une parure en crêpe de chine rose dont le pantalon était si court et si bouffant qu'on eût dit un jupon, des chemises à jours, un délicieux chapeau me revinrent à plus de douze cents francs. Je pensai, plus tard, que Mme Phalle avait dû se réserver une forte commission. Mais, sur le moment, comme elle me fit cadeau d'une paire de jarretières ornées de petites roses pompadour en satin de couleur, je fus pénétrée de joyeuse reconnaissance. A cause de mes nouvelles toilettes, on me regardait beaucoup

dans la rue. Je n'étais plus la pauvre petite réfugiée d'il y avait deux ans, mais une dame élégante et qui tenait son rang. Cependant, toutes ces dépenses avaient fait un gros trou dans mon trésor de guerre. Je jugeai que, malgré tout, avec mes 60 francs d'allocation et les 150 francs que mon mari devait m'envoyer mensuellement, je pourrais faire des économies et attendre des temps meilleurs, d'autant plus que ma belle-mère, qui, avec ses excellents yeux, travaillait admirablement dans le blanc, avait trouvé une occupation très rémunératrice aux Hôpitaux, recette qui s'ajoutait à ses petites rentes. Mme Pétavy, de son côté, s'était prise d'affection pour Rosalinde et lui faisait de fréquents cadeaux.

Pour expliquer à mes deux vieilles l'achat de toutes ces belles choses, je leur assurai que mon mari m'avait donné une assez forte somme et que tous ces objets provenaient de soldes avantageux. Pour les convaincre plus facilement, je donnai à chacune un beau châle en laine noire. Quand Roland me vit, pour la première fois, avec ma jolie robe neuve, et qu'il se fut rendu compte de la finesse de mon linge de corps, il en parut émerveillé, me fit les plus grands compliments, m'assura que j'étais faite pour porter les atours d'une marquise, et que, certainement, il s'arrangerait après la guerre pour que je sois la femme la plus élégante de la ville.

— Pour le moment, ajouta-t-il, je suis un peu gêné. Mes parents ont une partie de leur fortune en Angleterre, dans une entreprise que la guerre a bousculée. D'autre part, je ne toucherai mon traitement de fonctionnaire qu'après les hostilités. J'aurais bien voulu, ma chère Marthe, te faire un cadeau en souvenir des premiers jours si heureux que nous venons de vivre ensemble. Pour le moment, tu n'as de moi que mon cœur et le casque Boche, mais ce n'est que partie remise...

Ce disant, il me serrait si tendrement dans ses bras, que j'en eus les larmes aux yeux. Je lui répondis

que je ne voulais rien d'autre de lui que son amour.

— Et au contraire, mon Rol, ajoutai-je, puisque tu es momentanément gêné, je veux être ta marraine. Ainsi tu seras forcé d'accepter mes cadeaux. Je t'enverrai du chocolat, des chaussettes tricotées et des confitures de marrons et même, ne me refuse pas, mon amour, je te prêterai de l'argent, car j'ai quelques petites économies...

Il se récria aussitôt :

— De l'argent, cela jamais ! Quant aux envois, lorsque je serai loin d'ici, en quelque secteur inaccessible, j'accepterai de temps en temps un postal, à condition, ajouta-t-il en riant, que tu remplaces le chocolat par autre chose. On garnirait les tranchées de caillebotis en chocolat avec les tablettes que nous recevons ! Nous en avons jusque là !

Ce jour-là, il fut encore plus tendre que d'habitude et nous eûmes les larmes aux yeux en nous quittant ; mon chagrin était d'autant plus grand que je savais qu'il serait empêché pendant quelques jours de venir à Compiègne, sa compagnie montant aux tranchées.

Ce fut vers cette époque que la plaie à la jambe de ma petite fille se rouvrit. Le mal empira assez rapidement, peut-être à cause du froid. Rosalinde souffrait beaucoup, dépérissait, ne pouvait plus marcher. Pas de médecin civil. Aucun médecin militaire connu de nous dans la ville ; ceux des ambulances, peu complaisants pour une clientèle civile non payante... Enfin, un brave major à trois galons, auquel je me fis recommander par ma fruitière chez qui il logeait, voulut bien visiter la petite ; mais il se borna à m'assurer que le mal serait long à guérir et à me conseiller d'aller voir le docteur Bourdel, chirurgien célèbre et venu d'Amérique, m'expliqua-t-il. Il s'était établi à Compiègne dans un hôpital fondé par un milliardaire américain. Il y traitait les plaies par un nouveau procédé, avec des arrosages d'eau de Javel diluée, comme

pour le linge sale. Système fort simple à première vue. Encore fallait-il l'avoir trouvé. Toujours l'histoire de l'œuf de Christophe Colomb !

Comme les soins à donner à Rosalinde devenaient de plus en plus astreignants et dispendieux, je décidai ma belle-mère, malgré qu'elle en tînt encore pour les vieilles pommades, à conduire l'enfant avec moi chez le docteur Bourdel. Nous frétâmes donc, un matin, l'unique fiacre qui rôdait encore sur la place de l'Hôtel-de-Ville et nous menâmes Rosalinde à l'Hôtel du Rond-Royal, au bout de la ville, au milieu d'un grand jardin, près de la forêt. Nous fûmes reçues par une dame habillée en infirmière qui nous écouta avec bonté et appela aussitôt une autre dame qu'elle nomma Mme Bourdel. Mme Bourdel était une grande et belle femme à laquelle un beau profil de République donnait un air de majesté tranquille, très impressionnant. Sa robe d'infirmière bleu de lin faisait avec son tablier, ses manchettes et son col blancs, le plus charmant effet. Elle nous introduisit aussitôt dans le cabinet de son mari.

Le Docteur Bourdel, à mon étonnement, portait un uniforme gris-bleu d'officier français. A mon plus grand étonnement, je m'aperçus qu'il n'était que sous-lieutenant ! Comment un si grand savant pouvait-il n'avoir qu'un galon, quand tant de vieilles badernes de majors en étaient dotés de quatre ou même de cinq ? Il portait cependant la croix de la Légion d'honneur avec la rosette. De taille moyenne et assez en chair, il avait une figure ronde à la Napoléon Ier, pas ce Napoléon qu'on voit sur les médailles, mais Napoléon comme le représentent les bons acteurs au théâtre. Son lorgnon seul était de trop pour que la ressemblance fût frappante, mais je doute que Napoléon nous eût reçues avec autant de bienveillance, nous, pauvres femmes' Un aide démaillotta tout de suite la jambe de Rosalinde. Heureusement que celle-ci, assise sur les genoux de maman Genlis toute trem-

blante, s'abstint de pleurer et de gigoter à son habitude. Le docteur regarda la plaie, toucha le mollet et ne dit autre chose que : « Ramenez l'enfant dans la journée. On la radiographiera, nous verrons après. Où demeurez-vous, mesdames ? J'enverrai une voiture d'ambulance... Vous pourrez l'accompagner. » Je remerciai le bon docteur de sa proposition, car cela m'eût bien ennuyée de payer encore huit francs de fiacre.

Quand la radiographie, qui se passa en dehors de notre présence, fut terminée, l'aide nous dit : « Le Docteur Bourdel m'a chargé de vous annoncer que le cas est grave, mais non inguérissable. Puisque vous êtes la femme d'un officier sans fortune, il consent à prendre votre fille ici gratuitement. On la logera dans une petite chambre où l'une de vous pourra passer la nuit comme garde-malade, car nous n'avons pas assez d'infirmières... »

Je restai confondue de tant de générosité. Il n'y a que les Américains pour être si bons, pensai-je ! Je sais maintenant que le Docteur Bourdel est Français comme vous et moi. Ma reconnaissance pour lui n'en est que plus vive. Ma belle-mère se mit à pleurer et voulut embrasser les mains de l'aide, qui ne savait où les mettre. Puis elle me supplia de la laisser s'installer auprès de sa petite-fille, ce que je lui accordai volontiers. Moi, j'irais la voir tous les jours. Cette promenade me serait une excellente distraction qui couperait la longueur de la journée et qui surtout me permettrait de ne pas manquer mes rendez-vous avec Roland.

Ce séjour de Rosalinde à l'hôpital, séjour qui se prolongea pendant plusieurs mois, ne fut pas sans influence sur la suite des événements qui changèrent si complètement ma vie... J'allais, au début, la voir très régulièrement. J'étais fort bien reçue par Mme Bourdel et par les autres dames de l'ambulance. Mais, peu à peu, j'espaçai mes visites, tant j'étais occupée d'autre part, comme on va le voir bientôt ; d'ailleurs, Rosalinde allait de mieux en mieux.

Je ne me rendais pas compte, alors, combien j'étais une mauvaise mère. Je ne réfléchissais pas, voilà tout, entraînée comme un fétu par le courant irrésistible de la passion.

J'ai dit que Roland ne devait pas revenir d'une huitaine de jours. Or, ce fut pendant cet intervalle qu'il m'arriva une petite aventure grosse de conséquences. Comme tout s'enchaîne dans la vie ! Les petits événements, dirait-on, dirigent les grands. Ils s'engrènent les uns dans les autres et finissent par tout commander.

Le lendemain, donc, de l'entrée de Rosalinde à l'hôpital, je rentrais chez moi vers trois heures du soir ; beau soleil, mais froid assez vif. Je marchais bon train, le nez au vent, quand j'entendis derrière moi frapper des talons dont le propriétaire fut vite à ma hauteur. C'était un aviateur, à n'en pas douter. A cette époque, les aviateurs n'avaient pas encore conquis la gloire qu'ils méritèrent plus tard. Mais ils se singularisaient déjà par des allures assez effrontées et des vêtements originaux. Ils traînassaient dans Compiègne où leur renommée n'était guère bonne. Leur camp se trouvait à Corbeaulieu, au haut de la côte de Margny, sur le plateau. Je ne sais pas trop, alors, ce qu'ils y faisaient quand ils y étaient, mais ils n'y séjournaient pas beaucoup. On les rencontrait partout ailleurs dans des torpédos bruyantes, à échappement libre, par grappes de 5 à 6, empilés, marchant le diable à travers les rues et les imprécations des bonshommes qui leur montraient le poing en criant : « Tas de .... vous feriez mieux d'être sur vos machines à courser les Taubes, qu'à faire la noce en ville et nous écraser par-dessus le marché ! » Mais autant en emportait le vent ! Il y avait, certes, du vrai dans ce qu'on leur reprochait. Que de fois les avons-nous vus sauter dans leur auto et rejoindre leur camp lorsqu'ils entendaient dans le ciel les premiers claquements sourds de nos schrapnells contre les avions ennemis ! Mais il était trop tard, et leur torpédo avait

beau filer en trombe, le taube avait eu le temps de s'approcher, de pondre son pétard et de se sauver! Depuis, on mit bon ordre à ce sans-gêne.

Ces jeunes gens, presque tous fils de famille, s'habillaient de façon fort élégante. Ils avaient des bottines lacées dont les tiges montaient au-dessus du mollet, des culottes de fantaisie le plus souvent noires, mais toujours très collantes, des vareuses ou des tuniques à basques longues, à grandes poches et, comme des vestons civils, ouvertes à l'encolure où s'enroulait une large cravate de chasse-à-courre blanche, ou bleue ou encore kaki, dont le nœud plastron était fixé par une épingle en or. Un tout petit képi, plat et mince, à haut bandeau, enfoncé sur la tête, en arrière et de travers, laissait dépasser cette longue mèche de cheveux qui donne aux jeunes gens cet air si distingué d'homme à femmes et qui, à cette époque, me plaisait beaucoup. Un officier âgé, que je connus plus tard, un gentleman du monde, m'expliqua que, justement, ce « genre aviateur » aurait dû m'avertir que ceux-là ne devaient pas être recommandables par leur éducation première, au moins apparemment, étant donnée la préférence qu'ils marquaient pour des ajustements dont la transposition dans le civil les eût classés parmi les jeunes gens les moins comme il faut. Mais, dans ce temps-là, je ne savais rien de rien. Au fond, ce qui me plaisait en eux, c'était leur air costaud et leur exubérance juvénile. Et quant à cette mèche, à ces signes qui les affichaient comme hommes à femmes, quelle est la femme qui, en temps de guerre, même si elle les trouve peu distingués, n'est pas influencée en faveur de ces mâles, dont la seule préoccupation, après celle de la chasse au boche, à travers mille dangers, était l'Amour ? Bref, mon aviateur, arrivé à ma hauteur, ôta son képi, me dévisagea en riant et me dit :

— Bonjour, ma belle madame !... Quelle chance j'ai aujourd'hui ! Voici plus de quinze jours que je désirais

vous aborder. Que de fois vous ai-je croisée ! Mais, tantôt j'étais en auto avec des camarades, tantôt c'était vous qui étiez accompagnée... Tout de même vous voilà ! vous voilà ! Enfin seuls ! comme dit le poète !

Et voyant que je riais, l'aviateur, sans plus de façon, passa son bras sous le mien.

Nous nous trouvions, heureusement, dans la petite rue de la sous-préfecture, dont presque toutes les maisons avaient les volets fermés et où personne ne passait. Aussi ne crus-je pas nécessaire de faire la mijaurée en protestant : « Pourquoi me prenez-vous ? » Aurais-je seulement pu lui retirer mon bras, tant il le tenait serré sous le sien ? Il parlait, riait, me racontait toutes sortes de blagues amusantes. Arrivé au bout de la rue, il fit demi-tour et m'entraîna avec lui...

Mais je m'aperçois que je n'ai pas fait son portrait : c'était un grand garçon maigre, avec de longues jambes bien tournées, une attitude droite, la poitrine effacée, les épaules en arrière ; on eût dit qu'il était toujours sur le point de foncer en avant. Il avait sous des cheveux blonds, longs et ondulés, un front court, un nez droit, de fortes arcades sourcilières, un menton carré, bref une belle tête grecque, comme celles qu'on nous faisait copier au cours de dessin et que nous appelions des « demi-dieux », je n'ai jamais su pourquoi. Bien entendu, pas un poil de moustache, à l'américaine. Vrai, un superbe garçon ! En tous cas, bien amusant. Je n'avais jamais entendu un bagout si spirituel. Sa gaieté était exubérante et surtout si communicative que je riais de tout mon cœur... Que cela me faisait donc du bien ! Je compris, à ce moment, que ce qui m'avait le plus manqué, c'était, autour de moi, de la gaieté, et de la jeunesse. J'aurais voulu vivre au milieu de jeunes gens toujours contents et dont le rire, comme celui de mon compagnon, eût montré de belles dents blanches. Au fond, ma vie avait été plutôt sérieuse jusqu'alors. Mon mari était une

sorte d'animal triste. Quant à Roland, il ne riait pas souvent, bien qu'il ne fût pas ce qu'on appelle mélancolique de nature. Je sentais qu'il m'aimait pour toute autre chose que la rigolade. Est-ce à cause de cela que je commençais à m'y attacher ? Qui sait, si la Providence lui en avait donné les moyens, s'il n'eût pu m'éviter ces fautes dont les conséquences me font aujourd'hui souffrir cruellement ?

Mme Phalle, la seule personne que je visse couramment, ressassait toujours les mêmes histoires de femmes ou d'argent auxquelles je ne prenais plus aucun plaisir. On pense donc si je m'en donnai de rire avec mon aviateur. Je rattrapais mon arriéré ! Comme il me dépassait bien de trois têtes, au point que j'étais obligée de lever la mienne pour regarder son visage, il avait fini par passer son bras autour de mon cou, et moi je m'appuyais sur lui pour me pencher en arrière et mieux l'écouter.

Il me fit raconter toute mon histoire dont, bien entendu, j'omis quelques chapitres. A son tour, il me raconta la sienne, plutôt courte : étudiant, engagé, aviateur, il n'avait jamais rencontré, m'assura-t-il, une aussi jolie femme que moi. Dans son enthousiasme, il me dédia le prochain boche qu'il descendrait... Comme le toréador dédie la mort de son taureau à la Reine dont il est amoureux ! Dieu que je trouvai cela bien dit ! — Mais à une condition, ajouta-t-il, c'est que vous viendrez dîner à notre popote de Corbeaulieu !

— Hé là ! répondis-je. Y pensez-vous, monsieur ? Comment ferai-je pour me dépêtrer de ma propriétaire et de ma belle-mère ? Et pourtant, cela m'amuserait tant d'aller vous voir là-haut et rire avec vous tous... en tout bien, tout honneur, s'entend !

— Bah ! répliqua-t-il, quand on y aide, tout arrive, et tout s'arrange. Il y a un livre là-dessus ! Vous verrez, nous trouverons bien le joint...

Il était temps de nous séparer. De gros nuages pleins de neige montaient vers nous. Mon grand aviateur me

dit : « Au revoir, petite dame. Vous êtes charmante; je vous adore. Souffrez que je vous embrasse... Oh ! comme un ami, un simple ami ! »

Et, sans attendre ma réponse, il m'embrassa de telle sorte que je me fis en moi-même cette réflexion, que s'il embrassait ainsi en simple ami, que devait-ce donc être en amoureux ?

— Voulez-vous bien finir, insolent ! lui criai-je, sans conviction.

— Mais oui, comtesse, répondit-il. Et, ayant relevé mon gant, il me baisa le poignet avec un grand salut, le képi à la main :

— Marquise, le lieutenant aviateur Vicomte Hector Foscari du Rouergue vous salue ! A bientôt !

Et il s'éloigna en riant vers la place de l'Hôtel-de-Ville.

Et moi, je restai là, riant aussi, réconfortée par cette gaieté, ces bonnes et joyeuses plaisanteries. Certes, oui, pensai-je, je serais heureuse de pouvoir me distraire un peu avec des messieurs certainement bien élevés. Hector Foscari du Rouergue, — quel beau nom, — et vicomte s'il vous plaît ! J'aurais dû le deviner à son allure mousquetaire... Mais, après tout, pourquoi n'irais-je pas ?

Comme j'entrais dans la rue Saint-Corneille, je fus dépassée par une torpédo d'où cinq bras brandissaient cinq képis pour me saluer. C'était la bande des joyeux aviateurs qui regagnait Corbeaulieu. Je rentrai à la maison pour dîner avec Mme Pétavy et ma belle-mère. Jamais ces dames ne me parurent aussi ridicules, vieilles et lugubres ; parce que je n'avais pas faim, elles m'assaillirent de questions sur ma santé, mon humeur. Puis elles parlèrent abondamment de l'hôpital Bourdel. Mais je n'étais pas à la conversation. Je savais que ma fille serait bien soignée et gratuitement ; donc nul souci de ce côté-là. Je pouvais, sans remords, laisser s'envoler ma pensée vers des sujets plus passionnants.

— Marthe, me dit tout d'un coup ma belle-mère, tu

pourrais donner une de tes chemises pour la petite... Marthe! réponds donc... tu sais, une de tes chemises, pas des tout à fait neuves, bien sûr...

— Ah ! tout ce que vous voudrez, maman Genlis, tout ce que vous voudrez ! On fera ce qu'il faut faire... Pourquoi me tournentez-vous ?

Sa demande, pourtant si naturelle, m'avait paru insupportable et j'avais répondu sur un ton irrité.

Mme Pétavy ricana, regarda ma belle-mère qui leva les épaules en soupirant. Cela suffit pour m'exaspérer davantage et me faire croire que les deux vieilles s'entendaient pour me narguer. Mes dernières hésitations s'envolèrent.

Je décidai que, certainement, d'une façon ou d'une autre, j'irais à Corbeaulieu! J'en avais assez de vivre avec ces deux momies. Je voulais m'amuser, rire, vivre ma vie... Et qui le saurait, d'ailleurs ! Roland ne venait jamais à la maison et je ne le voyais que le matin. Cette fine mouche de Mme Phalle seule m'inquiétait. Elle connaissait tant de monde, toujours au courant de toutes les histoires galantes ou autres des environs. Et malveillante avec cela ! Il n'y avait pas une femme à laquelle elle ne prêtât des aventures, dont beaucoup avec vraisemblance. J'ai su depuis, et j'ai expérimenté par moi-même, que c'était un effet de la guerre ce besoin si impérieux d'amour qu'avaient alors en tête les hommes et les femmes... Les hommes, c'est naturel, allaient aux femmes, comme, quand ils ont soif, ils se précipitent vers les sources, limpides ou marécageuses. Et ils n'y allaient pas par quatre chemins, quoique, cependant, chacun d'eux employât la manière propre à son caractère, soudaine et brutale, ou câline et insinuante. Quant aux femmes, elles étaient, — j'en ai eu de nombreux exemples, et j'ai bien réfléchi depuis sur elles et sur moi-même, — dans un état curieux de fièvre et d'attente, une attente sans choix, du premier venu, c'est bien le cas de le dire ! Chose

curieuse, la plupart n'en aimaient pas moins leurs maris auxquels elles faisaient fête à chacune de leurs permissions de détente. Une fois la guerre finie, se souviendront-elles seulement de leurs amants de passage? Pas plus, j'en suis sûre, que la plupart des hommes de leurs maîtresses de rencontre au hasard des cantonnements. La mémoire est bien plus courte quand le sentiment n'a pas été au commencement de l'amour...

Bien entendu, je ne pensais pas tout cela à cette époque. Ce sont là des réflexions que je fais aujourd'hui en écrivant l'histoire de ma vie, après bien des aventures dont toutes ne furent pas heureuses, bien que commencées sous de favorables auspices. La malchance !

A ce moment, puisque j'aimais Roland, il ne s'agissait pour moi que d'amusement avec les aviateurs et de distractions honnêtes, une petite bombe en compagnie de camarades.

Justement, pendant plusieurs jours, je ne les avais pas rencontrés à Compiègne. Peut-être le beau vicomte avait-il changé d'escadrille, peut-être m'avait-il oubliée? Je finis par y penser beaucoup moins.

... Cependant la ville me parut, un beau matin, avoir pris un autre aspect. Car la physionomie des villes et des villages change, je l'ai souvent remarqué, suivant les troupes qui les occupent. Compiègne est une petite ville qui pendant la guerre ne faisait aucune toilette. On y pataugeait en hiver dans la neige et dans la boue. Son aspect devenait vraiment peu agréable lorsque traînaient dans ses rues les hommes de quelque régiment mal tenu, le plus souvent territoriaux, petits, barbus, moustachus et noirs, avec un fort accent chantant. Ils ajoutaient à la crasse des rues. Mon épicière disait alors en soupirant : « Où sont notre beau 5e Dragons et notre 54e ? » Au contraire, les zouaves, les chasseurs à pied égayaient les rues par leur allure décidée. On se sentait ragaillardie rien qu'en les voyant tendre le jarret et saluer vivement leurs offi-

ciers en faisant claquer les talons. On avait envie de les embrasser pour leur bonne tenue, leur gaieté et la confiance qu'ils inspiraient. Avec des gars comme eux la Victoire ne tarderait pas !

Ce jour-là, Compiègne avait un air tout à fait nouveau : il y circulait beaucoup de cavaliers. Une division cantonnait aux environs, hussards, dragons, artilleurs, cuirassiers. Ces derniers logeaient en ville. Quels beaux hommes, grands, minces et lestes ! Toujours bien ficelés, le ceinturon sanglé, les guêtres noires cirées, les culottes ajustées, le calot sur l'oreille... Mais c'était leurs officiers qu'il fallait voir ! Je ne sais pas comment expliquer qu'ils étaient simples et élégants à la fois. Quand ils me regardaient, c'était avec une espèce de politesse à laquelle je préférais, tout de même, la gentille camaraderie de mon aviateur. Des manières, pas trop n'en faut !

Des officiers d'état-major, dont les uniformes paraissaient plus neufs, passaient, toujours pressés, le plus souvent en auto. C'est à peine s'ils s'arrêtaient pour dire bonjour aux quelques dames de la société venues aux nouvelles et aux potins sur la place de l'Hôtel-de-Ville. J'aurais bien voulu, moi aussi, faire partie de ce beau monde où l'on devait être au courant de tant de choses dont l'écho ne me parvenait même pas !

Il y avait depuis 48 heures un grand mouvement de troupes ; autos, camions, artillerie, train, défilaient presque incessamment. Les deux ponts sur l'Oise étaient toujours encombrés. Les gens de Compiègne croyaient, en voyant toute cette animation, que c'étaient des renforts qui arrivaient, ou pour attaquer les Allemands, ou repousser une de leurs attaques. Ils étaient persuadés que dans l'un ou l'autre cas, la ville écoperait et ils eussent bien voulu voir ces troupes au diable ! Nous nous aperçûmes un peu plus tard que, pour cette fois-ci, nos craintes étaient vaines. Ce corps de cavalerie fila, un beau jour, vers la Somme. Mais, ce qui avait confirmé nos inquiétudes, c'est

que le général Joffre lui-même vint visiter notre secteur. J'eus l'occasion de le voir, de tout près, de lui parler! Devant l'Hôtel de Ville, sur le trottoir, un gros homme, couvert d'un gros manteau bleu-noir à pèlerine se tenait les jambes écartées, de gros brodequins aux pieds, un petit képi de général tout défraîchi, posé sur de gros sourcils blancs, une grosse moustache blanche, une grosse figure rouge, un air bonhomme avec un petit œil brillant. Mme Beauvisage, la fruitière, courut après moi en me criant : « Madame Genlis, voulez-vous voir le père Joffre, le vainqueur de la Marne ! » Et elle me montra le gros bonhomme. Hé bien, moi qui ne m'épate de rien, je fus toute saisie. C'était donc lui le Napoléon de ce siècle, cet homme si simple qui regardait Jeanne d'Arc debout en face de lui sur son piédestal et à laquelle il avait l'air de dire : « Hé bien, oui! Moi aussi ma commère!» Et soudain, il ne me parut plus du tout gros et gras, mais plein de majesté et de bonté. Je ne sais pas ce qui me prit, mais je m'avancai vers lui et lui fis une grande révérence. Il en parut tout étonné, me regarda comme on regarde un veau à deux têtes et m'esquissa un tout petit salut militaire avec un bras trop court en me disant : « Je vous salue bien, madame. » Et il regarda d'un autre côté.

J'étais fort attrapée. Mais je dois dire que les fournisseurs qui avaient assisté de loin à cette scène eurent pour moi beaucoup plus de considération.

— Il vous a parlé, madame ! Que vous a-t-il dit ? me demandèrent-ils et je leur répondis : « Il m'a dit : Madame Genlis, ayez bon courage, nous les bouterons hors de France ! » Ces gens-là me crurent sur parole et ne me chicanèrent que sur le terme « bouterons », que j'aurais mal entendu, m'assurèrent-ils. Ce mot, d'après eux, devait commencer par un *f* et non par un *b*. Pauvres ignorants!

On m'apprit que le général Joffre était venu à Compiègne pour y passer une revue avec le président Poincaré. Les Allemands aussi le savaient et bien avant moi ! En

effet, à deux ou trois heures du matin, six formidables explosions me firent me recroqueviller au fond de mon lit, les poings aux oreilles. Au matin, comme tout le monde, je galopai vers le Palais. Dans le parc, d'énormes entonnoirs, des arbres déracinés, une foule de gens faisant la chasse aux éclats. De gros bourgeois échangeaient leurs impressions. Ils avaient l'air bien déprimés. L'un d'eux déclarait, sans vergogne, que toutes les personnes intelligentes allaient partir, parce que sûrement les Allemands seraient là bientôt, — les zeppelins marchaient toujours à l'avant-garde, — et que le départ était la plus digne protestation que puisse faire un civil contre l'occupation... C'est drôle, moi je n'avais peur ni des bombes, ni des Allemands. Les bombes ? A cette date, la ville avait déjà reçu 26 bombes d'avions, 13 de zeppelins et pas un homme d'écorché ! Quant aux Allemands, nos poilus étaient un peu là !

... Plus de huit jours s'étaient écoulés depuis le départ de Roland. Il m'avait envoyé un mot par un cycliste de territoriale pour me prévenir que son bataillon se préparait à monter aux tranchées. J'allais lui adresser la lettre de reproches que j'avais hésité à lui écrire, tant j'étais sûre de le trouver le matin suivant chez Mme Phalle, lorsque le facteur m'apporta une lettre de lui, que je transcris ici de mémoire, — tant l'impression qu'elle me causa fut vive. Je n'en ai pas encore oublié un mot :

Ma petite bien-aimée,

Que peux-tu penser de mon silence et de mon absence ? Il y a huit jours, je t'avais prévenue que nous prenions nos dispositions pour monter en première ligne. C'était bien pour les premières lignes que nous partions, mais pas pour celles de notre secteur. Un long voyage en camion, puis en chemin de fer, nous a jetés très loin, à pied d'œuvre de la fournaise où nous allons être engagés demain. J'aurais voulu t'écrire tout de suite, mais les devoirs astreignants de mon nouveau grade de sergent m'en ont empêché. Je suis au désespoir de t'avoir quittée. Tu ne sauras peut-être jamais combien je t'aime et comment de toutes façons je te

suis dévoué. Comprends bien ce mot « dévoué », qui veut dire que je me suis « voué » à toi ! Tu as pu croire que je ne cherchais en toi qu'une distraction de guerre, que je prenais une nouvelle maîtresse en même temps qu'un nouveau secteur, je te prends, je te quitte ! Ah ! non, le sentiment qui m'attache à toi est autre. Tu as été pour moi le rayon de soleil qui a éclairé la nuit de cette horrible vie des tranchées dans la boue, la neige, le froid et la mort, toujours là. Je t'aime... Je ne te l'ai pas assez dit, je n'ai pas surtout, je le crains, pu te le faire comprendre... Je suis pour les choses de sentiment si renfermé en moi-même ! Je n'ose exprimer ce que je ressens de tendre et de profond... Ma chérie, j'ai aussi comme un remords de t'avoir distraite de la voie droite que tu avais suivie jusqu'ici et de t'avoir peut-être compromise. Je t'en supplie, mon amour, pardonne-moi. Je n'avais pas, le premier jour, deviné l'exquis petit cœur si neuf qui battait en toi. Je sais que tu es une honnête femme et que tu ne te galvauderas jamais. J'espère, je suis sûr que notre amour ne t'aura rabaissée d'aucune façon. Des flammes si nobles ne brûlent pas, elles purifient...

Te reverrai-je jamais ? Si je meurs, j'emporterai ce passé délicieux avec moi et le remords dont je viens de te parler... Si je vis, si ton mari vit, — je ne peux pourtant pas souhaiter sa mort, à cet homme ! — comment pourrons-nous nous revoir ? Et pourtant, j'avais rêvé de t'emmener dans ma riche, dans ma chaude, dans ma belle Algérie !...

Il faut que je me hâte. Réponds vite. Ecris-moi souvent. J'ai besoin d'être réconforté. Les plus sombres pressentiments m'assaillent. Me voilà sergent, je quitte l'état-major du Colonel pour rentrer dans le rang. Je n'ai pas peur. On est du Xe zouaves, on est d'attaque ! Tu pourras, quoi qu'il arrive, être fier de ton Roland. Il a deux passions sur la terre : sa Patrie et sa chère, son adorée, son unique Marthe !

Je te serre dans mes bras de toutes les forces de mon âme. Sois-moi fidèle. Moi, je reste à toi pour la vie, jusqu'à la mort.

ROLAND LÉVY.

En lisant cette dernière phrase, je la prononçai à haute voix et je fondis en larmes. Heureusement que j'étais seule dans ma chambre. J'eus presque une crise de nerfs. Quand je fus calmée, étendue sur mon lit, je réfléchis longuement à ce que je venais de lire. Mon premier sentiment fut celui de l'étonnement. Etait-il possible que

j'eusse causé une si vive impression à Roland ? Parti pour le grand amour ?... Et moi ? Moi, je l'aimais bien, mais pas avec cette passion. J'avais fini par avoir pour lui beaucoup d'estime. Et il la méritait par ses sentiments honnêtes, sa bonne éducation et son jugement si modéré, si bienveillant sur les choses et les gens. N'avait-il pas su, en fin de compte, deviner mon vrai caractère ? Loin de me traiter comme la dernière des dernières, parce que j'avais été sa maîtresse, il me considérait comme une honnête femme. Décidément, c'était un brave cœur!

Mais, malgré moi, je pensais que, si mon mari mourait, ce serait pour moi un sort bien souhaitable que de devenir Mme Lévy et d'aller m'installer dans une belle maison de Mustapha Supérieur, au-dessus d'Alger, en face de la mer bleue et à l'abri des besoins d'argent. Je connaissais Mustapha par les cartes postales où Roland m'avait montré la maison de ses parents. J'emmènerais aussi ma petite fille guérie. J'avais beau me dire que tout cela n'était que des idées, l'instant d'après je me répondais à moi-même que des gens, — ceux qui ont de la chance, et pourquoi pas moi ? — doivent encore assez souvent réaliser leurs rêves. Il y a tant d'heureux ! Cette idée me consola. Je finis par me persuader que Roland ne courait aucun danger, que la guerre finirait bientôt, que mon mari serait porté disparu,— je ne souhaitais pas sa mort, moi non plus! — qu'on ne le retrouverait jamais, qu'il ne reviendrait jamais et qu'en fin de compte j'épouserais M. Roland Lévy, riche propriétaire à Mustapha Supérieur, si gentil garçon, et qui m'aimait à la folie !

Je lui répondis le même jour une lettre, que j'allongeai le plus possible et qui me coûta beaucoup de peine, car je ne savais pas trop que lui dire pour être à sa hauteur. Il a dû me trouver bien sotte !

Ensuite, je me mis un peu de poudre de riz sur la figure, me recoiffai et sortis pour aller raconter toute cette histoire à Mme Phalle.

Mme Phalle écouta sans rien dire la lecture de la belle lettre de Roland. Quand j'eus fini, j'avais des larmes dans les yeux, mais, elle, sur ses lèvres voltigeait un drôle de sourire, un peu pincé. Tout en continuant à coudre un feston de dentelles à une chemise fort élégante :

— Ma petite, me dit-elle au bout d'un instant, il ne faut pas trop vous épater, ils sont tous comme cela quand ils vont monter à l'attaque ou simplement qu'ils arrivent dans un mauvais secteur. Alors, ils ont un peu la trouille, — même chez les zouaves, c'est bien naturel ! — Il y en a qui font du remords, d'autres, comme M. Lévy, de la poésie... Le plus embêtant, dans certains cas comme le vôtre, c'est quand ils partent sans payer leurs dettes. Ce que j'en dis, ce n'est pas pour dénigrer M. Lévy... Mais, tout de même, il eût bien pu penser à ne pas vous laisser dans le pétrin... En fait de Mustapha Supérieur, il me doit un mois de loyer, et j'ai bien peur, qu'il s'en tire ou non, que vous ne soyez refaite, ma jolie Marthe. Je vous croyais tout de même moins gobeuse que cela ! Les hommes, voyez-vous, les hommes c'est tous des pas grand'chose... Quoi ? Vous a-t-il seulement laissé un peu d'argent avant de partir, ainsi que doit le faire un gentleman ? Rien du tout, n'est-ce pas ?... Vous vous préparez un triste avenir, croyez-moi, si vous vous contentez d'amants de cœur. Rappelez-vous cette vérité : quand une femme ne reçoit rien, elle finit toujours par en être de sa poche, heureuse encore si elle ne tombe pas sur un de ces bons marlous qui vous grugent en vous appelant « marraine » pour commencer !

En l'écoutant prononcer ces dures paroles, je sentais tomber sur mon cœur une douche d'eau glacée. Au fond, n'avait-elle pas un peu raison ? Et puis, comme elle parlait d'autorité, je ne trouvai pas même le temps de lui répondre.

Sans transition, elle ajouta :

— Ne vous en faites pas, ma belle. Pour les 200 francs

de votre chambre et les 150 francs de frais divers, je vous laisserai tout le temps qu'il faudra. Il y aura toujours moyen de s'arranger. Justement, un de mes amis m'a demandé si je ne connaissais pas une gentille petite femme. C'est un grand bel homme, très distingué, un capitaine... bel homme, oui ; et vous savez, un de ces types de passionnés qui se croient malins et qu'on conduit par le bout du nez...

C'en était trop ! J'étais outrée. Mais je me contins à cause des 350 francs qu'elle m'imputait. Ah ! quelle roublarde ! Comme elle m'avait bien mis sur le dos la dette de Roland où je n'étais pour rien ! Mais elle me tenait ; elle eût été capable, si je m'étais fâchée avec elle, de tout raconter à ma belle-mère ou d'écrire à mon mari. Je lui répondis donc d'un ton naturel que j'aimais trop Roland pour songer déjà à le remplacer et que, quant à l'argent, si M. Lévy ne le lui envoyait pas, je prendrais la dette à ma charge ; qu'elle n'eût donc pas à s'inquiéter. Je l'embrassai en la remerciant de l'intérêt qu'elle me portait et la quittai en me promettant de l'éviter à l'avenir.

Mais ces 350 francs, cela me faisait un coup ! Comment Roland, qui savait très bien l'état de mes finances, ne s'en était-il pas préoccupé ! C'était bien léger de sa part... De fil en aiguille, je finis par m'aigrir un peu contre lui et même à le soupçonner d'un manque de sincérité.

Je fis mes comptes en rentrant à la maison et fus épouvantée de constater que je ne possédais plus que quelques centaines de francs et pas mal de petites dettes, en sorte que, si je les avais payées, il ne me fût resté presque plus rien. Heureusement que, pour le petit courant, je touchais la délégation de solde de mon mari. On m'avait d'ailleurs, à cause d'elle, supprimé l'allocation des réfugiés maintenue cependant à ma belle-mère et à ma fille.

Je passai plusieurs jours dans l'abattement, ressassant les conseils à la fois perfides et pratiques de Mme Phalle. Je ne me sentais même pas d'humeur à aller m'amuser

au camp des aviateurs. Au fond, j'étais dégoûtée de tout et de moi-même.

Je grelottais dans ma chambre, tandis que Mme Pétavy faisait en haut un bon feu auquel elle ne m'invitait pas; c'était à peine si, à table, elle m'adressait la parole. Aussi me décidai-je à aller passer mes journées à l'hôpital Bourdel, dont toutes les pièces étaient généreusement chauffées. Mais, au bout de peu de temps, je m'y ennuyai tellement que je me laissai faire la cour par un gros joufflu de major, que les infirmiers surnommaient Joufesse, à seule fin d'obtenir de lui qu'il m'envoyât une voiture de charbon rue des Goguenettes, ce que j'obtins facilement. Je devais rembourser l'hôpital, qui d'ailleurs ne me présenta jamais la facture.Le charbon, une fois à la maison, je lâchai l'hôpital pour m'installer dans ma chambre, tout contre mon poêle,pour lire les mémoires de Casanova (très intéressants !) que m'avait prêtés Mme Phalle. Je sortais peu pour ne pas rencontrer ma débitrice, et, ainsi, je continuai à m'ennuyer terriblement. Je vivais comme sous la menace angoissante de quelque malheur imminent, mais pas d'un malheur genre guerre.C'était, je crois, de la neurasthénie. Rien ne pouvait me distraire, pas même le spectacle réconfortant et patriotique de revues passées, soit à Rethondes, près du château de Sainte-Claire, soit à Compiègne sur le terrain de manœuvres, en l'honneur de Lord Kitchener ou du roi des Belges. J'eus l'occasion de voir de près ces grands personnages. Grand est bien le qualificatif le plus exact du roi des Belges, grand aussi par le cœur. Son costume kaki le faisait ressembler à un officier anglais, mais sa figure calme et douce à laquelle ses lorgnons d'or donnaient un air timide, n'avait rien de la dure impassibilité britannique. Ses jambes non plus n'étaient pas dotées de l'élégance sportive anglaise, car son genou, gros et rond, saillait entre une cuisse charnue et un mollet fort. Le président Poincaré l'accompagnait. Ah ! celui-là ne se faisait pas habiller à

Londres ! Il portait un petit complet de chauffeur de taxi-auto, acheté, casquette comprise,aux Nouvelles Galeries. Ni col blanc, ni manchettes. Le sous-préfet, brodé d'argent sur toutes les coutures, brillait à côté de lui, telle une lune neuve. Mais comme je disais à mon voisin, un vieux monsieur décoré : « Il est tout de même un peu moche notre petit Président» ! Le vieux monsieur se tourna vers moi et répliqua sévèrement : « Oui, madame, petit homme, mais grand citoyen » ! C'était tapé.

... Un soir, en rentrant à la brune de chez l'épicier, — on entendait, je me souviens, terriblement le canon du côté de Puysaleine, — je trouvai dans la boîte du vestibule une lettre à mon adresse. C'était une élégante carte d'invitation portant, dans un coin, un aigle d'or, les ailes déployées et fixant un soleil du regard. Elle était ainsi libellée :

Les officiers de l'Escadrille *L'Aigle d'Or* ont l'honneur de prier Mme Genlis de leur faire le plaisir de venir dîner demain soir à Corbeaulieu.

Pour le président, le chef de popote,
Vte HECTOR FOSCARI DU ROUERGUE.

et au dos :

Demain soir, à six heures, l'automobile vous attendra en face de l'Hôtel de la Passerelle, après le passage à niveau de la gare.

Je fus, à l'instant, comme illuminée de joie. Toute ma tristesse, mes défiances, mes résolutions, assez vagues d'ailleurs celles-là, envolées ! Ma toilette se trouva combinée en un instant. Cependant, à la réflexion, un point noir se dessina et grandit jusqu'à m'inquiéter vivement. Que dirait Mme Pétavy si je rentrais trop tard après dîner ? Bah ! décidai-je, je lui raconterai que je dîne chez Mme Phaile. Mais, avec cette vieille rosse, il me fallait être prudente. Elle m'espionnait, sans s'en cacher,depuis le jour où mon mari avait rencontré Roland à la maison. Elle tenait mon secret, j'en étais certaine. Quant à ma

pauvre belle-mère, elle était si bonne et si bête que, m'eût-elle pincée sur le fait, elle n'eût pas voulu croire l'évidence. J'avais tant envie de prendre un peu ma revanche sur les ennuis immérités dont je souffrais, que je finis par conclure qu'il suffirait de me faire reconduire vers les neuf heures jusqu'au tournant de la rue. Mme Pétavy n'aurait, dans ces conditions, rien à dire.

Cette nuit-là et la journée du lendemain me parurent interminables. J'étais prête bien avant l'heure et, je vous l'assure, fort élégante, depuis ma combinaison de crépon rose jusqu'à mon boa genre renard blanc.

Il faisait froid, mais, bien que le temps fût très couvert, il ne neigeait pas. A l'heure dite, j'étais au passage à niveau de la gare où m'attendait la torpédo de l'escadrille. La nuit tombait déjà. Deux militaires étaient dans la voiture. L'un, le chauffeur, au volant ; l'autre, à l'arrière et qui, bondissant sur la chaussée, me prit dans ses bras, me posa sur les coussins, sauta à côté de moi ; sous prétexte de bien border la couverture, il me serra très fort contre lui en m'embrassant tant qu'il pouvait. Ça commençait bien ! Je n'osais rien dire à cause du chauffeur qui avait démarré et filait à toute vitesse et sans phares ! De quoi se casser cent fois la figure... mais, à ce moment-là, je ne pensais guère aux accidents ! Une sorte de langueur m'avait prise ; et, comme il faisait très froid, pour me garer du vent, je restai la tête appuyée sur la poitrine, de mon ravisseur, qui, me serrant de plus en plus contre lui répétait à voix basse : « Chérie, chérie ! »

Oh ! quelle douce et jeune voix et combien différente de celles que j'avais entendues jusqu'alors. Elle était pour moi comme la source fraîche où s'abreuve le voyageur mourant de soif. J'étais heureuse et j'avais envie de pleurer... Bien que nous n'ayons mis que cinq minutes, malgré la terrible côte de Margny, pour accomplir le trajet, il était temps d'arriver ; je n'en pouvais plus !

Au camp, tout était noir. C'est à peine si je devinai

quelques hangars. L'auto nous arrêta devant l'un d'eux, le vicomte du Rouergue me saisit derechef dans ses bras et me déposa sur le caillebotis. Une porte s'ouvrit : lumières, table servie, fleurs et une dizaine de jeunes hommes qui poussèrent de formidables hurrahs, en m'apercevant.

On nous attendait pour prendre l'apéritif. Puis on se mit à table. Je présidai, ayant à ma gauche le vicomte Hector Foscari du Rouergue, je ne sais plus qui à ma droite et, en face de moi, le Capitaine, un petit homme tout noir, dont les yeux lançaient des éclairs en me regardant. Il ne disait rien. Dès le début du repas, toute cette jeunesse se mit à boire, à plaisanter, à discuter, à rire et à chanter. J'arrivai moi-même très vite à ce point de gaieté pétillante qui vous fait qualifier de pompette. Cependant, dans une accalmie, je prévins mon voisin que je comptais sur lui pour me ramener chez moi avant neuf heures et demie... — Du matin, c'est entendu ! hurla, en manière de protestation, la table entière. Tout de même, le vicomte du Rouergue m'assura tendrement qu'il ferait tout ce que je voudrais. Cela me rassura un peu, mais je me promis de ne pas trop boire, afin de conserver mon sang-froid. Il était huit heures à ma montre-bracelet. Rien ne pressait encore.

Le dîner continua comme il avait commencé, c'est-à-dire que, sans que j'eusse pu parvenir à conserver le contrôle exact de tout ce qui se passa et encore moins du temps écoulé, il se termina par une fête un peu échevelée, dont je fus la reine acclamée au moindre mot, au plus petit geste. Bref, il arriva que je devins tout à fait grise et, ce qui fut pire encore, tout à fait amoureuse de mon gentil voisin...

Je revins à la raison dans une sorte de cellule, meublée d'un lit fort étroit sur lequel je me trouvai assise, tandis que le vicomte, à genoux sur la carpette, me remerciait avec effusion.

— Mon Dieu, m'écriai-je, ce n'est pas tout ça ! Quelle heure est-il ?

— Dix heures et demie ou onze heures, me répondit-il tranquillement.

Je sautai à bas du lit de camp.

— Ah ! mon ami, je suis perdue ! Comment oserai-je maintenant rentrer à la maison ?

C'est à peine si je me tenais debout, tant j'étais émue et peut-être alourdie par mes trop copieuses libations. Le vicomte réfléchit un instant, sortit de la chambre. Je l'entendis téléphoner qu'on amenât la torpédo à l'instant. Il revint tenant une chaude combinaison fourrée dont il me revêtit comme si j'eusse été un aviateur, on m'installa avec lui dans l'auto et nous démarrâmes au milieu d'une tourmente de neige. A peine étendue sur les coussins, je m'endormis complètement. Je me réveillai, toujours vêtue de la combinaison, debout contre la porte de la maison. Le vicomte carillonnait à tour de bras et le chauffeur faisait crier son clakson tant qu'il pouvait, le malheureux ! Je n'eus pas le temps de réfléchir à ce qui allait arriver, car aussitôt, d'une fenêtre du premier, j'entendis la voix glapissante de Mme Pétavy qui demandait :

— Qui est là ?

— C'est mâme Genlis que j'vous ramène ! répondit le vicomte.

— Ah ! bien, la p... qu'elle s'en aille coucher où elle voudra. N'y a pas de place pour des traînées pareilles sous un toit respectable !

Et la fenêtre se referma.

Je devais être blême ; le cœur me manquait et, bien que je fusse tout à fait dégrisée, je flageollais sur mes jambes. Et la neige continuait à tomber !

Le vicomte se mit à rire :

— Alors, ma chérie, quoi ? Je vous remmène ?

— Y pensez-vous ? lui répondis-je. Je suis une honnête femme ! Et puis, il y a ma fille et ma belle-mère...

— Je ne peux pourtant pas vous laisser là, sur ce perron ...

L'auto ronflait et, de temps en temps, le chauffeur donnait du gaz pour faire emballer le moteur en guise de protestation. Il faisait froid. Je réfléchis quelques secondes. Mon parti fut vite pris. Aussi bien, je n'avais pas grand choix.

— Ecoutez, mon ami, conduisez-moi nº 120, rue du Petit-Canal, chez une amie à moi.

Le vicomte parut étonné :

— Quoi! vous connaissez Mme Phalle ?

— Mais oui, qu'y a t-il d'étonnant à ce que je connaisse Mme Phalle ?

— Oh, rien ! C'est vrai, qui ne connaît pas Mme Phalle ? Allons donc chez Mme Phalle !

Nous voilà partis à travers Compiègne.

— Heureusement qu'il neige, me déclara le vicomte, sans cela nous partions en expédition à minuit. Et alors, comment vous aurais-je ramenée, ma chérie ? Vous seriez restée à Corbeaulieu. C'eût été rigolo !

Je n'avais pas du tout envie de rire. J'étais furieuse d'être obligée de demander service à Mme Phalle, surtout dans des conditions telles qu'elle pourrait à bon droit se gaudir de ce que j'eusse posé à la prude quelques jours auparavant. Mon anxiété redoubla quand je supposai ce qui se passerait le lendemain à la maison. Mme Pétavy, ma fille, ma belle-mère, mon mari, tous se présentèrent à mon imagination avec des expressions de visage méprisantes, attristées ou féroces. Je claquais des dents quand nous arrivâmes chez Mme Phalle. A mon grand étonnement, elle nous accueillit très bien et ne fit aucune difficulté pour me recevoir. Le vicomte me baisa la main cérémonieusement, serra celle de Mme Phalle et disparut.

J'étais si exténuée que Mme Phalle me porta presque jusqu'à mon lit après m'avoir déshabillée. Je m'endormis aussitôt.

Il était tard dans la matinée quand je m'éveillai, avec la gorge sèche et un fort mal de tête. La chambre était celle qui avait, comme on dit poétiquement, abrité mes amours avec Roland. J'étendis le bras pour me rendre compte s'il n'était pas à mon côté. Hélas ! ma main ne rencontra pas la barbe blonde de Roland, mais bien les fourrures rudes de la combinaison d'aviateur dont on m'avait affublée à Corbeaulieu ! L'affreuse réalité se présenta tout entière à mes yeux : un scandale abominable et quelque vingt francs à ajouter encore à ce que je devais à Mme Phalle pour son loyer. Voilà le bilan de mon équipée !..

Que faire, me demandais-je, pour rentrer rue des Goguenettes ? Quelle histoire raconter à cette vieille houhou de Pétavy, afin que, tout au moins, elle ne fasse pas de scandale en me mettant sur-le-champ à la porte. Je pensais bien qu'elle ne serait point disposée à me croire sur parole, même si j'arrivais à trouver une explication possible sur mon costume, la torpédo et les deux militaires à 11 heures du soir.

Sur ces entrefaites, Mme Phalle entra. Je lui détaillai tout ce qui m'était arrivé. Elle en rit de si bon cœur que je finis par rire comme elle. Puis elle réfléchit un instant et me dit : — « Ce n'est pas tout ça, ma petite. Vous êtes mariée et ne pouvez vous mettre dans le cas d'un divorce au profit de votre mari. La situation de femme d'officier est trop précieuse pour la gâcher dans une aventure pareille dont vous n'aurez rapporté, en fait de bénéfice net, qu'une robe complètement gâchée et un fort mal de tête. Expédition insuffisamment rémunératrice !... Voilà mon projet : je vais aller trouver Mme Pétavy, — vous vous chargerez plus tard de votre belle-mère, une fois que vous serez rentrée dans la place — et je lui raconterai à peu près ceci : « Mme Genlis, s'étant égarée dans la campagne, fut recueillie au milieu d'une tourmente de neige par un Chef d'Etat-Major, lequel la fit conduire au quartier général,

où elle dîna et se reposa. Si elle était rentrée si tard, c'est qu'aucune des voitures de l'état-major ne s'était trouvée libre avant 10 h. 1/2 du soir ; qu'elle, Mme Pétavy, avait eu bien tort, en refusant d'ouvrir, vu que la pauvre Mme Genlis, tremblante de fièvre, avait passé dans les pleurs une terrible nuit grâce au plus cruel et au plus immérité des affronts... »

Là-dessus, Mme Phalle s'en alla bravement trouver Mme Pétavy. Quand elle revint, trois quarts d'heure après, j'étais habillée et prête à sortir.

— Je n'ai réussi qu'à moitié dans ma mission, me dit Mme Phalle. Cette vieille sorcière m'a assez mal reçue, quand elle a su de quoi il s'agissait. Mais, en fin de compte, grâce à votre belle-mère qui était là et qui pleurait toutes les larmes de son corps, en répétant : « Pardonnez-lui, Madame Pétavy, je suis sûre qu'elle est innocente ! » elle a consenti à vous recevoir. « Mais, a-t-elle ajouté, je tiendrai Marthe à l'œil. J'avais déjà mes raisons pour cela ! Et au premier soupçon d'inconduite, à la porte ! » Ainsi donc, ma belle, vous pouvez rentrer chez vous ; c'est le principal !

Mais moi, je n'étais pas satisfaite du tout. J'avais grand'honte de paraître aux yeux de Mme Pétavy, qui, certainement, me méprisait, comme si j'eusse été une vraie coureuse. En ce temps-là, je n'avais pas encore perdu toute pudeur. Mme Phalle se moqua de moi et m'assura que les pleurs et les gémissements ne servaient jamais à rien, entre femmes s'entend. Quant aux hommes, si imbéciles, ces sortes d'arguments sont, la plupart du temps, souverains ! Que, surtout, je n'aille pas me lamenter ou me jeter aux pieds de la Pétavy. Avec cela, m'assura-t-elle, j'étais perdue.

— C'est entendu, lui dis-je, ma bonne amie, mais je voudrais bien vous voir à ma place !

—Je m'y mets, répliqua-t-elle. Et voici ce que je ferais. Je rentrerais tout bonnement, munie d'un bon fromage

et de quelques fruits pour le dessert du déjeuner, tout comme si rien ne s'était passé. Je ne répondrais aux reproches ou allusions que par le silence ou par les plus entêtées dénégations si j'y étais acculée... seulement, moi, après une histoire pareille et celles qui suivront... Oui, parfaitement ! celles qui suivront, — je ne moisirais pas dans la turne de cette vieille fouine et... tenez ! j'ai une idée, ma petite ! Je vous connais maintenant comme ma poche. Vous êtes sur une pente, une pente savonneuse, une pente que vous ne remonterez plus... Il n'y a pas de mal à cela, d'ailleurs. Chacun a son caractère et son tempérament. Il s'agit de bien se connaître. Ça vous viendra. Pour le moment, il vous faut de la tranquillité, de la sûreté ; en un mot, vous devez vivre chez vous et seule. Je connais à Fontaine-sous-Bois, charmant village tapi dans la forêt, un bijou de petite maison où vous serez tranquille. Laissez votre belle-mère à Compiègne soigner votre fille. Elles vous rejoindront plus tard. Filez vous installer là-bas et vive la liberté ! Et ne vous en faites pas pour le loyer ni vos dettes. « Aux petits des oiseaux... » Tout s'arrangera si vous suivez bien mes conseils.

Mme Phalle avait débité ce boniment d'une façon si drôle que je ne pus m'empêcher de rire, et si persuasive qu'elle me convainquit immédiatement. Je la remerciai avec effusion et lui promis de venir la revoir au plus tôt pour organiser mon installation à Fontaine-sous-Bois.

Mon entrevue avec Mme Pétavy fut tout à fait ridicule. Ne s'avisa-t-elle pas de me dire, avant même de me laisser lui débiter le petit discours que j'avais préparé, qu'elle ne croirait rien de ce que je lui dirais et que, si elle n'avait pas peur d'éclabousser de boue la famille d'un brave officier, elle me jetterait dehors sur l'heure même. Je lui répondis, sans me fâcher, qu'elle n'aurait pas la peine de me garder longtemps, vu que j'étais décidée à quitter au plus tôt une maison où une honnête femme comme moi

était injustement soupçonnée ; que, s'il y avait scandale, elle en serait responsable devant Dieu et devant les hommes. Elle, qui était si pieuse ne devait pas ignorer qu'il était écrit dans l'Evangile : «Malheur à celui par qui le scandale arrive ! » Là-dessus je sortis dignement et me retirai dans ma chambre où je déjeunai du fromage et des pommes que j'avais apportés. Ma pauvre belle-mère vint aux nouvelles dans la journée. Je tombai en pleurant dans ses bras et n'eus pas de peine à la persuader de ma complète innocence. Je lui confiai, pour la mettre tout à fait de mon côté, que Mme Pétavy l'avait traitée de vieille bête.

— Vous comprenez, concluai-je, chère maman Genlis, nous ne pouvons rester plus longtemps chez cette vilaine femme. J'ai trouvé une maison à Fontaine où je m'installerai le plus tôt possible. Vous m'y rejoindrez avec Rosalinde dès qu'elle sera guérie.

Ma belle-mère fut enchantée de cette détermination. Elle se voyait déjà à la tête de lapins, de poules et d'un petit potager. Elle prétendait même que l'air de la campagne ferait mieux pour hâter la guérison de Rosalinde que tous les remèdes du docteur Bourdel, mais je l'assurai du contraire.

MARTHE GENLIS.

(*A suivre.*)

REVUE DE LA QUINZAINE

—

LITTÉRATURE

Robert d'Humières : *Le Livre de la Beauté*, « Mercure de France ». — Louis Cario et Charles Regismanset : *La Pensée Française, Anthologie des auteurs de maximes du* XVIe *siècle à nos jours*, « Mercure de France ». — Francis Jammes : *De l'Age divin à l'Age ingrat. Mémoires*. Tome I, Plon. — Edouard Schuré : *L'Ame celtique et le Génie de la France à travers les âges*, Perrin. — Georges Soulié de Morant, *Les Contes galants de la Chine*, Fasquelle. — Frantz Toussaint, *La Flûte de jade. Poésies chinoises*, Piazza.

Le 30 septembre 1914, Robert d'Humières (qui devait tomber mortellement blessé le 26 avril 1915 à l'attaque du village de Lizerne) écrivait, en exprimant ses dernières volontés :

> De l'amas de fragments que je laisse, mes amis pourront tirer quelques-uns des plus significatifs touchant l'ouvrage qui me tient surtout au cœur, le livre projeté sur la Beauté, règle, but et récompense de la vie.

Ce livre, **Le Livre de la Beauté**, je puis dire, écrivait-il encore dans ce testament, que j'en réunis les matériaux depuis que je pense :

> ... Il n'est rien dans tout le reste de mes carnets et de mes notes qui ne s'y rapporte, directement ou non. L'article *Renaissance Catholique*, paru dans le *Mercure de France*, devait fournir un des chapitres de l'ouvrage. Mes amis, en rajustant celui-ci, avec la mesure et le goût dont ils ne peuvent se départir, m'aideront non dans une œuvre de méprisable gloriole posthume, mais à la satisfaction d'un devoir, le plus impérieux dont je sente en moi la sommation. Mon véritable testament est là.

C'est ce testament qu'exécute aujourd'hui M. Camille Mauclair en nous donnant, en tête de ce volume qu'il a composé avec la mesure et le goût que R. d'Humières espérait de ses amis, une très belle préface sur la vie, l'œuvre et l'exemple de Robert d'Humières.

On trouvera dans ce premier volume d'une édition définitive des

œuvres de d'Humières « les convictions de sa morale et de sa philosophie », qui sont telles, écrit M. Mauclair, qu'un artiste pouvait les concevoir ; car, dit-il, l'artiste digne de ce nom a une philosophie et une morale, mais il les fond dans l'art, et d'Humières aimait à attester cette fusion en citant à diverses reprises dans ses carnets l'axiome de Flaubert : « La Beauté est une justice supérieure ».

Il voit dans le culte de la Beauté la religion de demain : « L'art nous offre un culte secourable aux chagrins, hospitalier aux chimères, digne des espoirs ».

Schopenhauer, avant Flaubert, après d'autres, avait entrevu, dit-il, cette hégémonie possible de la beauté.

Les voies sont incertaines. On peut sourire des gaucheries d'un Haeckel esquissant les grand'messes monistes de l'avenir. Mais l'humanité ne se passera jamais de temples ; elle n'est point lasse d'en dresser. L'art que M. Bergson dénomme si bien : *une vision plus directe de la réalité* en est aussi par excellence la vision religieuse. L'homme un jour se rappellera sans y croire que le divin et la beauté purent jamais se haïr.

De toutes les pages de ce livre, constate M. Mauclair, aucune n'est plus révélatrice, plus synthétique des presciences les plus intimes de d'Humières que celle où, cherchant le sens nouveau de la mort, il confesse sa foi en un élargissement illimité de l'Être, dans la période ultra-charnelle, et examine « cette zone redoutable qui s'étend du sursaut de la créature arrachée à la terre jusqu'à son absorption totale et sa reviviscence innombrable dans le monisme. Il sait maintenant les derniers secrets de sa croyance ».

Aucune analyse ne peut donner le contenu des notes essentielles de cet écrivain dont M. Mauclair considère la perte comme la plus irréparable, — avec celle de Remy de Gourmont, — qu'aient subies les lettres françaises au cours de la guerre. Après avoir lu et médité *Le Livre de la Beauté* de R. d'Humières, c'est dans la lucide préface de M. Camille Mauclair que je trouve la synthèse philosophique de la pensée de d'Humières.

Le monisme compris et adopté par d'Humières dans l'Inde, cette idée, de la matière « apparence de l'énergie », substance unique toujours fermentée par le désir, vaste appétence cellulaire vers l'association et la conscience, cette idée le conduit à nier l'inconnaissable, à tout espérer de la science pour transformer les morales, renouveler les devoirs, re-

culer les horizons, mettre l'homme à même de s'approprier l'hérédité, de créer logiquement un type de surhomme, de lancer sa descendance épurée et omnisciente à la conquête du divin, qui n'est pas derrière nous, à nos débuts, et ne nous impose pas de bornes, mais qui est devant nous et nous attend en se reculant toujours dans le futur.

Je veux seulement transcrire ici deux notes essentielles du dernier chapitre :

Si l'homme, écrit d'Humières, « cellule intelligente du moi spécifique, est dupe du vœu d'immortalité personnelle, *ennemi de la santé et de la beauté de l'Espèce*, ennemi de sa future grandeur, de sa future divinité, voilà le véritable péché contre l'esprit ».

Et, cette dernière note qui résume l'espoir philosophique du jeune écrivain disparu :

Les hyménoptères sont arrivés à l'état d'équilibre, nous devons arriver à de *longs raisonnements, inconscients aussi*.

§

La Pensée Française. *Anthologie des auteurs de maximes du XVIe siècle à nos jours.* Ce livre, ainsi que le confessent les auteurs eux-mêmes, MM. Louis Cario et Charles Regismanset, offre aux lecteurs pressés que sont la plupart des lecteurs d'aujourd'hui « un maximum de substance dans le plus petit nombre de lignes ».

On trouvera, en effet, dans ce recueil, à côté de noms des plus célèbres auteurs de maximes, les La Rochefoucauld, Vauvenargues, Chamfort, Rivarol, Joubert, etc., ceux de penseurs moins connus et qui pourtant méritaient d'être cités. On fera des découvertes dans ce livre.

Mais aussi, il n'est pas nécessaire pour être qualifié de penseur de s'être astreint à ce comprimé littéraire qu'est la maxime.

Diderot, Helvétius, Stendhal, Vigny, Balzac, Sainte-Beuve, Barbey d'Aurevilly, Flaubert, Taine, Anatole France, Remy de Gourmont, Laforgue, Jules Renard, Courteline, etc., seront représentés ici par des pensées ou des réflexions sur la vie, extraites de leurs œuvres abondantes et complexes.

On a dit que ce genre littéraire des maximes pouvait être le meilleur ou le pire. Ce recueil de MM. Louis Cario et Ch. Regismanset prouverait qu'il est le meilleur, puisqu'ils ont choisi

avec goût, érudition et joie, parmi tant de milliers de volumes, l'essence la plus pure et la plus parfumée de la pensée française.

Caduc et désuet, s'indignent-ils, le genre des maximes? (Il faut dire que l'un des auteurs de ce choix, M. Regismanset, a composé plusieurs recueils de maximes qui lui permettent cette indignation : on en trouvera des extraits dans ce volume même.)

Qui pourrait affirmer, écrivent-ils, que demain ne naîtra pas un penseur qui renouvellera totalement ce genre par une heureuse inspiration? Les genres littéraires ne meurent pas, ils se transforment. Et c'est peut-être une maxime!

Nullement épuisé, nullement futile, et pas si aisé que certains l'ont prétendu, l'art des maximes, écrivent nos critiques, présente, encore cet intérêt de fournir aux hommes, toujours partis « à la chasse au bonheur », suivant une formule qu'eût goûtée Stendhal, «des conseils précieux, des préceptes utiles et toujours bons à méditer». Elles confirment en outre le plus souvent, ajoutent-ils, la belle théorie élaborée par M. Jules de Gaultier, le philosophe trop peu connu encore du *Bovarysme*, en nous montrant la tendance générale de l'homme «à se concevoir autre qu'il n'est», meilleur quand il s'agit de lui-même, pire quand il s'agit d'autrui.

Mais, constatent nos ironiques critiques, les maximes, sagesse condensée et stylisée, ne modifient d'ailleurs, en général, en rien la conduite de leurs lecteurs.

La plupart de nos maximistes sont gens d'esprits. Or, écrivent MM. Cario et Régismanset, quoi qu'en puissent penser certains pauvres, l'esprit n'est-ce point ce qu'il y a de meilleur dans la pensée française? « L'esprit, ne nous resterait-il que cela, suffirait encore à faire de nous le premier peuple du monde! L'esprit, on ne s'en lasse jamais, c'est la précieuse liqueur, mieux que divine, humaine, dont on est prêt toujours à s'abreuver. »

C'est toute une cave de ces précieux vins de France que l'on trouvera ici, depuis les plus vieux crus du XVIe siècle jusqu'aux dernières annés des plus récentes vendanges de la pensée française.

§

M. Francis Jammes, le poète du *Triomphe de la Vie* et du *Deuil des Primevères*, nous donne le premier volume de ses Mémoires : **De l'Age divin à l'Age ingrat**, et c'est une succession de pages éblouies de soleil et parfumées de tous les

parfums de la nature. Il s'y glisse aussi un arome d'encens, de mysticité et de ferveur divine : la nature devient un temple, un temple catholique où l'on devine une présence réelle et divine. Mais aussi dans ce livre d'un poète que tout charme, émeut et attriste, grouille un peuple de singuliers personnages inconnus et que le poète nous oblige à regarder, à reconnaître. Je ne sais pourquoi je songe à quelque roman de Dickens, dont il y a ici les éléments. Mais la personnalité du poète est si envahissante que c'est lui, toujours lui, qui se dresse au-dessus des coteaux, et même au-dessus des nuages. Peut-être que son plus grand orgueil n'est pas d'être le poète célèbre, mais l'élu du Très-Haut. Et il chante son hosanna dans le Soleil.

§

Après *les Prophètes de la Renaissance*, M. Edouard Schuré nous offre aujourd'hui un livre sur **l'Ame Celtique et le Génie de la France à travers les âges** qui représente le testament de sa pensée et est comme la synthèse philosophique de son œuvre.

Prenant pour épigraphe à son étude sur l'idée celtique cette phrase de Chateaubriand : « Le calque de la littérature latine a détruit dans notre littérature l'originalité du génie français », M. Schuré expose que, malgré la conquête romaine et l'emprise de Rome sur les Gaulois par la culture classique et l'Eglise catholique, il y a dans notre histoire une lutte perpétuelle entre l'esprit latin qui agit à la surface et l'esprit celtique qui est le fond de notre race.

L'esprit latin est un génie souverain de discipline et d'organisation, mais aussi très souvent d'étroitesse et de mutilation. Il part du principe de la soumission absolue de l'individu à l'Etat. — L'esprit celtique, par contre, est un génie indomptable d'expansion, d'enthousiasme et de sympathie. Il part du principe de l'individualité libre et maîtresse d'elle-même.

Disons tout de suite qu'il ne faut pas confondre le génie celtique avec l'esprit gaulois. Celui-ci, représenté par les Gaëls, est brillant et vif, impétueux et caustique, mais quelque peu superficiel. Il a de brusques révoltes et de longs oublis et se laisse dompter par la ruse. Il raille, il persifle, mais finit par obéir. Le génie celtique, représenté par les Kymris, est grave, profond et mystique. Il est invincible parce que plus intérieur. Il résiste en silence et finit par vaincre, parce qu'il persévère. A l'acier de l'âme romaine l'âme celtique oppose le génie breton. Mais

Celtes et Gaëls s'entendent par le culte commun de l'individualité libre.

En poète-philosophe dans un conte préhistorique intitulé **les** *avatars de la Druidesse*, M. Schuré nous montrera le dernier refuge des derniers druides dans la forêt. Refugiés en Grande-Bretagne, nous verrons leur religion et leurs traditions revivre dans les bardes d'Armorique, du pays de Galles et d'Irlande. Aux rois qui veulent confisquer leurs libertés, ils répondent par cette célèbre triade : « Il y a trois choses insaisissables : le Livre, la Harpe et l'Epée. » Ils opposent à l'Eglise romaine qui veut les asservir cette autre triade : « Il y a trois choses primitivement contemporaines : l'Homme, la Lumière et la Liberté. »

C'est l'esprit celtique que nous retrouvons dans les romans de la Table Ronde, et la Renaissance française apparaît à M. Schuré comme un élan, par-dessus le génie latin, vers le génie grec, pour lequel l'âme celtique a toujours ressenti une sympathie intime. Le romantisme, dont l'initiateur fut un Latin et un Celte, Chateaubriand, serait aussi une fermentation nouvelle du vieux levain celtique.

Ce fut sur la terre bretonne et par sa sœur Lucile que Chateaubriand prit conscience de lui-même. Cette sœur possédait le don subtil de la seconde vue. Elle sut déplier l'âme de son frère, elle fut l'éveilleuse délicate et frémissante de son génie... Les thèmes qu'il chantera, ses pensées de derrière la tête seront ceux et celles que Lucile et son frère avaient agités pendant leurs errances dans la lande, autour du château de Combourg : le problème de la destinée, le mystère de Dieu et de l'au delà...

«Tels seront aussi les thèmes principaux de tous les grands lyriques français, de Lamartine à Hugo et à Vigny, jusqu'à Musset et à Baudelaire. Remarquons aussi, au point de vue ésotérique, qu'on rencontre parfois chez eux, à l'état d'intuition passagère, mais incisive, un retour à l'antique idée de la réincarnation, commune à la tradition orientale et enseignée par les Druides.

Je veux signaler deux charmants petits livres se rapportant à la Chine mystérieuse : **Les Contes galants de la Chine** par M. Georges Soulié de Morant, contes très libres et très amusants qui rappellent les Contes de Boccace, avec plus de naïveté à la fois et plus de fourberie dans l'impudeur. Et, de M. Frantz Toussaint : **La Flûte de Jade**, poésies chinoises, qui nous

évoquent, quoique si différentes d'atmosphère et de sensibilité, certains poèmes de Maeterlinck, et même de Verlaine.

JEAN DE GOURMONT.

LES POÈMES

Jean-Louis Vandoyer : *Rayons croisés*, Société littéraire de France. — Joseph Delteil : *Le Cygne Androgyne*, frontispice de Raymond Thiollière, « Images de Paris ». — Louis Pize : *Les Pins et les Cyprès*, Garnier frères. — Louis Pize : *Le Cantique de Notre-Dame d'Ay*, au Pigeonnier, Saint-Félicien-en-Vivarais. — Julien Ochsé : *Repose ailleurs*, Chiberre. — *Le Florilège des Poètes du « Verbe »*, préface de Fernand Gregh, « les Gémeaux ». — Jean Bouscatel : *La Tristesse des Fêtes*, Perrin et Cie. — Léon T. Bancal : *Vers l'amour*, Association des Jeunes littérateurs et Artistes français, Prades. — Charles Droulers : *Les Feux Errants*, Bloud et Gay. — Paul-Léon Andrieu : *La Voix de l'Echo*, « Les Tablettes », Saint-Raphaël. — Antoine Giacometti : *le Visage des Jours*, préface de Lorenzo de Bradi, Jouve. — Jean Dmoschowski : *La Vie du Berger*, dessins d'Anicet Leroy, Société Mutuelle d'Edition. — Pierre Clerc : *Silhouettes et Paysages*, « Maison Française d'Art et d'Edition. » — Maurice Magnien : *Le Drame Invisible*, Chiberre. — Marc-Adolphe Guégan : *L'Invitation à la Fête Primitive*, avec un triptyque, « les trois Epoques », de Marcel Moore, Messein. — Jeanne Dortzal : *Les Versets du Soleil*, Librairie des lettres. — Madeleine Heyden : *Divinations*, Imprimerie des Alpes, Antibes. — P. Maurice Château : *Le livre du Rêve et du Repos*, Louis Hébras. — L.-A. Montal : *Prières à Myotis*, Bernard Grasset. — Franc-Nohain : *Fables*, Renaissance du Livre.

D'une belle tenue, ce recueil, où les suites diverses échangent leurs **Rayons Croisés**, manifeste chez l'auteur, M. Jean-Louis Vaudoyer, un savoir d'artiste averti, de mélodiste sûr et d'impeccable ouvrier. Non, certes, que l'émotion soit absente de son œuvre, mais elle se tempère, le plus souvent, d'un sourire d'homme du monde qui ne s'en veut pas faire accroire. Il faut qu'elle sourde d'une cause profondément douloureuse pour que le poète s'inquiète moins de la maîtriser : ainsi, aux thrènes dont se forme ce qu'il appelle *la Stèle d'un Ami*, souvenir sanglotant et radieux du poète Paul Drouot, que la guerre, comme on sait, éternisa trop tôt dans sa jeune et robuste gloire.

Le vers de M. Vaudoyer vaut par la grâce, un peu apprêtée, parfois d'une délicatesse experte et raffinée. Le poème est léger et charmant, irisé comme un bibelot de haut goût. Le poète le manie avec ferveur et habileté; il en fait ressortir, à la douceur des lumières, la matière chatoyante et polie. Puis, d'un geste encore amusé et très simple, il le replace, semble-t il, dans la vitrine.

Ce mouvement de collectionneur subtil enchante surtout aux étonnants *Léonardesques*, « pour le IVe centenaire : 1519-1919 », et aux poèmes animés d'un rythme dansant, brusquement rompu et réanimé dans un enlacement ironique, qu'il offre *A Thamar Karsavina*, délicieux souvenir des saisons de danses russes ! et jusqu'en les pièces, de souffle plus sentimental que le poète ne se l'avoue, qui occupent le seuil du volume, et enfin « thème et variations », dans la suite intitulée *Héliade*.

Le sentiment est aussi, chez le poète, d'un lettré extrêmement pur, et les moindres de ses poèmes ne sont pas, loin de là, ses hommages d'admirateur chaleureux aux grandes mémoires de Chénier, de Stendhal, de Moréas :

Tu ne brandissais pas, dans un confus décor,
D'un poing désordonné la torche turbulente ;
Mais tu portais, la protégeant de la tourmente,
La lampe de Psyché pleine d'une huile d'or.

M. Joseph Delteil offre les poèmes de son livre, **Le Cygne Androgyne**, à son « Maître et au grand poète Henri de Régnier ». Il a raison de l'écrire, d'autant que s'il négligeait cet hommage légitime et naturel, presque chacun des vers qui s'éveillent sous sa plume décèle une origine dont on ne saurait douter. Ce serait mal entendre ceci, que de suspecter M. Delteil d'imiter, il s'en faut heureusement de beaucoup. Mais nul ne subit plus fidèlement que lui l'ascendant d'un aîné qu'il admire. Il affectionne, par exemple, terminer ses poèmes par la cadence double et opposée :

L'étreinte des Taureaux ou le baiser des Cygnes.

L'allusion allégorique, l'usage rénové de l'emblème ornemental à travers une période de longs vers chargés d'images, et dont le rythme se brise, se reforme et reprend en se jouant et avec une sorte très fière de langueur qui se prolonge et se redresse, composent la trame de discours et d'odes élancées à la manière de l'admirable maître. Mais M. Delteil est loin de posséder la maîtrise nécessaire ; bien du désordre, des incertitudes rendent souvent confuses ses intentions ; il se satisfait, il passe, il ne domine pas son chant, et l'écho du chant d'un autre plus grand, plus musical et vigoureux, résonne ainsi, un peu vide, où il voudrait chanter le sien.

Le petit poème intitulé *Rhin*, exquis, narquois, serré, prouve que M. Delteil pourrait beaucoup, s'il se surveillait, travaillait et consentait à se contraindre. Lui peut-on souhaiter grâce meilleure ?

Pour M. Louis Pize, qu'il promène ses enchantements ou ses regrets sous **les Pins et les Cyprès**, à l'ombre des hautes forêts qui environnent la tombe cévenole de Saint-François Régis, ou par le sol de Provence, vers les tours et les remparts d'Aigues-Mortes, à travers les sables et vers la plage morne du Grau-du-Roi, l'ordre, la clarté, la mesure régissent le développement de ses poèmes longs ou courts, pittoresques ou méditatifs. Ils présentent d'irréprochables dehors et reflètent à coup sûr le visage d'une pensée grave, la majesté d'un vouloir savant, souple selon les circonstances, et d'une conscience absolue. Ce sont là des qualités hautes et rares et il est bon que les possède un artiste, un chanteur original, un poète. Peut-être serait-ce abus que le poète s'en laissât complètement dominer.

Une part, non la moindre, de ce volume de M. Pize a été, avec gravures au canif par Mme R. Seguin Bechetoille, présentée à part dans une édition élégante, **Le Cantique de Notre-Dame d'Ay** (Collection du Pigeonnier).

Vers le passé, vers les survivances du passé dans le présent, souvenirs, regrets, souffrances nostalgiques et douloureux sentiments, M. Ochsé incline la tristesse de ses calmes rêveries. **Repose ailleurs**, se répète-t-il en vain peut-être, car il s'est attaché au jardin fleuri, qu'il ne reverra plus sans doute, à la maison qu'il quitte, aux formes matérielles et qui se fanent du bonheur. Le rêve longuement par la jouissance prolongé finit, le départ sonne, on a beau faire halte sur le chemin, c'est un calvaire, même s'il n'y avait eu les années de guerre, qui marquent cruellement les destinées. Une énorme pitié empreint ce livre de foi et d'amour, où, au tournant de chaque page, la certitude de rencontrer la mort accueillante et berceuse apparaît.

Les poèmes sont menés de main experte et solide, et l'émotion sentimentale qui s'en dégage n'en corrompt pas la pureté extérieure :

Pourquoi penser aux morts, ô toi dont la faiblesse
Ne pourrait même pas, quel que fût ton désir,
Dans le décor vivant de ta propre jeunesse,
Faire un instant de vie avec son souvenir !

« Les Gémeaux » nous donnent **le Florilège des Poètes du « Verbe »**. Le « Verbe » est une revue de jeunes que dirige depuis sa fondation M. André Romane, dont on connaît *les Pipeaux du Faune*, prix Jacques Normand de 1920. Autour de lui se groupent des talents que rapproche une certaine conformité d'esthétique et de tendances sociales. Plusieurs ne sont pas des inconnus, plusieurs mériteraient d'être davantage appréciés. Ils se réclament du souvenir de quelques morts emportés durant la grande tourmente. Le plus célèbreest Adrien Bertrand, qui ne doit faire oublier ni Maurice Bertrand, ni Jacques de Champfeu, ni Maurice Foulon, ni Gauthier-Ferrières, ni Jean Reutlinger.

Les visées de ce groupe de versificateurs ne dépassent pas, semble-t-il, une ambition familière, modeste, un peu grise, de solidité dans la pensée, de tendresse dans le sentiment ; l'art y occupe moins de place que le charme facile ou la probité d'une ferveur apaisée et confiante.

Vingt-cinq noms s'y trouvent réunis : il suffit, j'imagine, de citer ceux de MM. Lemercier d'Erm, Maurice Vallette, Maurice Caillard, Georges Druilhet, Henri Dutheil, Maurice Simart, Henry d'Yvignac, Raoul Stoupan. Celui de M. Erivan Marec m'a été révélé ; c'est le bienfait de ces sortes d'anthologies ; j'ai trouvé chez lui une saveur un peu âpre, une sorte de bondissement sauvage, dont l'ingénuité n'est peut-être pas toujours absolue, mais qui, dans le fragment des « Cloches d'Is » est robuste et farouche.

M. Jean Bouscatel appartient également à la race des poètes qui se penchent indéfiniment sur **La Tristesse des Fêtes.** Lui-même, dans un sonnet de ce livre, paraît s'être très heureusement défini :

Lorsque j'étais adolescent
Je regardais peu la Nature,
Préférant le drame émouvant
Qui s'agite dans l'âme obscure ;

Depuis, chaque heure plus souvent,
Je m'inquiète et je m'assure
De la beauté sublime et pure
Que j'oubliais auparavant ;

Je vois que l'extase profonde
C'est la terre, le ciel, le monde
Et je prépare mon amour,

Ma tendresse auguste et plénière,
A l'universelle poussière
Où je dois me dissoudre un jour...

L'idéal et les habitudes d'esprit du poète le rapprochent de Sully-Prudhomme, sans doute, et de la lignée un peu oubliée des poètes parnassiens ou post-romantiques qui furent plus philosophes que musiciens, Laprade, Mme Ackermann, plusieurs autres, ou, dans ses temps plus rapprochés, Jules Tellier, M. Dorchain. Le monde, la terre, le ciel, c'est pour lui peu de chose, malgré la grâce crispée de sa matinée dans *le Jardin d'Etretat*, malgré ci et là quelques tentatives de ce genre. Il accorde peu d'attention à l'extérieur, moins encore que dans *les Aveux*, M. Paul Bourget, et c'est à une psychologie, à une acuité psychologique, non moins troublée et anxieuse, que sa pensée tend par-dessus tout. Le mot, le chant ont moins d'importance pour lui que le rendu de sa découverte, de son émotion dans l'âme de l'homme. Qu'il soit correct, exact, précis et de cette sorte d'éloquence qui admet la justesse d'élocution, mais point l'emphase ni les redondances d'une rhétorique usée, c'est tout ce qu'exige cette poétique, et M. Bouscastel est, dans les limites de ces données, tout à fait irréprochable. Il s'aperçoit de ce qui lui manque, s'en préoccupe ; voilà qui est rare, mais je ne sais s'il acquerra ce qu'il désire, la nature en est trop différente du trésor intime qu'il possède pleinement. Voir la poésie de cette façon, y réussir, c'est déjà chose enviable et, sans nul doute, suffit.

Vers l'Amour appelle M. Léon T. Bancal, mais les chemins qu'il désigne ne se parent que de guirlandes lassées. L'intention surpasse l'exécution qui demeure banale. M. Bancal en est à apprendre son métier, il possède de l'assurance, qu'il s'élance hardiment par-dessus les traces de ses modèles !

Parmi **Les deux Errants** captés par la main chasseresse de M. Charles Droulers roule

Dans les plaines du ciel sans y être invité

un autre feu, dont les Soleils, « Saturne, prisonnier qu'un anneau d'or enlace », la Vierge, le Lion regardent avec stupeur grandir la clarté :

C'est Arcturus, brûlant d'inextinguibles feux !
Quand la Terre mourra, refroidie et farouche,
L'astre qui maintenant accourt du fond des cieux,

Va-t-il la ranimer d'un baiser de sa bouche ?

Les interrogations d'une grandeur aussi angoissante trouvent en elles-mêmes leur réponse : il serait superflu de commenter.

L'ambition de M. Paul-Léon Andrieu tend moins haut, elle est plus humaine et familière, humble presque. Elle se borne à ouvrir le cœur et l'oreille à **la Voix de l'Echo**. Sages et probes petits poèmes marchant sur le sol d'un doux pas confidentiel, la sincérité en apparaît directe et touchante.

Il y a plus de vigueur, un savoir plus varié et plus solide dans **le Visage des Jours**, poèmes de M. Antoine Giacometti. Ceci est d'un poète par l'âme, la tendresse forte, l'imagination ardente et d'un homme qui cultive son métier. L'erreur est peut-être d'avoir assemblé trop de morceaux d'inspiration disparate, l'auteur manque parfois de goût et il accueille sans choix toute idée telle qu'elle se présente à lui. Quand elle est pure, limpide, spontanée, ardente, le poème vibre clair dans la joie fière de l'essor. M. Lorenzo de Bradi, dans l'excellente préface qui présente l'auteur au lecteur, loue M. Giacometti d'avoir « gardé la sainte et sonore Illusion à travers les carnages, les détresses, les souffrances d'une longue mêlée ». Je me joins à lui, et, avec lui, je m'émerveille que « cette fleur de poésie » se soit épanouie dans le divin paysage de la baie d'Ajaccio, au long de la route que bordent de silencieux tombeaux, sous les hautes et odorantes pentes des montagnes embroussaillées de myrte vers l'horizon chanteur des Iles Sanguinaires.

M. Jean Dmochowski entreprend de nous intéresser à **la Vie du Berger** véritable, et ses quatrains tendrement réfléchis éveillent, par la naïve sûreté de leur pittoresque descriptif, un moment aisé d'émotion.

Dans les **Silhouettes et Paysages** M. Pierre Clerc se recommande par des qualités analogues ; simplicité, véridicité. Un penchant à écouter parler l'enfant, à se complaire à lui parler. De cette façon, le petit acte qui clôt le volume, *Noël d'Hier*, ne manque ni de charme ni de tendresse pathétique. On aimerait voir M. Clerc s'engager dans la voie trop délaissée où tentèrent quelques pas embarrassés jadis Louis Ratisbonne et l'adorable Desbordes-Valmore... Même Victor Hugo n'y a pas toujours réussi. Où est celui qui y triomphera, modeste et délicat, comme il siérait qu'on y fût ?

En poèmes dialogués, M. Maurice Magnien évoque *l'Ombre Royale, les Esprits sur la Butte, la Seconde Mort.* Son esprit de philosophe y prétend surprendre les vestiges de ce qu'il nomme **Le Drame Invisible** : à Trianon, où se lève l'ombre de l'Autrichienne pour défendre son honneur contre le « blasphème » de deux jeunes amoureux ; à Montmartre, « dans la cellule d'un Follet Noir » où l'Esprit Candide se débat entre les dénégations et les entreprises de l'Esprit Sceptique et de l'Esprit Féminin, dans un coin de terre enfin, durant une guerre, où rôde la haine de l'ennemi qui veut la mort de la Matière et de l'Esprit.

Recherche en soi-même de raisons de vivre, c'est-à-dire, après l'horreur des années sanglantes, éveil de l'aurore, de la joie et de l'espoir, ferveur de la confiance, n'est-ce, pour toute âme jeune et solitaire, nécessairement **l'Invitation à la Fête Primitive** ? La terre est divine aux yeux dessillés de M. Marc-Adolphe Guégan, pour mieux aimer ceux que l'on aime, en soi, ne faut-il renoncer et s'approfondir, « rester à soi-même fidèle » ? Se laisser imposer la présence des choses par la beauté, tendre à la beauté toujours plus grande, ne chercher en soi que soi-même, et l'amour se révélera, l'amour qui est simplement amour de façon suprême et désintéressée. Le thème sage se déroule, sainteté du travail, gai sacrifice, sagesse, des funérailles de la douleur, vers la présence souveraine où se mêle le souvenir des origines, dans l'allégresse des sens, au rêve salutaire. Poème de philosophie sereine et saine, netteté d'aspirations soutenues par la conscience des destinées, langue solide si le lyrisme n'en refuse pas l'enthousiasme ni l'élan spontané.

« C'est tout l'Orient qui s'offre », paraît-il, « avec sa lumière nue et ses ombres bleues, ses silences, ses rêves, ses odeurs et son sable », dans **les Versets du Soleil**, poèmes de Mme Jeanne Dortzal, Africaine. L'Orient s'y offre dans une odeur de charnier et les élans vers la luxure y sont brutaux et vulgaires. Ce qui n'empêche, de temps à autre, des évocations plus languides et même parfumées puisées au trésor traditionnel des poèmes d'autrefois, et c'est le meilleur de ce livre aux rythmes saccadés, hasardeux, souvent maladroits.

Mme Madeleine Heyden dans ses **Divinations** mêle à ces pièces, en vers traditionnels ou en vers libres, des poèmes en prose imagés et précis. Ceux de M. P.-Maurice Château valent

par l'exaltation où se précise, par l'ardeur du rêve, le charme descriptif des paysages ou des visions, c'est **le Livre du Rêve et du Repos. Les Prières à Myotis**, de M. L.-A. Montal, brûlent d'un tourment qui les ravagent, les assèchent, les rendent torturants et attachants ; elles montent, pures et enlaçantes, d'un cœur juvénile et assoiffé d'amour vers la beauté formidable et candide de la suprême idole, la femme, qu'il convient de louer toujours. Différents, mais chargés de désir et de couleur, ces poèmes fervents ne sont pas sans inconsciente parenté avec *les Chansons de Bilitis*, auxquelles l'auteur ne songe pas à les comparer, car il est ingénu, sincère et ne se soucie pas d'imiter.

Les **Fables** de M. Franc-Nohain rejoignent, par l'allégresse narquoise, la désinvolture de rythmes très adroitement relâchés et repris d'une main ferme dès qu'il convient, *les Inattentions et Sollicitudes* de naguère, *les Chansons des Trains et des Gares*. Elles sont moqueuses, traditionnelles, morales à leur façon, qui est de se railler de toute morale, et délicieusement allusives. *Le Crapaud qui voulait faire la nique au Ver luisant* ou *les Bretelles, les Boutons de Culotte et le Pantalon*, ou *la Couleuvre et le Jardinier*, ce sont, en vérité, dans leur genre, des manières de chefs-d'œuvre. La parodie n'insiste, ne surcharge pas. L'allure du récit n'est jamais contrainte, le vers est aisé et la rime sonne juste : et quelle noble, quoique parfois tardive sagesse :

Dans l'ombre demeurons ; soyons discrets, modestes,
N'écoutons pas les louanges d'autrui
Qui
Nous verse une ivresse funeste,
Comme aurait dû garder secrètes
Et cacher ses couleurs le papillon de nuit,
Mieux avisé, bien souvent, le poète,
Mais je m'en aperçois un peu tard aujourd'hui,
Garderait ses rimes pour lui.

A combien, à combien serait cette morale profitable !

ANDRÉ FONTAINAS.

THÉATRE

MAISON DE L'ŒUVRE : *Le troisième couvert*, pièce en trois actes de M. Alfred Savoir (reprise « en appel »). — THÉATRE DE PARIS : *La Possession*, pièce en 4 actes de M. Henri Bataille (16 décembre). — RENAISSANCE : *La Danseuse*

Rouge, pièce en 4 actes de M. Ch. Henry, Hirsch (4 décembre).— GRAND GUIGNOL : spectacle coupé (7 décembre).—THÉATRE DU VIEUX-COLOMBIER : *Les frères Karamazow*, pièce en 5 actes tirée du roman de Dostoïewsky par MM. J. Copeau et Croué —COMÉDIE-FRANÇAISE : *Aimer*, pièce en 3 actes de M. Paul Géraldy.

Eh bien ! décidément, vous avez eu tort, Lugné-Poe, et vous aussi, Alfred Savoir. Votre démonstration ne démontre rien, hormis la continuité de deux erreurs, la vôtre et celle, qu'il fallait prévoir, du public. Celui-ci ne s'accommodera, ni aujourd'hui ni demain, des vérités gênantes. Et vous avez eu tort de croire que le cynisme peut se velouter, en prenant de la bouteille. Il y a, certes, des ouvrages qui, à quinze ans de distance — et même moins, — peuvent connaître de très inégales fortunes. C'est que leur insuccès initial provenait d'un malentendu sur la forme, non sur le fond. L'expérience montre que le public s'accoutume assez vite à tous les modes d'expression. *Pelléas et Mélisande*, qui suffoqua l'Oncle Sarcey, semble presque « vieux jeu » au Gendre Brisson. Cela pourrait aisément être expliqué, si nous en avions le loisir. En tout cas, c'est un fait. Pourquoi le **Troisième Couvert**, ouvrage procédant d'une formule plus ancienne que le drame symboliste (puisqu'au bout du compte il se rattache au « théâtre mufle » de la période naturaliste), pourquoi, dis-je, l'ouvrage de M. Alfred Savoir a-t-il, en 1921, rencontré la même résistance qui, en 1905, interrompit le cours de ses représentations ? Parce qu'ici l'auteur et le public sont en désaccord sur le fond. Il existe, quant aux données dramaturgiques, un minimum de concession en deçà duquel le public tient pour inacceptables les conflits qu'on lui propose. C'est, à mon sens, ce qui constitue l'apparente infériorité du théâtre sur les ouvrages de lecture. Là-dessus, il serait vain d'ergoter. Les plus grands écrivains dramatiques ont dû se baisser et passer par la même porte que les plus petits, et je n'ai pas besoin d'en chercher des exemples. Or, la qualité maîtresse du *Troisième Couvert*, c'est une rigueur presque caricaturale dans le dessin des personnages, c'est l'évidente intention de ne rien céder aux pudeurs de l'opinion, c'est le dessein avoué de peindre deux « écorchés » d'égoïsme, dans la plus odieuse posture et sous le jour le plus infâme ; c'est enfin la recherche de la réplique la plus brutalement explicite, du trait qui non seulement défie, mais provoque le courroux du public moyen. Tout cela, quoi qu'en pensent certains, tient au fond même de la pièce de M. Savoir. Elle n'est point de ces pilules que

l'on peut facilement redorer. Le dialogue du *Troisième couvert* n'a point « d'équivalences agréables » ; les mots y contiennent tout leur sens. C'est un sens redoutable. On conçoit que des personnes absolument étrangères au théâtre et à la critique refusent d'entendre ces mots-là. Par contre, il faut admettre que, pour quiconque pense étudier l'évolution des genres dramatiques, la tentative de M. Lugné-Poe se justifie, si je puis ainsi parler, par le caractère négatif de la démonstration. Les admirateurs de M. Alfred Savoir, et je me flatte d'en être, trouveront dans cette reprise un intérêt singulier. Il écrivit à vingt-deux ans cette pièce étrange et scandaleuse. Voilà l'indice d'une précocité qui n'a guère d'égale aujourd'hui. Et sans doute, par l'étude de cette œuvre de jeunesse, pourrait-on discerner les voies qui conduisirent son auteur à la maîtrise que ses détracteurs eux-mêmes ne lui dénient point. Aujourd'hui il est très vrai que les premiers ouvrages des écrivains vraiment originaux contiennent tous leurs mérites et tous leurs dons à l'état de matière brute, et qu'en définitive l'expert y trouve le meilleur élément d'étude. Il y a, dans la pièce d'un jeune, un grossissement qui dispense le critique de chausser ses lunettes. Tout le monde a pu voir les défauts et les qualités de M. Savoir ; ils sont entiers dans le *Troisième Couvert*. Seul le métier de l'auteur a pu, dans la suite, tromper un public à l'affût des occasions de se fâcher. Cela est si vrai que les adversaires du très bel écrivain qu'est M. Savoir ont, l'autre saison, dénigré sa meilleure comédie, *Femme de Luxe*, selon le rythme même des siffleurs de l'autre soir, c'est-à-dire à contre-temps. Ce qui, en effet, mérite d'être retenu : c'est la meilleure partie de la pièce, le troisième acte, qui a provoqué les plus violentes manifestations : « Heureusement ! » ai-je dit à M. Savoir, qui m'a fort bien compris.

M. Henry Bataille, qui n'a ni le talent ni le courage de M. Savoir, ne comprend, lui, d'autre langage que celui des flatteurs. C'est pour eux seuls que, perché dans les arbres boulevardiers, il laisse, de son large bec, choir ses fromages dramatiques. M. H. Bataille arrache les coupons de service aux secrétaires des théâtres et prend soin de les distribuer lui-même selon son cœur, lequel déborde d'une infinie tendresse pour la claque. Sa nouvelle pièce, **La Possession**, fut jouée en l'absence des cinq ou six critiques indépendants que comptent encore la presse et

les revues françaises. Tous furent, par ordre de M. Bataille, refusés au contrôle. Le plus beau est que les autres sont tout de même entrés, l'air humble et l'oreille basse, il est vrai, mais pas sans qu'un seul d'entre eux ait cru voir, dans un si grossier mépris des droits de la critique, une offense personnelle. On ne s'explique que trop leur indifférence ; tout comme on s'explique les méthodes de M. Henry Bataille, lorsqu'on sait qu'il rédige lui-même les communiqués à la presse, où il est dit, *par avance* (1), que la nouvelle pièce de M. Bataille « est l'événement sensationnel de la saison théâtrale ». Ceci n'est rien, si on le compare aux publicités que ce modeste dramaturge destine aux publics provinciaux. En voici l'échantillon :

> Un pur chef-d'œuvre vient de paraître, une pièce telle que depuis *Racine* rien de plus grand, rien de plus noble n'avait été écrit. Nous ne saurions trop encourager nos lecteurs à aller admirer cette pièce si noble, si pure, qui vient de reculer encore les limites atteintes jusqu'ici par le génie français.

Je cite textuellement. D'ailleurs, ces choses-là ne sauraient s'inventer.

Je verrai la *Possession* malgré les consignes, et je paierai, le prix qu'il faudra, le droit de dire la vérité. Cela ne me coûtera jamais ce que cela vaut. Pauvre M. Bataille, si pauvre d'orgueil !...

§

J'ai vu, le soir du 6 décembre, au Grand Guignol, une pièce extraordinaire. Au premier acte, nous étions dans le fond d'une mine, qui s'éboulait à grand fracas. Un quart d'heure plus tard nous reconnûmes l'un des mineurs ensevelis, sous les traits d'un homme du monde qui rompt avec sa maîtresse. On nous conduisit ensuite dans un bar de bas étage, encore qu'il fût établi au sommet de Montmartre. Là un individu maigre et caverneux occit Mlle Maxa à coups de bouteille, et cela nous valut d'assister à la veillée de l'échafaud dans une cellule toute blanche, d'où nous sortîmes pour aller à l'aube pluvieuse et crasseuse, boulevard Arago, au pied d'une vraie guillotine. (Il y avait dans la coulisse une figuration qui imitait à merveille les coups de sifflets du public de la générale.) Un instant plus tard, nous retrouvions le second mineur du premier acte, devenu spirite et la maîtresse

(1) Ceux de la *Possession* ont paru *quatre jours avant la répétition générale de la pièce !*

lâchée du deuxième acte, qui était mariée avec le premier mineur, tandis que le bistrot du troisième acte portait tout à la fois la particule d'un baron et les cornes d'un cocu...

Cette pièce, je vous la raconte telle que je l'ai vue. J'en goûtais encore, sur les trottoirs de la rue Chaptal, l'irréprochable dadaïsme, lorsqu'un fâcheux me détrompa. Il s'agissait, en vérité, de quatre pièces différentes, dont une proprement ignoble et signée, comme il convient, de l'immarcescible M. de Lorde, ce tournesol de la bêtise, poussée sous l'engrais du fait divers. On lui a beaucoup reproché d'avoir mis la guillotine sur la scène. En vérité, cet homme, qui est dans le commerce, sert de son mieux ses clients, — ses clientes surtout, ces braves petites morgues ambulantes, qui vous gobent les cadavres à la douzaine, sans que remuent leurs rangs de perles et sans que leurs chers estomacs boudent pour cela le souper nocturne qui les attend !...

Les trois autres pièces sont bonnes. Surtout la seconde, qui est de M. Robert Dieudonné, homme de théâtre et homme d'esprit. Les comédiens du Grand Guignol sont en général excellents; et M. Choisy, le directeur, met au service d'ouvrages souvent odieux un indiscutable talent de metteur en scène. Et il possède au degré probablement unique l'art de régler les « bruits de coulisse » ; il est le roi de la cantonade.

Peloton d'exécution à la Renaissance, guillotine au Grand-Guignol, affaire Landru... Ah ! que distraire Paris est malaisé ! M. Charles-Henry Hirsch, du moins, y apporte du style et du tact. Sa **Danseuse rouge** meurt dans la coulisse, selon la noble règle, et l'auteur, qui ne refuse rien au populaire ami de l'éloquence, refuse tout aux gens du monde, enjoués de l'amphithéâtre et du coup de surin.

Sa pièce est un mélodrame. Un bon mélo. Quand les personnages sont bien taillés et qu'ils suivent, comme un rail, la logique de leur caractère ; quand l'affabulation a de quoi vous empoigner ; quand le décor est peint dans le style qui orne les beaux faits divers ; quand les acteurs font, si peu que ce soit, penser à Mlle Rousseil, à Paulin Ménier et à Laferrière ; quand le public, enfin, répond aux belles tirades par d'emphatiques applaudissements, je ne sais rien au monde de plus plaisant que le drame populaire. Pour cela, mon goût est fixé : je préfère les cordes épaisses de l'Ambigu au fil-à-couper les sentiments de tous les crémiers de la lit-

térature amoureuse. Un si grossier plaisir n'est pas à la mode, je le sais bien, et il n'est plus que l'ombre de Barbey d'Aurevilly, le peuple, M. Hirsch et moi pour chercher, dans le Paris beurré des profiteurs, la belle et franche odeur de frites du Boulevard du Crime. Je remercie M. Charles-Henry Hirsch pour ce qu'il nous a rendu ces senteurs plébéiennes.

Nous avons vu, au premier acte, dans une loge d'artiste, une riche et capricieuse ballerine, en tous points semblable à ce que les lecteurs du *Petit Journal* appellent encore une « reine des coulisses ». Des étrangers mirobolants et sommaires lui faisaient leur cour; il y en avait un par nation, comme aux réunions des plénipotentiaires; parmi eux, un Boche, un magnifique Boche de refrain patriotard : brutal, moustachu, grossier, autoritaire, couturé, pesant et tonitruant... Vous y êtes : la danseuse est une espionne ! Nous la retrouvons, au deuxième acte, devant un conseil de guerre, où son amant, qui est, par hasard, bâtonnier de l'ordre, va la défendre. En trois tableaux rapides et d'une réussite surprenante, nous assistons au procès et à la condamnation de la danseuse. On nous la montre ensuite à Saint-Lazare, et, finalement, nous la reconnaissons magnifique et fardée qui passe le long des fossés de Vincennes, pour aller se faire fusiller, tandis que deux poilus de garde, qui font penser aux fossoyeurs d'*Hamlet*, tiennent des propos si véridiques que la pensée ne vient point au spectateur qu'il entend deux comédiens.

Voilà la pièce. Elle est vivante et tracée d'une courbe simple et constante, ainsi qu'une nouvelle. Je dirais mieux, je crois, tout le bien que je pense de son auteur, si M. Charles-Henry Hirsch, cédant à je ne sais quel prurit, n'avait fait un geste tout à fait indigne d'un écrivain de sa qualité. On a toujours tort, ô maîtres et confrères, de se gratter si l'envie de réclame nous démange ! M. Hirsch a fait juger son drame par une ligue d'anciens combattants qu'on appelle les « Chefs de Section ». Je ne discuterai point la compétence de ces guerriers en matière de littérature. Le fait est qu'ils n'entendent rien aux questions militaires. La preuve en est qu'ils trouvèrent bonne une pièce où le code de justice n'est pas respecté. Je ne sais quels avantages l'auteur de la *Danseuse Rouge* pense tirer d'un pareil *satisfecit*. Pour moi sa démarche me paraît aussi singulière et inopportune que serait, par exemple, le recours d'un général malheureux devant le Cercle de la Critique ou la société

des Auteurs. Et il n'a pas l'excuse de l'insuccès. Loin de là. Mme Cora Laparcerie a joué la pièce de manière à confondre ses détracteurs. Elle y a dépensé toutes les ressources d'une nature généreuse, toute la puissance d'un talent que l'on connaît mal, parce qu'elle-même, bien souvent, prend à tâche d'en contrarier les élans. Le public de la générale l'a longuement applaudie. Rien de plus juste.

Au théâtre du Vieux-Colombier on a repris les **Frères Karamazow**. C'est un des plus beaux spectacles de la maison. J'y reviendrai. **Aimer**, de M. Paul Géraldy, a été fort discuté. C'est le modèle de ces pièces où je ne vois aucun intérêt. Ces débats entre amants, femmes, maris et autres, me font toujours penser que j'assiste en intrus à des choses qui ne me regardent point. Heureusement, pour M. Géraldy, le public ne se lassera jamais de coller son œil aux serrures. Ceci dit, je reconnais à l'auteur de *Toi et moi* une rare souplesse d'écriture, de la grâce et une extraordinaire précision dans l'art de couper les cheveux en quatre. Sa pièce est très bien jouée.

Le directeur du Théâtre Michel a donné deux répétitions générales de *Chéri*, la pièce de Mme Colette. Il n'a point, en deux fois, trouvé de place pour le critique du *Mercure*. Ce n'est probablement fâcheux que pour lui, mais c'est fâcheux.

§

Incidents — Au Théâtre Français, les comédiens, réunis le 11 décembre, afin de nommer deux sociétaires, n'ont pu se mettre d'accord. Il paraît que c'est la faute à M. de Féraudy. On s'attendait, fort légitimement, à voir sortir les noms de Mme Dussane et de M. Grandval. Ce qui complique tout, c'est, au fond, l'indéfectibilité des vieillards. Ils sont trop. De tout temps, il y eut des septuagénaires sur la scène de la rue de Richelieu ; mais jamais on ne les vit si nombreux et si opiniâtres. J'ai dit là-dessus toute ma pensée. D'autres l'ont reprise, et de manière retentissante. Mais la surdité est le propre des tragédiens périmés. Ils meurent dans leurs emplois et comme, après tout, ce sont de braves gens, à qui l'on souhaite longue vie, cela nous promet les plus heureux jours. Il faut se faire une raison.

— Les souvenirs d'Antoine sur le Théâtre Libre ont passé en librairie, chez Arthème Fayard.

— Les directeurs du Théâtre Michel avaient engagé M. Karly

en lui promettant de donner à son nom, sur l'affiche, la même importance qu'à celui des principales vedettes engagées. Les directeurs tinrent parole ; mais, ayant omis de mettre le nom de M. Karly sur certaines affiches, celui-ci s'adressa au tribunal des prud'hommes et obtint 2.000 francs de dommages-intérêts. La 7e chambre du tribunal a confirmé le jugement des prud'hommes, mais ramené la somme de 2.000 francs à 100 francs.

— Un congrès international du théâtre moderne réunira, le 15 janvier, à Amsterdam les plus grands metteurs en scène du monde. Gordon Craig et J. Copeau y prendront la parole.

— *Choses de théâtre* publie dans son dernier numéro un article de M. Kurt Pinthus : *Depuis la guerre en Allemagne*, qui nous apporte de très curieux renseignements sur l'effort de Max Reinardt durant ces dernières années.

— On lit, dans la *Revue Musicale* de décembre, un admirable article de M. Emile Vuillermoz sur le *Ballet Moderne*.

HENRI BÉRAUD.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Etienne Rabaud : *Eléments de Biologie générale*, Bibliothèque de philosophie contemporaine, F. Alcan. — Jean Friedel : *Personnalité biologique de l'Homme*, Bibliothèque de philosophie scientifique, E. Flammarion. — M. Caullery : *le Parasitisme et la symbiose*, Bibliothèque de Biologie générale, Encyclopédie scientifique, G. Doin. — Joseph Magrou : *Symbiose et subérification*, Annales des sciences naturelles. — Noël Bernard : *Principes de Biologie végétale*, Nouvelle collection scientifique, F. Alcan. L. Cuénot : *la Genèse des Espèces animales*, 2e édition scientifique internationale. F. Alcan. — Jean Massart : *Eléments de Biologie générale et de Botanique*, Vol. I : *la Biologie générale, les Protistes*, M. Lamerlin, Bruxelles.

Jamais, il me semble, on n'a publié autant de livres de science qu'en ce moment ; j'ai là, sur ma table, une quarantaine d'ouvrages parus récemment et dont je dois rendre compte aux lecteurs du *Mercure*. Les sujets les plus à la mode sont, d'une part, les discussions sur les théories d'Einstein, d'autre part, les questions de biologie générale.

Dans ma prochaine chronique je parlerai d'Einstein, de ses admirateurs, de ses détracteurs ; la biologie, elle, attendra sans doute encore longtemps un Einstein, si l'on en juge d'après les publications récentes.

Voici tout d'abord les **Eléments de Biologie générale** d'Etienne Rabaud, professeur à la Sorbonne. M. Rabaud est, plu-

tôt qu'un savant, un polémiste, porté à grossir les défauts, à négliger les qualités d'un travail. Il se montre peu indulgent vis-à-vis des biologistes même les plus réputés : T. H. Morgan est un savant « pour qui les mots remplacent facilement les idées » ; Hugo de Vries, un « vulgaire jardinier ». Il était légitime d'espérer que l'esprit critique de M. Rabaud s'exercerait vis-à-vis de son œuvre personnelle, et que celle-ci deviendrait petit à petit, exempte des défauts qu'il se plaît tant à relever ailleurs. Or, tel n'est peut-être pas le cas, à considérer son récent mémoire sur l'hérédité et ses *Eléments de Biologie générale*. Dans le mémoire sur l'hérédité, des discussions interminables sur plusieurs centaines de pages, et en fin de compte presque aucun résultat positif. Quant à son livre de Biologie générale, on est surpris de ne pas y trouver un peu ce qui se fait en ce moment de vraîment nouveau dans les laboratoires, de ce qui passionne les esprits, de ce qui trace la voie d'avenir. M. Rabaud se demande, par exemple : « qu'est-ce que l'espèce » ? et il semble ignorer qu'il existe sur ce sujet un ensemble de faits, qui constituent un des plus beaux chapitres de la biologie actuelle : la *spécificité chimique* des espèces, révélée par des méthodes empruntées à la sérologie. Il ne s'arrête pas non plus sur les *secrétions internes*, dont le rôle cependant apparaît immense. S'il y a un problème dominant à l'heure qu'il est, c'est bien celui-ci ; dans les publications périodiques de biologie générale, de physiologie, de psychologie, il n'est question que d'*hormones*.

L'idée qui est particulièrement chère à M. Rabaud, et qu'il défend tout le long du livre, est qu'il faut tenir compte des interactions entre l'organisme et le milieu.

§

Le livre de M. Jean Friedel, **Personnalité biologique de l'homme**, ne saurait guère nous sastisfaire. Après avoir exposé d'une façon tout à fait élémentaire un certain nombre de questions classiques de la biologie, après avoir abordé certains problèmes sociaux et indiqué les diverses acceptions du mot famille, M. Jean Friedel discute sur « la préexistence ou la transcréation de l'âme individuelle ». L'âme naît-elle au moment où l'œuf se forme, où les chromosomes des deux gamètes se groupent pour former un noyau nouveau ? C'est ce qu'on ne saurait, d'après l'auteur, encore affirmer pour le moment !

§

Tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à la biologie accueilleront avec plaisir le livre de M. Maurice Caullery, **le Parasitisme et la Symbiose.** M. Caullery est un excellent professeur, et il a toutes les qualités pour écrire de bons ouvrages : une érudition, un sens critique avisé qui lui permet de faire un choix judicieux parmi les nombreux faits dont il a à rendre compte, enfin une culture générale qui donne à ses écrits une valeur philosophique Dans la *Bibliothèque de Philosophie scientifique*, M. Caullery a publié *les Problèmes de la sexualité* dont j'ai rendu compte ici ; *le Parasitisme et la Symbiose* est assuré du même succès. Cet ouvrage comble d'ailleurs une lacune dans l'ensemble des livres de Biologie dont disposent les lecteurs français, car il envisage le parasitisme, non pas du point de vue de la zoologie descriptive, mais bien du point de vue de la biologie générale. Le professeur Van Beneden a bien écrit, pour la *Bibliothèque scientifique internationale*, « *Commensaux et Parasites* », mais ce livre, déjà bien ancien, est conçu dans un langage et un esprit très anthropomorphique, finaliste et providentiel, en opposition formelle avec les doctrines évolutionnistes. M. Caullery, lui, étudie le commensalisme, le parasitisme dans le cadre de l'idée d'Evolution. A l'heure actuelle, si on n'est pas encore fixé sur les mécanismes par lesquels l'Evolution s'est accomplie, on ne saurait nier l'Evolution elle-même, et on ne saurait comprendre les parasites en dehors d'elle. Le monde des parasites s'est formé peu à peu, après la différenciation générale des divers groupes ; il est le résultat d'une évolution secondaire moins lointaine. Autrement, il faudrait supposer qu'une Providence capricieuse ait attaché spécialement à chaque forme animale un cortège de parasites bizarrement déformés suivant un plan fixé d'avance.

Les derniers chapitres du livre sont consacrés à l'étude de la *Symbiose*, ou association à bénéfices réciproques de deux organismes. On fait jouer actuellement à la symbiose un rôle très important en biologie. J'ai déjà parlé ici des idées de M. Portier, des idées de Noël Bernard ; la théorie de Noël Bernard vient d'être reprise et développée dans l'intéressante thèse de M. Magrou, **Symbiose et subérisation** ; les infections, l'immunité y apparaissent comme des facteurs d'évolution.

§

Sur la question de **la Genèse des espèces animales** M. L. Cuénot, professeur de l'Université de Nancy, a écrit un livre qui fait vraiment honneur à la science française; en 1911, j'ai rendu compte ici même de la première édition ; la seconde édition, très remaniée, vient de paraître. Les idées de l'auteur sur l'hérédité, la formation des espèces, la distribution géographique des animaux sont originales et profondes. M. Georges Matisse en a donné un excellent résumé dans son petit livre *le Mouvement scientifique contemporain en France* (voir ma dernière chronique). La théorie de la « préadaptation des organismes au milieu » a le grand intérêt d'appeler l'attention sur les facteurs internes de l'être vivant, trop oubliés depuis le succès des idées lamarckiennes.

Dans une *postface*, M. Cuénot déclare que c'est *volontairement* qu'il n'a pas cité, dans cette nouvelle édition, les expériences bien connues de Kammerer et de Tower sur l'hérédité des caractères acquis. Est-il bien certain, dit-il, que ces expériences aient donné ces résultats décrits par leurs auteurs ? Je compte revenir sur cette question prochainement.

§

M. Jean Massart, directeur de l'Institut botanique de Bruxelles, est un biologiste dans le vrai sens du mot, un biologiste passionné pour l'observation de la nature. Et c'est ce qui fait la valeur de ses **Éléments de biologie générale.** Ce livre est le reflet de ses leçons à l'Université de Bruxelles. L'auteur juge que la Biologie générale peut être très bien comprise par des étudiants qui n'ont encore que des connaissances peu étendues sur les animaux et les végétaux. Il ne craint pas d'exposer aux jeunes élèves des théories encore discutées. Pour la formation de l'esprit un fait en lui-même n'a aucune importance. Les hypothèses suscitent la réflexion et la discussion et engagent à un travail de vérification ou de démolition. D'ailleurs, l'ouvrage de M. Massart contient des faits très variés, groupés d'une façon intéressante, et l'on voit surgir entre eux des relations souvent insoupçonnées. Il contribuera certainement à développer le goût pour les sciences naturelles.

GEORGES BOHN.

GASTRONOMIE

Bertrand Guégan : *L'Almanach de Cocagne*, 1re et 2e année, la Sirène. — Bertrand Guégan : *La fleur de la Cuisine française*, tome I et tome II, la Sirène. — Curnonsky et Marcel Rouff : *La France gastronomique* (4 volumes : *le Périgord, l'Anjou, la Normandie, la Bresse et le Bugey*), F. Rouff. — *L'Art culinaire*, numéro consacré à la Hollande. — *Guide Sancey pour reconnaître facilement la plupart des champignons comestibles*, Maloine et fils.

Il faut constater un fait : tandis que l'art et la littérature, qui pataugent actuellement dans les bourbes des crises matérielles, morales, intellectuelles, déchaînées par la guerre, sollicitées au Nord, au Sud, à l'Est, à l'Ouest par des tendances contradictoires, cherchent les voies de la renaissance entre les suggestions de la sensibilité et les ordres de la raison, seule, la littérature gastronomique est sortie du chaos plus vivante, plus vibrante, plus active que jamais, imprégnée d'une doctrine précise, d'un idéal bien déterminé. L'explication de ce phénomène est simple : issue de l'instinct primordial de la conservation et des plus profondes intuitions de notre âme, la gastronomie doit pourtant, pour réaliser ses désirs essentiels, faire appel à toutes les ressources de l'intelligence et ainsi, libérée du choix difficile entre nos moyens de connaissance, elle s'épanouit dans une heureuse synthèse. Il y a mieux encore. Plus qu'on ne le croit, la gastronomie plonge, en France, dans la terre féconde des vertus et des gloires de la race. Ce n'est pas par hasard que l'auteur de la *Physiologie du goût* a surgi du vieux sol du Bugey, pays de frontière et d'avant-garde, où l'éveil tient ardents et vivaces les sens du peuple guetteur, pays de grâces aussi, grâces de nature et grâces d'existence ; pays enfin profondément national, tout près de cette Alise-Sainte-Reine où Vercingétorix a fixé le Tombeau de l'Indépendance ; partie vitale de cette Bourgogne où éclate, impétueuse et exubérante, toute la joie de vivre, de bien vivre de la vieille nation. L'appel adressé, pour célébrer sa gloire, à la France entière a réveillé son culte — non pas badin ou léger, mais recueilli et sérieux, — pour Brillat-Savarin. C'est, plus encore que l'admiration d'un grand homme, l'hommage à un grand art ou l'émotion d'un vertueux péché : c'est le respect d'un peuple pour une partie de soi-même et la gratitude patriotique pour l'artiste qui l'a le mieux exprimée. Il importe donc de bénir ceux qui, à la suite du Pontife, pratiquent à leur tour une religion qui se confond avec le so-

lide ciment des autres grandeurs sur lesquelles a été bâtie l'histoire de ce pays. Et, au premier rang d'entre eux, un jeune nous est né et qui, ayant à choisir entre les chemins que lui montrait la richesse de sa nature, s'est délibérément consacré à la passion culinaire. J'ai nommé Bertrand Guégan, en pensant à ses **Almanachs de Cocagne** (années 1920-1921) et à ses deux magnifiques anthologies: **La Fleur de la Cuisine française** (tomes I et II). Les quatre volumes sont des œuvres collectives, composées de suc butiné soit parmi les vergers des vivants, soit sur les prés des pauvres morts, et que domine pourtant la personnalité du modeste collecteur qui, ayant à peu près borné sa collaboration *apparente* à des préfaces, se dresse au-dessus de l'œuvre édifiée par un effort multiple. Que quelqu'un d'autre tâche à réunir des souvenirs, des anecdotes, des mots, des contes ou des recettes, — en admettant que sa volonté laborieuse soit soutenue par la même prodigieuse érudition gastronomique, — il fera un livre. Mais ce ne sera pas le livre de Bertrand Guégan. Au cours des ouvrages de gastronomie pure, qui ne contiennent que des recettes, les deux gros tomes de *La fleur de la Cuisine française*, il y a dans le choix, l'ordonnance, le rapprochement des formules magiques offertes à l'art du goût, je ne sais quel lyrisme, quelle passion contenue, quelle exaltation qui leur confèrent une réelle grandeur. On croirait lire un prêtre mystique qui aurait choisi, pour en faire un breviaire d'édification, les meilleurs passages de grands religieux inspirés. On reconnaîtrait assurément dans une telle œuvre les qualités propres d'une vision personnelle. Aucune des recettes de cette « Fleur » n'est là pour tenir une place. Chacune s'offre parce que celui qui l'a recueillie la connaît, l'aime, s'enivre à la recopier et parce qu'elle *doit* être là. Quand on fait comme Bertrand Guégan et qu'on essaye ces diverses manières d'être heureux à table, on s'aperçoit vite qu'il y a dans ce recueil un amoncellement de trésors. Quiconque ouvrirait le livre à la première page et exécuterait l'un après l'autre ces merveilleux poèmes s'assurerait une vie de long bonheur.

Les Almanachs de Cocagne, c'est autre chose. On y découvre la fougue juvénile et la curiosité, sans lesquelles il n'y a pas d'artiste, de l'ordonnateur de ces précieux petits livres. Les collaborateurs de ces almanachs ont apporté leurs conceptions, leurs histoires à l'appel de M. Bertrand Guégan. Je suis convaincu qu'avec

son goût très sûr et très classique de la gastronomie, il n'a pas considéré quelques-uns de ces essais, inspirés de cubisme culinaires, sans une pointe d'humeur malicieuse. Il les a pourtant insérés, parce que sa jeune ardeur le pousse à toutes les investigations ; mais, à la manière dont il a dosé la part du sacrilège, on sent bien qu'il reste passionnément orthodoxe. Il y a en lui, j'en suis convaincu, à côté d'un désir d'ironie un dessein d'établir des oppositions, c'est-à-dire de dresser des repoussoirs. Il est bien amusant, d'ailleurs, de retrouver dans la prose culinaire d'écrivains leur tempérament révélé dans d'autres œuvres déjà, et leur vision de la vie. Immédiatement, pourtant, la fantaisie à laquelle l'éditeur a fait sa part est bridée et ramenée à la ligne pure dans les recettes de grande cuisine, de cuisine de tout repos, étant donné qu'elles émanent du célèbre Nignon, et je crois aussi, du non moins illustre Montagné. Il faut ajouter encore que, parmi toutes les anecdotes qui justifient le titre d' « Almanach », il en est beaucoup (le plus grand nombre) de fort savoureuses, de très amusantes, quelques-unes de fort belles. M. Bertrand Guégan rend donc dans les deux séries de livres qu'il publie à la Sirène un service sans prix à l'art gastronomique et qui n'est pas uniquement du domaine de la théorie.

Il va faire paraître, sous peu, le troisième de ses *almanachs*. Il sera particulièrement savoureux. Voici quelques titres de chapitres qu'il a bien voulu nous laisser cueillir au hasard dans ses épreuves et qui donnent une idée de ce que sont ces charmants petits volumes : *Pensées gastronomiques*, de Latapie ; *Trois recettes Créoles*, de Stéphane Mallarmé ; *Hédypatie ou les sensations agréables* d'un gastronome grec ; *La carpe à l'orange, commentaires du Chou-Kià* (Le Livre *Auguste, 350 ans av. J. C.*) traduction Frantz Toussaint ; *Divagations alcooliques*, de Curnonsky ; *Notes* du Marquis de Cussy *sur Brillat-Savarin ; Petit essai sur les vins*, d'Edm. Jaloux ; *une nouvelle gastronomique*, d'Henri Champly ; *Fromageries*, de Marcel Rouff ; *A table*, d'Erick Satie ; *la Mastication*, essai de Bertrand Guéguan lui-même ; *Le toupet*, de Brillat-Savarin (extrait de l'Essai sur le duel), etc., etc.. Et ces « et cœtera » contiennent des pages sensationnelles, une fantaisie : *cuisine cubiste*, par l'ancien chef du Général Gouraud, des recettes de premier ordre, enfin des considérations du célèbre Nignon sur Brillat-Savarin *cuisinier*.

Que faut-il de plus ou de mieux aux amateurs de littérature gastronomique ?

Deux gastronomes pratiquants, MM. Curnonsky et Marcel Rouff construisent, eux aussi, une œuvre d'importance : ils ont commencé l'étude méthodique de chacune des vieilles provinces françaises, explorées au point de vue culinaire, bien entendu : adresses des meilleures auberges ou des bons restaurants, recettes de cuisine régionale, considérations générales, légendes et anecdotes gourmandes. L'ouvrage porte le nom général de la **France gastronomique**, guide des merveilles culinaires et des bonnes auberges françaises. Quatre volumes ont déjà paru : le Périgord, l'Anjou, la Normandie, la Bresse et le Bugey. Nous avons des amis qui ont parcouru, ce guide en main, quelques-uns de ces itinéraires triomphaux et qui ont vu l'allure de leur voyage singulièrement changée, et d'ailleurs ralentie, par la certitude de repas confortables et de cuisines éprouvées auparavant par les dégustateurs ambulants.

Avant d'entreprendre de dresser ainsi le livre d'or de la gastronomie française et de contribuer au bonheur de leurs contemporains, les auteurs se sont longuement arrêtés devant un angoissant scrupule : les endroits de grande gueule cités ainsi à l'ordre du jour du « gourmetisme », désignés à l'attention des fervents éclairés, n'allaient-ils pas être gâtés par cette faveur qui les indique à l'attention d'un bataillon serré de bons et grands mangeurs ? Un restaurant, en règle générale, demeure fameux tant qu'il est inconnu. Cela semble paradoxal si l'on s'en tient à l'étymologie des mots. Mais c'est ainsi. A l'ordinaire la vogue ne vient pas sans le vertige sinistre de l'industrialisation, de la vulgaire mangeaille, de la négligence et de l'exploitation.

Ce raisonnement, que tiennent bon nombre de gastronomes éclairés, appelle pourtant de fortes objections et qui ont semblé péremptoires à MM. Curnonsky et Marcel Rouff. Avant tout, la publicité crée l'émulation. Elle peut susciter des efforts intéressants et faire lever de nouvelles gloires. Elle peut aussi exciter l'amour-propre des maisons recommandées et les inciter à persévérer dans les grandes traditions. Ensuite, les auteurs se sont dits qu'en Province, malgré tout, la foule constituée par les seuls voyageurs de passage n'était jamais assez considérable pour déterminer la déchéance, fatale ou presque, à Paris. Enfin, dans

chaque région il y a nombre d'autres restaurants que les vingt ou vingt-cinq indiqués dans le volume qui lui est consacré. Les auteurs, dont les facultés d'absorption sont imposantes, mais pourtant limitées, n'ont pas pu tout connaître ni tout éprouver. Quand une adresse perdra sa valeur, les gourmets auront la joie d'en découvrir une autre. Curnonsky et Marcel Rouff se sont donc décidés à écrire la *France gastronomique*. Ils se sont mis en route. Rude pèlerinage qui exige un système digestif et un cœur cuirassé contre toutes les émotions (quand la découverte est vraiment belle) et toutes les désillusions (car il y a dans cette sorte d'exploration nombres de tristes heures et la liste d'adresses n'est que la quintessence d'expériences parfois douloureuses). L'humeur des gastronomes, si elle s'exalte aux glorieuses trouvailles, sait résister aux déconvenues. Retenons quelques règles essentielles qu'ils ont tirées de leur expérience à notre profit: Pour être assuré d'un bon repas, il vaut désormais mieux le commander quelques heures à l'avance. — Informez-vous toujours des spécialités et des plats régionaux et exigez-les. — En règle générale, méfiez-vous des grands caravansérails gastronomiques et des restaurants à musique. — Ne méprisez pas les vins et les alcools locaux, etc..., etc... Je pense que les nombreux préceptes de sagesse gastronomique semés au cours de ces petits livres pourront peut-être être utiles au bonheur des hommes. Les prochains volumes nous renseignent sur l'Alsace, le Béarn et nous croyons savoir que nos pèlerins se sont déjà attaqués à Paris... Paris, œuvre difficile, œuvre énorme, œuvre que nous attendons et qui va paraître avant peu.

Signalons un numéro spécial de *l'Art culinaire*, consacré à la **Hollande gourmande**, où l'on trouvera des recettes intéressantes et d'amusants détails sur la gastronomie de ce pays de forte nourriture et enfin un **Guide Sancey des champignons comestibles**. Ce petit volume est très clair, très pratique et peut rendre service aux chasseurs de champignons, ces régals délicieux et gratuits que nous offrent les bois et les prés. Mais, en dépit de tous les bons livres déjà écrits sur ce sujet, on n'évitera jamais les accidents. La plus grande prudence est de rigueur, sauf quand on déguste — et avec quelles larmes aux yeux — les divines morilles !

DODIN-BOUFFANT.

AGRICULTURE

La Crise du Crédit Mutuel Agricole. — Le Crédit Mutuel Agricole procédait d'un principe excellent et l'on pouvait beaucoup attendre de cette institution.

Malheureusement les résultats ne confirment point les espérances qu'il avait fait naître et, de toutes parts, on signale une véritable crise du Crédit Mutuel.

Cependant, son utilité, agricole et sociale, demeure hors de conteste. La désertion des campagnes, l'insuffisance de la main-d'œuvre agricole, la progression que les idées subversives réalisent parmi les travailleurs ruraux, autant de maux dont le Crédit Agricole est le remède indiqué.

La plupart de ceux qui quittent la terre l'abandonnent parce qu'ils ne peuvent, ou la cultiver à leur profit, comme fermiers, ou la travailler à leur compte, comme propriétaires. D'autre part, tous ceux qui emploient des journaliers savent que les plus stables et les plus consciencieux ouvriers sont ceux qui possèdent eux-mêmes leur vigne ou leur maison... Enfin, le désir légitime qu'a le travailleur agricole de posséder de la terre ne se manifesterait pas en intentions révolutionnaires si la possibilité d'acquérir lui était assurée par le Crédit Mutuel...

Le Crédit Mutuel Agricole, institution de sagesse, de prévoyance et de justice sociale, devrait apparaître aux travailleurs probes et intelligents, comme une véritable prime à leur fidélité à la terre nourricière...

Certains économistes contestent l'utilité du crédit. S'il s'agit d'un crédit portant sur des objets de consommation, nous partageons leur prévention. Mais quand il s'agit d'un crédit portant sur des éléments de production, c'est-à-dire sur de la terre, des engrais, des semences, du bétail, nous considérons qu'il est utile et fécond, car son rôle est alors de fertiliser le travail.

C'est là la fonction même du Crédit Mutuel Agricole.

§

Le développement du Crédit Mutuel est parallèle à celui du syndicalisme agraire. Il apparaît, comme le syndicat en 1884. Il acquiert, comme le syndicat, sa plénitude juridique en 1920.

Dès 1884, un syndicaliste éminent, L. Milcent, dans une région ouverte aux idées mutualistes, le Jura, constituait la société coo-

pérative de Crédit Mutuel de Poligny. Bientôt il trouvait des imitateurs et, quelques années plus tard, surgissaient de nombreuses caisses rurales, s'inspirant du système Raiffeisen, pratiqué bien avant nous en Autriche, en Allemagne, en Italie, etc.

Toutefois ces caisses se trouvaient paralysées dans leur action du fait qu'elles fonctionnaient sous le régime du droit commun.

M. Méline, en faisant adopter la loi du 5 novembre 1894, facilita à la fois leur fonctionnement et leur extension. La loi organique de 1894 complétée par celles des 17 novembre 1897, 31 mars 1899, 25 décembre 1900, 29 décembre 1900, 14 janvier 1908, 18 février 1910, 19 mars 1910, 7 avril 1917, 9 avril 1918, 26 février 1919, 28 octobre 1919 et par divers décrets, a été totalement remaniée par la loi du 5 août 1920.

La dotation du Crédit Mutuel Agricole fut assurée par la loi du 31 mars 1899, au moyen d'une avance de quarante millions sans intérêt, faite à cette époque par l'Etat, aux Caisses Régionales de Crédit Mutuel, et de la redevance annuelle que la Banque de France verse au Trésor et que l'Etat reverse au Crédit Agricole.

Dans le lumineux rapport que, le 20 juillet 1920, M. de Monicault, député de l'Ain, déposait sur cette question à la Chambre, on lisait : « Les lois qui prévoyaient l'emploi des redevances de la Banque de France au profit du Crédit Agricole ont permis d'accumuler dans ce but 260.582.899 francs. A l'heure actuelle 147.818.000 francs seulement sont attribués aux différentes caisses.

« Il reste donc disponible 112.768.000 francs entre les mains de l'Etat sans tenir compte des avances non employées dont peuvent disposer les Caisses Régionales.

« Les 147.818.000 francs remis aux Caisses Régionales sont affectés jusqu'à concurrence de :

15.800.000 francs au crédit à court terme :
42.600.000 francs aux sociétés coopératives :
89.500.000 francs au crédit à long terme. »

§

Le Crédit Mutuel Agricole est une institution à trois étages : caisse locale, caisse régionale, office national.

Quiconque veut recourir au Crédit Mutuel doit appartenir à une caisse locale. Celle-ci a un rayonnement qui est souvent réduit

à une ou plusieurs communes, mais qui ne dépasse presque jamais le canton, afin qu'elle puisse avoir toutes facilités d'apprécier les garanties morales et matérielles des emprunteurs. La responsabilité, autrement dit le risque des sociétaires d'une caisse locale, est limitée à leur participation, laquelle est fort modique, et n'excède pas quelquefois 20 ou 50 francs par membre. L'administration de ces caisses locales est gratuitement exercée. Leur rôle est uniquement de servir d'intermédiaire: d'instruire les demandes de prêts, constituer les dossiers, émettre leur avis, et les transmettre à la caisse régionale, qui décide souverainement de leur admission ou de leur rejet. La circonscription de la caisse régionale s'étend sur un ou plusieurs départements. Celle-ci examine les demandes d'emprunts, fixe le montant et l'intérêt des prêts et reçoit de l'office national les sommes qu'elle reverse entre les caisses locales.

Quant à l'Office national, il lui appartient de faire appliquer la législation sur le Crédit Mutuel, de recevoir, d'administrer et de répartir les redevances de la Banque de France entre les caisses régionales.

La loi du 5 août 1920 a déterminé la nature des prêts que doit consentir le Crédit Mutuel Agricole. Indépendamment des avances aux sociétés coopératives, il doit réaliser des prêts :

1° A court terme, d'une durée de trois mois à un an, pour paiement de fermage, achat de semences ou d'engrais, etc.

2° A moyen terme, d'une durée de un à dix ans, d'un montant de mille à dix mille francs pour aménagement et reconstitution de propriété, montage en ferme, achat de matériel ou de cheptel, etc.

3° A long terme, d'une durée pouvant atteindre 25 ans, et d'un montant n'excédant pas 40.000 francs, au taux de 1 % pour les pensionnés et veuves de guerre et de 2 % pour les autres cultivateurs. Ces prêts à long terme sont, dit l'art. 8 de la loi précitée, « destinés à faciliter l'acquisition, l'aménagement, la transformation, et la reconstitution de petites propriétés rurales ».

§

Nous n'avons esquissé l'historique, le mécanisme et le rôle du Crédit Mutuel Agricole que pour aboutir, hélas ! à cette conclusion pénible : Il ne rend pas les services qu'on en attendait. Il ne répond ni à l'intention du législateur, ni à l'espérance du travailleur rural.

Dans une brochure de propagande éditée par le ministère de l'Agriculture, on relève, à l'égard du Crédit Mutuel, des phrases comme celles-ci : « C'est une prime au travail et un encouragement au bonheur. — C'est un instrument de salut pour la masse des très petits propriétaires ! — C'est un excellent moyen d'acquisition, d'amélioration et même de libération ! — C'est une loi d'avenir qui servira le progrès social réalisé dans l'ordre et dans la paix et un texte d'application presque immédiate qui favorisera sans tarder le développement et la richesse agricole de la France !... »

Voilà comment on berça le monde agricole d'espérances qui ne furent trop souvent que des illusions. Certes, cette phraséologie officielle était séduisante. Si l'application eût égalé la théorie, elle n'aurait pas semblé exagérée.

Mais, de partout, l'écho nous arrive que le Crédit Mutuel répand parmi les cultivateurs plus de mécontentements et de déceptions que d'aide effective...

Quelques exemples, en apporteront la preuve.

De la Corrèze, M. Pierre Chapoulaud, administrateur délégué de la Caisse cantonale de Crédit Mutuel d'Uzerche écrit : «..beaucoup de cultivateurs, mutilés, veuves de guerre, ont espéré au lendemain de la loi du 5 août 1920, des jours paisibles, heureux, dans un petit domaine : mais quand il leur a fallu passer à la réalisation, le découragement n'a pas tardé à remplacer l'enthousiasme (1)...

Du Loir-et-Cher, M. P. Garnier, ingénieur agricole, jette aussi le cri d'alarme : «... Les avances accordées ne sont pas mandatées. On assure que des questions de foôôrmes en sont la cause.

...Il est temps qu'une énergique décision mette fin à cet état de choses (2). »

Ouvrons maintenant un ouvrage qui fait autorité et nous y lirons (3) :

« L'étroitesse des règlements et l'idée qui dominait, — à savoir de considérer le crédit mutuel comme un moyen d'assistance à la petite culture bien plus que comme un moyen de crédit réel, — ont trop souvent paralysé les initiatives des demandeurs et l'initiative des administrateurs. »

(1) *Paysan de France*, 9 octobre 1921.
(2) *L'Agriculture du Centre*, 10 août 1921.
(3) *Pour et Par la Terre*, par Victor Boret, ancien ministre, p. 300.

Et, du même auteur, nous apprenons avec stupeur qu'au cours de l'année 1920, 89 o/o des demandes de prêts des veuves et mutilés de guerre furent rejetées.

Cette proportion se passe de commentaires !

D'où la cause provient-elle ?

De l'Office National, disent les Caisses Régionales.

Des Caisses Régionales, dit l'Office National.

En effet, l'Office adressait voilà quelques mois aux caisses Régionales une note où l'on disait : « De nombreuses réclamations me sont journellement adressées par des agriculteurs et des victimes de la guerre qui se plaignent de ne pas pouvoir obtenir les prêts à long terme qu'ils sollicitent. »

Or les prêts à long terme sont justement ceux qui sont destinés à faciliter l'accession à la propriété.

§

Mais la cause profonde, la cause réelle, celle qu'on ne confesse point, parce qu'elle n'est pas licite, n'est-ce pas un mal qui corrompt, déforme et ronge tout, n'est-ce pas le fait qu'en beaucoup de départements l'Administration des Caisses Régionales est entre les mains des parlementaires ou de leurs amis ?... Je ne mets pas en ligne ceux d'un parti plutôt que ceux d'un autre... Mais, dès l'instant que la politique est inféodée à cette institution, on comprend la quantité considérable de rejets, voire d'injustices qui peuvent en résulter... Ce qui devrait être crédit agricole se transforme en crédit électoral et certaines caisses régionales ont, je le crains, adapté leur ligne de conduite sur celle de l'Armande de Molière :

Nul n'aura de crédit hors nous et nos amis !

La crise du crédit agricole vient, dit-on, de ce que l'administration des caisses régionales manque d'indépendance, donc d'initiative, et de ce qu'elle est trop fermée.

En effet, c'est ordinairement dans un huis-clos rigoureux, sans que les intéressés, ou quelqu'un les représentant, ait été entendu, que sont prises les décisions d'acceptation ou de rejet, lesquelles ne sont pas toujours motivées — ou seulement d'un mot.

Quelques-unes des caisses régionales qui fonctionnent le mieux ont déjà adopté l'habitude de convoquer aux séances de la caisse régionale un représentant de la caisse locale qui transmet la

demande de prêt. De cette façon les décisions sont prises après explications contradictoires au grand jour, sans aucune influence ou appréciation secrète.

Cette amélioration s'impose à toutes les caisses régionales. Je sais que des objections seront soulevées. Mais, ou bien le crédit agricole doit être une institution ouverte à tous les cultivateurs présentant les conditions et garanties requises, et alors il n'existe aucun inconvénient à ce qu'ils sachent pourquoi on leur accorde ou pourquoi on leur refuse un prêt; ou bien le Crédit Agricole doit donner lieu à du favoritisme à l'égard des uns, à de la partialité à l'égard des autres, et alors on comprend qu'il veuille être administré dans une chambre noire!...

Certes le Crédit Mutuel Agricole reste en principe l'une des plus belles institutions de notre temps, mais pour réaliser ce qu'on attend de lui, une réforme est nécessaire, non pas de la législation, qui est bonne, mais de l'application, qui est défectueuse.

« Sa parole vaut un traité », disait-on d'un ministre de Louis XVIII. Tâchons que des lois sociales de la démocratie on puisse dire qu'elles tiennent ce qu'elles promettent.

ROBERT MORIN.
Délégué général de la C. G. A. en Indre-et-Loire.

QUESTIONS COLONIALES

Maurice Delafosse : *Les Noirs de l'Afrique*, Payot.

L'étude que M. Maurice Delafosse a consacrée aux **Noirs de l'Afrique** constitue un véritable tour de force, car il a réussi à faire tenir dans un petit volume de cent cinquante pages un aperçu d'ensemble sur l'histoire, les civilisations et les caractères matériels, intellectuels et moraux des populations de race noire qui habitent le continent africain. A vrai dire, par son objet général, cette étude est d'ordre surtout *ethnographique*, et, à ce titre, excéderait tout à fait ma compétence, si je n'avais à en retenir les données particulièrement intéressantes qu'elle contient *au point de vue colonial*. Pendant des années et même, pourrait-on dire, durant des siècles, toute la politique coloniale, en effet, releva avant tout de la conception mercantile, et les possessions lointaines des diverses puissances coloniales étaient principalement envisagées sous l'angle d'une exploitation plus ou moins rationnelle et intensive. Les colonies doivent « se suffire à elles-mê-

mes » et « rapporter à la métropole ». On connaît ces formules absolues, sinon lapidaires, qui ont pesé lourdement sur la politique coloniale, si lourdement même qu'aujourd'hui encore les meilleurs esprits parviennent difficilement à s'en affranchir. Cependant, avec le temps, certains principes, sinon certaines vérités commencent à se dégager à la même heure où s'avère la complexité infinie des problèmes économiques, en général, et coloniaux en particulier. Avant même que la guerre de 1914 eût pris fin, puis dans les mois qui suivirent la signature de l'armistice, les colonies et les utilités qu'on en pouvait tirer devinrent à la mode. En un temps où tout ce que nous achetions au dehors était fortement grevé par un change défavorable, il apparut que le moment était venu d'éluder cette sujétion si coûteuse en nous efforçant de vivre sur notre domaine métropolitain démesurément élargi par un inépuisable réservoir de matières premières de toutes sortes. Ce fut l'époque où régna la formule: « Le salut de la France par ses colonies ». Mais, à cette même époque, une première difficulté surgit du fait du manque de bateaux pour transporter les richesses coloniales. Que d'hommes d'Etat, que de publicistes n'entendîmes-nous pas alors s'écrier : « Ah ! si nous avions des bateaux ! » Il semblait, à les ouïr, que si nous avions eu des bateaux en suffisante quantité, tous les problèmes eussent été immédiatement résolus, et, notamment, un des plus angoissants, celui de la vie chère. Des mois passèrent, et nous avons appris soudain que nous avions des bateaux. Aux termes mêmes de certaines statistiques officielles ou quasi-officielles récentes, nous avons découvert que notre tonnage était supérieur à celui d'avant-guerre. Puis, nous avons su que tel grand courrier de la Côte d'Afrique jaugeant plusieurs milliers de tonnes, parti de la métropole avec 4 ou 500 tonnes de fret, était revenu à son port de départ avec un fret encore plus minime, soit presque à vide. Qu'en conclure, sinon que le problème « mise en valeur des colonies et aide des colonies à la métropole » est beaucoup plus complexe qu'on ne l'avait d'abord imaginé, et ne saurait se ramener à la simple donnée transport ou tonnage. Avant même que la preuve en fût administrée, certains, il est vrai, s'en doutaient sachant qu'il ne s'agissait pas seulement de *produire* et de *transporter*, mais qu'il fallait aussi *bien répartir* la production, rémunérer équitablement les producteurs, s'assurer une main-d'œuvre con-

tinue, abondante et disciplinée; enfin, établir la liaison entre les producteurs coloniaux, d'une part, et les acheteurs et les consommateurs métropolitains, d'autre part. En somme, plus notre ancienneté coloniale, si je puis dire, s'affirme et plus nous découvrons tout ce que nous avons encore à apprendre et plus nous nous apercevons de notre infirmité à résoudre les plus élémentaires difficultés. Des siècles durant, nos colonies nous ont apparu comme de simples comptoirs d'exploitation et voici qu'aujourd'hui nous ne pouvons plus nous borner à acheter pour revendre : il faut encore dans notre intérêt même d'acheteurs nous préoccuper de la condition matérielle et morale des indigènes, de leurs aptitudes à perfectionner leurs qualités de travail et d'industrie. Carlyle, jadis, voulant railler les préoccupations exagérément humanitaires de certains de ses compatriotes, écrivait à propos des nègres de la Jamaïque :« Aux dernières nouvelles, j'apprends qu'ils engraissent !» A cette heure il nous faut aller plus loin. Il ne fait plus le moindre doute aux yeux des gens avertis que non seulement il convient que nos sujets s'engraissent matériellement, mais encore qu'ils acquièrent le minimum de culture intellectuelle et morale, sans quoi le mieux-être matériel ne constitue qu'un illusoire progrès. En un mot, pour les moins idéalistes, le problème de la mise en valeur économique des colonies ne se peut plus concevoir séparé de celui de la politique indigène. A la matière, il convient d'appliquer l'esprit qui la vivifie et la féconde et l'œuvre coloniale se synthtétise ainsi sous les espèces d'une vaste entreprise de *culture* au sens le plus large du terme.

Cette conception étant admise, un ouvrage comme celui que vient de composer avec un remarquable talent et une profonde érudition M. Maurice Delafosse, apparaît comme *une valeur* de premier ordre. Il nous renseigne, en effet, avec une impartialité toute scientifique et une parfaite connaissance des êtres sur la *qualité* morale et intellectuelle de nos sujets africains. Son témoignage, à cet égard, constitue une mise au point que je n'hésite pas à qualifier de définitive, et sa conclusion sur ce point vaut d'être citée tout entière :

On a dit, écrit M. Maurice Delafosse, que les Noirs seraient actuellement inférieurs sous le rapport du développement intellectuel à ce que sont les autres types de l'humanité. Il me paraît qu'on a, ce disant, confondu « ignorance » avec « intelligence ». Le plus grand génie du

monde, s'il n'était jamais allé à l'école et n'avait jamais vécu qu'au milieu des sauvages, aurait été sans doute dans la complète impossibilité de manifester sa haute intelligence naturelle, ce qui ne veut pas dire qu'il ne l'eût pas possédée effectivement..... Les Noirs de l'Afrique ont eu cette malchance funeste de ne pouvoir évoluer, comme l'ont fait les autres grandes races humaines, sans qu'ils y aient été, d'ailleurs, pour rien. Alors que, depuis de nombreux siècles, les descendants des Gaulois nos ancêtres se sont trouvés constamment en contact avec des populations plus évoluées ou autrement évoluées qu'eux-mêmes, mais d'une civilisation contemporaine de la leur, et ont pu, prenant aux unes, s'inspirant des autres, devenir les Français d'aujourd'hui, les malheureux nègres ont été, durant la même période, à peu près complètement isolés du reste de l'humanité. Si des Blancs de l'Afrique du Nord ont réussi, en dépit de la barrière saharienne, à s'approcher d'eux, ce n'a guère été que pour emmener en captivité des milliers et des milliers d'entre eux ou pour leur imposer à coups d'épée un dogme qu'on ne se donnait même pas la peine de leur expliquer. Si, plus tard, d'autres blancs les ont pénétrés davantage, en dépit de cet autre obstacle que constitue la barre maritime, ce fut d'abord pour leur arracher de nouveau des milliers d'esclaves, ensuite pour inonder d'alcools, de traite, et, en dernier lieu, pour jeter sans préparation une civilisation du XIXe siècle au milieu d'autres civilisations qui étaient demeurées contemporaines de Charlemagne ou même d'Attila.... Les Nègres africains offrent ce spectacle, sans doute unique au monde, de toute une race n'ayant jamais eu à compter que sur elle-même pour progresser et n'ayant rien reçu de l'extérieur ou en ayant reçu autant de ferments de régression que d'éléments de progrès, sinon plus. Aurions-nous fait mieux qu'eux si nous nous étions trouvés dans la même situation ? Lorsque des peuples placés dans de telles conditions ont pu, avec leurs seules ressources, organiser des Etats comme ceux de Ghana ou de Gao ; constituer et maintenir des centres d'études comme Tombouctou, par exemple ; produire des homme d'Etat comme le *Mansa* Gongo-Moussa, ou l'*askia* Mohammed, des conquérants même comme Ousman-dan Fodio et Ed-Hadj-Omar ; des savants et des lettrés qui ont réussi sans l'aide de dictionnaires ni d'une langue véhiculaire quelconque à posséder suffisamment l'arabe pour le comprendre à livre ouvert et l'écrire correctement, former des idiomes dont la souplesse, la richesse et la précision font l'étonnement de tous ceux qui les étudient, des idiomes qui pourraient, par le simple jeu normal de leurs lois morphologiques et sans interpolations étrangères, fournir l'instrument nécessaire à ceux qui les parlent si ceux-ci venaient à faire, en un jour, un bond en avant de quinze ou vingt siècles..... il faut bien admettre que ces peuples ne méritent pas d'être traités d'inférieurs au point de vue intellectuel...

Et M. Maurice Delafosse termine ainsi son étude :

L'isolement dans lequel des barrières naturelles ont enfermé bien longtemps leur habitat a fait des Nègres d'Afrique, par rapport aux Européens, gens favorisés, des arriérés ou, plus exactement, des attardés : ils ont perdu beaucoup de temps et ils ne sauraient le rattraper en un jour ni même en un siècle. Mais ils n'ont certainement pas dit leur dernier mot et leur histoire n'est pas finie...

Pratiquement au point de vue colonial, c'est-à-dire, dans le cadre de la mise en valeur matérielle et spirituelle, que déduire de ceci ? C'est qu'il serait hautement déraisonnable de vouloir imposer d'emblée et en bloc à nos sujets indigènes une assimilation qui heurte leur fidélité à leurs croyances et à leurs coutumes, alors qu'ils ne demandent qu'à évoluer progressivement dans le cadre traditionnel de leurs propres civilisations. Lorsque le ministre des Colonies, M. Albert Sarraut, se rendit à l'automne dernier en Afrique Occidentale Française, certaines délégations de chefs indigènes l'assurèrent que « leurs populations étaient catégoriquement opposées à des généralisations soudaines de la naturalisation française susceptibles de leur faire perdre leur statut social et personnel ».

A ces délégations, M. Albert Sarraut accorda par avance pleine satisfaction en leur déclarant :

Je ne crois plus à l'assimilation, pas plus que je ne crois aux heureux effets de la naturalisation collective. Nous ne devons pas fabriquer des contrefaçons hâtives de démocratie en créant en masse et d'un coup des citoyens pourvus de nos droits politiques. C'est dans leur propre milieu, dans le cadre de leurs institutions et de leurs coutumes sagement améliorées que les noirs doivent évoluer.

C'est là une formule qui, pour ne pas être nouvelle, n'en est pas moins fort heureuse. Par sa généralité, elle prévient toute grave objection. A mes yeux, elle a surtout le mérite de ne plus envisager la question de la mise en valeur spirituelle sous un angle uniquement politique. La vue purement politique, en effet, alors qu'il s'agit d'étreindre des millions d'âmes, constitue une perspective singulièrement limitée. Nous, Européens, nous sommes habitués à considérer que le bonheur de l'humanité est conditionné de façon absolue par le suffrage universel. Nous sommes comme l'ivrogne qui ne conçoit plus la possibilité de la vie qu'à travers les fumées du vin. Si nous voulons descen-

dre profondément dans l'âme noire et l'aider à franchir rapidement les nombreuses étapes qui la font encore si lointaine, il nous faudra chercher et trouver des suggestions plus efficaces. Un livre comme celui de M. Maurice Delafosse pose, à cet égard, un premier jalon. Lui-même, auteur aussi modeste qu'averti et prudent, le considère « comme une préface. » On ne saurait mieux conclure ni... commencer. Un des clichés dont abusent vraiment trop nos contemporains, c'est la vieillesse de l'humanité blanche et noire. En réalité, en dépit des civilisations millénaires, nous ne sommes encore qu'au seuil des temps. La légende des siècles n'est tout au plus qu'un prologue et cette vérité, si elle ne nous autorise pas à nous réjouir éperdument, ne nous autorise pas davantage à pleurer sur aujourd'hui non plus qu'à désespérer de demain.

CARL SIGER.

LES REVUES

Le Monde Nouveau : Gustave Kahn, inventeur du vers libre. — *La Revue des Deux Mondes* : la correspondance de Balzac avec sa Dilecta : Mme de Berny. — *Aventure* : d'une préface à cette revue, par M. Pierre Mac Orlan. — *La Nouvelle Revue* : d'une note de Gallieni sur le haut commandement. — *Clarté* : Anatole France et la paix où se meurt l'Europe. — Mémento.

M. Antoine Orliac publie dans **Le Monde Nouveau** un article très net de mise au point sur la « naissance du vers libre ». Cette question a été souvent débattue, en particulier dans le *Mercure de France*. Voici quelques points de détail formellement établis par M. Orliac :

Baudelaire, le premier, s'efforçant vers une réalisation plastique intermédiaire entre le vers et la prose, avait trouvé une forme musicale nouvelle dans un ou deux poèmes en prose s'écartant par leur rythmique des autres poèmes à tendances anecdotiques et à forme narrative qui rappelaient la manière d'Aloysius Bertrand. Nul doute que la formule baudelairienne n'ait à la fois influencé Rimbaud et Gustave Kahn.

Il nous a été permis, en effet, de voir dans des manuscrits de ce dernier, datant de 1879-1880, des recherches rythmiques au sein même de la prose, si franchement poussées, qu'exception faite pour la disposition typographique, le vers libre existe déjà virtuellement ainsi que des vers dégagés de toute technique traditionnelle.

Le poète avait préparé un volume de jeunesse dont son départ en Afrique ne permit pas la publication et dont il possède encore en partie les manuscrits.

Ayant ainsi dégagé de la prose le lyrisme interne du vers libre, Kahn éprouvait néanmoins à ce moment quelque timidité pour imposer une transcription nouvelle tendant à bouleverser brusquement les traditions de la poésie française. Aussi alternait-il des essais de cette nature avec des vers d'une métrique régulière tout en préparant par la parole son entourage à l'idée d'une forme nouvelle. *Paul Adam a d'ailleurs fait une allusion directe à ces conversations.*

A propos de ces essais, Charles Cros, fidèle à la tradition, disait à Kahn : « Il y aurait là si peu d'éléments à modifier pour obtenir de vrais vers! Fais de la musique avec la prose, mais ne tourmente pas le vers régulier.

« Tu as des marottes,tu vas être chef d'école et il n'est pas commode de faire de la poésie avec un drapeau à la main! »

Les amis de Gustave Kahn, plus anciens que Jules Laforgue et encore vivants, ont connu ces essais antérieurs à la rencontre de Kahn et de Laforgue.

Lorsqu'il partit en Afrique, Kahn avait déjà dégagé, — non définitive, il est vrai, — mais déjà précise, la formule rythmique du vers libre.

La Vogue, alors dirigée par Gustave Kahn et Félix Fénéon, publia en 1886 *Marine et Mouvement*, de Rimbaud, apportés à la revue par Verlaine. Ces pièces, imprimées selon « une disposition typographique qui leur donnait l'allure de pièces en vers », ne participent aucunement de la technique du vers libre.

Dans une conférence que j'ai eu l'honneur de faire sur Gustave Kahn et son œuvre, j'ai eu la fortune de pouvoir lire le poème ci-après, de Gustave Kahn, qui l'a écrit en 1879 :

LE SENTIER

Le long du bref sentier les ombres passent.
Dans les ombres s'éveillent des yeux jaloux.
Les ombres chuchotent au bord du bref sentier.

Le blanc filet du sentier tournoie et se squame d'ombre.
Le blanc filet du sentier porte des traces de pas lourds.
Les nues courent sur la lune au-dessus du sentier sombre.

Au bout du sentier un Christ étend les bras,
Un Christ décoloré et dont les membres se brisèrent
De par autans et neiges et tourmentes et violentes prières.

Au bout du sentier des débris de crucifiés tendent les bras.

M. Antoine Orliac continue ainsi et conclut :

De la même époque date également le poème qui va suivre. Gustave

Kahn n'avait pas jugé à propos de le publier ; peut-être pécha-t-il par excès de modestie, car ces vers contenaient l'indication d'une technique qui depuis fit des élèves. De nombreuses copies, à vrai dire, circulèrent dans les milieux littéraires.

PAYSAGE

Dans le grand lit des blés la faucille est tombée
Et le frémissement s'éteint de sa pesée
Légère parmi l'or miroitant des épis.

Devant le champ d'aurore et d'espoir et d'abri
Le moissonneur croisant les bras sur sa poitrine
Regarde fatigué la crête des collines
Là-bas, rose et pâlie.

Ainsi donc, la forme actuelle du vers libre fixée par Kahn n'est qu'un aboutissement des recherches pour la libération du rythme à la base desquels on retrouve le poème en prose de Baudelaire.

Tout en l'ignorant, Rimbaud et Kahn ont parallèlement pressenti la réforme. — Ce dernier seul a poussé à fond la tentative. Il a eu le mérite de la perfectionner et de l'imposer après avoir été le point de mire de toutes sortes d'attaques qu'il a été seul à supporter.

La bataille pour le vers libre est gagnée.

Les jeunes ont maintenant le droit de rechercher des formes d'art nouvelles ; mais ils ont aussi le devoir de rendre hommage à celui qui, brisant les portes de la tradition, a ouvert toutes les possibilités à la poésie d'aujourd'hui et de demain.

§

La Revue des Deux Mondes (1er décembre) publie, d'après le fonds Balzac des manuscrits de Chantilly, quelques-unes des lettres échangées par l'immense créateur de la *Comédie Humaine* et Mme de Berny, qui fut la Dilecta du génial écrivain.

Quel grand cœur inspira ce grand homme ! Au début d'un des brouillons de sa correspondance se trouve cette déclaration qui pourrait être mise en épigraphe à son œuvre entière : « *J'aime d'avance ceux qui souffrent* ». Je ne sais pas de profession plus généreuse que celle-là. Nos grands quotidiens hésiteraient tous à publier une correspondance inédite de Balzac, qui publient les lettres de Landru, les mémoires d'une des dames qu'il négligea d'escamoter, et bouleversent ainsi d'émotion les cœurs bourgeois féminins en mal de romanesque « vécu ». Le beau cri de Balzac date de 1822 environ. Il avait donc 23 ans et il l'adressait à celle qui lui inspirera ce magnifique poème : *Le lys dans la vallée !*

Quel triste gage pour l'avenir, que d'espérances renversées, surtout quand j'ai la présomption de croire qu'auprès de la plus jolie et de la plus fière des femmes j'en aurais assez fait pour être mille fois plus heureux.

Quel problème pour moi qu'une femme qui retrouve, dans le commencement de son automne, des jours aussi beaux que ceux de l'été, qu'une femme (1) d'esprit qui juge le monde tel qu'il est, se refuse à cueillir la pomme qui perdit nos premiers parents.

Mais peut-être je m'abuse ; il se peut que j'aie plus de tort que vous ; ayez moins de torts que je ne vous en donne, et que j'en aie plus de mon côté. Je conviens que la dernière chose à laquelle je ressemble, c'est à un amoureux, je n'en ai ni le ton, ni les manières, je n'ai ni grâces, ni hardiesse, rien d'agressif, en un mot je suis comme ces jeunes filles qui paraissent timides, douces, et qui cachent sous ce voile un feu qui, une fois qu'il aura franchi les cendres qui le recouvrent, dévorera le foyer et la maison, et tout !

Au surplus, jamais je ne peindrais mieux mon caractère qu'il n'a été dépeint par un grand homme. Relisez les *Confessions* et vous l'y trouvez tout au long. Je ne vous dis pas cela par amour-propre, mais parce que cela est la vérité pure, et que je ne suis pas le seul placé dans la catégorie de ce caractère-là.

Vous ferez ce que vous voudrez, tout ce que vous ferez sera bien. Mais, de grâce, ne m'en voulez pas de mes gaucheries, car si je voulais vous détailler ce que j'aurais dû faire, vous verriez que je n'ignore pas mes torts.

Et dans cette correspondance de jeune homme, on trouve encore cette définition digne des meilleures de tous les temps et de toutes les littératures : « *aimer, c'est faire croire en soi.* »

Mais la Dilecta, comment écrit-elle ? En 1832, son roman a duré 10 ans déjà. Elle est la raison. C'est Pallas qui conseille Balzac :

Oh ! tu devrais entendre d'ici les battements de mon cœur ! ami ! c'est jouer avec ta tête ! tu comptes sur les femmes pour qu'elles te servent d'appui en politique ! impossible, chéri, ce n'est pas là ce que tu veux. D'abord, Dieu merci ! le temps où elles étaient puissantes dans ces sortes de matières est bien loin de nous, et aujourd'hui, elles sont nulles en affaires aussi graves, ou, si elles sont influentes, c'est pour tout gâter. La révolution a coupé les lisières de l'homme, et il n'est pas organisé, de nos jours, de manière à les reprendre ; et puis, mon doux

(1) Membre de phrase biffé : « Convaincue que le plaisir et les amours sont les seules... » *Note des éditeurs.*

bien-aimé, je te le répète et te le rappelle, n'est-ce pas par la *Chambre* que tu *veux* arriver ? Oh ! par grâce ! au nom de tout ton avenir, prends-t'y avec toute l'adresse possible pour faire cesser cette correspondance (non pour moi, car je suis trop heureuse aujourd'hui par ton cœur, pour avoir des inquiétudes personnelles), mais pour toi, pour ta sûreté, il ne faut qu'un mot indiscret, et il y en aura mille, pour te compromettre. Et toi, innocent, seras confondu avec de coupables agitateurs, de monstrueux égoïstes, qui, dans le seul but d'obtenir plus de fortune ou plus de moyen pour dominer, immolent de sang-froid et sans regret des myriades d'êtres inoffensifs.

Voilà mon tourment d'aujourd'hui, mais il est bien vif, outre la douleur de craindre ton danger ; je frémis encore de te voir accolé avec un Chateaubriand. Je méprise souverainement cet homme et sa dernière lettre si spécieuse où sont exprimées des pensées si fausses, capables de le faire chasser du territoire ou incarcérer à tout jamais, si le gouvernement était conséquent, a encore ajouté à la profondeur de mon mépris. Ami, pour que je vive, j'ai peut-être plus besoin encore du profond respect dont mon âme veut t'entourer que de ton amour. — Tu dois juger, par cette phrase, de quelle manière je t'aime, si tu pouvais l'ignorer encore.

§

Aventure, qui doit paraître « le 10 du mois », est une revue d'avant-garde. Son adresse est : 6, rue de la Muette, à Paris. Le 1er numéro, daté de novembre, est présenté par un article de M. Pierre Mac Orlan dont on sait le style net, la verve originale, l'imagination fertile, le goût pour l'exotisme et les caractères singuliers.

Il dit là, d'une plume qui griffe le lecteur, des choses qu'il fallait exprimer :

On a cru découvrir, depuis la guerre, une renaissance du roman d'aventures. C'est peut-être possible et ceci s'expliquerait assez par l'inquiétude qui domine l'époque où nous cherchons à vivre. Il est également évident que nous sommes influencés par un grand foyer d'aventure : La Russie aux portes fermées.

Concevez ce désordre, — depuis le massacre du tzar et des jeunes filles, surtout — et pensez à la terreur française, quand nos portes étaient fermées et que les jeunes gens de l'Europe Centrale s'enthousiasmaient pour la merveilleuse originalité de notre nation.

L'aventure est à l'Est, maintenant que nous estimons que les filles d'O Tahiti fabriquent des étuis à cigarettes avec un matériel d'usines de guerre transformées. A l'Est, notre inquiétude se heurte à un mur plus infranchissable que la mer. Là, dans ce pays excitant, des jeunes filles

doivent prendre les attitudes inédites, et les soldats se parer d'attributs burlesques et scientifiques.

Je pense à Jarry et à la chanson du décervelage, un tout petit détail dans cette tragédie moscovite qui coûte la vie à quelques milliers d'hommes barbus et de vieilles femmes perdues dans des jupes accumulées et qui laissera dans l'imagination d'un romancier dévoué à l'aventure, la vision d'une grande-duchesse, lasse, piétinant dans la boue, près de la gare d'Ekaterinbourg, à la limite de l'imagination.

§

M. P. B. Gheusi donna, dans **la Nouvelle Revue** (1er décembre), le sens de la fameuse note de Gallieni sur le haut commandement, cette note que les membres du gouvernement n'ont pas eu le courage d'accepter, en 1916, au moment que la mauvaise santé du libérateur de Paris l'obligeait à rendre le portefeuille de la Guerre.

M. Gheusi a résumé la note de Gallieni en ces termes :

Des errements anciens ont amené le haut commandement à prendre, sous l'empire des circonstances les plus tragiques, des habitudes improvisées dont les effets subsistent encore. Au nom de la liberté d'action, indispensable, en effet, à l'exercice libre de la décision suprême et unique sur le front, le G. Q. G. montre une répugnance manifeste à se soumettre au contrôle central, même en matière d'administration. Il n'y a plus, en fait, pour le haut commandement, ni ministère de la Guerre, ni même Gouvernement : Chantilly commande, dirige et administre à son gré la vie matérielle de l'armée nationale, même quand elle domine et régit l'existence de tout le pays.

De là un pouvoir exorbitant, singulièrement contradictoire avec nos institutions démocratiques. Le loyalisme sûr d'un généralissime issu du peuple et fidèle à ses origines est au-dessus de tout soupçon de dictature ; mais ses pouvoirs excessifs gênent, même pour lui-même, le gouvernement constitutionnel du pays.

Le simple consommateur, le haut commandement se substituant, en matière de gestion aux armées, au ministère de la Guerre, est devenu, à l'occasion, son propre constructeur et pourvoyeur. De là, confusion fatale des pouvoirs, substitution au Gouvernement régulier d'une sorte de Gouvernement irresponsable et sans mandat, retards funestes et gaspillages inévités.

Il importe fort cependant, pense Gallieni, de tenir compte à la fois des besoins de nos troupes en opérations et de ménager les ressources vitales du pays, tant pour assurer sa subsistance que pour préparer la reprise ultérieure de la vie économique. Actuellement, la ligne de démarcation qui sépare la zone des armées de la zone de l'intérieur crée

deux France dans la France; et celle qui est au delà de la ligne ne tient pas assez compte de celle qui est en deçà... J'ai dit — et je répète, — que la Défense nationale n'est pas exclusivement fonction de nos armes ; la lutte se poursuit ailleurs que sur le front : elle met en œuvre toutes les forces vives du pays et n'en doit négliger aucune.

§

De notre maître Anatole France, dans la revue **Clarté**, du 19 novembre :

Il n'est pas impossible que le long embrasement qui a désolé l'Europe, il n'est pas impossible que la paix qui suivit la guerre et qui n'en fut que le prolongement, aient porté aux vieilles civilisations de l'Europe des coups plus cruels que ne croyaient notre ignorance et notre légèreté. On commence à soupçonner la profondeur du mal. L'Angleterre, cette grande marchande, au moment même où elle accroît démesurément ses établissements, souffre d'une défaillance de son commerce et d'une crise de chômage dont elle ne voit pas la fin ; l'Allemagne, acculée à la banqueroute, entraîne dans sa ruine la France accablée par 325 milliards de dettes. L'Italie souffre. La Russie meurt de faim ; l'Autriche est morte. Les Etats-Unis eux-mêmes voient avec surprise leurs affaires empirer. Et les nations, sur toute l'étendue du monde, sont tirées de leurs rêves ambitieux par un malaise inconnu. Cette grande et terrible leçon n'est pas encore comprise. Mais il viendra un temps où elle se fera entendre. Les mensonges des journaux et les fausses paroles des chefs du gouvernement n'étoufferont pas toujours cette voix terrible qui déjà crie dans toute l'étendue du monde : l'Europe, ; la guerre l'a tuée!

Les peuples comprendront enfin et, s'ils ne veulent pas périr, il faudra bien qu'ils s'unissent et que, quittant leur orgueil et leur avidité, ils se soumettent aux décisions d'un tribunal de paix.

Mémento. *Le Progrès Civique :* (19 novembre) : « L'or bolchevik en France. Krassine offre au Creusot les mines du Donetz », par MM. F. Delaisi et R. Chenevier — (26 novembre) : « Où en est la science nationale », par M. Ch. Gide. — « Quand nous volerons à 1.200 kilomètres à l'heure », par M. Louis Bréguet.

La Vie (1er décembre) : « M. Titulesco », par M. F. de Martonne. — « Sydney et l'esprit français », par M. José Mélila.

L'Amour de l'art (novembre) : « Le Forum méconnu », par M. E. Epardand. — « Le Breughel de Vienne », par M. F. Crucy. — « Jean Marchand », par M. Claude Roger-Marx. — « La section du livre au Salon d'Automne », par M. René Blum. — « Le VIIe art et son esthétique », par M. R. Canudo.

La Revue de la Semaine (19 novembre) : « L'art », par M. R. de la

Sizeranne. — (25 novembre) : « Le commerce et l'industrie », par M. Pascalis. — Un poème de M. A. Droin.

La Revue Mondiale (19 novembre) : M. F. Divoire : « Les tendances nouvelles de la poésie. — « Onze ans avec Réjane », par M. C. A. Traversi.

La Correspondance (25 novembre) : « L'abbé Deguerry », par Mgr Lacroix.

Le Nouveau Mercure (15 novembre) : « Le Bolchevisme », par M. Saint-Maurice. — « Le souvenir de Maurice Maindron », par M. Jean Héritier.

La Revue hebdomadaire (26 novembre) : M. Ed. Pilon : « Le journal intime ».

La Revue Universelle (1er décembre) : M. Marcel Boulenger : « De la Conversation ». — « La route du Mazandéran » par M. Claude Anet. — « L'avion de demain », par M. L. Fabre.

La Revue de France (1er décembre) : M. Marcel Prévost : « La crise de la pudeur. » — « Le voyage de Dante à Paris » par M. G. Mauguin.

Les Ecrits Nouveaux (novembre) : Mme Colette : « Ma Mère et les Bêtes ». — « Etat-Civil », par M. P. Durieu, La Rochelle.

La Revue de l'Epoque (décembre) : Réponses à une enquête : « Du plagiat considéré comme un des beaux-arts ». — « Les Génies », pages inédites de Verhaeren.

Les Marges (15 décembre) : Un conte de Noël, de M. E. Tisserand. — « Almanachs », par M. de Bersaucourt.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

ART

Exposition Angel Zarraga, galerie Bernheim jeune. — Exposition Picart le Doux, galerie Druet. — Exposition Jean Marchand, galerie Barbazanges. — Exposition Hans Ekegardh, galerie Druet. — Exposition Ghy Lem, galerie Druet. — Exposition Maurice Denis, galerie Druet. — Exposition Vlaminck, galerie Bernheim jeune. — Exposition Jean Lefort, galerie Georges Petit. — Exposition d'Art contemporain (premier groupe), galerie Marcel Bernheim. — Exposition d'œuvres de Jongkind, galerie Georges Petit.

Ce haut degré de maîtrise qu'affirment les vingt tableaux récents d'**Angel Zarraga**, fallait-il, pour y atteindre, plusieurs années de ce que l'artiste lui-même appelle la discipline cubiste ! Zarraga, excellent harmoniste, doué d'un dessin souple et sûr, ne serait-il point arrivé à découvrir son style personnel par des voies toutes différentes ? Le cubisme de Zarraga est d'ailleurs si particulier qu'on ne saurait le rattacher étroitement aux diverses méthodes de déformation, groupées sous le nom de cubisme. Son pittoresque et son caractérisme ont toujours respecté la plausibilité des êtres et des objets. Si son cloisonné exagère parfois, pour le mettre en

valeur, un contour ou une couleur essentielle, la lisibilité ne disparaît point. Dans son *Travesti à la mandoline* on délimite immédiatement sous l'aspect diapré, la ligne du personnage. *L'homme à l'accordéon*, tout enveloppé d'une irradiation ornementale, ne cesse point d'avoir forme et le paradoxe de la mise en page est spirituel. Parfois Zarraga a modelé les lignes exactes de ses personnages sur des fonds géométriques aux arêtes accentuées. Il y tient compte de la féerie lumineuse. Il a toujours aimé les colorations riches et profondes, et dans ses tableaux récents la recherche de lignes majestueuses et sobres évoquent des souvenirs plus anciens que le cubisme ou l'impressionisme. Si l'on cherche dans le passé, devant des évocations féminines de Zarraga, un nom de peintre qui ait tenté, dans la formule de son temps, un effort analogue, on pense à Chassériau pour ce mélange d'ardente sensualité et de sérénité.

Mais le langage pictural n'est plus le même, ni les métaphores qu'il fournit et qui entrent pour une part dans l'esthétique des novateurs. En réaction contre des symphonies colorées qui, se plaisant à la vie totale de la lumière, ont pu négliger parfois d'assurer dans leur spectacle les densités diverses des éléments à traiter, se manifeste ici un vif souci de construction. Bienvenus des artistes tels que Zarraga, à qui leur talent permet de ne point négliger une des faces du problème et d'assurer en même temps l'harmonie colorée ! Un des tableaux de Zarraga affirme l'importance particulière qu'il donne à l'exactitude des proportions, le pas qu'il concède à la ligne et au relief sur l'éclat coloré. Il s'est représenté tenant à la main un compas. C'est une nouveauté ; l'accessoire change. Un portrait de peintre, s'il devait comporter les instruments de l'artiste, nous montrait toujours la palette et le pinceau. L'art de Zarraga est trop réfléchi, pour que cela n'ait point valeur de manifeste. La peinture est surtout art des proportions, dit Zarraga.

Il y aura toujours, en art plastique ou sonore, deux façons de présenter l'idée ou la vision. Les uns la voudront donner avec son cortège de corollaires. Ils tenteront par la présentation à en produire la genèse. Peintres, ils désireront que l'image de la vie envahisse les yeux de l'assaut de toutes les complications lumineuses et à en faire saisir l'intimité par la variété.

D'autres cherchent à isoler leur thème, à le cerner, à le présenter

dans la stature de son apparence avec le plus de carrure possible au détriment, s'il le faut, de l'ambiance, dépouillé de la curiosité de sa mise en rapports avec tout ce qui l'enchaîne, mais rapproché, isolé, mieux mis sous les yeux du spectateur. L'intérêt fondamental d'une idée, d'une image naît-il de l'idée elle-même ou de sa place dans l'afflux de la vie? Classiques et romantiques diffèrent d'avis, et il y aura toujours sous ces deux épithètes des talents antagonistes.

Question d'esthétique, de volonté, question aussi de tempérament. Parfois les deux tendances se combattent ou connaissent chez le même homme de brèves alliances : chez Chassériau, chez Zarraga. Le compas chez ce dernier n'est qu'emblématoire. Il n'en a pas besoin. L'équilibre de volumes qu'il excelle à calculer c'est dans sa vision qu'il se détermine et c'est par la sensibilité qu'il les connaît. Ce qui ne l'empêche point d'être aussi méthodique qu'il est méditatif. Il sait que le métier, même prestigieux, n'est qu'un tremplin et que la peinture est un mode d'expression du langage émotionnel, qu'il faut d'ailleurs savoir parler avec certitude. S'il aime à montrer ses points de départ, c'est pour signifier que son art est évolutif.

Les natures-mortes de Zarraga s'imposent par la vigueur du modèle et la magnificence des colorations. De belles études féminines se dégagent en lignes très pures sur de beaux horizons rythmiques de fleuve et de collines. Il crée, autour des évocations humaines, par des lignes calmes, une sorte de silence solennel. C'est un remarquable paysagiste. Voici un coin de Bretagne, charmant pour la sérénité de ses horizons et de ses arborescences et par le passage d'un ruisselet tout saturé des teintes essentielles de l'ambiance et dont la marche lente tient tous les reflets de ce qui flotte en sa vie indolente. Rien ne chatoie dans cet art, mais tout y est de couleur vive et pleine. Il n'y a point d'esquisses heureuses, mais des tableaux pleinement réalisés et qui sont, avec précision, ce que le peintre a voulu qu'ils soient.

§

Picart le Doux a rapporté de Provence toute l'image d'un printemps en fleurs. Il a peint avec simplicité, autour de sa maison, les routes qui montent en blancs lacets vers la montagne sombre, les prés où s'élèvent les belles silhouettes des arbres et leurs branches étoilées de fraîcheurs roses et blanches, les petits villages

juchés sur les crêtes au ras des collines plus hautes. Il a transcrit la douceur des terrasses, le calme des petites places aux ombres tranchées sur l'éclat blanc du sol. Tout cela vit en une jolie sérénité, dans toute la lumière de ses couleurs nuancées, avec des fragilités de fleurs sur les fonds solides. La vie des arbres, expressive et vraie, donne le ton de force à ces visions diaprées. On sent la joie de peindre sans souci de théories restrictives et tout ce qu'il faut dire est énoncé. Les fortes qualités de modelé et le sens de la structure humaine s'accusent dans de belles études de filles des bas quartiers de Marseille. Encore ici, nulle surcharge, une recherche de vérité dans la pose, dans la traduction de l'allure. La vigueur et l'élégance des lignes découlent de l'observation la plus ingénieuse Des paysages animés de figures s'éploient en belles lignes véridiques, choisies et non ployées au souci décoratif, d'une émouvante sincérité et d'une ordonnance captivante. Les portraits de Picart le Doux se placent parmi ses meilleures pages par l'intelligence du geste et la vie profonde du regard. Cette exposition marque dans la carrière de Picart le Doux; elle le montre armé des moyens les plus sûrs à traduire ses belles qualités d'émotion et de spontanéité.

§

Jean Marchand innove dans le paysage urbain non par des détails de technique, mais par l'intelligence profonde d'une nuance, particulière de la tristesse de la ville. Il interprète ce tragique difficile à formuler du terrain vague, auprès des hautes bâtisses neuves, et des vastes parois de briques sans fenêtres. Il fait planer sur ces coins de la grande ville des atmosphères lourdes. Il évoque le marasme, l'âpreté, l'avarice, l'égoïsme, la solitude du désert de pierres, le poids de la vie sans altruisme, qui dévide son morne écheveau d'ennui dans les cases étroites de ces casernes, près de rues où cheminent les détresses râpées, sous les pesanteurs mornes d'un présent sans avenir. Parallèlement à ces visions moroses, l'artiste sait s'évader dans les couleurs riantes et traduire avec les ressources d'une palette variée des horizons clairs, des villages riants, placer sous de la fraîcheur ombreuse d'un bouquet d'arbres, près d'une source, les sérénités de belles formes féminines, des travailleuses goûtant pleinement un instant de repos. Jean Marchand peint la femme avec une émotion profonde. Il en interprète comme respectueusement les gestes tendres.

Ce sont plutôt des infléchissements que des gestes, les mouvements sobres de ses *maternités*. On trouve ici une variante de cette *maternité* qui obtint au Salon d'Automne un si vif succès. Cette variante est plus riche de ton, plus claire et aussi émouvante.

§

Hans Ekegardh est un peintre d'un talent précis et volontaire. Il faisait preuve, dès ses débuts, d'une extraordinaire richesse de palette et de la vision la plus détaillée et la plus juste. Il existe de lui des ports de Provence qui sont des étincellements harmonieux, des visions de fontaines dans des parcs d'été, d'une belle suavité de modulation et de délicates analyses de ciels gris. Musicien, il semblait transporter dans la peinture des qualité éminentes d'orchestration. Dans sa nouvelle manière il fait preuve des mêmes qualités, mais avec une volonté de sobriété, un jeu de finesse des tons dans l'unité tout à fait remarquable. Des harmonies bleues, blondes, gris doux envahissent des chambres au décor simple. L'éclairage intérieur où la lumière du dehors s'y joue en touches légères et précises corroborant l'accent d'intimité. Un nu solidement construit s'affirme vigoureusement. Des portraits sont charmants d'expression et d'allure.

§

Madame **Ghy Lem** note avec une jolie subtilité le mouvement autour du casino, la petite vie de fête de la ville d'eaux. Elle y apporte une vision spirituelle, elle en donne l'aspect de joli tumulte, quoique sa recherche soit moins poussée vers le caractère des silhouettes que vers une jolie et claire impression d'ensemble. Des paysages sont traités vivement, en belle lumière. La conception est jolie, très alerte. L'exécution ne la trahit pas.

§

L'exposition **Maurice Denis** alterne de beaux paysages d'Algérie, de Tunisie, de Sicile et de Bretagne avec ces images religieuses de ton ému, de joli décor, de personnages aux beaux visages tendres que Maurice Denis excelle à créer. Parfois les figures que forme ce peintre très érudit évoquent un souvenir de Musée et c'est un joli contraste avec sa très moderne et très chatoyante interprétation du paysage. Les *Pèlerins d'Emmaüs*, comme le petit *Jardin français* à Perros sont des page infiniment distinguées.

§

Chez Bernheim-jeune, exposition nombreuse de **Vlaminck**, avec des paysages plus assurés sans cesser d'être fougueux, des corbeilles de fleurs d'une vie éclatante, un portrait de l'artiste par lui-même d'une jolie truculence. L'ensemble marque, chez l'artiste, non point une évolution, mais une plénitude plus grande, une possession plus complète des moyens qu'il s'est créés pour exprimer sa vision si personnelle et donner au paysage son mouvement et son individualité.

§

M. Jean Lefort parcourt l'Alsace à la recherche de motifs pittoresques qu'il fixe alertement. Son champ d'observation est vaste et varié. L'architecture alsacienne offre assez de particularité, la vie régionale est assez intense et a laissé assez de traces monumentales pour fournir une œuvre nombreuse et variée à qui l'étudie avec amour. Il n'est point en Alsace que les vieux édifices publics qui soient curieux et attachants. Une vieille maison avec son pignon, ses boisages noircis, auprès d'un clair ruisseau encaissé, en fin du village, s'épanouissant un horizon de prés et de peupliers, est aussi fine, aussi amusante au regard que la vieille église romane ou gothique, que le vieil hôtel de ville au ton de pourpre avec son clocheton et ses nids de vieilles cigognes. Ces beaux décors, Jean Lefort sait les imprégner de la large bonhomie alsacienne et les animer de silhouettes vives, soit au marché de Saverne ou dans les rues de Molsheim ou de Mutzig. Il rend bien l'aimable tranquillité de Rosheim, le joli décor de sa porte célèbre et de son puits. Des notations de vieux quartier de Strasbourg, une évocation très colorée de Kaysersberg comptent parmi les meilleures pages de cette exposition, parmi les plus délicatement émouvantes des stations de ce joli voyage en Alsace auquel nous a conviés Jean Lefort.

§

Galerie Marcel Bernheim, exposition d'**art contemporain** de la plus belle tenue, l'aspect d'une salle du Salon d'Automne composée d'œuvres supérieures. Friesz avec un magnifique tableau de fleurs et de fruits et une Pastorale italienne de belle et sobre harmonie, Asselin avec un portrait de femme d'une grande finesse et d'un parfait modèle, Anna Bass avec de petites fresques où s'inscrivent d'adorables effigies féminines et des sta-

tuettes du plus gracieux mouvement, Girieud, avec de beaux paysages du midi, Céria avec un nu très bien construit, de vibrants étincellements de soleil d'Afrique de Mainssieux, une très belle page décorative de Zingg, *La Danse*, d'une allure très neuve avec des somptuosités bien ordonnées de couleurs, et de bonnes toiles des Sabbagh. André Fraye, Warocquier, Marcel Gaillard et Henry Portal, ces deux derniers des jeunes qui donnent des gages certains d'avenir.

§

Galerie Georges Petit nous avons eu la bonne fortune de voir réunies quatre-vingt-trois toiles de **Jongkind** d'époques diverses, de toute la gamme de ces sujets, patineurs sur les prairies glacées auprès des petites digues, moulins entrevus dans le crépuscule rougeoyant ou sous la nuit claire et rigide, confins de Paris frileux et éclatants, paysage du Dauphiné de la fin de sa carrière, et des ports de Marseille diaprés et des bateaux et des galiotes près d'Honfleur, cet Honfleur dont la vision du port (au musée d'Amiens) est un des plus incontestables chefs-d'œuvre de Jongkind. L'exposition aide à comprendre que Jongkind fut de très bonne heure maître de tous ses moyens d'art. Parfois un tableau moins égal à son sujet et de facture plus lourde et qui semblait des débuts est postérieur à tel autre où Jongkind est égal à ses plus belles œuvres, où Jongkind sert de toute sa science la merveilleuse acuité de sa vision et rend tout le ténu des choses et leur enveloppe. Il n'y a pas chez Jongkind d'évolution esthétique, de progrès. Il débute en maître. Il n'y a pas de variations de technique. Il n'y a que des jours merveilleux et mêlés, rarement, de jours moins heureux.

GUSTAVE KAHN.

CINÉMATOGRAPHIE

Sur un film allemand : *Le Cabinet du Docteur Caligari*. — Le Cinéma au Salon d'Automne. — Un livre de Jean Epstein.

C'est au cours d'une matinée organisée par la revue *Cinéa* que **Le Cabinet du docteur Caligari**, film allemand « expressionniste », nous a été présenté. Disons que c'est un événement. Non point que nous devions, cette fois comme tant d'autres, juger ce film en lui-même, mais plutôt en raison des possibilités nouvelles qu'il suggère ; de la force avec laquelle il nous

invite à explorer un domaine d'expression artistique où tout est encore, ou presque, à découvrir.

Je laisserai de côté les péripéties diverses du drame, d'ailleurs habilement développé, pour n'en retenir que la donnée essentielle : un fou raconte... Cela permet au metteur en scène de nous montrer le monde extérieur à travers une imagination en perpétuel déséquilibre. Ingénieux prétexte à la plus extraordinaire fantaisie cubiste, à la première, et bien à sa place, que nous ayons vue pleinement réalisée à l'écran.

Ce film appelle donc certaines remarques.

Il s'agit d'abord de savoir si le cubisme intervient ici comme moyen d'expression en raison seulement du point de départ choisi : la nature et la vie vue à travers le cerveau d'un fou ; ou bien si le cubisme est un parti pris d'expression pour le metteur en scène et si celui-ci est résolu à l'employer quel que soit le sujet du scénario. Dans le premier cas, le principe trouve dans une œuvre telle que *le Cabinet du Docteur Caligari* sa plus parfaite application, dans le second il ne représente qu'une faute, une erreur dont les conséquenses ne sauraient que rapidement démontrer la grossièreté.

Le Cabinet du Docteur Caligari prend donc, par instants, la valeur d'une véritable démonstration.

Aussi a-t-on pu remarquer que chaque fois que la lumière était répartie de telle sorte, sur les divers plans du décor, qu'elle devenait vraiment créatrice de magie, c'est-à-dire qu'elle nous faisait oublier le décor lui-même, ses plans de toiles et ses constructions fragiles, l'impression était parfaite, l'évocation absolue. Des scènes comme l'enlèvement de la jeune fille dans le grand mystère des gris de sa chambre, le logis de l'étudiant ou le petit chemin au flanc de la colline, ou bien encore l'escalier vertigineux qui conduit au bureau de police, hallucinant tragique, d'où l'on semble ne pouvoir jamais revenir, sont absolument remarquables. Et elles contiennent des points de départ nombreux pour des réalisations nouvelles et originales. Elles sont riches de photogénie. Mais, dès que, sur une toile nous apparaissent une petite ville peinte ou un arbre, nous nous dérobons à l'émotion, l'erreur surgit brutale et profonde. Ce n'est plus du cinéma : c'est de la peinture.

De même lorsque la réalisation des images est telle que nous

avons l'impression d'errer avec les acteurs du film parmi des fermes et des portants, des cartons et des toiles, comme sur le plateau d'une scène, nous ressentons une gêne, nous sommes arrachés à l'action, l'appareil n'a fait ici qu'enregistrer un spectacle, et un pauvre spectacle. Ce n'est plus du cinéma encore, mais du pauvre Théâtre — avec la fantaisie des couleurs en moins...

Son inégalité, ses fautes mêmes, en nous éclairant sur la valeur de principes nécessaires, en nous aidant à découvrir par l'expérience les lois que nous cherchons, font la valeur du *Cabinet du docteur Caligari* tout aussi bien que ses beautés. Et dans ces images parfaitement animées nous trouvons parfois un souci de la composition qui nous révèle un sentiment exact des nécessités artistiques de l'écran. La « mise en page », si l'on peut dire, en est réalisée avec science, et les valeurs — en blanc et noir — y jouent parfois avec une remarquable harmonie, si bien que nous trouvons, là encore, une confirmation de cette théorie que je défends, à savoir qu'il est faux de croire qu'on doive emprunter à la nature seule les éléments de tous les décors où doit se dérouler l'action ou bien sur le fond desquels le thème dramatique doit développer ses variations. Les groupes électrogènes de Mercanton, malgré certaines réussites, n'ont rien prouvé, sinon que l'exact ne donnait pas toujours l'impression du vrai et que, au cinéma comme ailleurs, dès l'instant qu'on veut s'élever jusqu'à l'expression artistique, il convient avant tout de suggérer. L'appareil de prise de vues ne doit être qu'un instrument, celui qui enregistre *les créations* du metteur en scène, ses interprétations de la nature et de la vie, en y ajoutant le mouvement, sinon il ne devient plus qu'un banal appareil photographique. Et, il faut le répéter sans cesse, le cinéma n'est pas de la *photographie animée* — si, dans les documentaires, et c'est bien, — mais de *la peinture animée*, ce qui est mieux. *Le cabinet du docteur Caligari* nous est une nouvelle preuve de la puissance de ce moyen d'expression nouveau, en nous faisant aborder le domaine de l'irréel, du fantastique, de la fantaisie pure.

Cela ne veut pas dire que tout se passera dans le studio, et qu'on ne devra jamais faire participer le pittoresque d'un paysage à l'action, les Suédois, avec des œuvres comme le *Trésor d'arne* et les *Proscrits*, en sont une admirable preuve, — mais ceci de-

meurera l'exception. La lumière permet de créer des paysages tels qu'on ne saurait en découvrir sur la terre de plus parfaits et s'adaptant mieux au thème visuel surgi de l'imagination de l'artiste, du créateur.

Le cabinet du docteur Caligari, œuvre très imparfaite, empreinte parfois de mauvais goût, où l'équilibre de la folie, si je puis dire, n'est pas toujours bien fixé, assez banalement jouée par des acteurs encore trop attachés au théâtre, est merveilleusement riche et nous nourrit de plus d'amour pour l'écran que ne sauraient le faire tous les films sensationnels de nos gâcheurs de pellicule. Ses images nous sont une hantise. Elles nous forcent à la méditation et justifient notre foi. *Le cabinet du docteur Caligari* marque une date importante dans l'évolution du cinéma, surtout dans son acheminement vers l'art.

§

Il l'atteindra bientôt, pour peu qu'on l'y aide avec indépendance. Ne l'a-t-il pas atteint déjà, même dans quelques pages de chez nous, comme certaines d'*El Dorado*, de *la Roue*, le début de *L'Ombre déchirée*, pour ne citer que les plus récentes œuvres ? Les artistes l'ont bien compris qui viennent d'accueillir **le cinéma au Salon d'Automne.**

Au cours des séances organisées par Canudo, président du Club des Amis du septième art, ont été présentés des fragments de films choisis parmi la production française et étrangère. L'idée est extrêmement intéressante. Peut-être me sera-t-il permis de regretter que dans une telle sélection n'aient pas été comprises certaines œuvres, sinon parfaites, du moins plus vivement caractéristiques que telles autres qui ont eu les honneurs de la projection. Mais ce qui importe, avant tout, c'est le fait que le cinéma ait reçu droit de cité dans un Salon aussi représentatif que le *Salon d'Automne*. Ainsi, aura-t-il plus de raisons de s'élever à sa dignité d'art, grâce aux efforts de ses bons ouvriers et de tous ceux qui croient en sa magnifique destinée et, parmi l'indifférence ou les ricanements, s'émeuvent chaque jour de ses tâtonnements, de ses recherches, de ses erreurs mêmes. Il ne sait peut-être pas encore très bien où il va, et c'est bien là l'essentiel. Il ne tient qu'aux poètes, aux artistes, à tous les intellectuels, de l'aider à déchirer ses ténèbres.

Je viens justement de lire avec beaucoup de plaisir un petit

livre où M. Jean Epstein (1) applique son esprit chercheur et son intelligence vive des choses de l'écran à scruter les profondes possibilités de cet art d'expression pure, et en signale, à l'occasion, les beautés déjà perçues. Je n'insisterai pas sur la présentation de son ouvrage dont la fantaisie plaisante nous eût paru beaucoup plus originale, si certaine école littéraire (?) ne nous avait déjà quelque peu fatigués de ses parti pris faciles ; j'en retiendrai seulement l'essence de certains chapitres fort justes ou discutables, mais qui révèlent à ceux qui les ignorent encore les différents aspects du vrai visage si mystérieux du cinéma.

Une des plus curieuses pages est certainement celle où Jean Epstein développe cette idée que le cinéma est avant tout mystique :

Il attache une valeur tout importante à ce qui représente extérieurement les actes de l'intelligence. Il est mauvais peintre, mauvais sculpteur, mauvais romancier. Il se pourrait qu'il ne soit pas un art, mais autre chose, mais mieux. Ceci le distingue qu'à travers les corps il enregistre la pensée. Il l'amplifie et même parfois la crée où elle n'était pas. Un visage n'est jamais photogénique, mais son émotion quelquefois...

Le ciné nomme, mais visuellement, les choses, et, spectateur, je ne doute pas une seconde qu'elles existent. Tout ce drame et tant d'amour ne sont que lumière et ombre. Un carré de drap blanc, seule matière, suffit a répercuter si violemment toute la substance photogénique. Je vois ce qui n'est pas, et je le vois, cet irréel, spécifiquement. Des acteurs, qui croyaient vivre, se manifestent ici plus que morts, moins que nuls, négatifs, et d'autres, ou des objets inertes, soudain sentent, méditent, se transforment, menacent et vivent une vie d'insecte accélérée, vingt métamorphoses à la fois. D'où sortant, la foule qui s'y est instruite autrement que vous, fauteur de films antialcooliques, ne croyez, comme le souvenir d'une lettre nouvelle, d'une réalité seconde, muette, lumineuse, rapide. Bien mieux qu'une idée, c'est un sentiment que le ciné apporte au monde.

Et Jean Epstein de conclure spirituellement :

Pendant les films, le vieux monsieur répète à sa femme : Que c'est bête, cette histoire, ma bonne amie. Eh oui, vieux monsieur, toutes les histoires sont bêtes à l'écran. Croyez-moi, c'est-ce qui est admirable. Il reste le sentiment. Mais les sentiments ne vous intéressent plus.

N'en déplaise à Jean Epstein, je crois que le développement

(1) *Cinéma*, La Sirène.

d'un sentiment ou de sentiments divers peut avoir pour le spectateur le même intérêt qu'une « histoire ». Seulement il est indispensable qu'il sache « regarder un film » .— S'il cherche encore le *sujet*, c'est que son initiation n'est pas faite. Il se libérera de ce besoin au fur et à mesure qu'il comprendra mieux le mode expressif des images, qu'il jouira de leur beauté propre et de leur richesse animée. Cette peinture de Chardin ou de Cézanne ne me retient pas par son sujet : deux pommes sur une nappe. Sujet ? plutôt prétexte. Il y a autre chose. A l'écran aussi il y a autre chose que la poursuite de la jeune fille et le duel des deux rivaux. Regardez bien, surtout habituez-vous à regarder, et vous trouverez. Evidemment vous trouverez, si le metteur en scène s'est déjà lui-même appliqué à y mettre ce que vous cherchez. J'avoue que cela reste assez rare, mais le hasard vous procurera encore assez de joies pour vous dédommager, surtout si vous voulez vous donner la peine d'un peu réfléchir, d'abord, — ou ensuite.

LÉON MOUSSINAC.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Les Ancêtres de Gustave Flaubert : tous Champenois, et tous vétérinaires. — A Rouen, durant la cérémonie organisée à la gloire de Flaubert, à Paris, le 12 décembre, à l'inauguration du monument du Luxembourg, on a célébré en celui-ci un grand Normand, et on l'a représenté comme le descendant d'une dynastie de notables médecins. Dans les journaux de Paris et d'ailleurs, avant et après la solennité, les deux mêmes formules ont été ressassées.

Or, les ascendants paternels de Flaubert étaient tous des Champenois, et tous des vétérinaires.

Tout le monde sait que le père du romancier fut, à Rouen, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu durant trente-quatre ans, et qu'il est mort en 1846 alors qu'il dirigeait, dans cette ville, l'Ecole de Médecine. Voici ce que l'on connaît moins : il avait pour prénoms Achille et Cléophas, simplement ; il était né dans l'Aube, à Maizières-la-Grande-Paroisse, le 14 novembre 1784, et il n'existe pas un autre médecin parmi les nombreux ascendants et collatéraux de Gustave Flaubert, — du côté paternel s'entend.

Achille-Cléophas était le troisième et dernier enfant de Nicolas

Flaubert et de Marie-Appoline Millon. Celle-ci, originaire de Maizières, était la sœur d'une Catherine-Véronique-Maurice, qui épousa Jean-Dominique Napias et eut pour petit-fils le Dr Henri Napias, mort directeur de l'Assistance Publique en 1907.

Nicolas Flaubert, né à Saint-Just (Marne) le 15 août 1754, était entré à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort le 2 novembre 1775, avait obtenu son diplôme en 1780, s'était installé à Bagneux (Marne), puis (1784) à Nogent-sur-Seine. Là il eut des ennuis. Royaliste militant, il fut emprisonné par les soins du Comité local de Salut Public, emmené à Troyes, transféré à Paris, traduit devant le Tribunal Révolutionnaire, qui, le 27 février 1794, le condamna à la déportation. Sauvé par Thermidor, il revint à Nogent-sur-Seine, où il mourut le 7 mai 1814.

Il avait pour frères deux vétérinaires, Jean-Baptiste et Antoine. Celui-ci, né à Bagneux le 15 mars 1759, admis à Alfort le 14 juillet 1777, diplômé le 1er mars 1781, exerça sa profession, d'abord à Arcis-sur-Aube, ensuite (1785) à Sens, où il mourut le 10 janvier 1806.

Quant à Jean-Baptiste, né à Saint-Just le 17 février 1750, entré à Alfort le 14 mars 1774 pour en sortir diplômé le 31 mars 1776, il vécut de son « art », — on disait alors : un « artiste vétérinaire », — à Bagneux, puis (1780) à Nogent-sur-Seine, enfin de nouveau à Bagneux (1784), où il trépassa le 28 septembre 1832. Sa femme, Hélène Marchand, avait protesté contre la Révolution avec une ardeur comparable à celle qui avait failli coûter la tête au Nicolas ci-dessus nommé. Elle menait propagande par toute la région, prêchant sur les places, parcourant les rues en hurlant des cantiques. On l'appelait « la mère Théos ». Une fois, en 1793, à Sézanne, elle se fit incarcérer, et son mari eut bien de la peine à lui éviter le martyre.

Jean-Baptiste et la mère Théos eurent cinq enfants, dont un naquit cinq mois après leur mariage, alors qu'un autre avait devancé de vingt-cinq mois cette cérémonie. Le dernier des cinq, Hilaire-Jean-Baptiste, vit le jour à Nogent-sur-Seine le 8 juin 1783, étudia à Alfort du 16 avril 1808 à octobre 1811, fit la campagne de Russie comme vétérinaire du 2e Cuirassiers. On le retrouve à Arcis-sur-Aube en 1815, à Aubigny (Marne) en 1816, à Bagneux en 1817. Il est vétérinaire au 2e Dragons en 1820, et le revoici vétérinaire civil à Arcis en 1824. Son second enfant,

Jean-Baptiste-Constant-Trobert, — oui, Trobert ; ce prénom devait être une trouvaille de la mère Théos, — né à Bagneux le 28 décembre 1819, élève d'Alfort 16 octobre 1839, — 31 août 1843, vétérinaire au 13e d'Artillerie (17 décembre 1845) puis au 12e Chasseurs (11 mars 1847), vécut surtout en Algérie.

Enfin, le père de Nicolas Flaubert, — par conséquent le bisaïeul du romancier, — s'appelait Constant-Jean-Baptiste, était né à Bagneux le 14 octobre 1722, avait épousé, premièrement Hélène Marcilly, secondement Marguerite Laurant. Ses quatre enfants, — dont les trois vétérinaires Jean-Baptiste, Nicolas, et Antoine, — avaient pour mère Hélène Marcilly. Il n'était pas vétérinaire, lui. Mais il était « maréchal-expert », ce qui, à cette époque, revenait au même. Et tel était aussi l'état de son frère Michel (né à Bagneux en 1711, mort le 3 février 1759) et de leur père Michel (né à Bagneux également, et époux de Louise Millot).

En fait de médecins et de Normands, il y a là, semble-t-il, un médecin, cinq vétérinaires, trois maréchaux ferrants, — et tous sont des Champenois. Rectification inspirée par l'unique souci de la vérité... historique, le signataire n'ayant qualité pour plaider, ni pour la corporation des vétérinaires contre celle des médecins, ni pour la race champenoise contre la normande, — pas plus, d'ailleurs, qu'en sens inverse.

A. CHABOSEAU.

[La présence de ces deux *flammes*, nom d'une espèce de lancette pour saigner les chevaux, atteste-t-elle que, déjà, un Flaubert était vétérinaire ? »

Par ses ancêtres paternels, Gustave Flaubert est bien champenois. C'est un fait incontestable. Et sans tirer de cette observation des conclusions trop formelles, on peut remarquer que ce lignage où l'on trouve pendant plus d'un siècle des hommes qui ont cultivé les sciences naturelles et médicales a pu exercer quelque influence sur la formation intellectuelle du romancier.

Mais il n'en reste pas moins légitime d'appeler Flaubert un grand Normand. Toute son ascendance maternelle est normande. Sa mère est fille d'une demoiselle Cambremer de Croixmare, et l'on trouve mention de cette famille dès le XIVe siècle en Normandie. En outre, le romancier, né à Rouen, a les traits physiques d'un pur Normand. On l'a toujours comparé à un Viking et la comparaison est tout à fait exacte. Lui-même, dans sa *Correspondance*, n'a-t-il pas écrit : « Je suis un Barbare, j'en ai

l'élan, l'entêtement, l'irascibilité. Normands, tous que nous sommes, nous avons quelque peu de cidre dans les veines. C'est une boisson aigre et fermentée et qui quelquefois fait sauter la bonde. » (II. p. 126. Edition Charpentier). Il n'a pas renié son ascendance paternelle, mais il ne lui serait pas venu à l'idée de se dire champenois.

La communication de M. A. Chaboseau contient, croyons-nous, plusieurs détails inédits sur les ancêtres paternels de Flaubert. Mais il faut remarquer que plusieurs ouvrages, anciens ou récents, ont fait mention de l'ascendance champenoise de Flaubert. Ce sont :

Dr Védié : *Notice biographique sur M. Flaubert, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen*, Rouen, Brière, 1847.

René Dumesnil : *Flaubert, son hérédité, son milieu, sa méthode.* Paris, Société Française d'Imprimerie et Librairie, 1905.

Felix Clérembray : *Flaubertisme et Bovarysme*, Rouen, Lestringaux, 1912.

Georges Dubosc : *La famille de Gustave Flaubert.* Journal de Rouen, 7 et 26 mai, 6 juin 1913.

G. Reibel (vétérinaire à Villenauxe) : *Les Flaubert, vétérinaires champenois.* Troyes, Frémont, 1913 (plaquette de 99 pages).

Georges Dubosc : *L'herbier de Nicolas Flaubert* [Flobert, le cadet, 1778, élève à l'Ecole d'Alfort)] *Journal de Rouen*, 2 janvier 1919.

Georges Dubosc : *Journal des Débats* (Echos). 7 janvier 1914.

Georges Dubosc : *Trois Normands*, Rouen, H. Defontaine, in-4° 1917.

M. Felix Clérembray mentionne au chapitre II de son ouvrage que les Flaubert « semblent avoir la même origine que le bourgeois Nicolas Flobert, procureur du roi en l'Hôtel de Ville de Troyes en 1696, année où il fit enregistrer les armoiries auxquelles il avait droit quoique non noble : D'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux flammes de même, et en pointe d'un lis de jardin, aussi d'or, soutenu d'un croissant du même et un chef de gueules chargé de deux étoiles d'or. (*Armorial de Champagne*, p. 110. et *Bull. Soc. Hérald.*, 1879, p. 89.)

CHRONIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

La crise de l'édition. — C.-F. Ramuz : *Salutation paysanne et autres morceaux*, Georg. — Maurice Sandoz : *Le jeune auteur et le perroquet*, Payot, Genève, Lausanne. — Mémento : Le centenaire d'Amiel.

Comme toutes les autres industries suisses, celle de l'édition subit une crise fort grave, due à des causes multiples, mais particulièrement au prix de revient très élevé de ses produits, que le cours trop haut de la monnaie nationale l'empêche au surplus d'exporter dans les Etats voisins.

On s'étonnera peut-être de trouver des considérations sur le problème des changes dans une chronique dont le sujet habituel est le mouvement des arts et des lettres en pays romand. Il faut bien constater, hélas, que ce problème domine actuellement, de la façon la plus fâcheuse, celui de la production littéraire.

Le livre suisse est cher, même pour le lecteur indigène. Bien que les libraires détaillants prélèvent encore sur les œuvres de provenance étrangère d'importants bénéfices, on peut avoir, à Lausanne ou à Berne, pour le prix d'un volume édité dans ces villes, environ deux ouvrages français du même format, ou trois italiens, ou quatre allemands. Dans ces conditions, comment un écrivain du crû se vendrait-il ? Certains auteurs notoires, principalement en Suisse alémanique, où le marché intérieur est plus vaste, conservent peut-être une clientèle. Mais il paraît bien difficile, dans les cantons de langue française, qu'une population de neuf cent mille âmes suffise à soutenir l'effort de ceux qui écrivent pour elle.

Malaisée dans le pays, la vente est impossible à l'étranger. Sans tenir compte des frais divers auxquels donne lieu l'expédition au loin d'un produit quelconque, le livre marqué cinq francs à Genève ou Zurich devrait se vendre treize francs au moins à Paris, vingt-cinq lire à Milan, deux cent cinquante marcs en Allemagne.

Les écrivains romands, dira-t-on, peuvent se faire éditer à Paris et les alémaniques à Leipzig. Voire ! Faisons l'absurde supposition qu'un manuscrit envoyé de Suisse par un inconnu à une grande firme française ou allemande y trouve un accueil favorable. Admettons même que l'ouvrage, publié, atteigne un tirage suffisant pour que l'éditeur puisse rétribuer l'écrivain : pour mille francs de droits d'auteur perçus en France, le pauvre Helvète en touchera trois cent quatre-vingts et mille marcs lui rapporteront bien un louis !

Le problème, pour l'instant du moins, est insoluble.

Etonnez-vous après cela que les Suisses ne consentent pas à exercer, surtout dans leur pays, le métier d'hommes de lettres ! Chez ceux qui ont la vocation,— ou les moyens financiers de croire à leur génie, — l'attrait des grandes capitales où résonne leur langue était déjà très vif avant la guerre. Que sera-ce demain, si cette situation se prolonge ! On ne songe pas sans effroi aux

conséquences qu'elle risque d'entraîner : l'exode des intellectuels qui peuvent émigrer, le découragement des autres, le pays submergé par des littératures d'importation (qui sont indispensables, mais qui ne doivent pas recouvrir toute la production indigène), le ralentissement des activités créatrices, l'affaiblissement de l'esprit national.

Il serait trop attristant de décrire tous ces périls. Au surplus, des guetteurs vigilants les ont montrés aux endormis, l'alarme est donnée, la résistance s'organise et des contingences matérielles, forcément passagères, ne sauraient prévaloir contre les forces immortelles de la pensée.

Je n'ai parlé de tout cela que pour m'excuser du maigre aliment offert dans ces pages à l'appétit des lecteurs bénévoles. Ceux de mon terroir puissent-ils me démentir en m'envoyant, pour la prochaine fois nombre de belles œuvres !

Pour aujourd'hui, voici deux petits livres. Depuis longtemps, je les gardais dans l'espoir que d'autres viendraient se ranger auprès d'eux. Ils sont restés seuls. Tant pis ou tant mieux, comme il vous plaira !

Deux petits livres. Le premier est de M. C.-F. Ramuz, le plus considérable peut-être des écrivains romands du présent siècle. Je voudrais pouvoir assurer qu'il l'a écrit pour se divertir. Mais cette affirmation serait peut être téméraire.

Salutation paysanne, ce n'est pas un roman, ce n'est pas non plus une « histoire », ni même un « tableau ». Ce ne sont pas des contes, ce sont des « morceaux ». Je guillemette à dessein les termes dont l'auteur s'est lui-même servi pour définir certains de ses précédents ouvrages et pour présenter celui-ci. Ces termes sont exacts.

On ne saurait trop le répéter : M. Ramuz est un peintre. Il l'est moins par sa vision que par sa technique. Les peintres qui peignent sur la toile, avec des brosses et des couleurs, adoptent souvent, pour leurs débuts ou bien à un tournant de leur carrière, des formules d'une simplicité ou d'une complication insolentes, d'une violence outrée, qui forcent l'attention et qui « posent » l'artiste. Mais, quand ils ont vraiment quelque chose à dire, ils ne tardent pas à se libérer des disciplines et des théories « modernes », aussi tyranniques à la longue que celles de l'école. C'est ainsi que nous voyons les meilleurs parmi les cubistes s'évader l'un après

l'autre de leur prison... cubique. Rien de semblable chez M. Ramuz. A l'âge où d'autres inclinent à la sagesse, il exaspère chaque jour davantage le parti pris de son écriture. J'ai longtemps admiré, presque en bloc si l'on peut dire, le style de M. Ramuz. Je trouve encore parfois, dans ses plus récentes productions, de singulières beautés. Il a toujours été, ce style, extrêmement personnel. Là-dessus, aucun doute. Mais est-il plus original aujourd'hui qu'entre 1905 et 1910? Est-il mieux adapté à la fin poursuivie? Hélas! rien ne paraît moins sûr.

Dans l'ouvrage qui nous occupe, le sujet n'importe guère. On peut considérer ce livre comme un recueil d'études, d'exercices de style. D'ailleurs, à parcourir la liste de ces « morceaux », on croirait voir le catalogue d'une exposition de peinture : *La faneuse dans son pré, Le chemineau couché, Pêcheurs, Vignerons, Lever de soleil, Gare.*

Lisez les huit pages de *Salutation paysanne*. Vous commencerez par vous dire : « Il dadaïse. Est-il fou? Se moque-t-il? » Relisez. « Mais non! il n'est pas fou. Il ne se moque pas. Il me montre un paysan, très bu, joyeux et sentimental à la fois, qui erre dans la campagne et qui, tout à coup, reconnaît l'endroit où naguère il a fait l'amour avec une belle. Il dit le bonheur de ce doux ivrogne, les images que ranime la chaleur du vin, les souvenirs qui reviennent, l'allégresse éperdue du bonhomme, son lyrisme confus, les gestes et les saluts reconnaissants qu'il adresse à la ronde. » A la troisième lecture, vous jugerez peut-être que l'art de l'écrivain, — naïveté voulue, incohérence cherchée, balbutiement, répétitions, ellipses, images tantôt troubles, tantôt précises, tâtonnements soudain mués en gestes rapides, — exprime assez savoureusement ce qu'il se proposait de vous faire voir et sentir. Mais aussitôt vous penserez que tout cela pouvait être dit d'autre façon. Un style aussi médité que celui de M. Ramuz ne devrait pas permettre cette réflexion. Faut-il ranger ses œuvres parmi celles dont la beauté ne signifie pas perfection, mais aptitude à recevoir et à porter le fardeau de nos émois et de nos songes? Peut-être. Il en est d'autres pourtant, aussi riches de sensibilité, qui se présentent sous des dehors plus avenants. Tout en leur accordant la préférence, j'avoue que les proses de M. Ramuz peuvent être, à l'occasion, profondément émouvantes, pour peu qu'il oublie son système. A vrai dire, il l'oublie rarement. Tout de même, *L'amour de la fille et du garçon* est une belle chose.

Le jeune auteur et le perroquet parlent beaucoup. M. Maurice Sandoz a cru devoir consigner leur dialogue. Ce jeune auteur habite Londres. Ce perroquet se nomne Hamlet. Vieux et plein de sagesse, il fait la fortune de son maître en lui contant de belles histoires, en lui dictant d'ingénieuses maximes. Fortune facile, en vérité, car ni ces maximes ni ces histoires ne sont de celles que l'on retient toute sa vie pour les avoir une fois entendues. Les Anglais manquent souvent d'imagination. M. Sandoz, qui n'est qu'un Anglomane, en a sans doute moins qu'il voudrait nous le faire croire. Il se fatigue un peu, semble-t-il, à en dépenser pour nous éblouir. Sans doute, il écrit agréablement, mais ses paradoxes enfoncent parfois des portes ouvertes. Il a de l'esprit, mais il veut en avoir plus. Charmant causeur, je pense, et qui doit plaire aux dames. Son livre est « philosophique » dans la mesure exacte où l'indépendance du philosophe ne heurte point les convenances de la bonne société. Pour achever de le définir, j'ajouterai qu'il est dédié « A Son Altesse Sérénissime Madame la Duchesse d'Arenberg, en hommage respectueux ».

MEMENTO. — Genève a célébré discrètement le centenaire d'Amiel. Louable discrétion. Cet homme s'est fait un nom pour avoir su disjoindre et remonter avec la patience d'un horloger genevois la mécanique de sa vie intérieure. Passionnante besogne, mais à condition que la mécanique soit belle. Celle que nous montre l'auteur du *Journal intime* valait-elle tant de soin ? Il est permis, je crois, d'en douter. Et comment pourrions-nous accueillir des idées qui heurtent les nôtres, quand, au surplus, elles nous sont présentées sans grâce ?

RENÉ DE WECK.

LETTRES RUSSES

Merejkowsky : *Quatorze Décembre*, trad. par Michel de Gramont, Bossard.— Merejkowsky : *Le Règne de l'Antechrist*, Bossard. — Ivan Bounine: *Le Monsieur de San Francisco*, trad. par Maurice Bossard. — Œuvres de Pouchkine traduites par Marc Séménoff, Plon.

La maison d'édition Bossard inaugure sa collection d'auteurs russes contemporains par la publication d'un nouveau roman de Dmitri Merejkowsky : **Quatorze décembre**, dans la très élégante et littéraire traduction de M. Michel de Gramont. A ce roman fait suite **Le Règne de l'Antechrist**, ouvrage écrit en collaboration avec Mme Zenaïde Hippius et Dm. Philosophoff.

Il est encore trop tôt pour préciser la place que D. Merejkow-

sky aura occupée dans la littérature russe de 1890 à nos jours. La multiplicité de ses tentatives dans les domaines les plus divers n'a pas peu contribué à brouiller aux yeux des contemporains l'unité de sa pensée. Des œuvres comme *Julien l'Apostat*, *Léonard de Vinci* ne renouvelaient pas seulement un genre, mais bouleversaient toutes les conceptions du roman russe moderne. Merejkowsky se vit ainsi refuser ses qualités de romancier autochtone et classer parmi les « auteurs européens ». Opinion toute gratuite, basée sur une définition aussi limitée qu'arbitraire du caractère fondamental de la race. A s'y tenir, ne devrait-on pas exclure également Tourguéniev et Pouchkine, sous prétexte que leur culture universelle en a fait des écrivains déracinés ? « Le Russe se distingue des autres européens en ce sens qu'il est à la fois européen et russe .» (Dostoïevsky). Nous pouvons à la rigueur supposer qu'un grand écrivain français ou anglais aurait écrit *Léonard de Vinci*, mais comment l'imaginer auteur de *Pierre le Grand ?*

En tête de sa défense de la Poésie, Shelley reconnaît à tout écrivain deux facultés : le ποιεῖν et le λογίζειν. L'une, — l'aptitude à la synthèse, à la création ; l'autre, — à l'analyse, la déduction, le raisonnement. Ce n'est que rarement qu'on les trouve développées au même degré. Presque toujours il y a prédominance de l'une sur l'autre. Il faut alors entrer dans la catégorie des classifications, et c'est pourquoi nous disons de tel ou tel écrivain qu'il est critique, historien ou poète. Merejkowsky est bien cela tour à tour, mais aussi en même temps. Voilà, quand nous nous adressons au romancier, ce que nous demandons à son art de nous faire oublier.

En ouvrant *Quatorze Décembre*, je n'étais pas sans appréhension. Quel moment historique dépasse en intérêt les heures que nous avons vécues, celles que nous vivons encore ? Combien ce mouvement des *Décembristes* paraît peu de chose devant la tragédie actuelle de la Russie. Mais tout de suite on est rassuré, conquis par une maîtrise toujours sans défaut. Aussi bien, cet ouvrage ne met pas seulement fin à la brillante série des tableaux d'histoire russe, qui va d'Alexis à Alexandre Ier en passant par Paul Ier, il ouvre l'ère nouvelle révolutionnaire, dont *le Règne de l'Antechrist* est en quelque sorte la continuation, dépouillée de toute fable et de tout idéal, défigurée.

Le Quatorze Décembre fut une révolution manquée, ou, comme l'auteur le confesse par la bouche d'un de ses personnages, « une révolution immobile ». Et pourquoi ? Tous ces partisans sont animés d'un véritable esprit d'enthousiasme et d'abnégation ; il ne leur manque que de savoir agir au moment décisif. Et pendant près d'un siècle, la révolution demeurera ainsi figée, immobile, nuage énorme où la foudre s'amoncelle, et qui ne peut crever, ou ne crève que partiellement, stupidement pour occasionner plus de ravages que de bienfaits.

Peut-on tuer ? Peut-on verser le sang ? Mais, d'autre part, est-il permis à l'usurpateur de se dire l'oint du Seigneur, à l'autocrate d'exercer sa tyrannie sur les autres créatures, toutes également enfants de Dieu ? C'est la double branche de la tenaille qui mord au cœur ces révolutionnaires disciples de Pestel, théosophes instruits dans les sociétés secrètes, ou simplement épris de l'idéal révolutionnaire français. Force ou faiblesse, comment décider ? La force placée dans la résisance devient une vertu spirituelle, et il n'est alors pas de limite à son pouvoir. Voilà pourquoi une immense espérance en la Russie, en la Terre russe plane au-dessus de cet événement où les historiens pour la plupart n'ont vu qu'un échec. Elle est personnifiée ici dans la figure d'une jeune fille, sœur de ces fidèles héroïnes qui accompagnèrent leurs époux en Sibérie. La belle figure ! et de quelle main de maître l'auteur l'a située dans ce roman politique dont elle ouvre et clôt l'épisode :

Elle est habillée selon les gravures de mode du « Telegraphe » : une palatine en gros-de-Tours vert foncé venant de sa grand'mère, une capeline écossaise avec des rubans roses. Sa grosse natte noire est tordue en couronne avec des boucles tombant en grappes légères le long des joues. Elle porte d'antiques boucles d'oreilles en grenat, qui sans doute sont aussi un cadeau de sa grand'mère. Elle est bien élevée et parle français. Mais son visage est celui d'une jeune campagnarde qui, la tête couverte d'un mouchoir jaune à petits pois rouges, reste assise sur le talus, près de sa maison, riant avec les garçons et croquant des grains de tournesol.

Il se peut qu'elle n'aime encore personne, mais elle est tout entourée d'un parfum d'amour comme les lilas en fleur de la fraîcheur de la rosée.

A côté de ces tableaux exquis (voir encore le portrait de la grand' mère) d'un art à la fois sobre et minutieux, se déroulent les larges fresques du mouvement insurrectionnel, avec les figures des prin-

cipaux protagonistes : Troubetzkoï, Galitzine, le poète Rylieev — et de l'autre côté de la barricade : Nicolas Ier, le Cte Benckendorf, la physionomie falote du vieil écrivain courtisan Karamzine. Un autre élément : l'hiver russe est là présent, au milieu du fantastique, sur Pétersbourg, qui veille le Cavalier de bronze.

§

Dans le Carnet de Merejkowsky, dernier chapitre *du Règne de l'Antechrist*, on trouve cette note :

On m'avait proposé de prononcer le discours d'anniversaire du 14 décembre 1825, le jour de la solennité, au Palais d'Hiver, dans la salle blanche du péristyle. Je devais célébrer les martyrs de la liberté russe en face des assassins de la liberté. Si les cinq pendus en question ressuscitaient, on les pendrait sous Lénine, comme on le fit sous Nicolas Ier :

O corde à nœuds de Nicolas plus propre
Que les pattes de ces singes gris.

Voilà ce que j'aurais dû dire ; quant à refuser de prendre la parole, jamais ils ne me l'eussent pardonné. Je le savais parfaitement, et ils le savaient bien aussi. Dans le silence de mes nuits d'insomnie je pesais le pour et le contre de ces deux alternatives également affreuses. Vivre en Russie, c'était la lente agonie physique et morale. M'enfuir, presque le suicide...

Merejkowsky choisit néanmoins la fuite. Les péripéties de cette évasion sont relatées ici par M. Philosophoff, qui, avec M. Zlobine, accompagnait M. et Mme Merejkowsky (Zenaïde Hippius). Mais, quel que soit l'intérêt de la partie anecdotique de l'ouvrage, il convient de s'arrêter surtout aux trois ou quatre grands chapitres qui en constituent la charpente, et où se trouvent des considérations d'ordre philosophique, toujours, et même aujourd'hui plus que jamais, d'actualité.

L'auteur ne conte pas seulement des faits, il interprète les signes. Derrière le canon de Ioudenitch, dont le bruit s'éloigne à l'horizon, — derrière cette première offensive avortée, il entend l'affreux chuchotement des pourparlers, des marchandages, des tentatives de conciliation, et pressent une autre offensive — des Rouges contre l'Europe, celle que nous voyons se dessiner aujourd'hui, et qui est peut-être la plus dangereuse, la seule vraiment dangereuse pour l'Europe.

Depuis, Merejkowsky n'a pas eu à modifier son point de vue.

Au contraire, il lui est arrivé par trois fois de le préciser en des lettres ouvertes à Wells, à Nansen et à Gerhardt Hauptmann. « On ne vient pas en aide à un pendu autrement qu'en coupant sa corde », écrivait-il récemment encore à ce dernier. La Russie se meurt et les nations européennes prétendent la sauver, tout en renonçant à l'opérer de son mal.

Le Bolchévisme Universel est cet événement que Mérejkowsky n'hésite pas à qualifier d'apocalyptique. Les lecteurs de Léon Bloy (pour ne pas parler des Saintes Ecritures) comprendront parfaitement que cela veut dire la fin, ou le présage de la fin. Mais quand cette fin se produira-t-elle ? Pour le moment, « la guerre mondiale n'est pas terminée ; la guerre civile en Russie n'en est que la suprême flambée ». Et comme il faut bien que l'historique soit en accord avec l'apocalyptique, dont il n'est qu'une vue partielle, provisoire et momentanée, il se dégage sur l'avenir de la Russie cette considération profonde, qui déjà ne laisse pas d'inquiéter les rares esprits politiques de notre temps :

La Russie rouge vous fait-elle peur ? Non pas trop. Eh bien ! attendez. La Russie blanche sera bien plus terrible. Le fer que l'on chauffe à la forge dit à la flamme : « Assez ! Je suis déjà rouge. » Mais la flamme répond : « Attends ! tu vas être blanc. » La forge divine qui a chauffé la Russie au rouge la chauffera aussi à blanc. La Russie rouge ne vous brûle pas, Européens. Attendez, la blanche brûlera.

L'étoile est l'emblème du bolchévisme russe, le pentagramme opposé à la Croix dans les sciences occultes, « le pentagramme contre la Croix, l'homme divinisé contre le Dieu fait homme, l'Internationale contre l'Eglise Universelle ». Voilà pour le penseur chrétien, digne du grand Hello, qu'elle est l'origine du Bolchévisme russe, et l'explication qu'un tel phénomène, une telle absurdité soit possible dans le monde.

Et Mme Zénaïde Hippius nous dira dans *Mon journal sous la Terreur* comment les Démons s'y sont pris à l'intérieur pour paralyser toute résistance, abattre l'insubordination des éléments anti-communistes, se concilier l'appui de quelques rares intellectuels. Elle dira aussi ce qu'on attend et ce qu'on n'attend plus de l'Europe :

En 1918, écrit-elle, le Cronstadt des matelots grogne et gémit : Nous en avons assez. Il y a beau jeu que nous nous serions rendus,

mais personne ne se montre et nous ne savons à qui nous rendre !

Nous ne savons à qui nous rendre! Et si nous rapprochons cette réflexion de la suivante extraite du *Carnet de Notes* de Mérejkowsky, nous aurons le secret ou du moins l'explication la plus accessible à un cerveau bourgeois, du maintien au pouvoir des Communistes :

La force des bolchevistes ne réside point en eux-mêmes ; elle provient de votre faiblesse. Ils savent ce qu'ils veulent, et vous ne le savez pas. Leur volonté est une, et diverse est la vôtre.

§

C'est par des pronostics d'ordre purement psychologique sur le peuple russe et sur le sort de la Russie qu'Ivan Bounine rejoint les pressentiments apocalyptiques de Mérejkowsky. J'ai parlé ici même du **Monsieur de San-Francisco**, dont vient de paraître également la traduction dans la série des in-douze Bossard. Il se peut que Bounine, hier encore inconnu en France, devienne tout à coup célèbre : ce ne sera que justice.

Le talent de Bounine est un mélange de délicatesse et de force, de tendresse et d'âpreté, de pessimisme devant la vie et d'enthousiasme devant la beauté. Tout cela, ce sont les rêves de Tchang.

Tchang, le pauvre roquet, transporté de la jonque chinoise sur le bateau qui fait route vers Odessa, se souvient d'avoir contemplé tour à tour la mer souriante et démontée, respiré l'haleine équatoriale et vu « ces rives dorées de l'Arabie... ces monts brunâtres dont les pitons ressemblaient aux cimes d'une planète morte et disparaissaient également sous une couche profonde d'or sec... A présent Tchang est vieux, il est le compagnon d'un ivrogne de Capitaine, échoué dans Odessa, qui lui affirme que « la vie n'est qu'une ennuyeuse journée d'hiver dans un sale cabaret et rien d'autre... » Tchang, évidemment, n'a pas les raisons d'épicurisme du compagnon de M. Bergeret, et bien que, sur le tard, la vie recommence à lui sourire, il songe « que le Capitaine est toujours là à ses côtés, dans ce monde qui n'est point accessible à la mort. Dans ce monde-là il ne doit y avoir qu'une seule et unique vérité, et quelle elle est, seul le sait le Maître suprême, celui auquel Tchang doit bientôt revenir ».

Dans le *Fils* s'affirme pleinement la maîtrise d'Ivan Bounine. Le sujet est présenté à la façon d'un fait divers qui se serait passé à Constantine. C'est un peu le procédé de Maupassant, bien que, par

ailleurs, nous songions à Mme de Morsauf et à Mme Arnoux, il semble, que Balzac et Flaubert ont pressenti qu'il existe dans l'instinct maternel une zone dangereuse, et, saisis d'une sorte de pudeur, aient hésité à la franchir. Le miracle d'Ivan Bounine est de l'avoir franchie avec tant d'habileté et de tact, que nous ne ressentons plus pour Mme Morot qu'un peu d'étonnement et une immense pitié.

§

M. Marc Sémenoff a traduit quelques **Œuvres de Pouchkine** : *Boris Godounov*, *Rousselane et Ludmila*, et ces poèmes parfaits : *La Fontaine de Bakhtchissaraï*, *Les Tziganes*. Sachant par expérience combien une pareille tâche est difficile et à quels inévitables sacrifices doit se résigner un traducteur de poètes étrangers, je ne ferais pas grief à M. Marc Sémenoff de n'y avoir que très imparfaitement réussi. Mais il a réalisé une œuvre froide, ennuyeuse, qui manque à la fois de caractère, de couleur et de style. Mérimée, qui n'est pas toujours un traducteur très exact, nous a laissé une version des *Tziganes*. Que l'on compare la prose de cet écrivain avec les débris de phrase réunis bout à bout, par où Marc Sémenoff a cru donner l'illusion d'une traduction littérale de Pouchkine :

En troupe bruyante, les tziganes nomades
Traversent la Bessarabie.
Ce jour-là, près du fleuve,
Ils passent la nuit *dans* (?) des tentes déchirées.
Leur sommeil paisible sous les cieux
Et leur gîte respirent joie et liberté.
Entre les roues de leurs chars
A moitié recouverts de tapis
Brûlent des feux ; les familles y préparent
Leur dîner. Les bêtes paissent
Dans les champs, etc.....

Il y avait évidemment autre chose à tirer de l'admirable tableau de Pouchkine, si la main du traducteur eût été plus habile et qu'il ne se fût pas contenté d'accoupler invariablement les épithètes aux substantifs.

Pour les mêmes raisons, je ne dirai rien de l'*Anthologie des Poètes Ukrainiens* qui vraiment ne saurait intéresser personne.

JEAN CHUZEVILLE.

LETTRES ANGLO-AMÉRICAINES

Broom, revue internationale éditée par des Américains à Rome. — Edwin Arlington Robinson : *Avon's Harvest*, the Macmillan Company. — Amy Lowell : *Legends*, Houghton Mifflin Company. — Conrad Aiken : *The House of Dust*, the Four Seas Company. — Lola Ridge : *Sun-Up*, B. W. Huebsch. — Le théâtre en vers : Neihardt, Phillips. — Mémento.

Cette fin d'année nous invite à offrir à nos lecteurs, à tous les anglicisants, à tous les amis de l'Amérique la gerbe des dernières œuvres parues où s'ajoutent quelques fleurs oubliées.

L'an qui finit a vu naître à Rome **Balai**, que Alfred Kreymborg dirige avec d'autres artistes et avec Giuseppe Prezzolini. Le premier numéro est magnifiquement présenté (novembre 1921). Papier excellent, 96 pages. Un manifeste déclare le journal accueillant à tous les artistes. Peintres et sculpteurs, peut-être musiciens, y trouveront place. Le premier numéro est véritablement international; il contient des vers d'Amy Lowell, un dessin de Prampolini, une sculpture de Lipchitz, des vers de de la Mare, une peinture de Gleize, un portrait de Derain, le dessin qu'Igor Strawinsky fit de Picasso, des vers traduits du chinois, etc...

On trouvera « Balai » à la librairie de France, boulevard Raspail. (6 francs le numéro.)

Nous souhaitons à « Balai » longue vie et que les artistes du vieux et du nouveau Monde apprennent à s'y mieux connaître. « Balai », malgré son titre, malgré ses dimensions, a le sourire jeune et le geste aimable.

§

Tandis que Alfred Kreymborg chante à l'Europe fatiguée des airs variés, du fond de la Nouvelle Angleterre nous arrivent encore des murmures d'âme. Arlington Robinson, l'ancêtre des poètes actuels, après avoir publié « Les Trois Tavernes » nous donne l'étude minutieuse et troublante d'un cas deterreur maladive et mortelle. **La moisson d'Avon** présente à la manière de Robert Browing la confession d'un homme qui, dès l'enfance, est en proie à la peur, et qui s'entoure d'un tel mystère que sa femme et son ami craignent pour sa raison, jusqu'au jour où ils le trouvent mort dans sa chambre.

> Si je n'étais pas fils de la science,

dit le médecin,

> Je dirais que c'est le diable.

Je ne crois pas que ce soit une autre femme.
Et sûrement ce n'est pas un autre homme.

La peur dont est mort cet homme lui vint d'une haine instinctive. Etant au collège il détestait un sien camarade,

Il me souvient,

dit-il au poète qui recueille sa confession,

Il me souvient de la montée soudaine
D'une haine accumulée depuis six mois,
Et de ses yeux qui n'y croyaient pas,
Avant que je l'aie frappé...

Et tandis qu'il relate la scène, ses yeux la revoient dans sa simple horreur :

...Oh ! ce fut affreux.
Si affreux que les soleils et les pluies
Qui lavent et effacent partiellement
Ou tout à fait les torts et les malices
De la jeunesse, n'ont pu réussir
A brouiller la netteté de la scène. Et je le verrai
Plus longtemps que je ne verrai la figure
De celui qui veillera près du lit
Où je serai moribond — en supposant que je meure ainsi.

Et il raconte qu'il s'est trouvé face à face avec celui qu'il détestait sans qu'aucun mot de regret ait pu s'échapper de sa bouche et comment son adversaire innocent lui a dit:

Si tu restes silencieux,
Je saurai où te trouver, jusqu'à ce que tu meures.

Et ces derniers mots, il les a reçus tous les ans, à son anniversaire, écrits sur une carte anonyme. C'est à Rome qu'ils se rencontrèrent. L'autre eut

La même sourde vengeance aux yeux
Quand il vit les miens...

Et il eut beau changer de pays, vagabond halluciné, il vit le même regard partout. Enfin avec le « Titanic » disparut l'ennemi.

Et je connus la bénédiction d'avoir chaud au cœur,
Et je me souviens que j'allais boire un coup,
Sans en avoir besoin...

Un jour, dans les bois du Maine, près d'un lac, l'enfer le visita.

Sur ma poitrine je sentis
Le doigt de la mort...

La nuit vint,

La nuit faite pour les ombres,
Les ombres et le sommeil, et les rêves...
Je me glissai dans mon lit
Comme dans un tombeau,
Et j'attendis...

Le spectre de celui qu'il détestait vint,

Se glissant, à demi dressé, comme une bête
Et la peur faisait de mon cœur une enclume
Où les démons, pour leur seul plaisir,
Forgeaient la mort lentement. Et je vis
Ses yeux tels que jadis,
Avec l'éclat de la vengeance amassée,
Et toujours l'inconcevable tristesse
Qui ne voulait pas mourir...

Les citations sont suffisantes pour donner une idée de l'art dépouillé avec lequel Robinson conduit son analyse. Toute l'œuvre est écrite sous la forme d'un monologue dramatique où le héros expose son âme avec l'impitoyable précision d'un ministre puritain qui dénonce le mal. La forme du monologue est celle de presque tous les poèmes des *Trois Tavernes*, le volume précédemment paru de Robinson. Sans doute nous avons de Robinson des choses plus riches de couleur, des poèmes noyés dans la brume du rêve ou de la légende. A mon avis *La moisson d'Avon* marque un réalisme plus original, plus poignant, plus « yankee », en tous cas plus « Nouvelle-Angleterre », où l'âme a conservé une ferveur et une dureté inconnues des cités plus jeunes des Etats-Unis.

§

Légendes d'Amy Lowell nous transporte dans un univers différent. Pourtant Amy Lowell est du même pays que Robinson. Elle a, elle aussi, peint dans de précédents ouvrages, la torture des âme isolées, et la folie qui guette le cœur détaché des splendeurs terrestres...que dis-je, des splendeurs ? Il est, semble-

t-il, en Nouvelle-Angleterre, des cœurs que la tendresse n'effleure jamais de son aile. La tendresse humaine est un vol que l'on fait à l'amour divin.

Ici Amy Lowell fait chanter toutes les brises et déploie toutes les soieries d'Orient. Elle a tenté tous les genres, comme elle a parcouru tous les pays du monde. Ce n'est qu'en 1900 que notre artiste riche d'émotions cueillies en Europe, sur le Nil, au Japon, en Californie, s'installa définitivement à Brookline, le pays de ses pères. En 1912 son premier livre paraissait, *A Dome of many coloured glass*, où l'on sent, à travers un symbolisme exubérant, la qualité dominante d'Amy Lowell se faire jour : l'éclat précis de l'image. Elle fit en 1913 un voyage en Angleterre et, rencontrant Ezra Pound, elle entra dans le groupe des « Imagistes ». En 1914 paraissait *Sword Blades and poppy seed*, qui contient de fort intéressants essais en vers libre et en cette « prose polyphonique » que John Gould Fletcher avait déjà tentée. Cette forme se prête à la richesse d'images et à la massive orchestration des thèmes, telles que Amy Lowell les cultive. Amy Lowell étudiait cependant nos meilleurs artistes en vers et nos subtils ciseleurs d'images. Elle fit beaucoup par son livre *Six french poets* pour populariser la poésie française en Amérique. *Men, Women and ghosts* en 1916 prouva qu'elle savait aussi bien conter en langage réaliste que dessiner l'image rare. En 1917 elle donna un livre critique, *Tendencies in modern American poetry* qui fut, je crois, le premier livre où le mouvement poétique de son pays fut analysé. Vinrent ensuite *Can Grande's Castle* contenant quatre poèmes en prose polyphonique, vibrants, scintillants, chargés d'humour et de verve, épiques par endroits, où passent les figures de Nelson, du Commodore Perry, de Lady Hamilton ; *Pictures of the floating world*, dont nous avons parlé aux lecteurs du *Mercure*, enfin *Legends*, que nous leur présentons aujourd'hui. « Une légende, dit-elle dans sa préface, est quelque chose que personne n'a écrit, et que chacun a écrit, et que n'importe qui est libre de récrire. Un poète fait sien ce qu'il aime... » Amy Lowell confesse quel fut le point de départ de ses « légendes », quelquefois une ligne lue par hasard, souvent un souvenir. D'ailleurs, qu'importe ? La « légende » n'est sous la plume d'Amy Lowell qu'un prétexte à rythmes étonnants et à imagerie de rêve. C'est l'amour du Renard pour la lune :

Le soleil tombait derrière les pics neigeux,
Et la fraîcheur des ombres était si délicieuse que les écureuils et les lapins et les pécaris et les lézards
Remuaient la queue ;
Et les flammants du Lac Titicaca gonflaient leur gésier,
Et se plongeaient dans l'eau rouge où se miraient les cimes de carmin des montagnes ;
Et les perroquets caquetaient et étincelaient dans les mimosas...

En un site brillant de quartz
Est un petit et rouge renard,
Dans l'ombre d'un cactus ;
Les oiseaux volettent dans l'air,
Le crépuscule est clair.
Que fait le renard en ces lieux,
Le nez levé vers les cieux,
Dans cette étrange pose,
Et les paupières jamais closes ?
« Renard — Renard —
Il se fait tard,
Que fais-tu dans ces rochers ?

C'est le *Chant funèbre du Chef Indien* qu'on enterre sur son cheval vivant.

C'est l'épopée de *Many Swans*, ce guerrier qui monta jusqu'au ciel sur une échelle de flèches et oublieux des hommes y resta longtemps, jusqu'à la saison des saumons qui le rappela aux réalités de son ancienne demeure. Le présent qu'il emporta des cieux est le feu destructeur et partout où le malheureux passe, tout brûle, arbres, bêtes et hommes. Voici la chanson qui fait naître en lui la nostalgie de la terre :

Haioo-a ! Haioo !
Le Saumon vient près du bord,
Il vient, vient vers toi,
Il vient en dansant du pays du saumon jusqu'au rivage...
Je viens danser devant toi sur le côté droit du monde, plus grand, plus brillant, plus fort que tout : Moi, le Saumon !
Haioo-a ! Haioo.

C'est l'histoire de la douce jeune fille qui, par amour, néglige les rites sacrés, dans la « Légende de Porcelaine » où la beauté de la civilisation chinoise est enclose. C'est, plus macabre, l'histoire que Mérimée nous a déjà contée dans la *Vénus d'Ille* (La

statue dans le jardin). « Devant l'orage » est une légende de la Nouvelle Angleterre... Tous les pays de notre planète ont inspiré la verve et le lyrisme de Amy Lowell. Il y a sans doute surabondance d'image et excès de rythmes, on perd le souffle à suivre Amy Lowell et les yeux sont éblouis de ce miroitement de cristaux où se jouent toutes les lumières du ciel. Mais on doit lui reconnaître le mérite de renouveler l'imagerie romantique et symboliste et de trouver sur sa route des rythmes jamais tentés en anglais.

Quelle différence avec la ligne nettement onduleuse du vers de Arlington Robinson ! Nous ne sommes pas sûrs qu'Amy Lowell ne reviendra pas au sobre réalisme avec lequel elle nous a conté des tragédies campagnardes... Mais sans doute son prochain livre nous réserve-t-il une surprise nouvelle.

§

Conrad Aiken habite aussi l'Est des Etats-Unis. Je m'excuse du retard involontaire que j'ai mis à le présenter aux lecteurs du *Mercure*. Conrad Aiken joue décidément de malheur dans ses rapports avec la critique.

Mes veines sont des rues. Des millions d'hommes s'y pressent.
Qui, dans cette multitude terrible, suis-je ?

Il y a quelques poètes dans cette multitude et qui parlent parfois par la bouche de Conrad Aiken. On s'est ingénié à reconnaître leurs voix. En réalité, il a fait une œuvre personnelle d'éléments très divers. Il habite un monde supra-terrestre, non point le monde de l'Esprit comme Robinson, ou l'univers des images et des musiques comme Amy Lowell. Il habite une **Maison de poussière**.

Nous sommes semblables à des chercheurs dans une maison de ténèbres,
Une maison de poussière ; nous rampons, porteurs de petites lanternes,
Jetant nos arcs tremblants de lueur au hasard,
Ici et là, et nous découvrons un plan, un angle,
Un bord, une courbe, un mur.............
Peu importe ce que nous touchons :
Poussière partout.................

De cette poussière Conrad Aiken fait sa poésie. Nous la touchons un instant, elle est encore tiède de la vie dont elle fut un revêtement. Puis elle glisse dans nos doigts. Et le critique est embarrassé.

Cette poussière s'éclaire parfois du soleil des vivants ; plus souvent elle reflète d'étranges lueurs de mort. Elle palpite d'un mystère que le poète scrute :

La terre a des veines : elles battent ce soir,
Le sol se gonfle sous mes pieds,
Une sève rouge, emplit les arbres noirs
Et les feuilles éclatent,
Je les sens qui battent...........

cependant que la chauve-souris passe sur la lune et que des sorcières chevauchent le vent. Je donnerais une idée incomplète de l'art de Conrad Aiken si je n'ajoutais que la petite lanterne que porte le poète éclaire souvent les recoins de l'âme.

Je lèverai ma lumière au-dessus d'eux et je scruterai leur figure.

L'humanité qu'il dépeint est celle des gratte-ciel de New-York, affairée, terrible, rongée d'amour et d'égoïsme. Est-ce là l'âge d'or que Whitman avait rêvé ?

La forme de Conrad Aiken demanderait une longue étude, la « symphonie » poétique, que John Gould Fletcher a innovée, s'élargit ici en nappes confuses, parfois sonnantes, parfois alourdies. Le vers garde toujours une souplesse admirable. Il tire de la rime des effets de musique lointaine et monotone.

§

Lola Ridge est une curieuse personnalité de la poésie moderne des Etats-Unis. Est-elle d'origine hébraïque elle-même ? Peut-être. Elle peint avec chaleur le Ghetto, le quartier chinois, tout le pittoresque d'un New-York inconnu. Elle peint en touches légères et pourtant vraies. Une sympathie agissante pour les gens des quartiers exotiques circule dans ses vers. Elle apporte le résultat de sa cueillette :

Sur ma table sont des pommes acides,
Et du miel servi sur des épines,
Et dans mes flacons du fer fluide
Chaud sorti des creusets.

Ses visions rapides rappellent celles de Carl Sandburg avec quelque chose de plus passionné, de plus mystérieusement celé. Elle a surpris le secret des

Gratte-ciel... distants, indifférents,
Austères, qui saluez le soleil,
D'un doigt glacé de pierre...

Le regard du petit garçon rencontré dans une ruelle la hante.

Elle entend chanter en elle aussi bien les cafés qui se cachent le soir que la mer voisine,

Petit café qui chante comme un moineau

aussi bien que

La terre immobile,
Comme un grand oiseau arrêté
Qui se repose dans la ruelle des étoiles !

Elle reproduit l'univers en termes d'une réalité familière. **Soleil levant** doit être suivi d'autres livres, car il porte la promesse d'un art essentiellement personnel.

§

On a beaucoup parlé du théâtre en vers de l'Amérique moderne. Le moment est sans doute venu d'en soulever le rideau. Ici encore une diversité de tentatives déroutera le chercheur. Disons-le dès l'abord : le théâtre en vers est loin de valoir la poésie. On sait que le drame en vers n'a jamais retrouvé en langue anglaise la splendeur élizabéthaine. Ce n'est pas John G. Neihardt qui, par ses *Deux mères*, nous y ramènera. On voit dans le premier de ces drames une mère exaspérée par la misère tuer pour le dépouiller un voyageur réfugié sous son toit. Tandis qu'elle compte les « huit cents roubles » que rapporte le meurtre elle apprend que le fils qu'elle a cru mort n'est autre que sa victime. Le second drame décrit les alternatives de tendresse et de haine qu'éprouve Néron pour sa mère. Ici le romantisme devient quasi insupportable. Rien n'y manque : solitude des grands esprits, vide des jours, fantômes..... Du Shakespeare entendu à travers Victor Hugo..... C'est François-Victor que je veux dire !

Ce n'est pas non plus les *Collected Plays* de Stephen-Phillips qui nous réconcilieront avec le théâtre en vers. Il ne suffit pas d'aligner des vers à cinq accents, de multiplier les enjambements, de surpasser Shelley, pour fabriquer du « blank verse ». Ici encore la mauvaise tirade sévit.

Mais ce n'est point là tout le théâtre américain. O'Neil a écrit en prose quelques drames dont il faudra parler. Voici un auteur qui est un homme, et des pièces qui sont du théâtre, et dans ces pièces des marins qui n'ont pas lu Loti ou Conrad, et des nègres sonores...

Mémento. — Les revues américaines se sont beaucoup occupées des choses de la littérature française durant l'année qui finit. *The North American Review* du mois d'août a donné un long article sur Albert Samain de Van Roosbraeck et Joseph Warren Beach.

The Literary Review du 6 août a publié un article de Vincent O'Sullivan à propos de cette affirmation de Ezra Pound dans *The Dial* (novembre 1920) : Cinq vers de Vlamynck (Action n° 4) valent les quarante livres de Barrès. L'article de Sullivan est un fervent plaidoyer pour Barrès « qui n'a écrit que dix-sept volumes ».

Léon Balzagette a publié dans *The Freeman* du 27 juillet 1921 un bel article sur les « Elégies » de Duhamel, les « Poèmes » de Chennevières, les « Chants du désespéré » de Vildrac, « Tentation » de Spire, « Le voyage... » de Romains, « Le Retour..., » de Durtain, — tous poètes qui semblent particulièrement attirer les Américains. *The Dial* est à signaler parmi les journaux américains qui s'intéressent aux choses françaises. Il a commencé une version anglaise de « La Vie en fleur » d'Anatole France. Le *Dial* de novembre 1921 contient des « Notes sur la musique » de Paul Rosenfeld toujours attentif aux nouveautés musicales de Paris, et qu'intéressent spécialement Cocteau, les Six.... Dans ces « Notes.. » il y a une excellente critique du compositeur de Chicago, John Alden Carpenter (qui a mis en musique de ballet « L'anniversaire de l'Infante » d'Oscar Wilde).

Poetry de septembre 1921 contient des traductions fort habiles de Paul Fort, dues à John Strong Newberry, qui prépare une série importante de traductions du même auteur.

Poetry d'octobre contient de beaux vers de H. D. et un article de Harriet Monroe sur « Poésie et Arts alliés » où elle demande que les musiciens, les dramaturges — les danseurs — américains s'unissent, collaborent pour travailler à des œuvres communes.

JEAN CATEL.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Auguste Gauvain : *L'Europe au jour le Jour*, Bossard. — Sylvain Briollay : *L'Irlande insurgée*, Plon — Sir Hardy Lawson : *Rapport sur la situation en Irlande*. La Délégation irlandaise, 2 rue Scribe. — Anonyme : *Rapport de la Commission envoyée en Irlande par le parti travailliste anglais*, ib. — C. Sabini : *Le fond d'une querelle*, Bernard Grasset, — Armand Lebrun : *La dictature du Prolétariat*, Alcan.

En historien avisé M. Auguste Gauvain indique, dans chaque volume de **L'Europe au jour le jour** les faits marquants, voire décisifs, ayant caractérisé la période où ses articles ont été écrits. Il donne ainsi à l'ensemble de l'ouvrage la clarté et l'ai-

sance qu'on se plaît tant à découvrir dans le détail des sujets traités. Le onzième tome, qui vient de paraître, embrasse la plus grande partie (avril-décembre) de l'année 1917. Les titres seuls des deux premiers chapitres : *La Révolution Russe*, *l'intervention des Etats-Unis* marquent tout ce qu'il y a eu de tragique et de nouveau dans cette partie de la guerre. Abandonnés par un empire en mal d'anarchie les pays de l'Entente voient s'éloigner d'eux l'heure de la victoire. En France l'échec de l'offensive Nivelle cause une certaine lassitude et ouvre les voies à la propagande pacifiste dont Veuvenin tient les fils. Quelques mois plus tard, le désastre de Caporetto met en danger la résistance italienne. L'Allemagne, par contre, impose aux Soviets (15 décembre) des préliminaires de paix qui consacrent ses conquêtes en Orient. Mais, dans le même laps de temps, des événements heureux se succèdent du côté de l'Amérique. C'est l'entrée en guerre des Etats-Unis et la promesse de secours immenses. Ce sont les messages où le Président Wilson se dit résolu à obtenir, quel qu'en soit le prix, une paix conforme à la justice. A mesure que s'évanouit, à notre détriment, un état de choses fondé sur le vieil équilibre européen, un nouveau système d'alliance entre en jeu, qui permet le plus serein espoir et change le caractère du conflit.

Il y avait à craindre, pourtant, que l'on attribuât une vertu trop immédiate à l'idéal américain, qu'on prêtât l'oreille à de fallacieuses promesses, qu'on en vînt à parler avec un adversaire converti du bout des lèvres et seulement désireux de briser l'union des Alliés. M. Gauvain n'a cessé de mettre nos dirigeants en garde contre ces périls. Aucune paix durable, selon lui, n'était possible « avant que la Germanie ici se reconnût impuissante ». Il rappelait, le 9 juillet, qu'Erzberger, qui se déclarait partisan d'une paix sans annexions ni indemnités, était naguère l'allié fougueux des pangermanistes. Il observait, le 14 juillet, que le chancelier Michaelis, ancien fonctionnaire prussien, ne ferait, comme son prédécesseur, qu'obéir aux volontés du Kaiser. Le 25 octobre, il félicitait M. Ribot de n'être point tombé dans le piège des pourparlers officieux et, deux jours plus tard, écrivait avec force : « Il faut se redire à chaque minute de chaque journée que l'Allemagne ne se risquera jamais à ce qu'on appelle des concessions que sous la pression de revers militaires. »

M. Gauvain n'est pas moins net ni moins clairvoyant quand il s'occupe des événements qui gravitent autour du drame principal. Du 1er avril au 13 juin il montre que le roi Constantin et ses partisans ne méritent pas plus de confiance que Guillaume II et ses hobereaux. Il s'indigne des combinaisons de chancellerie retardant la déposition du roi et nous tenant dans une réserve coupable à l'égard des vénizélistes. Oublierait-on nos mort du 2 décembre ! Ne voit-on pas, dans les premiers jours d'avril, que notre ultimatum n'est point exécuté, que les soldats transportés en Péloponèse se hâtent de repasser l'isthme, que le corps de gendarmerie reçoit des effectifs plus qu'anormaux ! Pourquoi tolérer la campagne de calomnies et de fausses nouvelles menée par les journaux constantiniens?.. Le 17 avril a lieu à Athènes un changement de ministère. M. Gauvain déclare que la situation n'en sera point modifiée et que « Constantin n'a jamais pris d'engagements avec nous qu'avec la résolution de ne pas les tenir ». Il demande « qu'on en finisse avec cette comédie ». L'auteur soutient, le 13 mai, qu'il ne faut pas (comme le prétend le *Times*) s'efforcer de vaincre les Bulgares pour débrouiller l'imbroglio d'Athènes. « Afin de pouvoir battre les Bulgares, dit-il, il faut liquider préalablement l'affaire grecque. » Et une fois encore il demande « qu'on en finisse avec l'hypocrisie protocolaire ». C'est le 12 juin que M. Jonnart, — sans se laisser arrêter par les réticences de ses hauts mandants, — oblige le roi Constantin à abdiquer. M. Gauvain observe que ce résultat tant désiré aurait pu être atteint une année plus tôt. Si justes avaient toujours été ses avertissements qu'on ne manqua point de faire appel à ses conseils dans la dernière phase du conflit.

Après les tentatives de négociations faites par l'Allemagne, au cours de l'été, après l'offensive d'une paix sans victoire menée avec fracas par Erzberger, la note pontificale demandant aux belligérants d'annuler leurs griefs ne pouvait que plaire à nos ennemis. Elle leur donnait l'occasion de se poser en victimes de l'Entente et de formuler des buts de guerre qui paraîtraient acceptables dans leur imprécision. Amollir et désagréger la résistance des Alliés avant que les Etats-Unis pussent intervenir efficacement, tel était le but recherché par l'Allemagne et tel pouvait être le résultat de la note du Saint Père. M. Gauvain la juge avec sévérité. Il s'étonne que le Vatican ait attendu l'appel désespéré de Charles Ier

pour s'interposer entre les belligérants. Il dit que la responsabilité de l'Allemagne ne peut être passée sous silence. Il rappelle nos droits à de justes réparations et à des garanties pour l'avenir. Il établit enfin que M. de Kühlmann, dans sa réponse au Souverain Pontife, ne recouvre que d'un léger voile les prétention allemandes sur la Belgique.

M. Gauvain est un érudit et il ne manque pas d'associer la morale à sa politique. C'est ce qui donne tant de force et d'harmonie à ses jugements. « En histoire tout se tient », lisons-nous dans un article du 6 avril, où il jette un magistral coup d'œil sur l'Europe du xixe siècle. Il trouve utile, en conséquence, de remonter à un lointain passé pour y découvrir les causes plus ou moins cachées des événements du jour. Il s'élève contre les diplomates improvisés qui laissent leur imagination chevaucher la première chimère venue. Le 13 avril, par exemple, il morigénait M. Gustave Hervé qui regrettait que M. Briand ne fût plus au pouvoir pour conclure une paix séparée avec la Turquie et la Bulgarie, les Serbes devant faire les frais de cette touchante réconciliation. « Le prétexte, écrivait-il, de ce retour à la diplomatie démente de 1915 était la Révolution Russe. Ces combinaisons ne sont pas seulement fantasmagoriques, elles sont répugnantes. »

Peu de personnes possèdent aussi parfaitement que M. Gauvain l'histoire de l'Europe orientale. Cela lui a permis d'attacher tout l'intérêt qu'il convenait aux vœux d'indépendance des peuples opprimés d'Autriche-Hongrie et de discerner le point faible de la coalition ennemie. Les justes revendications des Yougoslaves lui étaient trop connues pour qu'il n'éprouvât pas des inquiétudes au sujet des traités secrets conclus en avril 1915. Il déclarait, le 12 novembre 1917, que, sans ces funestes engagements, une partie des troupes austro-hongroises qui avaient envahi la Vénétie se seraient probablement tournées de notre côté.

M. Gauvain étudie en détail les livres consciencieusement documentés qui paraissent sur tel ou tel pays et les indique à ses lecteurs. C'est ainsi qu'il a fait grand cas, au mois de juin 1917, de l'ouvrage de M. Louis Dumur, *Les Deux Suisses*, où sont révélées les intrigues pro-allemandes du conseiller général Hoffmann et où l'on apprend que M. Ritter, en s'efforçant de conjurer la rupture des relations diplomatiques entre l'Allemagne et les Etats-Unis, ne faisait qu'obéir aux ordres de son chef.

Il a une égale répugnance pour les pensées creuses et les phrases à effet. Il ne tient compte que des faits reconnus certains. Toutes les informations sans fondement qui, pendant la guerre, affluaient au quai d'Orsay par le canal de nos ambassades lui semblaient inutiles ou dangereuses.

M. Gauvain est un adversaire déclaré de la diplomatie secrète. A son avis, « tout ce qui s'est passé depuis 1908 prouve que ce système a donné les résultats les plus déplorables ». Ses appels à une politique extérieure se déroulant au grand jour et fondée sur une double probité : la nôtre et celle des peuples que nous protégeons ou choisissons comme amis, de tels appels sont, sans doute, le plus noble et le plus utile enseignement qui se dégage de ses écrits.

R. DE VILLENEUVE-TRANS.

§

Que produira la conférence de paix irlandaise actuellement réunie à Londres après les longs préliminaires que l'on sait ? C'est un gros problème que les délégués de la *Dail Eireann* et M. Lloyd George examinent actuellement. Réussira-t-on à trouver un terrain d'entente solide et pour combien de temps ? Deux peuples s'affrontent depuis sept cents ans ; depuis trois siècles surtout, leur duel est devenu de plus en plus âpre, — on pourrait même dire implacable. Il faut bien convenir, d'ailleurs, en toute sincérité, que l'Angleterre, pendant cette lutte inégale, a été le plus souvent impitoyable, et peut-être doit-on ajouter également, quelquefois par nécessité vitale. Nos sympathies françaises actuelles seraient sans doute allées aux Irlandais plus rapidement sans les souvenirs pénibles que nous avons gardés de la révolte des *Sinn-Feiners* pendant le dernier conflit avec l'Allemagne. Au cours de cette période tragique, l'affaiblissement de la Grande-Bretagne, qui eut à combattre ses *sujets irlandais*, aurait pu, sur le continent, nous conduire sinon au désastre, du moins à prolonger une lutte pendant laquelle le sang des Alliés, surtout le nôtre, coulait intarissablement. Les Irlandais, en somme, ne se souciaient que du moment opportun pour réaliser leur indépendance nationale. De leur point de vue, un peu court peut-être, ils avaient sans doute raison ; mais la question n'est pas pour se résoudre aussi aisément. Quant à nous, Français, nous ne voulons maintenant, après la victoire, nous souvenir que des

témoignages de dévouement et d'amitié prodigués à notre pays au cours des siècles par les Irlandais ; et en même temps il nous est pénible de prendre parti contre un grand peuple qui fut notre frère d'armes, surtout au moment où l'opinion publique anglaise semble vouloir vraiment s'orienter vers une grande paix de conciliation et de justice. M. Sylvain Briollay, dans **l'Irlande insurgée**, a entrepris de situer et mettre particulièrement sous les yeux de nos compatriotes les grandes lignes, les différentes phases de cette lutte sanglante. Evidemment ses sympathies sont irlandaises, mais ses jugements paraissent impartiaux et sa connaissance de l'Angleterre et de l'Irlande (Royaume-Uni !) rend le contenu de sa brochure (car le travail qu'il présente n'est guère qu'une forte brochure —, substantiel, et d'un haut intérêt. On peut dire sans exagération que ces quelques pages sont plus instructives que certains gros volumes. — Ce qui rend le problème encore plus difficile à résoudre, c'est l'Ulster, ce coin orangiste et protestant, dont les hommes d'Etat anglais unionistes ont toujours voulu préserver non seulement l'existence, mais la prépondérance. Et actuellement le *Carsonisme*, cette essence de l'Orangisme, avec la reconstitution ouverte de son armée, son refus systématique et obstiné de toute solution n'impliquant pas la séparation absolue et agressive des catholiques irlandais, qu'est-ce, sinon le duel prolongé indéfiniment entre les deux peuples, en dépit de l'appareil légal et quel qu'il soit ? Dans un chapitre, d'ailleurs curieux, le dernier du petit livre : *Calcul des probabilités*, M. Sylvain Briollay examine entre autres choses et en quelque sorte d'un point de vue général et philosophique si l'Angleterre pourrait se rendre définitivement maîtresse de l'Irlande en extirpant la race irlandaise. Des massacres systématiques feraient sans doute reculer d'épouvante toute l'Angleterre. Quant à l'émigration dont on usa jadis, d'ailleurs abondamment, c'est un moyen, mais à longue échéance, et au surplus il est déjà bien tard. L'Angleterre devait donc céder comme on l'a vu ; mais la paix sera-t-elle faite ? — **Le Rapport de la Commission envoyée en Irlande par le parti travailliste anglais** est également une contribution à cet intéressant problème. Sans doute on peut objecter que ce parti est favorable aux *Sinn Feiners* à priori, ne fut-ce que pour être désagréable à ses ennemis politiques et sociaux. La lecture de ce document, qui s'appuie toujours,

d'ailleurs, sur des pièces authentiques et des faits constatés et contrôlés est également bien édifiante, surtout en ce qui concerne les représailles: la conduite des *Black and Tan's* et de la *Force auxiliaire*. Ces hommes, du reste, quelque atroce qu'ait été leur rôle, n'ont été malgré tout que des instruments, des agents d'exécution, — féroces, il est vrai ! — mais que M. Lloyd George n'a pas toujours osé désavouer. Enfin le **Rapport sur la situation en Irlande**, par Sir Henri Lawson, dont le style un peu terne ne fait que davantage ressortir l'honnêteté et la loyauté du rédacteur, est, en somme, une constatation affligée mais sincère de toutes les horreurs que le gouvernement anglais n'a sans doute pas ordonnées, mais tolérées ou subies. Mais on peut dire en toute franchise que ce serait encore beaucoup.

Avec **Le fond d'une querelle**, *documents inédits sur les relations franco-italiennes*, M.C. Sabini, après avoir joué un rôle important au cours des négociations qui conduisirent l'Italie à dénoncer la Triple-Alliance, se ranger à nos côtés et déclarer la guerre à l'Autriche, vient de publier les notes prises au cours des pourparlers — où se trouvent, du reste, à côté du compte rendu des débats, des portraits curieux comme ceux de Clemenceau et de Briand. Commencées à Paris en août 1914, ces négociations se poursuivirent à Rome et à Bordeaux pour aboutir à la déclaration de guerre italienne et à la longue période d'hostilités qui se termina par la déconfiture de l'Autriche, et la victoire de Vittorio-Veneto après la déconfiture de Caporetto. Mais les conditions de l'Italie pour entrer en guerre, acceptées, dans le moment où son intervention se trouvait si utile, furent sinon éludées, la victoire acquise, du moins plutôt « chicanées », comme dans l'affaire de Trieste et avec les billevesées du président Wilson. Des avantages promis à nos alliés : Dodécanèse, sphère d'influence en Asie Mineure, avantages en Abyssinie, — il n'est à peu près rien resté. Au moment des négociations de paix, les délégués italiens ayant omis de crier très fort, toutes les promesses passèrent à l'arrière-plan. L'Italie, en somme, n'a pas obtenu ce qui lui avait été promis et en garde du ressentiment ; c'est le fait net, et sur lequel il est bien inutile d'épiloguer. Or, nous avons été très heureux de son intervention, qui protégeait notre frontière des Alpes et libérait les troupes que nous tenions de ce côté pour la garde

de la frontière. Cette circonstance peut être rappelée et aurait dû nous induire à plus de considération ; mais, « la fête passée, adieu le saint ». Sans doute, a-t-on dit, les Italiens avaient intérêt à intervenir, à se mettre de notre côté ; mais nous n'avions plus à discuter leurs prétentions, puisque nous y avions consenti. Et l'Italie a réellement été sacrifiée, lors du partage des dépouilles de l'ennemi ; elle n'a rien eu des colonies allemandes, et a vu passer Smyrne aux Grecs de Venizelos, — qui sont aussi ceux de Constantin. L'Italie enfin a reproché à la France de ne pas lui avoir donné son appui dans l'affaire de Fiume et d'avoir voulu ménager la chèvre et le chou, M. Wilson et les Yougo-Slaves comme l'amitié italienne. Enfin nos voisins prennent ombrage et ne peuvent accepter l'hégémonie française en Europe et surtout dans la Méditerranée. Mais ne serait-ce pas là, surtout, la grande raison de cette histoire ?

L'auteur de la curieuse publication sur **la Dictature du Prolétariat**, *les ravages du bolchevisme en Hongrie*, M. Armand Lebrun, s'est trouvé dans le pays pendant la tempête qui y régna du 20 mars au 1er août 1919 ; il a pu voir et observer en toute quiétude et apporte un édifiant récit des faits advenus durant cette période, — surtout pour montrer à la masse, au prolétariat que touchent les mêmes aspirations et qui pourrait avoir les mêmes tendances, quels peuvent être les résultats merveilleux des théories dont on l'abreuve. On sait les exploits des « enfants de Lénine », à la tête desquels se trouva Bela-Kun, — qu'il ne faut pas confondre avec *quelqu'un*, disait un quidam de ma connaissance que de pareils jeux de syllabes amusent toujours, — et derrière lequel se trouvait tout un état-major d'arrivistes. Après la guerre, la Hongrie, vaincue et séparée de l'Autriche, se trouva bientôt la proie du parti, renforcé d'une masse de prisonniers revenus de Russie avec les idées, les tendances des bolchevistes. Le gouvernement disparut ; toute cette clique se trouva prendre sa place et géra le pays cependant que la noblesse, la bourgeoisie, le clergé, — toute la partie paisible de la population, — désemparée, persécutée, traquée, se terrait en attendant des jours meilleurs. Bela-Kun devint le maître de Buda-Pest et ce fut la mainmise sur les banques, les appartements, sur les industries, les mines, les transports, qui se trouvèrent sous le contrôle des ouvriers. Ce fut la dictature du prolétariat. On enleva tout droit politique aux

patrons, — aux «exploiteurs! » et il fut convenu que le peuple seul était le maître. Mais, à la fin, on dut convenir que le nouveau régime, au point de vue de la production, — d'ailleurs dans une période où tout était à refaire — laissait plutôt à désirer. Le récit des événements dont se trouvèrent responsables les bolchevistes est d'ailleurs édifiant; eux-mêmes ont incriminé le « relâchement de la discipline » dans les fabriques, les ateliers, les mines, au Congrès des Soviets (16 juin 1919), et de fait ce fut partout la baisse de la production, le renchérissement scandaleux des produits de l'industrie. Le prix d'une locomotive avait passé de 120.000 couronnes à 2.400.000 ; celui d'un chaland de 125.000 à 1.300.000 ; on a cité des entreprises où le prix de revient d'une machine représentait 35 fois ce qu'on la payait auparavant. Tout était à l'avenant, et ce fut bien en pure perte que le nouveau gouvernement essaya de réagir, prit des mesures, — et en somme n'aboutit à rien, tous étant responsables des faits advenus. Ce fut, dès lors, la ruine, l'anéantissement du commerce, des finances publiques, — tandis que partout se constituaient des syndicats, — jusque chez les concierges ! On vit s'organiser la « socialisation » du haut en bas de l'échelle; mais, à la fin, les « patrons » ayant été reconnus nécessaires dans toutes entreprises, on força les industriels dépossédés à reprendre leur poste. Un moment on voulut supprimer l'intermédiaire entre le producteur et le consommateur, — donc le commerçant; mais on dut bientôt reconnaître que c'était un mal à peu près nécessaire, tant qu'on rouvrit les boutiques fermées. Les meubles cependant furent centralisés, mis à la disposition des acheteurs dans des conditions plutôt avantageuses. — Nous n'avons donné que quelques traits du tableau ; il est édifiant, mais ne surprendra guère ; toutes les tentatives analogues auront le même résultat; mais il faut dire qu'en Hongrie il y eut la bonne mesure. A la fin, on décréta que les magasins ne délivreraient plus de marchandises qu'aux travailleurs syndiqués. Mais il y eut mieux ; un régime de terreur pesa sur le pays. Des particuliers, qui avaient émis une opinion défavorable sur le régime ou sur Bela-Kun, furent condamnés à cinq, huit, quinze ans de travaux forcés ; un officier de la Garde-Rouge, — soutien du régime et que composait d'ailleurs la pire racaille, — voulut maintenir la discipline : il eut huit ans de la même peine. Quant aux religieuses hongroises, elles

durent renoncer au vœu de chasteté, — et pour de bon, affirme l'auteur ; le viol du reste était courant sous le nouveau régime. Avec les dépréciations de la monnaie, les achats même de choses de consommation devenaient impossibles ; on a cité le cas d'une dame à laquelle on demandait son piano en échange d'un dindon. Mais le pire fut la menace constante des assassinats. Quand les tribunaux réguliers furent rétablis, ils condamnèrent 1.265 individus dont les crimes étaient flagrants, car on avait soif de paix et pour la plupart on passa l'éponge. Les bolchevistes avaient eu à lutter bientôt contre les Tchèques, les Roumains, les Serbes et, après quelques avantages au début, l'armée « rouge » se disloqua. C'est surtout qu'on y avait incorporé de force des éléments d'esprit contraire, et qui contribuèrent à délivrer la Hongrie de ce régime absurde. Buda-Pest fut occupée par les Roumains et ce fut la fin des Soviets. — Une illustration abondante donne encore plus d'intérêt à la publication de M. Armand Lebrun, avec des aspects de la ville pavoisée de rouge, de nombreuses affiches du parti, des portraits et enfin diverses scènes édifiantes comme « la réquisition d'un appartement de bourgeois par une famille prolétarienne, — « retire-toi de là que je m'y mette » ! — ou bien « des femmes du peuple signifiant à la propriétaire qu'elles vont prendre sa place » ; plus loin encore des femmes du peuple s'amusant à enfoncer le chapeau d'une dame, — à côté de quoi sont des scènes de torture pour obtenir des aveux d'un contre-révolutionnaire ; des bourgeois, des militaires de l'ancien régime abattus à coups de revolvers, pendus, assommés, — dévalisés, naturellement, — bref tout ce qui peut montrer la beauté du régime que les bolchevicks pensaient bien imposer à toute l'Europe.

CHARLES MERKI.

OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914.

A. Jellicoe : *La Grande Flotte, sa création, son œuvre*, trad. par MM. R. Levaique et M. Allain, avec notes du S. H. de l'E. M. G. de la Marine, Payot. — P. Heuzé, *Les Camions de la Victoire*, Renaissance du Livre. — G. Dupin : *Considérations sur les responsabilités de la guerre*, Paris, Société mutuelle d'édition.

Le Service Historique de l'E. M. G. de la Marine vient de donner son *imprimatur* à une traduction de l'ouvrage de l'Amiral Jellicoe sur **la Grande Flotte**, paru en Angleterre il y a deux ans et demi. Cette traduction, excellente en soi, ne mériterait que

des éloges, si elle n'arrivait si tardivement et sans être accompagnée d'aucune note critique, malgré la documentation nombreuse dont on dispose aujourd'hui pour compléter ou contrôler la version de Jellicoe. On ne peut pas considérer, en effet, comme des notes critiques les annotations aussi insignifiantes que prud-hommesques dont le S. H. a assaisonné le texte de l'Amiral anglais. Il est vrai qu'on peut ainsi s'amuser et s'instruire à la fois.

L'ouvrage de Jellicoe est déjà bien connu ; il ne le sera jamais trop. C'est une admirable confession, d'une rigoureuse loyauté sur une des questions, les plus controversées, en somme, de la grande guerre : le contrôle et l'exercice de la maîtrise de la mer par les flottes cuirassées. L'E. M. G. de la Marine française est très occupé depuis quelque temps à démontrer qu'une flotte cuirassée n'a pas toujours besoin de livrer bataille pour avoir la maîtrise de la mer et qu'elle peut parfaitement exercer cette maîtrise, en se tenant à l'abri du froid et du chaud, derrière des estacades au fond de ports bien clos. C'est bien dans la manière de son génie particulier. Mais Jellicoe ne l'entendait pas de la même façon : il a terriblement manœuvré ses escadres, il les a entretenues vivantes, agissantes et cela l'a conduit à la fameuse rencontre du Jutland, où lui a manqué un grain de sublime énergie pour devenir le plus grand chef d'escadre qu'on ait jamais connu. L'énorme capital de puissance matérielle qu'il traînait avec lui l'a paralysé ; il n'a pas osé jouer plein jeu. L'esprit de sacrifice froid, résolu, déterminé de l'admirable personnel qui l'accompagnait a magnifiquement racheté ce défaut de volonté ; mais il n'a pu faire plus que de laisser la partie indécise. N'importe, le journal de bord d'un Commandant en chef, qui a noté presque jour par jour les incidents de l'existence de son immense Armada, exposée à tous les périls de la navigation la plus dangereuse, dans des parages difficiles, en même temps qu'aux mines et aux coups des sous-marins, présente, au point de vue professionnel, un intérêt vraiment exceptionnel. Je ne pourrais, pour ma part, citer de lecture d'après guerre, qui ait davantage alimenté ma curiosité et satisfait mon besoin de franchise et de loyauté.

Ce serait un oubli grave de ne pas signaler le livre de M. P. Heuzé, **Les Camions de la Victoire**, au nombre de ceux dont l'intérêt est particulièrement piquant. Il nous fournit un joli exemple de bourrage de crâne. Il s'agit du rôle et du déve-

loppement de l'automobilisme aux armées pendant la guerre. Pour impressionner le lecteur, M. P. Heuzé débute en écrivant que le total des transports effectués par les automobilistes jusqu'au 11 novembre 1918 représente un poids de 30 millions de tonnes, poids qui, entassé sur une surface de 30.000 mètres carrés, serait représenté par une montagne de 1.000 mètres. Calcul qui ne veut exactement rien dire, car la montagne serait évidemment plus ou moins haute suivant que les transports effectués s'appliqueraient à des projectiles ou à des plumes d'oie par exemple. A la veille de la guerre on comptait 170 automobiles militaires. La mobilisation en procura, en quelques jours, environ 7000. Or, 80.000 voitures roulaient en France, à ce moment. On aurait pu puiser dans le tas, si le besoin s'en était réellement fait sentir. Il n'en fut rien fait. Les réquisitions ne répondaient pas aux vœux des fournisseurs. A l'armistice, le service des armées avait à sa disposition plus de 97.000 véhicules automobiles, en chiffres ronds : 100.000. D'où sortit cette impressionnante ribambelle d'automobiles ? En grande partie de l'étranger.

Pourquoi ces achats à l'étranger, demande M. P. Heuzé, alors que la production française passe à juste titre pour la meilleure ? Le service automobile a répondu à cela, depuis longtemps, par deux raisons ; la première, c'est que nos besoins ont dépassé de beaucoup, pendant longtemps, les limites de notre production. La seconde c'est qu'il a été de la plus grand importance, au début de la campagne, de faire des achats de matériel aux Etats-Unis *pour éviter que ce materiel n'allât prendre du service en Allemagne !*

Dire que nous ne connaîtrons jamais les noms de ces chargés de mission, courtiers marrons et autres, dont les appels patriotiques furent alors si largement entendus ! Quel regret ! Leurs noms réunis auraient pu former le Livre d'Or, par excellence, de la guerre. « Il faut tout acheter, écrivaient-ils du fond de leur exil d'Amérique, pour que l'Allemagne ne puisse rien acheter de son côté. » Chantage patriotique, qui a dû laisser, il faut l'espérer, quelques bénéfices à ceux qui le pratiquaient. Ce n'est pas tout. Le Magasin central automobile, créé à Paris en novembre 1914, achetait de son côté les pièces de rechanges et accessoires:

Cet établissement, dit M. P. Heuzé, faisait des achats pour plus de un million par jour. Aussi n'a-t-il pas échappé, lui aussi, à maintes critiques, qu'il est bien facile de deviner : incompétence dans les marchés,

mauvaises fournitures, gaspillages. Cette question de la révision des marchés de l'Etat a fait déjà couler beaucoup d'encre : elle en fera couler sans doute encore. Il n'y a pas lieu ici d'en écrire une seule ligne : c'est une affaire qui n'a aucun rapport avec celle qui nous occupe. Il est très possible qu'il y ait eu des erreurs commerciales, je n'en sais absolument rien...

M. P. Heuzé tourne court au côté financier de la question. Cela ne l'intéresse pas. Son but, uniquement, est de montrer les différentes étapes du développement du service automobile pendant la grande guerre. Certes, le sujet à cet égard ne manque pas d'intérêt. Il y a eu, à chacune de ces étapes, une organisation savante à prévoir pour l'utilisation d'un nombre de plus en plus élevé de voitures, en réduisant au mininum les embouteillages et les mises hors de service. Rendons hommage à la Direction du service automobile ; elle paraît n'avoir manqué ni d'intelligence, ni de savoir-faire. On a seulement l'impression que, pendant la première partie de la guerre, tout au moins, elle a été débordée par l'embusquage. Pendant la période d'immobilisation des fronts, on est en droit de se demander, en effet, à quels besoins réels pouvait répondre un nombre aussi considérable de voitures, en dehors des transports courants de matériel ? En 1916, il y avait 40.000 automobiles au service des armées, et nous croyons pouvoir affirmer que celles-ci s'estimaient comblées. Tous leurs besoins étaient largement satisfaits. Mais il avait été affirmé si souvent que cette guerre était surtout une guerre de matériel, qu'il n'y avait plus de raison de s'arrêter sur la voie où l'on se trouvait engagé. Les fournisseurs ne l'auraient d'ailleurs pas admis. Pour M. P. Heuzé, qui était lui-même officier automobiliste, il semble que ce chiffre de 100.000 automobiles, atteint à la fin de la guerre, fût à peine suffisant. C'est ce qu'il aurait fallu établir d'une façon claire. Nous avons, en effet, vainement cherché, en adoptant les bases mêmes de M. P. Heuzé, à nous rapprocher de ces chiffres, sans y réussir. Ainsi il nous donne la section de 20 camions, comme la section-type, dont la capacité de transport représente le poids du ravitaillement d'une division. Donc, pour 3 divisions, nous avons un total de 60 camions, en ajoutant 40 camions pour les éléments non-endivisionnés on atteint le chiffre de 100 camions par corps d'armée. Nos 40 corps d'armée exigeaient donc 4.000 camions pour leur

ravitaillement. Triplons ce chiffre pour avoir un double jeu, train montant et train descendant, et un troisième en réparation. Nous arrivons à 12.000 voitures. Doublons encore ce chiffre pour faire entrer en ligne de compte les services de l'artillerie, les auto-canons, les voitures sanitaires, etc. Soit 24.000. Additionnons avec ce chiffre 12.000 voitures de la Réserve générale, à la disposition du Grand Quartier Général, et nous voilà à 36.000. Faut-il ajouter encore un millier de voitures de tourisme au service des états-majors de divisions ou d'armées ? nous atteignons ainsi, à grand'peine, le chiffre de 40.000. Nous sommes encore loin du total de 100.000. Ou il faut admettre que toutes les voitures réquisitionnées ou achetées ont été remplacées, en nombre, au moins une fois, par suite d'usure ou de destruction. Il resterait d'ailleurs encore un écart de 20.000 voitures. Or, jusqu'au mois de mars 1918, l'immobilisation des fronts a forcément limité l'emploi des camions à des ravitaillements de faible parcours. D'autre part, d'après M. P. Heuzé lui-même, les offensives d'Artois, de Champagne (1915), du Chemin-des-Dames (1917) n'ont pas utilisé les services automobiles. Il y a eu, il est vrai, la secousse de Verdun en 1916 : 6.000 camions y furent envoyés, avec quelque retard, croyons-nous devoir dire, étant donné le nombre considérable de voitures, dont le service automobile disposait à ce moment. La question se pose donc, après la lecture du livre de M. P. Heuzé, de savoir si le nombre exagéré de véhicules automobiles n'a pas constitué une gêne plutôt qu'un avantage ; si vraiment, avec un nombre moindre, on ne serait pas allé plus vite et plus sûrement.

JEAN NOREL.

§

M. G. Dupin, au sujet des **Responsabilités de la guerre**, veut prouver que nous avons été « trompés en 1914 » et « convaincre le gouvernement de Poincaré d'imposture ». Il « mentait » quand il disait : « la mobilisation n'est pas la guerre », car Boisdeffre avait dit le contraire en 1892. « Viviani (parlant de l'agression allemande) ne soufflait pas un mot de l'alliance avec la Russie et des conséquences où elle nous entraînait *automatiquement*. » Le 25 juillet, « l'ambassadeur d'Allemagne avait dit au ministère des Affaires étrangères de Russie que si la Russie

mobilisait, l'Allemagne lui déclarerait la guerre sans délai ». Donc la Russie, ayant mobilisé, est la cause de la guerre.

A la suite de l'ultimatum à la Serbie, les gouvernements russe et français prirent des dispositions préparatoires pour le cas où la guerre éclaterait. M. Dupin voit dans toutes une preuve de culpabilité, y compris dans le retrait par la Russie de 80 millions de roubles or qu'elle avait en Allemagne.

Dans l'argumentation austro-allemande (dont M. Dupin n'est qu'un écho), il y a toujours une difficulté : l'Autriche voulait « châtier » la Serbie et le 28 lui déclara la guerre. M. Dupin s'en tire ainsi : « La Serbie, par son double crime prémédité et officiel de Serajevo, avait ouvert le cycle fatal des brutalités et justifié la prétention autrichienne d'en rechercher les causes... La Serbie mobilisa la première. » Or, le conseiller von Wiesner, délégué à Serajevo, a écrit le 13 juillet à Berchthold : « *Les documents ne confirment en rien que la propagande* [serbe en Bosnie] *ait été encouragée par le gouvernement serbe...* Sa complicité dans l'attentat, dans sa préparation ou dans la livraison des armes n'est ni prouvée, ni vraisemblable. Il y a au contraire beaucoup d'indices qui l'excluent ». De plus, le crime avait été accompli en Autriche par des Autrichiens. Enfin, les documents prouvent que l'Autriche ne poursuivait nullement un crime, mais voulait hypocritement profiter de l'occasion pour modifier les frontières dans les Balkans et faire échec au programme russe : « Les Balkans aux Balkaniques. »

Le livre de M. Dupin est un résumé des plaidoyers publiés par les Boches depuis 1914 : il est curieux à ce point de vue.

ÉMILE LALOY.

A L'ÉTRANGER

Belgique

CRISE GOUVERNEMENTALE. — Ma dernière chronique, écrite plusieurs jours avant la proclamation du résultat des élections, contenait des pronostics que les événements n'ont pas démentis.

Je laissais entendre que, nonobstant leurs querelles intestines, les catholiques pourraient bien gagner quelques sièges. Il en a été comme je le prévoyais, et les plus surpris de ce progrès clérical ont été les chefs catholiques eux-mêmes qui croyaient sincèrement à un recul.

Ce succès n'est toutefois pas étourdissant, car si la droite demeure le groupe le plus puissant du Parlement, elle ne possède pas une majorité suffisante pour gouverner et ses membres se trouvent divisés sur des points importants : défense nationale, question flamande, réformes sociales.

En réalité, le parti catholique, bien qu'il compte dans son sein quelques dangereux énergumènes flamingants et antimilitaristes, a bénéficié de son ancienne réputation d'ordre, de discipline, voire de réaction.

Quant aux libéraux qui escomptaient une victoire que semblait leur promettre leur attitude patriotique, les services passés rendus à la cause de la Défense Nationale, c'est à peine s'ils maintiennent leurs positions.

Les socialistes perdent plusieurs sièges, mais n'en demeurent pas moins la fraction parlementaire la plus importante après les catholiques.

A tout prendre, la physionomie de la nouvelle Chambre ressemble beaucoup à celle de l'ancienne; c'est pourquoi le roi et la droite ont vivement insisté auprès de M. Carton de Wiart pour qu'il conserve la Présidence du nouveau Conseil des Ministres, mais cet homme d'Etat s'est récusé, malgré la très vive insistance dont il a été l'objet. Personnellement M. Carton de Wiart serait partisan de la continuation du gouvernement des trois partis qui correspondent si bien aux trois courants de l'opinion publique. Sous l'agression allemande, catholiques, libéraux et socialistes n'avaient-ils pas réagi avec le même élan ? Et les réformes sociales sont-elles réalisables en dehors du cadre national ?

Chez nous, comme en France, le bon sens commanderait de maintenir l'union sacrée, hors laquelle le relèvement économique du pays n'est pas possible. Mais les politiciens en ont disposé autrement. Le sens national semble oblitéré chez eux et il ne paraît point que jamais l'égoïsme de parti, la mesquinerie de secte aient atteint chez eux une pareille acuité.

Les socialistes d'abord. Leur congrès vient de leur interdire de participer à un gouvernement bourgeois. Tous se sont inclinés, même des hommes comme Destrée, Brunet et Hubin qui cependant avaient donné des preuves d'un esprit réaliste et patriote. Quelle mouche les a donc piqués ? Ils obéissent aveuglément au mot d'ordre de leur parti qui est de se retrancher dans l'oppo-

sition internationaliste sous la bannière de M. Vandervelde. Cette tactique socialiste est-elle sincère ? Ou bien ils seraient des hommes tout à fait exceptionnels. Je me permets d'en douter des socialistes, singulièrement différents de leurs coreligionnaires des autres pays.

Lessing prétendait « qu'on ne se promène pas impunément sous les palmes ». Un politicien qui a goûté du pouvoir ne nourrit point de vœu plus cher que de s'y replonger à nouveau.

Les anciens ministres socialistes seraient réellement des petits saints laïques s'ils pensaient tous sincèrement ce dont la décision de leur congrès leur prescrit de faire profession de foi publique. Et plus digne encore de canonisation seraient les aspirants ministres du groupe socialiste parlementaire, les vieux et jeunes, que les lauriers ministériels de Vandervelde, Destrée, Anseele et Wauters empêchaient de dormir! Qu'ils renoncent pour jamais à tout espoir de maroquin plutôt que de subir le contact bourgeois, alors que tant d'entre eux sont des bourgeois, par la fortune, les relations, la formation et les appétits, qui donc voudrait le croire ?

Je ne pense toutefois pas qu'il s'en trouverait dans leurs rangs pour accepter une proposition directe et la payer d'une défection subite comme cela s'est vu dans d'autres pays où d'anciens révolutionnaires sont devenus du jour au lendemain des chefs de gouvernement.

D'aussi brusques évolutions ne sont pas encore dans nos mœurs politiques.

A quoi servirait d'ailleurs de gouverner avec des transfuges, sinon à envenimer et fausser la situation, alors que la première condition d'une collaboration des trois partis doit être une loyauté réciproque ?

Le but que poursuit en réalité le groupe socialiste est de s'efforcer de paralyser l'action du nouveau Gouvernement et d'imposer ensuite comme prix de son concours des conditions actuellement inacceptables. Cette politique est d'autant moins opportune que le corps électoral a manifesté une tendance de réaction contre les exagérations socialistes.

C'est au roi qu'il appartient d'arbitrer la situation et de choisir en pleine liberté le nouveau chef du gouvernement.

Quand la droite s'est réunie pour désigner ce chef, elle a donc

commis une véritable incorrection constitutionnelle. Du reste, elle n'a pu se mettre d'accord sur aucun nom. Sans doute sa majorité souhaitait-elle le maintien de M. Carton de Wiart. Mais celui-ci, refusant obstinément de reprendre la direction du pouvoir exécutif, le nom de M. Jaspar a tout d'abord été mis en avant, sans doute par lui-même et par sa clientèle. Ce ballon d'essai a commencé par rater. Evidemment, M. Jaspar n'est pas homme à se décourager pour si peu. Mais il convient de noter qu'il s'est trouvé au sein de la droite un membre important pour déclarer que le parti catholique désirait être représenté à la tête du Gouvernement par un homme possédant un passé et des états de service, non par un politicien ne devant sa fortune rapide qu'à Lophem.

Dans un mandement, le Cardinal Mercier, primat de Belgique, exprime la même pensée lorsqu'il souhaite que le premier ministre soit un homme obéissant à une doctrine et non à des intérêts passagers.

Dans ces conditions, le Roi s'est adressé à M. Theunis, ministre des Finances du cabinet Carton de Wiart, interprète de la volonté nationale.

C'est un homme qu'on ne peut classer dans aucun parti, qui n'est pas même député, mais s'est signalé par l'activité féconde qu'il a déployée à la tête de son département.

Jusqu'au dernier moment, par tous les moyens, les politiciens professionnels, notamment un des principaux metteurs en scène du coup de Lophem, le phraseur et sournois Paul-Emile Janson, dont mon avant-dernière chronique esquissait la médiocre et dangereuse silhouette, s'efforcèrent de faire avorter cette combinaison.

M. Jaspar reste aux Affaires étrangères, mais il aura dorénavant un chef.

M. Theunis a pris part, en effet, à toutes les négociations internationales ; il possède en matière économique et financière une compétence et une autorité indiscutables.

Il convient de lui faire la plus grande confiance. Sous ce chef nouveau, nous assisterons vraisemblablement à de nouvelles évolutions de M. Jaspar, qui est un homme souple. Il se peut que cette dernière incarnation donne des résultats heureux : bon avocat, M. Henri Jaspar pourra utilement plaider les dossiers que lui fera préparer son Président du Conseil. Ainsi, chacun

faisant le métier qui lui est propre, des causes d'incohérence seront supprimées

GUSTAVE FUSS-AMORÉ.

§

Pologne

L'Accord polono-tchèque. — Les pessimistes qui ont tant pleuré sur les ruines de l'Autriche-Hongrie, — ce « facteur de l'équilibre européen, impossible à remplacer, mais non, peut-être, à refaire », — vont trouver enfin une consolation en même temps qu'un argument contre leurs sombres théories... Après le traité polono-roumain conclu le 3 mars dernier et raffermi depuis, voici qu'un important accord polono-tchèque vient d'être réalisé. Cet accord règle d'une part les rapports économiques et commerciaux des deux pays. Il fait, d'autre part, « ardoise nette » des réciproques chicanes et prétentions politiques qui ont depuis la paix singulièrement alourdi l'atmosphère où vivaient les deux nations voisines. Il va sans dire que la portée internationale de l'acte signé par MM. Benes et Skirmont est considérable. Examinons brièvement l'accord lui-même et les conditions générales de son application dans le cadre nouveau de la paix européenne.

L'instrument diplomatique, tel qu'il fut publié par les journaux, contient une dizaine de clauses dont la première et la deuxième garantissent l'indépendance des deux parties contractantes et assurent une réciproque « neutralité bienveillante » en cas d'agression. Les quatrième et septième obligent les deux gouvernements à se communiquer tous accords et conventions conclus avec d'autres puissances et à ne signer aucun traité contraire au présent accord. La cinquième prévoit une convention commerciale (élaborée déjà et signée tout dernièrement à Varsovie) ; la sixième institue un arbitrage obligatoire ; la huitième définit la durée *minimum* de l'accord (5 ans). En outre, un article spécial prévoit la solution amicale et dans un délai prévu (6 mois) du litige de Jaworzyna, une petite localité du haut Tatra, mais dont l'attribution à la Tchéco-Slovaquie provoqua dans l'opinion polonaise une effervescence considérable. L'Accord prévoit aussi des arrangements spéciaux pour régler amicalement les rapports réciproques des populations dans les régions récemment partagées de Teschen, Spisz et Orawa, ce qui implique une sorte de consentement ta-

cite au tracé actuel de la frontière jusqu'alors si âprement discuté. La décision politique la plus importante est définie cependant dans le paragraphe trois, celui qui, dans des termes peut-être un peu trop circonspects, règle l'essentiel litige tchéco-polonais : Galicie orientale, Slovaquie. Les deux parties contractantes y proclament en effet leur *désintéressement* réciproque : la Pologne, en Slovaquie, les Tchèques, en Galicie orientale. En même temps chaque gouvernement s'engage à ne tolérer sur son territoire aucune activité politique ou militaire dirigée contre l'intégrité territoriale de l'autre contractant. Ainsi la Tchéco-Slovaquie, — comme l'a déclaré récemment, dans un discours important, M. Benes, — va dissoudre les détachements ukrainiens et la Pologne procédera de même avec les formations militaires irrédentistes hongroises et slovaques.

Pour apprécier la portée de ce double « désintéressement » il est juste de rappeler l'origine et le caractère du conflit. C'était bien avant la fin de la grande guerre que les chefs du mouvement tchéco-slovaque en France ont formulé minutieusement, trop minutieusement peut-être leur programme politique de l'avenir. Considérant la situation si parfaitement « centrale » de leur pays, les futurs hommes d'Etat tchèques ont probablement frémi à l'idée d'être ainsi encerclés et peut-être étouffés par leurs voisins immédiats. C'est alors qu'on a vu naître cette conception autant bizarre que factice des fameux « corridors », l'un devant unir les Tchèques aux Yougo-Slaves, l'autre, — à travers la Galicie précisément, — à l'immense marché russe. Désormais les Tchèques vont faire le possible et l'impossible pour la réaliser.

C'est ainsi qu'ils réussirent à obtenir de la Conférence de la paix la Ruthénie subcarpatique, sorte « d'appendice » destiné à allonger encore leur territoire national déjà tout en longueur. C'est en suivant la même ligne directrice qu'ils s'obstinèrent, malgré des échecs éclatants, à poursuivre une politique nettement antipolonaise et antiroumaine en même temps, dans la question de la Galicie orientale. A cette tactique la Pologne riposta, en affectant une attitude sympathique envers l'irrédentisme slovaque et les relations tchéco-polonaises s'aigrirent naturellement de plus en plus... L'Accord signé à Prague signifie-t-il l'abandon définitif de la « politique des corridors » ? Exprime-t-il, simplement, un accommodement provisoire aux nécessités de la situation ac-

tuelle ? — Constatons qu'en tout cas l'objet principal de la politique tchéco-slovaque est désormais atteint, quoique par une voie différente de celle que les hommes d'Etat tchèques semblaient avoir envisagée. En effet, — mettant à part l'aspect sentimental du problème, le désir d'établir un conctact direct avec la Russie, — le système des corridors fut inspiré avant tout par des considérations d'ordre économique et commercial. La convention rédigée dans un esprit très amical et qui vient d'être signée à Varsovie donne précisément à la question du transit une solution complète : le marché russe demeurera ouvert aux Tchèques comme aux Polonais.

Essayons cependant de serrer de plus près encore cette malheureuse question de la « politique des corridors ». Il est évident que ses initiateurs, impressionnés, peut-être trop, par l'aspect commercial du problème, se sont laissés entraîner dans la voie de solutions ingénieuses sans doute, mais dont l'agencement compliqué s'appuyait sur une conception toute rigide et, pour ainsi dire, mécanique des relations internationales. A supposer, d'ailleurs, qu'ils y aient réussi, — voici ce qui arriverait : une rupture ou une tension permanente avec la Pologne et la Roumanie tout d'abord ; une abdication complète de la Tchéco-Slovaquie devant le colosse triomphant de l'impérialisme russe, — ensuite. Comprimée, en effet, par les Allemands à l'ouest au sud et au nord-ouest, par les Hongrois au sud, il ne resterait aux Tchèques qu'à se jeter corps et biens dans la « mer russe » et à devenir à leur tour un « appendice » facultatif du puissant Etat oriental.

C'est pourquoi, sans vouloir diminuer l'importance des difficultés qui peuvent surgir, il est permis de croire que l'accord polono-tchèque est destiné à durer et à devenir de plus en plus franc, étroit et précis. En réglant quelques affaires délicates et compliquées, en éliminant quelques points sensibles des relations politiques, l'accord de Prague facilitera le jeu naturel de nécessités plus simples et plus impérieuses. Mais la réalité qui commande pour ainsi dire toute la situation extérieure de la Pologne et de la Tchéco-Slovaquie est le danger en quelque sorte « constitutionnel » et inhérant à la situation géographique des deux pays, le danger de l'ouest. On connaît en somme la situation de la Pologne en face du germanisme, battu aujourd'hui, mais point résigné. La position de l'Etat tchéco slovaque ne semble pas en dif-

férer beaucoup. Comme une presqu'île d'un lointain continent il s'enfonce profondément dans la mer germanique. La fragilité de sa configuration (près de quatre fois, exactement 3,75 plus longue que large) s'accroît encore par l'existence d'une forte minorité allemande (31, 33 o/o de voix allemandes aux élections de juillet 1919) concentrée surtout dans la région occidentale, en Bohème. Mais cette situation périlleuse change du tout au tout si l'on conçoit une Tchéco-Slovaquie adossée à une Pologne amie sur les trois quarts de sa longueur et formant avec elle un bloc de quelques 43 ou 44 millions en face de communes responsabilités historiques. L'Accord signé par M. Benes et Skirmmt, qui ont su vaincre les obstacles réels et les difficultés imaginaires, permet de contempler cette perspective avec plus de sérénité et de confiance. Au point de vue de l'économie de la paix générale il raffermit le système politique du centre-est européen, cette troisième zone politique (en allant de l'ouest vers l'est) de notre continent moins homogène, certes, que les autres, mais apte cependant à devenir un solide rempart contre les *tentatives* et même contre les *tentations* de revanche.

R. DE BROU.

§

Russie.

Le Bolchevisme en Géorgie. — Le 7 mai 1920, le gouvernement bolchevik de Moscou conclut avec le gouvernement menchevik de Tiflis un traité de paix qui contenait, de la part des Soviets, la reconnaissance de la Géorgie en tant qu'Etat libre et indépendant. La conclusion de ce traité permit aux bolcheviks de Moscou de tromper la méfiance des mencheviks de Tiflis. « L'ambassadeur » rouge en Géorgie, aussitôt arrivé dans le pays de la Sainte-Nina, se mit à l'œuvre. Il y créa une organisation clandestine antigouvernementale et fomenta une forte agitation payée avec de l'argent moscovite. Quand l'offensive morale était suffisamment développée, une offensive militaire la suivit.

Le 21 février 1921, c'est-à-dire 8 mois et demi après la reconnaissance de la Géorgie par le gouvernement bolchevik, ses armées commencèrent à l'improviste une attaque contre la petite armée géorgienne et, quelques jours après, le sort de la Géorgie indépendante fut réglé : ses troupes furent battues ; son gouvernement s'enfuit à l'étranger, et à sa place les bolcheviks créèrent

immédiatement un comité très rouge. L'Assemblée Constituante de la République Géorgienne, son conseil des ministres furent remplacés par un « conseil des commissaires populaires » ; les conseils municipaux, cantonaux et communaux par des comités révolutionnaires. Dans toutes les villes et tous les villages de la Géorgie des commissions extraordinaires (Tche-ka) commencèrent leur sanglant travail de répression et de terreur.

Pour s'assurer la soumission du peuple géorgien et briser toute tentative de résistance ou de simple opposition, les autorités bolcheviks supprimèrent en Géorgie (comme ils l'avaient déjà fait en Russie soviétique) tous les journaux non communistes, y compris même les organes officiels des syndicats ouvriers, interdirent les réunions publiques, remplacèrent les tribunaux ordinaires par une « justice » spéciale, de caractère inquisitionnaire et arbitraire, envoyèrent dans les camps de concentration et dans les prisons les leaders mencheviks et d'autres personnalités influentes, que ne voulaient pas reconnaître la domination bolchevik. Dans les cas où les gens plus ou moins honnêtes se refusaient à collaborer avec les communistes, ces derniers s'adressaient au concours des éléments criminels : nombre de bandits de montagne, de voleurs de chevaux, de contrebandiers furent nommés aux postes de fonctionnaires dans la police, dans les tche-ka, etc.

La prise du pouvoir par les bolcheviks s'accompagnait d'un pillage systématique du pays. Les soldats de l'armée rouge, ayant envahi la Géorgie, pillèrent les villages par où ils passaient. Une partie du butin fut envoyée à l'intérieur de la Russie et, — petit détail touchant ! — quelques morceaux choisis en furent présentés à Lenine comme « cadeau du prolétariat reconnaissant de Géorgie ».

Le pillage spontané, fait par les soldats, fut suivi d'un autre, officiel et systématisé, sous la forme des réquisitions et des contributions révolutionnaires. Les paysans géorgiens reçurent l'ordre de livrer aux autorités bolcheviks 1 million de pouds de blé ; les éleveurs, une forte partie de la laine de leurs moutons ; les paysans vignerons une partie de leurs raisins et de leurs vins. Quant aux citadins ils durent payer 50 milliards de roubles de contribution.

Les mines, les fabriques, les usines, les chemins de fer furent nationalisés, c'est-à-dire placés sous la direction de commissaires

ignorants, mais dévoués au bolchevisme et sous la surveillance de la Tche-ka.

En résultat des réformes communistes la vie de Géorgie est devenue aussi peu supportable qu'elle l'est en Russie soviétique. Avant l'avènement des bolcheviks au pouvoir le trafic sur les voies ferrées de Géorgie était de 54 trains par jour (dans les deux sens). La brillante activité des communistes l'a réduit à 5 trains par jour. Les prix des billets, dans l'administration bolchevik, augmentèrent de 20.000 o/o (*sic*), en comparaison de ceux d'auparavant.

Dans l'industrie houillère la diminution de la production atteint les 86 o/o ; dans celle du cuir les 75 °/₀. L'industrie électrique est complètement désorganisée.

L'agriculture est rapidement ramenée à un niveau très bas. La surface des terrains ensemencés se restreint à cause du pillage du bétail par les bolchevistes, de l'insécurité générale, de la crainte de réquisitions forcées et de la suppression de la liberté du commerce. Par endroits, les paysans géorgiens n'ont ensemencé, cette année, que les 20-25 o/o de leurs terres. En tout, les 50 o/o des terrains restent non cultivés.

La cherté de la vie augmente avec une rapidité vraiment bolcheviste: en automne de l'année courante on payait à Tiflis 1 livre de pain de froment, 8.000 roubles ; 1 livre de pain de seigle, 4.000 roubles; 1 livre de viande, 13.000 ; 1 œuf, 1.200 roubles ; 1 livre de fromage, 13.000 roubles , 1 livre de sucre, 30.000 roubles ; 1 litre de pétrole, 1.500 roubles ; 1 stère de bois de chauffage, 250. 000 roubles, et une paire de chaussures ordinaire, 1.000.000 (un million !) de roubles.

Ajoutez à tout cela les épidémies (typhus exanthématique et choléra), compagnons inévitables de la famine, engendrée par la politique communiste, et vous saurez apprécier les effets de la transformation de la Géorgie menchevik et bourgeoise en un royaume bolchevik.

Les ouvriers géorgiens ne voulurent pas laisser les communistes ruiner leur petit pays, sans protestation. Ils votaient, aux élections des soviets et des syndicats, pour des candidats mencheviks, mais les élus furent arrêtés et beaucoup d'électeurs déportés. Comme un petit exemple de la politique communiste vis-à-vis des

ouvriers, je peux citer le décret bolchevick suivant concernant les travailleurs des voies et des communications :

Tous les employés et tous les ouvriers, hommes et femmes, sans distinction d'âge, sont mobilisés et considérés comme étant en service militaire actif. En conséquence, tous les employés et tous les ouvriers, sans exception, sont tenus d'exécuter, sans aucune objection, tous les ordres de mutation et d'envoi en mission. Pour toute infraction au service, les employés et les ouvriers seront jugés selon la loi martiale.

Un autre décret interdit aux chômeurs de repousser le travail que les autorités soviétiques leur proposent, en les menaçant de détention dans les camps de concentration et de travaux forcés, en cas de refus.

Dans un récent appel, adressé par les ouvriers géorgiens à leurs frères d'Europe et d'Amérique, ils décrivent leur vie sous le régime communiste dans les termes suivants :

Nous sommes menacés d'anéantissement physique. On ne nous donne plus même le quart de livre de pain immangeable que nous recevions jusqu'à ces derniers temps... Il nous est interdit, sous peine de mort, d'aller travailler aux champs. La famine, les maladies, le choléra sévissent dans les quartiers ouvriers. Les familles de travailleurs périssent. Il ne nous est pas possible de parler de nos souffrances, car la terreur règne. Les ouvriers avancés de toute la Géorgie, sans distinction de parti, sont jetés en prison, où la faim et les maladies les fauchent. On n'attache aucun prix à la vie humaine. On fusille des gens tout à fait innocents, souvent même ceux qui ne se sont jamais mêlés de politique.

J'ai trouvé les faits et les documents cités plus haut dans un petit recueil, publié par la présidence de l'Assemblée Constituante de la République Géorgienne. Les mencheviks étaient en majorité dans cette assemblée. Mais on ne doit pas croire que ce soient seulement des rancunes et des plaintes des mencheviks vaincus contre les bolcheviks victorieux. Les mêmes faits me furent verbalement confirmés par M. G. Véchapéli, un des leaders du parti national-démocrate géorgien, parti antimenchevik, et membre de la Constituante.

Une question se pose : comment peut-on expliquer la facilité avec laquelle les bolcheviks ont pu liquider l'indépendance géorgienne ? La supériorité des forces armées bolcheviks ne me semble pas être une excuse suffisante pour cette rapidité extraordi-

naire avec laquelle les dirigeants mencheviks ont perdu le pouvoir. Il paraît que les chefs mencheviks de Géorgie avaient commis deux fautes capitales, dont une se rattache à la politique intérieure et une autre aux affaires extérieures de leur pays.

La Géorgie est un pays de paysans et de petite noblesse. La bourgeoisie et le prolétariat industriel n'y représentent qu'une minorité. Les mencheviks, au contraire, venaient représenter la pure social-démocratie, parti du prolétariat industriel. Ayant obtenu la majorité aux élections, ils ne comprenaient pas que ce n'était qu'un succès superficiel et qu'un gouvernement social-démocrate n'était qu'un malentendu politique dans un pays si peu socialiste que la Géorgie. Au lieu d'organiser un fort gouvernement de coalition nationale ils s'abandonnèrent à l'illusion de leurs succès électoraux, et quand l'heure de danger et d'invasion bolchevik vint, ils ne purent lui opposer qu'un mécanisme de parti, au lieu d'un bloc de toutes les forces vives de la nation.

D'autre part, le gouvernement menchevik de Géorgie ne s'est pas montré assez prévoyant au point de vue de ses relations extérieures. A l'époque des luttes armées de Denikine et de Wrangel contre les bolcheviks, le gouvernement géorgien prit une attitude neutre, au lieu de s'entendre avec les antibolcheviks russes pour un appui mutuel. Les troupes de Denikine et de Wrangel battues, les bolcheviks eurent les mains libres pour une action contre l'Azerbeidjan, l'Arménie et la Géorgie.

Qui sait quelle tournure auraient prise les événements, si tous les éléments anti-bolcheviks de l'ancienne Russie, Russes, Tatares, Arméniens, Géorgiens, avaient su se mettre d'accord et se défendre en commun contre le fléau rouge ?

G. ALEXINSKY.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis intacts à leurs destinataires sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Art

Louis Hourticq : *De Poussin à Watteau*. Avec de nomb. illust. ; Hachette. » »

Finance

Adrien Artaud : *Finances et bon sens* ; Payot. 6 »

A. Fastout ; *Une politique financière* ; Crès. 4 50

Histoire

Robert Kester : *Les Anglais et nous.* Préface du général Verraux ; Soc. mutuelle d'édition. 4 50

Lefebvre de Béhaine : *Le Comte d'Artois sur la route de Paris, 1814* ; Perrin. 10 »

Emile Ollivier : *Lettres de l'exil 1870-1874* ; Hachette. » »

Henri Robert : *Les grands procès de l'histoire*, tome I. Préface de M. Louis Barthou. Avec 60 illust. ; Payot. 7 50

Hygiène

Dr Chavigny : *Psychologie de l'hygiène* ; Flammarion. 7 50

Littérature

Antoine Albalat : *Comment il ne faut pas écrire : les ravages du style contemporain* ; Plon. 7 »

Antoine : *Mes souvenirs sur le Théâtre Libre* ; Fayard. 6 50

René Cabannes : *Tableautins* ; Libr. du Populaire. 1 »

André Gide : *Morceaux choisis* (Les auteurs vivants lus par les jeunes) ; Crès. 6 »

Raymond Lefebvre : *L'éponge de vinaigre* ; Clarté. 3 »

Jean Paulhan : *Jacob Cow le pirate ou si les mots sont des signes* ; Le Sans pareil. 6 »

Henri de Régnier : *Morceaux choisis.* (Les auteurs vivants lus par les jeunes) : Crès. 6 »

Edmond Rostand : *Deux romanciers de Provence : Honoré d'Urfé et Emile Zola* ; Champion. 10 »

Jean Rostand : *Pendant qu'on souffre encore* ; Grasset. 3 50

Gabriel Sarrazin : *Les ombres du soir*. Préface d'Edouard Schuré ; Nilsson. » »

Lucien Solvay : *L'évolution théâtrale : Drame et comédie* ; Van Oest. » »

P. Van Tieghem : *La poésie de la nuit et des tombeaux en Europe au XVIIIe siècle* ; Rieder. 5 »

Fernand Vandérem : *Le Miroir des lettres*, 3e série ; Flammarion. 7 »

Musique

George Hue : *Dans l'ombre de la cathédrale*, drame lyrique en 3 actes. Poème de Maurice Léna et Henry Ferrare d'après Blasco Ibanez ; le Ménestrel. 20 »

Lucien Solvay : *L'évolution théâtrale : La musique* ; Van Oest. » »

Ouvrages sur la guerre 1914-1919

Général A. von Cramon : *Quatre ans au G. Q. G. austro-hongrois pendant la guerre mondiale comme représentant du G. Q. G. allemand.* Traduit par le capitaine Kœltz. Avec 5 croquis ; Payot. 10 »

Lieut. Général Deguise : *La défense de la position fortifiée d'Anvers en 1914* ; Berger-Levrault. 25 »

Erich Ludendorff : *Document du G. Q. G. allemand sur le rôle qu'il a joué de 1916 à 1918.* Tome I. Préface et traduction du Chef de bataillon Mabille ; Payot. 15 »

Naville Lytton : *Le G. Q. G. britannique.* Traduit de l'anglais par Robert Burnand ; Flammarion. 7 »

H. Nadel : *Sous le pressoir.* Préface de Romain Rolland ; Soc. mutuelle d'édition. 4 50

Commandant Perreau : *Victoire chère et paix de dupes, précis historique et critique de la grande guerre, 1914-1919.* Avec des illustrations ; Catin. 20 »

Philosophie

Gaston Milhaud : *Descartes savant* ; Alcan. 12 50

C. Renooz : *L'ère de vérité.* Livre I : *Le monde primitif* ; Giard. 15 »

Louis Rougier : *La structure des théories déductives* ; Alcan. 7 »

Poésie

Henry Berton : *Le cœur effeuillé* ; Jouve. 5 »

La harpe aux sept cordes. Chantefable de Sainte-Cécile ; le Pou qui grimpe, Coutances. 3 »

G. de Lanauve : *Les esquisses* ; Messein. 5 »

René Lyr : *Rimes fanées* ; Renaissance d'Occident, Bruxelles. » »

Jacques Reynaud : *Polymnie* ; Crès. 8 »

Henri Tilleul : *Florilège* ; Imp. Grassin et Lecoq, Angers. 4 50

Marcel Toussaint-Collignon : *Les cils baissés* ; Les Gémeaux. » »

Politique

Félicien Challaye : *La Chine et le Japon politiques* ; Alcan. 9 »
Jules Delahaye : *La reprise des relations diplomatiques avec le Vatican*; Plon. 6 50
Paul Le Faivre : *Soleil levant, soleil couchant : Angleterre, Etats-Unis, Japon* ; Nouv. libr. nationale. 3 50
Paul Louis : *La Crise du socialisme mondial de la IIe à la IIIe internationale* ; Alcan. 8 »
Maurice Paléologue : *La Russie des Tsars pendant la grande guerre* ; Plon. » »
Walther Rathenau : *Le Kaiser* ; Edition du Rhin, Bâle. 4 »
Walther Rathenau : *La triple Révolution* ; Edition du Rhin, Bâle. 8 »

Questions militaires

P. B. Gheusi : *Gallieni, 1849-1916* ; Fasquelle. 6 75
Victor Giraud : *Castelnau* ; Crès. 3 50

Roman

Henri Béraud : *Le vitriol de lune* : Albin Michel. 6 75
Magali Boisnard : *Maadith* ; Malfère, Amiens. 7 50
Ivan Bounine : *Le Monsieur de San Francisco*, traduit du russe par Maurice. Avec un portrait de l'auteur par Bakst ; Bossard. 5 50
M. Constantin-Weyer : *Vers l'ouest*; Renaissance du livre. 6 »
Victor Cyril : *L'amour avait raison* ; Flammarion. 7 »
Elie Dautrin : *Un coquin* ; Flammarion. 7 »
Emmanuel Delbousquet : *L'écarteur*. Préface de Pierre Valdagne ; Ollendorff. 7 »
Edouard Demeuse : *L'engrenage* ; Perrin. 7 »
Claude Farrère : *L'extraordinaire aventure d'Achmet Pacha Djemaleddine, pirate, amiral, Grand d'Espagne et marquis*, avec six autres singulières histoires. Flammarion. 7 »
Michel Feline : *La Mélancolie de son bonheur*; Sansot. 6 »
Gilbert de Voisins : *La conscience dans le mal* ; Crès. 6 »
Comte de Gobineau : *Souvenirs de voyage : Le mouchoir rouge. Akrivie Phrangopoulo. La chasse au caribou* ; Grasset. 6 75
Edmond de Goncourt : *La fille Elisa*; Flammarion et Fasquelle. 7 »
Alain Grandier : *Quand le cœur se trompe* ; Edit. du Fauconnier. 6 50
Georges Ista : *Par un beau dimanche* ; Albin Michel. 3 75
Pierre de La Batut : *La jeune fille en proie au monstre* ; Crès. 5 »
Andréas Latzko : *Les hommes accusent* ; Traduit de l'allemand par Magdeleine Marx ; Flammarion. 7 »
Georges de Lauris : *Germaine Raveneel mal mariée* ; Albin Michel. 3 75
Etienne Le Gal : *Le duel d'amour et de célibat* ; Messein. 6 75
Maurice Le Glay : *Badda fille berbère et autres récits marocains* ; Plon. 7 »
Maurice Levaillant : *La porte secrète*; Delalain. 5 »
J. H. Louwyck : *Un homme tendre* ; Albin Michel 6 75
Victor Margueritte : *Le soleil dans la geôle* ; Flammarion. 7 »
Eugène Montfort : *Brelan marin* ; Libr. de France. 3 »
Logan Pearsall Smith : *Trivia*, traduction de Ph. Neel avec la collaboration de l'auteur. Introduction de Valery Larbaud ; Grasset (cahiers verts, n° 6). 5 »
Georges Pioch : *L'impuissance d'Hercule* ; Ollendorff. 3 »
Edmond Sée : *La lettre anonyme* ; Férenczi. 6 75
Jean Tedesco : *Le vigneron dans la cuve* ; Crès. » »
A. t'Serstevens : *Le Dieu qui danse* ; Albin Michel. 6 75
Benjamin Vallotton : *Achille et Cie*, Payot. 6 »
Pierre Veber : *Archytas-Roi* ; Férenczi. 6 75
Léon Werth : *Les amants invisibles*; Albin Michel. 6 75

Sciences

Paul Dupont : *La notion du temps d'après Einstein* ; Alcan. 3 50
J.-H. Fabre : *Le livre des Champs*. Avec 100 gr. et 12 photogr. ; Delagrave. 7 50
Henry Fairfield Osborn : *L'origine et l'évolution de la vie*. Edition française avec préface et notes par Félix Sartiaux ; Masson. 25 »
Charles Nordmann : *Einstein et l'univers* ; Hachette. » »

Sciences psychiques.

R. Warcollier : *La télépathie.* Préface du Professeur Ch. Richet. Avec figures ; Alcan. 20 »

Sociologie.

G. de Marez : *La première étape de la formation corporative* ; Hayez, Bruxelles. » »

Maurice Maris : *La réforme municipale* ; Larose. 10 »

Théâtre

Brieux : *Théâtre complet.* Tome II : *Les Bienfaiteurs. L'Evasion. La Robe rouge* ; Stock. 9 »

Varia

Almanach catholique français pour 1922. Préface de S. G. Mgr Baudrillart ; Bloud. 5 »

François Fournier : *Les Fraudes alimentaires* ; L'Ame gauloise. 2 »

MERCVRE.

ÉCHOS

Le centième anniversaire de la naissance de Flaubert. — Mort de Camille Saint-Saëns. — Mort de Robert de Montesquiou. — Prix littéraires. — Un lauréat littéraire homme de sports. — Le monument Albert Samain. — Ephémérides de l'Affaire du Journal des Goncourt. — Le café de Brillat-Savarin. — Le « Nouveau Mercure ». — Petite scolie flaubertiste. — Dix lettres de Paul Bourget à Octave Mirbeau. — Pascal et Einstein. — La mort du « rédempteur ». — Les deux statues de Michel-Ange et le « Musée d'Augoulême ». — Un Greuze inconnu : le portrait de Collot d'Herbois. — Une lettre inédite de Dostoïevsky. — Les « Amis des Lettres françaises » à la Sorbonne. — L'arbre à pain et le « Solitaire du Pacifique ». — Le mystère de la « Marie-Céleste ». — L'heureuse ignorance.

Le centième anniversaire de la naissance de Flaubert. — Le centième anniversaire de la naissance de Gustave Flaubert a été célébré à Paris le lundi 12 décembre par deux cérémonies : l'une organisée par la Société des Gens de Lettres, au Luxembourg, où a eu lieu l'inauguration du buste modelé, du vivant du maître, par Clésinger ; l'autre, une exposition d'objets et de souvenirs se rapportant à l'écrivain, organisée par la Fédération française des Artistes, avenue de Wagram.

Au Luxembourg, à 14 heures, les discours ont été prononcés, non devant le monument même, mais dans le salon carré du Musée tout proche, en présence de M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique, et d'une très nombreuse assistance.

A l'entrée du Musée, quelques faisceaux de drapeaux avaient été placés au-dessus de la porte ; dans le salon carré, une moquette rouge, des chaises dorées, des tentures, et, au-dessus de la petite estrade, où les discours furent prononcés, un moulage du buste.

M. Edmond Haraucourt, Président de la Société des Gens de Lettres et président du Comité Flaubert, a dégagé en termes élevés la psychologie de l'effort littéraire et a étudié la formation de l'esprit et de l'œuvre flaubertiste.

La phrase suivante de M. Haraucourt fut particulièrement applaudie par M. Lescouvé, procureur général de la République et membre du Comité :

Quand ce Rouennais s'en vint à nous, comme l'auteur du *Cid* et, remontant la Seine, arpenta les quais de Paris, l'Académie ne lui ouvrit point ses portes ; en revanche, la magistrature lui ouvrit celle de la dixième chambre correctionnelle...

M. Paul Bourget, membre de l'Académie Française, mais ne parlant pas au nom de cette Compagnie, a montré le rôle considérable de Gustave Flaubert dans l'orientation et la technique du roman français, rôle qui ne peut être rapproché que de celui de Balzac et de Stendhal.

Balzac, Stendhal, voyez, a dit M. Bourget, comme ces maîtres s'apparentent les uns aux autres, attestant ainsi que la tchnique du roman n'est pas arbitraire, qu'elle obéit, comme toutes les techniques, à des principes auxquels se rangent, involontairement ou non, tous ceux qui excellent dans cet art.

Si l'Académie Française n'avait délégué personne pour la représenter, l'Académie Belge avait, par contre, demandé à M. Albert Mockel d'apporter l'hommage des écrivains étrangers de langue française à Gustave Flaubert.

M Mockel fut encore plus applaudi que les orateurs précédents. Son éloge de Flaubert lui valut une manière d'ovation tant l'orateur y mit d'émotion sincère et de lyrisme.

Flaubert ! modèle sans second par la perfection souveraine de son œuvre, et, par sa vie, quel émouvant et fier exemple ! puissions-nous le suivre à jamais, cet exemple de haute probité, de désintéressement et de virile vertu, cet exemple de généreuse ardeur et d'indépendance indomptée.

Après les discours, a eu lieu l'inauguration du monument qui est édifié dans le jardin, non loin de la fontaine Médicis, et dont E. Haraucourt a fait remise au Sénat et à la jeunesse des Ecoles.

La seconde cérémonie, placée également sous le patronage du ministre de l'Instruction publique, a commencé à 16 heures, devant un public qui avait répondu aussi nombreux à l'invitation du Comité de la section de littérature de la Fédération française des artistes.

Sur l'initiative de M. Pierre La Mazière, portraits, bustes, manuscrits, éditions originales, caricatures, etc..., avaient été groupés et constituaient une exposition extrêmement *originale, — voire émouvante* lorsqu'on se trouvait par exemple en présence des objets familiers de Flaubert : *sa pipe, sa plume*, sa calotte d'intérieur et le pupitre d'acajou sur lequel il écrivit toutes ses œuvres.

Cette seconde inauguration a été suivie d'une causerie de M. Louis Bertrand sur Flaubert et l'Afrique, c'est-à-dire que le conférencier s'est plus particulièrement attaché à l'œuvre romantique du maître : *Salammbô* et à son évocation de Carthage.

§

Mort de Camille Saint-Saëns. — Camille Saint-Saëns est mort subitement le vendredi 16 décembre 1921 à Alger, dans sa chambre de l'Hôtel de l'Oasis ; il avait quatre-vingt-six ans.

Charles-Camille Saint-Saëns était né à Paris, le 9 octobre 1835 d'un père normand et d'une mère champenoise, tous deux catholiques. Elève au Conservatoire en 1848, il échoua deux fois au prix de Rome (1852 et 1864); fut professeur à l'école Niedermeyer de 1891 à 1864, où il eut comme disciples Fauré, Messager, Périlhou, Koszul, Gigout, etc. Il fut élu membre de l'Institut en remplacement de Reber, le 19 janvier 1881, et promu Grand Croix de la Légion d'Honneur le 11 janvier 1913.

Sa carrière, tout entière consacrée à l'art, est l'une des plus fécondes, des plus longues et des plus laborieuses qui soient connues. Enfant prodige, il apprend ses notes à trente mois, exécute à quatre ans et sept mois une sonate de Beethoven en public, déchiffre à cinq ans le *Don Juan* de Mozart et donne à onze ans son premier concert à la Salle Pleyel. Ses succès de virtuose lui assurent une renommée immense à l'âge où d'autres balbutient encore. A ses succès de pianiste vont s'ajouter ses triomphes d'organiste à l'église Saint-Merry (1853-1858), à la Madeleine (1858-1877). Pendant vingt-cinq ans, il improvise génialement et Liszt le proclame « le premier organiste du monde ».

Il reste jusqu'à son dernier jour un artiste dont la virtuosité tient du prodige, puisqu'à l'âge de 80 ans, il traverse l'Océan pour donner une série de concerts à San-Francisco et qu'en mai 1920, à 85 ans, il dirige, en plein air, devant l'Acropole, à Athènes, sa *Jeunesse d'Hercule*.

Ses débuts de compositeur ne sont pas moins extraordinaires : le plus ancien morceau signé de lui porte la date du 22 mars 1839 et sa première romance, *Le Soir*, remonte à mai 1841. *La Feuille de Peuplier*, si souvent chantée, date d'avril 1854 et son *Quintette*, de 1855. L'écriture musicale est aussi impeccable, aussi pure, aussi nette en 1840 qu'au début de décembre 1921, lorsqu'il orchestrait sa *romance en si bémol* pour violon, dédiée à Johannès Wolf.

Pendant 80 ans, il a joué et composé, mais non sans effort et sans fatigue. Pianiste, il n'a cessé de s'exercer chaque jour, faisant encore des demi-heures de gammes à 86 ans, pour entretenir la souplesse de ses doigts, lisant longuement au piano des œuvres de Liszt, de Haydn, de Bach, de Mozart, de Rameau, de Fauré, et refaisant dix et vingt fois un passage difficile, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à une exécution impeccable. Compositeur, il n'a jamais improvisé: si ses manuscrits attestent l'élégance de sa fine écriture, ses esquisses raturées disent les variantes multiples, les tâtonnements et le labeur de chaque œuvre. Aucune hâte, aucune précipitation. Il publie sa première œuvre imprimée à l'âge de vingt ans, sa *Symphonie en mi bémol*, mais l'on peut estimer à

une centaine les morceaux qui demeureront inédits : symphonies, cantates, sonates, fugues, galops, exercices qui l'ont préparé à accomplir son labeur immense et varié.

Avec une égale maîtrise, il a abordé tous les genres : septuor, quintette, quatuors, trios, concertos, symphonies, oratios, cantates, poèmes symphoniques, sonates, opéras, opéra-comiques, ballets. Connaissant tous les instruments, il a, pour ainsi dire, dédié à chacun d'eux une œuvre : morceaux pour violon, violoncelle, alto, odelette pour flûte, romance pour cor, morceau de concert pour harpe, cavatine pour trombone ; et, en 1921, il achevait trois sonates pour basson, pour hautbois et pour clarinette. La liste de ses œuvres imprimées donne un total de 167 numéros, sans compter les 20 partitions d'opéras ou musiques de scène, les chœurs, une cinquantaine de mélodies et de multiples arrangements. Le catalogue de ses œuvres comportera, à sa prochaine édition, près de 200 pages grand in-octavo.

Le temps fera son choix dans cette production énorme qui suffirait à la gloire de plusieurs compositeurs, mais sa troisième *Symphonie en ut* (1886), l'oratorio du *Déluge* (1875), la *Marche Héroïque* dédiée à Henri Regnault (1871), le *Rouet d'Omphale*, la *Danse Macabre* (1874), si populaire, *Phaëton* et la *Jeunesse d'Hercule*, le *Cinquième concerto* pour piano (1896), le *Requiem* (1898), la *Terre Promise* (1913) sont peut-être quelques-unes de ces œuvres culminantes qui dépassent les années et restent inébranlables. Il faut y joindre *Samson*, qui, commencé en 1868, achevé en 1870, joué par fragments au concert en 1873, fut créé à Weimar en décembre 1877, et dut attendre jusqu'en octobre 1890 pour être représenté à l'Eden de Paris, après un premier succès à Rouen en mars de la même année, et jusqu'au 23 novembre 1892, pour entrer au répertoire de l'Opéra. Il y aura donc bientôt trente ans, et, dans quelques semaines, on fêtera sa cinq centième.

Musicien épris de son art, il trouvait encore le loisir de s'intéresser aux lettres et aux sciences. Classiques ou modernes, il aimait à lire ou à relire chaque jour quelques pages d'écrivains français : Racine, Molière, La Fontaine, Victor Hugo demeuraient près de lui. Il s'intéressait à l'astronomie, à la botanique, à la zoologie et était en correspondance suivie avec les savants du Muséum et de l'Observatoire ; ses remarques sur l'acoustique ou sur le mirage témoignent de son intuition merveilleuse. Il aimait écrire : ses volumes de critique musicale ou de souvenirs, *Harmonie et Mélodie*, *Ecole Buissonnière* sont d'un style alerte et très personnel. Poète, il a publié les *Rimes Familières* ; auteur dramatique, il a donné *le Roi Apépi* et la *Crampe des Ecrivains* ; philosophe il laisse un volume, *Divagations sérieuses*, qui traite de façon imprévue du spiritualisme et du matérialisme. Mais c'étaient là divertissements dans cette vie de long labeur.

Parisien aimant Paris, il le quittait chaque année, à regret, pour chercher sous des cieux plus cléments un air moins froid et un soleil moins rare. Pour ses concerts il a parcouru à peu près toute l'Europe : la Russie en 1875 et 1877, Stockholm et Copenhague en 1896, la Grèce en 1920 l'ont applaudi, sans oublier l'Angleterre où il allait tous les étés depuis 1871, la Belgique où l'attachaient d'illustres amitiés, le Portugal, l'Espagne et l'Italie qui l'ont maintes fois fêté. C'est pour sa santé qu'il s'est réfugié aux Iles Canaries pendant les hivers de 1890 à 1901, en Egypte dans l'île de Rodah où il fut l'hôte, jusqu'en 1913, du frère du Khédive ; à Ceylan où il se reposa quelques semaines en 1891, à Saïgon et à l'île de Poulo Condor où il vint rendre visite à un ami, en 1895. Mais l'Algérie restait son pays de prédilection ; il y composa plusieurs de ses œuvres, notamment une partie de *Samson*, *Ascanio* et *Phryné* ; il y avait retrouvé la santé en 1872, il vient de s'y endormir, du grand sommeil, en 1921. — JEAN BONNEROT.

§

Mort de Robert de Montesquiou. — Le poète Robert de Montesquiou est mort, dans la nuit du 11 au 12 décembre, à Menton, où il s'était retiré depuis plusieurs mois à la suite d'une douloureuse maladie. Il était né à Paris en 1855.

On citait plus volontiers, lorsqu'on parlait de Robert de Montesquiou, deux de ses volumes de vers : *Les Hortensias bleus* et *Le Chef des odeurs suaves*. Mais il était l'auteur de nombreux autres volumes aux titres moins connus : *Le parcours du rêve au souvenir*, *Les Perles rouges*, *Les Prières de tous*, *Assemblées de notables*, *Les chauves-souris*, *Altesse sérénissime*, *Les Paons*, etc., ainsi que de nombreux articles de revues sur des questions d'art ou de littérature, articles qu'il avait recueillis sous le titre *Essais*. Il travaillait à des Mémoires destinés à ne paraître qu'un certain nombre d'années après sa mort.

L'homme était très aimablement grand seigneur ; il ne lui déplaisait point de rappeler qu'il comptait parmi ses aïeux Blaise de Montluc, Pierre de Montesquiou, conquérant de la Savoie, et que le chevalier d'Artagnan était son arrière-grand-oncle.

Son art n'était pas fait seulement de recherches verbales et de préciosité : il y a maintes pages dans son œuvre qui sont d'un beau et pur poète très traditionaliste. Mais Robert de Montesquiou avait sa légende.

Les journaux avaient raconté que J.-K. Huysmans l'avait pris pour modèle en écrivant *A rebours* ; cela n'était pas tout à fait exact. Huysmans, lorsqu'il imagina Des Esseintes, pensait peut-être beaucoup plus à Francis Poictevin, l'auteur de cette *Ludine* qui avait stupéfié Goncourt par l'accumulation des « épithètes nuancées ».

Robert de Montesquiou lui aussi était grand amateur d'épithètes de

ce genre, de singularités, de beaux bibelots, de livres somptueusement reliés ; il organisa jadis dans son « Pavillon des Muses » de mémorables soirées dont le souvenir enchante encore les artistes qui eurent la bonne fortune d'y assister.

Avec Robert de Montesquiou disparaît le représentant d'une formule d'art dont le raffinement, l'euphémisme même, avaient bien leur charme et leur élégance.

§

Prix Littéraires. — Le Prix Goncourt pour 1921 a été attribué, le 14 décembre, à M. René Maran, pour son livre *Batouala* par cinq voix contre cinq à M. Jacques Chardonne, auteur de *l'Epithalame*.

En vertu du règlement, la voix du président départageant les voix, *Batouala* obtint le prix.

M. René Maran est le premier écrivain de couleur couronné par l'Académie Goncourt.

Le même jour, au Comité *Femina*, M. Raymond Escholier obtint, par 10 voix, le prix de ce nom pour son roman *Cantegril*.

Mme Pernette Gille obtint 10 voix pour *Mon Amour*.

Le grand prix littéraire du *Figaro*, d'une valeur de 10.000 francs, a été attribué, pour la première fois cette année, à M. Henri Pourrat, pour le manuscrit intitulé : *Gaspard des Montagnes*.

§

Un lauréat littéraire homme de sports. — L'attribution à M. René Maran du Prix Goncourt pour l'année 1921 représente un triomphe pour les hommes de sports. Et ceux-ci ne se firent pas faute de le proclamer en rappelant les prouesses de l'auteur de *Batouala*, qui fit ses débuts au Sport athlétique bordelais, « dans un quinze », précise *l'Echo des Sports* (traduisez : dans une équipe de football rugby composée de quinze hommes).

C'est à Bordeaux, écrit de son côté *l'Auto*, qu'il apprit le rugby et la course à pied. Une photo représente l'écrivain noir revêtu du maillot et de la culotte du « rugbyman ».

Autre titre de gloire : il jouait « en équipe première », c'est-à-dire qu'il était parmi les *as* du ballon ovale.

Le voici maintenant parmi les as de la littérature ; car, c'est toujours *l'Auto* qui parle, il gagne le Prix Goncourt par 6 à 5 pour la confusion de M. Paul Souday, lequel ose prétendre qu'il y a incompatibilité entre les sports et la littérature !

§

Le monument Albert Samain. — Dans sa dernière réunion, le bureau du Comité Albert Samain a exprimé les diverses propositions qui lui ont été soumises pour organiser, à Paris et à Lille, des manifestations littéraires au profit du monument.

Au cours d'une séance plénière du Comité, qui se tiendra ultérieurement, seront envisagés les moyens d'action propres à hâter la réalisation de ces projets.

Pour répondre à une idée qui lui a été suggérée, le bureau mettra prochainement en circulation des listes de souscription qui seront adressées, sur leur demande, aux amis et admirateurs du poète.

Rappelons d'ailleurs que les souscriptions individuelles peuvent être envoyées dès maintenant à M. Alfred Vallette, trésorier du Comité du *Mercure de France*, 26, rue de Condé, Paris (VIe).

§

Ephémérides de l'affaire du Journal des Goncourt.

Jeudi 1er décembre. — Dans son rapport sur les prix littéraires, rapport lu au cours de la séance publique annuelle de l'Académie Française, M. Frédéric Masson, Secrétaire perpétuel, parlant d'un livre de M. Pierre Sabatier, *L'Esthétique des Goncourt*, donne son opinion sur les Goncourt et sur leur journal :

Leurs romans, dit-il, on ne les expliquera que si l'on prend comme thème leur vie et les accidents, même médiocres, qu'ils ont éprouvés ; éléments que fournira seule la publication intégrale de leur journal.

Vendredi 9 décembre. — M. Paul Souday (*Le Temps*) souligne cette déclaration de M. Frédéric Masson et ajoute que celui-ci « sera approuvé par tous les lettrés sans préventions, voire par quiconque ne regarde pas un testament comme un chiffon de papier ».

Lundi 12 décembre. — Robert de Montesquiou, qui vient de mourir, avait donné, dans son dernier recueil d'essais critiques (*Elus et appelés*) son opinion sur la publication du journal inédit des Goncourt.

Goncourt, disait-il, m'a relativement bien traité dans son journal. Cela ne veut pas dire qu'il ne me traitera pas mal dans la partie posthume de ce mémorial singulier ; cela veut même dire tout le contraire, je n'en doute nullement et je m'empresse d'ajouter que j'en prends mon parti ; sa profession de foi autorise à ne pas conserver d'illusions sur ce point ; c'est un littérateur célèbre, dont ses humeurs doivent être acceptées sans trop de rébellion.

Mercredi 14 décembre. — L'Académie Goncourt, confirmant ainsi une information par *l'Intransigeant* le 19 novembre, communique à la presse, en même temps que le nom du lauréat pour 1921, la note suivante :

En quatre mois, du 20 avril au 14 décembre, M. Couderc, de la Bibliothèque Nationale, et M. Céard, de l'Académie Goncourt, ont lu trente années du *Journal des Goncourt*, 3.000 pages sur 4.500.

Restent 1.500 pages à examiner.

Cela terminé, M. Couderc, seul chargé du rapport, rédigera ce rapport et le remettra au ministre, tirera la conclusion et fera connaître la décision.

On remarquera que le paragraphe de cette note n'est que le résumé d'une situation exposée dans ses détails à la page 795 du dernier *Mercure de France* (nº 564).

Vendredi 16 décembre. — P. L. (Paul Lombard) dans *l'Homme libre*, reproduisant des extraits inédits du *Journal des Goncours* publiés par un « groupe de curieux », commente cette publication à laquelle, d'après lui, certains membres de l'Académie Goncourt ne sont pas étrangers.

§

Le café de Brillat-Savarin. — Brillat-Savarin, conseiller à la cour de Cassation, que sa *Physiologie du Goût* n'avait pas encore illustré, était un des plus fidèles habitués du café Lemblin, au Palais Royal, aux environs de 1815.

Il s'y retrouvait chaque matin avec Chappe, l'inventeur du télégraphe, Boieldieu, Martinville, Jouy, de l'Académie Française, qui écrivait alors dans la *Gazette de France* son *Ermite de la Chaussée d'Antin*, Ballanche, qui devait être aussi des Quarante.

Cette clientèle du matin était fort différente de celle du soir. Cette dernière était composée surtout de militaires, au nombre desquels Cambronne était un des plus assidus, avec le général Dulac.

Le matin, au contraire, on ne rencontrait là que personnalités graves, académiciens, savants, magistrats, communiant ensemble dans la délectation d'un chocolat fameux que fabriquait Judicelli, ou d'un café préparé par Viante, Piémontais qui avait fait ses premières études à Rome sous le chef d'office du Vatican.

N'est-ce pas d'ailleurs le chocolat, le thé et le café qui avait fait la réputation du café Lemblin ?

Il était situé dans la galerie de Chartres, aux numéros 100 et 10[illegible]. C'était en 1805 un petit café de dernier ordre où végétait un nommé Perron, qui, son bail étant venu à expiration, s'en fut, laissant la succession à un garçon du café de la Rotonde, Lemblin.

Celui-ci transforma le café. Il en confia la restauration à l'architecte Alavoine, le même qui fournit le modèle de l'Eléphant de la place de la Bastille. Ainsi remis à neuf, agrandi et embelli, le chocolat et le café aidant, l'établissement Lemblin devint illustre.

Aujourd'hui il ne reste nulle trace du café Lemblin. Disparus aussi Véfour, le café Anglais, Riche, les Frères Provençaux, Véry, le café Véron, le café de Foy, le café de Valois et les Mille Colonnes, et combien d'autres.

Mais à ces établissements, célèbres dans les fastes gastronomiques, d'autres ont aujourd'hui succédé et maintiennent les traditions de bonne chère qui font partie de notre patrimoine national.

Aujourd'hui comme autrefois on peut trouver à Paris ces établissements où, pour quelques louis, il est possible de faire un repas, et ces restaurants où on a recours à « l'employé aux yeux de bouillons » do[illegible]

Privat d'Anglemont définissait ainsi la fonction : « Un homme prend une cuillerée d'huile de poisson dans sa bouche au moment où doivent arriver les pratiques, à l'heure de l'*ordinaire*, et, serrant les lèvres, en soufflant avec force, il lance une espèce de brouillard qui, en tombant dans la marmite, forme les yeux qui charment tous les consommateurs. Un habile « *employé aux yeux de bouillons* » est un homme très recherché ». — A. C. C.

§

« Le Nouveau Mercure ». — On nous écrit :

Paris, le 12 décembre 1921.

Monsieur et cher confrère,

On me communique une coupure du *Mercure de France* en date du 1er novembre annonçant d'une manière fort spirituelle que : « *Le Nouveau Mercure*, revue mensuelle, qui est dans sa 8e année d'existence, a publié, le 1er octobre, son troisième numéro ».

Si notre publication n'a pas été absolument régulière, nous n'avons nullement à en rougir, tous les fondateurs du *Nouveau Mercure* sauf un sont tombés à l'ennemi ; parmi ceux qui les ont remplacés, bien rares sont ceux qui n'ont pas passé au front la majeure partie de la période de guerre. Depuis que nous avons pu reprendre, dans d'excellentes conditions, notre œuvre de 1914-15-16 il est de mode dans un certain nombre de revues de faire de l'ironie aux dépens de notre revue au sujet de cet éloignement du grand village qu'est le Paris littéraire ; si la prochaine guerre tarde quelques années, nous figurerons en assez grand nombre sur les contrôles de la réserve de l'armée territoriale pour que la publication du *Nouveau Mercure* soit assurée régulièrement malgré les événements.

Nous vous serions reconnaissants de vouloir bien insérer ces quelques précisions. Je vous prie, etc. PIERRE THIRION.

§

Petite scolie flaubertiste. — L'un des passages de Flaubert les plus souvent cités est cette admirable phrase de l'*Education Sentimentale*, vers la fin du livre, au moment où Frédéric ayant eu la visite de Madame Arnoux, celle-ci va le quitter pour toujours :

Il y a un moment, dans les séparations, où la personne aimée n'est déjà plus avec nous.

Ecrite vraisemblablement en 1868, cette phrase est une réminiscence d'un passage de *Novembre*, écrit en 1842 :

Marie ne me parla plus, quoique je restasse bien encore une demi-heure chez elle ; elle songeait peut-être à l'amant absent. Il y a un instant, dans le départ, où, par anticipation de tristesse, la personne aimée n'est déjà plus avec vous. (*Œuvres de jeunesse*, t. II, p. 181, édition Charpentier-Fasquelle ; p. 235, édition Conard.) RENÉ DUMESNIL.

§

Dix lettres de Paul Bourget à Octave Mirbeau. — Une dizaine de lettres inédites de Paul Bourget à Octave Mirbeau, lettres non

datées pour la plupart, mais qui ont vraisemblablement été écrites 1890 à 1900, ont été mises en vente récemment par le libraire Lemasl qui les a résumées dans son catalogue de façon très intéressante.

Dans cette correspondance littéraire, dit Lemasle, Bourget s'entretie de ses propres œuvres littéraires comme de celles de Mirbeau. Il assu Mirbeau de son amitié malgré la brume qui a pu s'élever entre eu la vie est une grande trompeuse, mais

il faut remercier les dieux quand il nous a été donné une fois de montrer peu notre véritable cœur et dire comme le fantôme dans la sublime scè « Remember me Hamlet, de moi, et non de ce qu'ils disent. »

Bourget revient sur cette idée qu'il n'est pas compris par Mirbeau.

Les mésintelligences du cœur sont la loi même de la vie du sentiment. Il sentir tout de même.

Il se défend d'organiser la réclame autour de ses œuvres, et cite à propos *Mensonges* et *Disciple* et demande à Mirbeau de lui conser son amitié ; il excusera une attaque de mauvaise humeur si elle donne l'occasion de lui montrer que l'ami d'autrefois

et qui vous plaignait quand vous souffriez, qui savait trouver pour vous mots d'apaisement dans vos larmes, qui vous disait de croire en vous, qui menait chez Mme Adam, parce qu'il croyait, lui, au *Calvaire* à peine ébau que cet ami est toujours le même, il vous tend la main et il vous souhaite peu de paix du cœur auprès de la compagne dont vous m'avez dit qu'elle avait guéri de certaines plaies.

En somme, des lettres dans lesquelles M. Paul Bourget expr des sentiments qui lui font d'autant plus honneur que les attaques Mirbeau contre lui étaient plus violentes, pourquoi ne pas dire, jourd'hui que toutes ces choses ont pris le recul nécessaire : plus justes ?

§

Pascal et Einstein. — Au moment où tout le monde parle d théorie d'Einstein, il est curieux de relire cette pensée de Pascal l'Espace et le Temps :

Nous supposons que tous conçoivent de même sorte, mais nous le suppo bien gratuitement, car nous n'en avons aucune preuve. Je vois bien qu'on plique ces mots dans les mêmes occasions et que toutes les fois que hommes voient un corps changer de place, ils expriment tous deux la v ce même objet par le même mot, en disant l'un et l'autre qu'il s'est m de cette conformité d'application on tire une puissante conjecture d'une formité d'idées ; mais cela n'est pas absolument convaincant, de la der conviction, quoique il y ait bien à parier pour l'affirmative, puisqu'on sait tire souvent les mêmes conséquences de suppositions différentes.

§

La mort du « rédempteur ». — Le « rédempteur », c'est Marcelin Albert. Qui connait encore son nom, hors des quelques départements languedociens où opère la C. G. V.? Cependant, ce fut, en son temps, — cela nous ramène à 1907, — un personnage, et son buste d'argile rouge, avant d'être liquidé, à Nîmes, comme rossignol par Maubé au rayon des « occasions » de ses *Nouvelles Galeries*, trôna, triomphal, dans la plupart des mas du Gard, de l'Hérault, de l'Aude et des départements circonvoisins. O vanité des gloires humaines ! Marcelin Albert n'était rien en lui-même, — la façon dont il se laissa brimer par Clemenceau devait assez le prouver — et toute sa force momentanée lui était venue de l'idée qu'il incarnait : la nécessité de faire cesser les fraudes qui ruinaient l'industrie viticole méridionale. Les 86 d'Argeliers d'Aude sont loin, aujourd'hui, mais ceux qui ont vu de leurs yeux ces horrifiques cortèges qui, il y a quinze ans, se déroulèrent dans les rues de Narbonne, de Béziers, de Perpignan, de Nîmes et de Montpellier, ne sont pas près d'en oublier l'épouvante véritablement dantesque. Des milliers d'êtres humains étaient là, qui, dans l'ordre le plus parfait et sous l'égide de bannières combien éloquentes en leur juste sauvagerie, clamaient une détresse navrante, fruit de la barbarie de l'éternel mercanti. Des hommes, des femmes et des enfants s'exaltaient à la voix de Marcelin et le cri vibrait, de ces multitudes faméliques :

Courage, courage ! Marcelin
Nous indique le chemin !

On n'a pas oublié, certes, comment, les choses s'aggravant, ce furent les événements de Narbonne, l'arrestation de Ferroul et du Comité narbonnais, puis l'évasion d'Albert par le toit de sa demeure et, enfin, la triste équipée parisienne. Clemenceau a joué là un rôle que son futur historien critique aura à bien déterminer.... Désormais, Marcelin n'est qu'une ombre falote. En vain, l'Algérie lui sera hospitalière et ouvrira une souscription en sa faveur ; en vain, rentré à Argeliers, tentera-t-il de secouer la torpeur de l'opinion par la constitution d'un groupement local dont les journaux du Midi publieront, de temps à autre, les manifestes. Son rôle était bien fini. Alité depuis un mois environ, il est mort dans sa demeure le lundi 12 décembre dernier et ses obsèques n'ont connu que la médiocrité des funérailles locales dans un bourg méridional. *Sic transit gloria mundi*... — C. P.

§

Les deux statues de Michel-Ange et le « Musée d'Angoulême ». — On nous écrit :

Même le Larousse illustré n'ignore pas que, sous la Restauration, les noms

des princes de la maison royale étaient attribués aux diverses Galeries du Musée. C'est ainsi qu'on disait couramment le *Musée d'Angoulême*, pour désigner la partie du Louvre dénommée *officiellement dans ce temps-là* la Galerie d'Angoulême, et qui, en effet, était la Galerie de sculpture. D'où il résulte que Stendhal (voir écho : *Sur deux statues de Michel-Ange*, numéro du 15 déc. 1921, p. 803) n'a pas commis de bévue en disant : « *A Paris*... il faudrait s'imposer la loi d'aller au *musée*... les deux statues de Michel-Ange qui sont au *Musée d'Angoulême*... » Il n'y a donc aucunement lieu de trouver dans ces phrases de Stendhal un texte à rectifier. Stendhal s'est tout simplement conformé à une manière de parler tout actuelle et habituelle à son époque. — A. F.

Nous recevons d'autre part la lettre suivante :

Dans une note que vous avez bien voulu insérer dans votre Revue du 15 novembre, j'avais soulevé le petit problème qu'avait suscité en moi la phrase que j'avais relevée dans les *Promenades dans Rome* de Stendhal : « Les deux statues de Michel-Ange qui sont au *Musée d'Angoulême* ».

Par le plus grand des hasards, moi, qui posai ce petit problème, crois l'avoir résolu. Assistant à un des cours, toujours admirables, de M. André Michel au Collège de France sur l'Art Français au commencement du XIXe siècle, celui-ci incidemment énumérait les titres à la Reconnaissance nationale que nous devions à Alexandre Lenoir pour avoir sauvé tant de chefs-d'œuvre de l'art français à la Révolution, par suite desquels services il fut nommé conservateur des Monuments de l'art français au Louvre. — M. A. Michel mentionna que ce Musée changea trois fois de nom, selon les régimes sous lesquels il exista, et que le dernier fut « galerie d'Angoulême », en l'honneur du duc d'Angoulême. Ce fut un trait de lumière pour moi : là où Stendhal ou son imprimeur mit Musée d'Angoulême, il faut lire galerie d'Angoulême.

Ma conclusion est également la même que celle de votre correspondant « Un Stendhalien » (dans la Revue du 15 déc.), qu'il faudrait revoir le manuscrit de Stendhal.

Veuillez agréer, etc.

G. PICARD.

§

Un Greuze inconnu : le portrait de Collot d'Herbois. — Savait-on que le farouche Conventionnel qui vota la mort de Louis XVI sans sursis et traita comme on sait les Lyonnais qui l'avaient naguère sifflé comme acteur, le célèbre Collot, dit d'Herbois, avait été peint par le délicat portraitiste de Marie-Antoinette et des petits-maîtres de l'Œil-de-Bœuf, par Greuze en personne ? Ni les Goncourt, à la *Deuxième Série* de leur *Art au XVIIIe siècle* — où se trouve un catalogue de l'œuvre gravée de Greuze, p. 81-83 de l'édition de 1882, — ni, avant eux, Jal, à la notice sur Greuze de son *Dictionnaire*, ni, de façon générale, aucune des monographies que nous avons pu lire sur Greuze, ni aucun des travaux dont a été l'objet Collot n'en soufflent mot. La chose, cependant, paraît indubitable et n'a, en tout cas, pas été niée par le détenteur de cette toile, lorsqu'il fut mis en cause, en 1848, dans les conditions

qu'on va dire. Mais il semble bien que ce détenteur ait oublié de laisser en dépôt au Louvre une œuvre qui lui avait été remise à cet effet par la propre sœur de Collot d'Herbois et ainsi s'expliquerait que ce portrait soit resté inconnu. Que si, maintenant, l'on veut bien parcourir avec nous une feuille à laquelle le jeune Frédéric Mistral, alors mangeur de curés et révolutionnaire du plus beau rouge, ne dédaignait pas d'adresser les expectorations de sa muse « franchimande » — encore que ladite feuille ne les ait pas insérées et que notre poète ait dû les placer dans les journaux d'Arles et d'Avignon (1), — l'on y trouvera la preuve de ce que nous avançons ici. Cette feuille, c'est *La Semaine, Encyclopédie de la Presse Périodique*, qui parut à Paris de 1845 à 1852 et dont l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale est coté : Lc2,1615. Au numéro du 4 juin 1848 apparaît, p. 27, un très curieux article, intitulé : *La sœur de Collot d'Herbois*. L'on y rappelle que, si, en 1843, vivaient encore à Paris quatre femmes historiques, — les sœurs de Robespierre, de Marat, de Camille Desmoulins et de Collot, — il n'existe maintenant plus qu'une seule de ces reliques vénérables de l'âge des Droits de l'Homme et que c'est la dernière nommée. Et voici, à son sujet, l'anecdote précieuse qui nous est contée :

Au temps où M. de Lamartine commençait à écrire les six volumes de son *Histoire des Girondins*, un jeune poète, M. Siméon Chaumier, prenait l'illustre écrivain par la main et l'emmenait mystérieusement par les profondeurs de la Cité, rue de Glatigny, dans une maison de modeste apparence ; une porte s'était ouverte, où les deux visiteurs avaient été introduits...

C'est là que, dans un fauteuil Voltaire, une femme aux cheveux blancs, avec encore, sur la face, les restes d'une « mâle beauté », avait remis au grand mélancolique quelques « pages de *Mémoires* intimes » de son frère :

M. de Lamartine recueillit tout ce qui pouvait servir de matériaux à l'histoire ; M. Siméon Chaumier a revendiqué tout ce qui pouvait devenir le butin du roman...

Ce Chaumier est un obscur littérateur, dont l'existence nous a été révélée par ces lignes et dont nous avons aussitôt parcouru, à la *Nationale*, les 6 volumes qui y sont conservés et qui parurent de 1835 à 1854. Mais la sœur de Collot avait autre chose encore à remettre à ses visiteurs :

Mlle Collot d'Herbois avait aussi une offrande à faire à la peinture. Elle conservait religieusement, dans sa chambre à coucher, un petit portrait de son frère, peint par Greuze. Oui, cela est exact. Greuze... avait aussi jeté sur la toile les traits du futur Montagnard. Cette image historique a été remise à M. Jeanron, qui est aujourd'hui Conservateur du Musée du Louvre...

(1) Voir à ce sujet le *Bulletin d'Autographes*, Charavay, 1886, n° 121, et l'article : *Les Débats Poétiques de Mistral*, par M. Ch.-P. Julian, dans *L'Effort nimois* d'octobre 1921, p. 15-17.

Où est-elle aujourd'hui ? Il serait curieux de comparer la toile de Greuze au portrait physique que traça Dusaulx de son collègue révolutionnaire et de voir comment le peintre des mignardises avait rendu ces traits d'une « physionomie un peu sauvage », à l' « encolure forte et vigoureuse ». Quant à sa sœur, pressentie sur une pension que lui eût accordée le Gouvernement de la jeune République, elle avait fait cette fière réponse :

J'ai 1.000 francs de rente, et le souvenir de mon frère. C'est assez. Une républicaine n'a besoin de rien de plus pour mourir en paix...

C. P.

§

Une lettre inédite de Dostoïevski. — Le journal bolcheviste *Novy Pout* publie une longue lettre de Dostoïevski à son ami Maïkov. Cette lettre, qui contient des détails extrêmement intéressants sur les procédés de travail du génial écrivain, se rapporte au séjour de Dostoïevski en Suisse, pendant qu'il écrivait son roman *L'Idiot*.

Genève, 31 décembre 1867-12 janvier 1868.

Cher ami, ce qui s'est passé avec moi le voici : j'ai travaillé et j'ai souffert. Savez-vous ce que cela veut dire : composer ? Non, grâce à Dieu, vous ne le savez pas. Je crois que vous n'avez jamais écrit sur commande, sur mesure, et n'avez pas éprouvé ces souffrances d'enfer. J'avais pris tant d'avances au *Messager russe* (14.500 roubles) que j'étais horrifié ! J'espérais, au début de l'année, que l'inspiration ne m'abandonnerait pas, que l'idée poétique traverserait mon cerveau et se développerait artistement pour la fin de l'année, et qu'ainsi je pourrais donner satisfaction à tous. Cela me paraissait d'autant plus probable que toujours de nombreuses idées artistiques traversent ma tête et mon âme. Mais elles ne font que passer, tandis que la complète incarnation arrive toujours par hasard, soudainement, sans qu'on puisse jamais calculer quand, précisément, elle se produira. Mais, une fois là, on peut déjà aborder la création artistique et faire tous les calculs sans aucune erreur.

Je me suis mis à la torture pour inventer un nouveau roman. Pour rien au monde je ne voulais continuer les anciens. Je ne le pouvais pas. Du 4 au 18 décembre inclusivement, j'ai passé mon temps à réfléchir. Je pense qu'en moyenne, chaque jour, six sujets, pas moins, me viennent en tête. Ma tête se transforme en moulin. Je ne comprends pas comment je ne suis pas devenu fou. Enfin, le 18 décembre, j'ai commencé à écrire un nouveau roman, et le 5 janvier nouveau style, j'ai envoyé à la rédaction cinq chapitres de la première partie. A vrai dire, je ne sais moi-même ce que j'ai envoyé ; mais, autant que j'en puis juger, il me semble que ce n'est rien de très important, et, qu'en tout cas, cela manque de relief. Depuis longtemps j'étais tourmenté par une idée, mais j'avais peur d'en faire un roman, parce qu'elle est difficile à transposer, parce que je n'étais pas assez familiarisé avec elle, bien qu'elle soit séduisante et que je l'aime beaucoup. L'idée est celle-ci : présenter un homme absolument bon. Selon moi, rien ne peut être plus difficile, surtout à notre époque. Sans doute serez-vous de cet avis. Cette idée se reflète déjà dans quelques images artistiques

mais seulement sous un certain aspect, et il fallait une image complète. C'est ma situation désespérée seule qui m'a forcé de m'arrêter à cette idée relativement nouvelle. J'ai risqué comme on risque à la roulette. Peut-être que sous la plume ça se développera bien. C'est impardonnable !

Le plan général est fait. Plus loin viennent les détails qui me séduisent beaucoup et soutiennent mon inspiration. Mais le tout! Mais mon héros! Car le tout s'incarne, chez moi, en mon héros. Je me suis engagé à fournir cette image! Se développera-t-elle sous la plume? Imaginez quelle horreur! Il résulte que, sauf le héros, il y a encore une héroïne, c'est-à-dire deux héros! Et en plus de ces héros, il y a deux caractères très importants. C'est-à-dire presque des héros! (Il y a une quantité incalculable de caractères secondaires, et mon roman est en deux parties.) De ces quatre héros, deux sont très bien dessinés dans mon esprit; la silhouette du troisième n'est pas encore tout à fait au point, et le quatrième, c'est-à-dire le principal, c'est-à-dire le premier héros, est très faible. Peut-être n'est-il pas faible dans mon cœur, mais il est horriblement difficile à exprimer. En tout cas il me faudrait au moins deux fois plus de temps pour écrire.

Selon moi, la première partie est faible. Mais il me semble que le salut est cependant possible, car rien n'est encore compromis, et l'on peut se rattraper dans le développement des parties suivantes. La première partie n'est, en réalité, qu'une introduction. Elle n'a besoin que d'une chose : provoquer une certaine curiosité pour la suite. Mais je ne puis juger de cela. Mon seul lecteur c'est Anna Grigorievna. Cela lui plaît, même beaucoup, mais elle n'est pas juge.

Dans la deuxième partie, tout doit être définitivement mis en ordre. (Mais tout ne sera pas encore expliqué). Il y aura une scène (parmi les principales). Mais on ne voit pas encore comment cela viendra, quoique en brouillon c'est assez bien.

En général, tout est en avenir. Mais j'attends de vous une critique sévère. La deuxième partie décidera tout. Elle est la plus difficile. Mais vous m'écrirez ce que vous pensez de la première (bien que je sache qu'elle n'est pas bonne). Malgré tout, écrivez-moi. En outre, je vous supplie de me faire savoir, dès que paraîtra le *Messager russe*, si mon roman est publié. Je crains fort d'être arrivé tard. Et il faut absolument qu'il paraisse en Janvier. Ecrivez-moi, je vous en supplie, ne fût-ce que deux lignes, pour que je sache.

En envoyant la première partie à Katkov je lui ai écrit sur le roman presque la même chose qu'à vous. Le roman s'appelle *L'Idiot*. Dailleurs personne n'est juge pour soi-même. Il se peut que la première partie ne soit pas si mauvaise! Si je n'ai pas développé le caractère principal, c'est qu'il le faut ainsi, d'après tout le plan. Voilà pourquoi j'attends votre jugement avec une impatience fébrile. Mais assez du roman. Depuis le 18 décembre le travail m'a tant occupé que je ne puis ni penser ni parler de rien d'autre.

Maintenant, quelques mots de notre vie ici, depuis ma dernière lettre. Ma vie, il va sans dire, c'est le travail. Mais ce qui est bon, c'est que maintenant, grâce à l'envoi mensuel de 100 roubles, je ne suis pas dans la misère. Cependant nos objets sont toujours engagés. A chaque réception d'argent, nous rachetons, et, vers la fin des mois, nous engageons de nouveau. Anna Grigorievna est pour moi une véritable providence, et elle est déjà un écrivain formé. Son affection pour moi est infinie, bien que, sans doute, il y ait dans nos caractères beaucoup de différence.

La lettre se termine par une appréciation, plutôt dure, des Suisses.

Oh! si vous saviez comme cette race est stupide, bête, nulle et sauvage! Ce n'est pas assez de traverser la Suisse en voyageant : il faut y vivre! Je ne puis, même brièvement, vous écrire maintenant mes impressions. Il y en a trop. La vie bourgeoise dans cette infâme république est développée jusqu'au *nec plus ultra*. Dans l'administration, et dans toute la Suisse, c'est la lutte des partis, des querelles sans fin, la pauvreté, la médiocrité effroyable en tout. Le travailleur d'ici ne vaut pas le petit doigt de pied de celui de chez nous. C'est même risible à voir et à entendre. Le niveau intellectuel est bas : l'ivrognerie, le vol, la petite escroquerie sont coutume. Mais assez ! Et quelle tristesse après la Russie! Quelle souffrance après la patrie! On se sent tout à fait malheureux.

Votre

(Traduit par J. W. BIENSTOCK.) Dostoïevski.

§

Les « Amis des Lettres Françaises » à la Sorbonne. — Nous ne pouvons, en dernière heure, que signaler brièvement la grande manifestation de solidarité intellectuelle entre la France et les Nations amies qui a eu lieu, le 24 décembre, à la Sorbonne, sur l'initiative des « Amis des Lettres Françaises » et avec le concours de l' « Union des grandes Associations Françaises pour l'essor national », sous la présidence de M. Raymond Poincaré. Le grand amphithéâtre de la Sorbonne est bondé quand le président donne la parole à M. Francis de Homem Christo, fondateur et secrétaire général des « Amis des Lettres Françaises », qui parle au nom des intellectuels portugais. Après son discours, la musique de la garde républicaine joue l'hymne national portugais, que toute la salle écoute debout. L'hymne national de chaque pays dont un orateur viendra de parler sera ainsi joué, à l'exception de l'hymne serbe, chanté par un chœur de jeunes hommes.

Les personnalités étrangères dont on entendit les déclarations furent: M. Garcia Calderon, ancien ministre du Pérou, au nom des Républiques Sud-Américaines; M. M. Merejkowsky, au nom de la Russie; MM. Carton de Wiart, ancien président du Conseil des Ministres de Belgique, et Jules Destrée, ancien ministre de Belgique, au nom de la Belgique; Sir Thomas Barclay; M. Blasco Ibañez, au nom de l'Espagne; M. le Dr Henry van Dyke, Membre de l'Académie américaine, Commandeur de la Légion d'Honneur ; M. A. Andreades, Professeur à l'Université d'Athènes, au nom de la Grèce ; M. Guido Mazzoni, au nom de l'Italie ; M. Dazai, Professeur de langue romane à l'Université de Kioto, au nom du Japon; M. Johan Bojer, au nom de la Norvège; Mlle Hélène Vacaresco, au nom de la Roumanie ; M. Alois Jirasek, Sénateur, au nom de la Tchéco-Slovaquie; M. Ibrovac, au nom des intellectuels yougo-slaves.

La France était représentée par MM. Raymond Poincaré et Maurice

Barrès, de l'Académie Française; J.-H. Rosny aîné, de l'Académie Goncourt, Président des « Amis des Lettres Françaises »; Binet-Valmer, président de la Ligue des Chefs de Section, au nom des anciens combattants.

§

L'arbre à pain et le « Solitaire du Pacifique ».

Papeete, le 9 novembre 1921.

Monsieur le Directeur,

Peut-être est-il permis de signaler une inexactitude rencontrée, parmi quelques autres, dans le *Solitaire du Pacifique* actuellement publié par le *Mercure.*

Parlant de l'arbre à pain dont il n'avait pas dû voir beaucoup de spécimens, M. Jean Psichari a écrit :

Yanni ne tarda pas à faire une trouvaille inattendue ; un matin, en escaladant un arbre, il constata dans l'écorce une crevasse, de laquelle jaillissait une espèce de pâte. Il y goûta. C'était bon comme de la brioche, du pain viennois, du pain d'Espagne et de la châtaigne mêlés. Il venait de faire la découverte, non pas du frêne à manne, mais de l'arbre à pain, qui est mille fois meilleur.

Or, l'arbre à pain est un arbre « aux mille feuilles palmées, offrant aux affamés de beaux fruits », suivant l'expression de Victor Segalen dans la Légende du *Uru* (*les Immémoriaux*, p. 97 de l'édition du *Mercure*).

Et Stevenson nous apprend que *Urü*, en tahitien, *Maiore* en marquisien, *artocapus incisa...* en latin, cet arbre appartient à la famille des Urticacées et la semence en fut apportée du ciel, ajoute-t-il, par un pigeon blanc qui mit deux lunes pour l'aller et deux pour le retour.

Les « beaux fruits » de l'arbre à pain, de dimensions variables et gros en moyenne comme une tête de nouveau-né, sont entourés d'une épaisse écorce verte, ils ne se mangent que cuits, rôtis sur de la braise ou mieux au four canaque, c'est-à-dire sous des pierres, chauffées d'abord à blanc.

Leur saveur agréable, en effet, parfois légèrement sucrée, suivant l'espèce, tient plutôt de la pomme de terre ou de la patate douce que de la brioche, du pain viennois ou du pain d'Espagne.

Il y a loin de là, comme on voit, à l'espèce de pâte jaillissant d'une crevasse de l'écorce que Yanni le « maronné » goûta et cela, sans y attacher autrement d'importance d'ailleurs, valait sans doute la peine d'être noté.

Veuillez agréer, etc. D[r] L. SASPORTAS.

§

Le mystère de la « Marie-Céleste. »

Monsieur,

L'explication donnée dans votre écho du 1[er] septembre sur la dispa-

rition de l'équipage de la « Marie-Céleste » me semble dénuée de fondement. Même dans les régions de calme plat en pleine mer, le service du bord sur un voilier se continue et il y a toujours un homme à la barre et au moins 1 officier ou 1 maître sur la dunette. Si tout le reste de l'équipage était tombé à la mer, ces deux hommes auraient suffi amplement à manœuvrer un navire de ce tonnage, surtout par calme plat, ou tout au moins à mettre une embarcation à la mer.

Admettant même qu'il n'y eût personne à un poste de manœuvre quelconque, jamais un capitaine n'aurait autorisé une baignade dans un endroit infesté de requins sans avoir pris les précautions d'usage : bouts de filins à la traîne, voile immergée et faisant piscine, souvent même embarcation à la mer, — moyens permettant facilement de remonter à bord.

Si, enfin, rien de tout ceci ne s'était produit, tous les gens ayant navigué à bord d'un voilier peuvent dire que dans le calme il y a toujours quelque chose à pendre le long du bord (manœuvres courantes ou bras de basses vergues) et que l'escalade d'un navire même à la mer est toujours faisable, ne serait-ce que par la sous-barbe du bout dehors ou même par la corde du loch.

Je serais très curieux que votre correspondant retrouve la source de ses informations, car, à mon avis, le mystère reste entier.

Veuillez agréer, etc. G. DE BELLABRE.

§

L'heureuse ignorance.— Pour faire suite à l'écho publié sous cet titre dans notre dernier numéro, un aimable universitaire nous citait ces deux trouvailles faites, par lui, lors de la dernière session de « repêchage » du baccalauréat, dans une composition française sur Hugo.

Victor Hugo est un poète qui n'a point cessé de faire des progrès. Ayant commencé, dans les *Feuilles d'automne*, par des vers de huit pieds, il finit par faire des vers de douze pieds, dits alexandrins.

Hugo s'est arrêté de progresser, Dieu soit loué !

Plus loin, l'adolescent révèle que Victor Hugo fit « un » drame : Torquemada, « *sujet de marine étrangère* ».

Torquemada ? un sujet de marine ?

Le candidat au bachot a sans doute confondu avec l'invincible Armada.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.



BULLETIN FINANCIER

Les dernières séances de l'année auront marqué un léger ralentissement dans les transactions, qui n'en restent pas moins beaucoup plus nombreuses que précédemment, et si la hausse se poursuit avec sagesse, c'est-à-dire sans emballement, on peut espérer voir les valeurs sérieuses cheminer progressivement vers des cours plus en harmonie avec leurs perspectives de meilleur avenir. Les espoirs que font naître les pourparlers de Londres, ainsi que l'évolution constatée dans la politique économique des Soviets, qui reviennent aux anciennes formules du capitalisme, ne sont pas étrangers à l'amélioration de notre place et si l'on ne clôture pas aux plus hauts cours dans tous les groupes, cela tient bien moins à un manque de confiance qu'à l'essoufflement d'un marché demeuré trop longtemps inactif.

Les Rentes françaises sont fermes, le 3 o/o à 54,75 ex-coupon est sans changement, les obligations du Crédit National émissions 1919, 1920 et 1921 sont soutenues, respectivement aux cours contre : 461, 452 et 505,50. En dehors des fonds russes qui sont en progrès : Consolidé 23,50, 5 o/o 1906 28,25, presque tous les fonds étrangers sont en diminution assez grande. L'Extérieure revient de 159,20 à 153, la Dette Unifiée d'Egypte recule à 126,50.

Nos grandes banques se sont beaucoup raffermies : Crédit Lyonnais 1417 ; Comptoir d'Escompte 88 ; Banque Nationale de Crédit 691 ; Société Générale 705. A noter également la meilleure tenue des valeurs immobilières, notamment de la Rente foncière à 850. Nos chemins français sont irréguliers, les charbonnages et titres métallurgiques se maintiennent bien sans s'écarter beaucoup de leurs cours d'il y a quinze jours. Le groupe sucrier fait bonne contenance avec ici et là quelques plus-values : Say 1650 ; Sucreries d'Egypte 678 ; Crédit foncier colonial 1870.

Les titres industriels de Russie enregistrent de nouveaux progrès, subissant comme les rentes les mêmes influences nées des mêmes espoirs : Bakou 2360 ; Platine 642 ; Briansk 105 ; Taganrog 40. Aux valeurs de pétrole un peu moins animées, on trouve la Royal à 19,200 ; la Shell à 245, la Mexican Eagle à 206. La Financière des pétroles est ferme à 580 ; Colombia, Omnium, North-Caucasus, sont soutenus. Les Caoutchoutières et la De Beers restent faibles, les Cuprifères n'ont que peu de changements.

LE MASQUE D'OR.

MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Philosophie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine

Le *Mercure de France* paraît le 1er et le 15 de chaque mois et forme tous les ans huit volumes d'un maniement aisé, avec une Table des Sommaires, une Table par Noms d'Auteurs et une Table des Rubriques de la Revue de la Quinzaine.

Complété de tables générales méthodiques et claires, le *Mercure de France*, par l'abondance et l'universalité des documents recueillis, est un instrument de recherches incomparable.

Il n'est peut-être pas inutile de signaler qu'il est celui des grands périodiques français qui coûte le moins cher.

ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro du mois

FRANCE			ÉTRANGER		
Un an.............	60	fr.	Un an.............	75	fr.
Six mois..........	32	»	Six mois..........	40	»
Trois mois........	17	»	Trois mois........	21	»

Tous les numéros antérieurs à juillet 1920 se vendent 2 fr. 50, quels que soient les prix marqués.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en mandats, bons de poste, chèques et valeurs à vue sur Paris. Nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Chèques postaux. — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent, contre une taxe de 10 centimes, s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, *PARIS-259.31* ; celles qui n'ont pas de compte-courant postal peuvent, contre une taxe de 15 centimes, s'abonner au moyen d'un chèque postal modèle 1418 B, dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Notre adresse devra y être libellée ainsi : *Paris-259.31, Société du Mercure de France, rue de Condé, 26, Paris.* Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de correspondance.

En ce qui concerne les **Abonnements étrangers**, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de ces pays, qui sont : Allemagne, République Argentine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chili, Colombie, Danemark, Egypte, Finlande, Grèce, Hongrie, Italie et colonies, Luxembourg, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal et colonies, Roumanie, République de Saint-Marin, Sarre, Serbie-Croatie et Slovénie, Suède, Suisse, Tchéco-Slovaquie, Turquie, Uruguay.

Les avis de **changements d'adresse** doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard le 8 et le 23, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

Manuscrits. — Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

Poitiers — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.